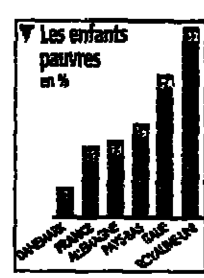


LE MONDE ÉCONOMIE
■ L'aggravation des inégalités
■ 4 pages d'annonces classées



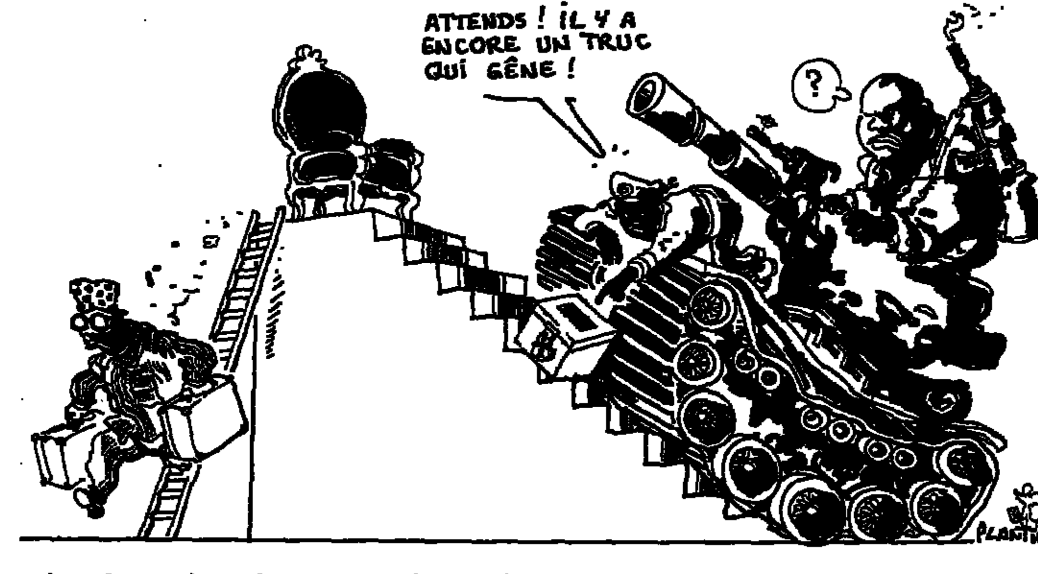
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16258 – 7 F — MARDI 6 MAI 1997 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le maréchal Mobutu accepte de se démettre mais tente de négocier son départ

Les troupes de Laurent-Désiré Kabila sont à moins de 100 kilomètres de Kinshasa

AU TERME de la rencontre entre le maréchal Mobutu et son adversaire Laurent-Désiré Kabila, dimanche 4 mai, à bord d'un navire sud-africain, au large du port congolais de Pointe-Noire, les interrogations demeurent sur les modalités du départ du président zaïrois. Si Mobutu Sese Seko semble admettre qu'il devra abandonner le pouvoir, il souhaite l'organisation d'une élection présidentielle à laquelle il ne se présentera pas. Sans parler d'élections, le chef de la rébellion, veut, pour sa part, diriger une autorité provisoire qui succéderait au maréchal déchu.

Au cours d'une conférence de presse, prévue lundi en fin de matinée dans le fief des forces de l'Alliance, à Lubumbashi, Laurent-Désiré Kabila devait préciser le véritable contenu du *« geste de bonne volonté »*, un cessez-le feu, évoqué dimanche par l'envoyé spécial de l'ONU, Mohamed Sahnoun. *« M. Kabila,* précisait le diplomate, *a ordonné à ses troupes d'arrêter leur avance sur tous les fronts. »* Or, quelques heures plus tard, M. Kabila, dans une déclaration à l'agence Reuter, a affirmé : *« Je veux que ce soit clair, un cessez-le-feu est hors de question, mes forces continueront de progresser sur tous les fronts. »* Les militaires de l'Alliance, qui sont maintenant à moins de 100 kilomètres de Kinshasa, semblent décidés à continuer leur marche vers la capitale et la conquérir rapidement.



Lire pages 2, 3 et 32 et notre éditorial page 16

Elections législatives

■ **Jacques Chirac interviendra le 7 mai par l'intermédiaire de la presse régionale**

■ **Une équipe Elysée-Matignon pilote la campagne de la majorité**

■ **Plus de 6 300 candidats ont été officiellement enregistrés**

Lire pages 6 à 9, 15 et 16 et la chronique de Pierre Georges page 32

Six jours qui ont fait Cannes

QUE RESTE-T-IL du Festival de Cannes, dont la cinquantième édition s'ouvre mercredi 5 mai ? Tant de films, d'émotions, d'images, de colères, de gags, de grands bonheurs et de gros ennuis. Il est arrivé que tout cela précipite, au sens chimique du mot. Ce furent les « *journées particulières* » du Festival. La conjonction des œuvres, des hommes, parfois d'événements politiques ou sociaux, a fait date. Toute la semaine, *Le Monde* raconte six journées qui ont marqué l'histoire de Cannes. Aujourd'hui, le 20 septembre 1946, premier jour du premier Festival.

Lire page 14

Les espions français, fonctionnaires moroses

« LES LENTEURS s'accumulent, le découragement s'installe. » Ce constat est établi par des responsables de l'Association des fonctionnaires de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), face aux *« blocages »* qui retardent la réforme des statuts des personnels – toutes catégories confondues – dans les services spéciaux. Environ trois mille agents en activité à la DGSE, les espions français, sans compter quelque neuf cents retraités, cotisent à un cercle d'entraide sociale et culturelle qui est le principal interlocuteur de la direction générale des services secrets et de leur tutelle administrative, le ministère de la défense.

Chaque année, ce cercle dresse, dans un bulletin intérieur de liaison qui demeure assez confidentiel, un bilan de ses activités. Si l'acrimonie est grande chez les agents secrets, c'est qu'ils ont, pour la plupart, le sentiment d'être ignorés. Non pas que leur hiérarchie – directeur général, directeur de l'administration et chef du service du personnel – ne les écoute pas. Mais parce qu'ils ne sont pas entendus. Ils débattent de leurs statuts en vain, depuis trois à quatre ans, avec le ministère de la défense, le ministère de la fonction publique et le ministère du budget. Parfois, c'est même depuis plus longtemps que le dialogue n'aboutit à aucune réforme, en 1990-1991, par exemple, dès que le cercle a été mis en place à la DGSE, au départ sans volonté de revendication exacerbée.

« Le bilan est maigre », constatent les responsables du cercle, qui, en bons mandataires syndicaux, déplorent *« l'avancement bien trop lent de nos textes statutaires »* ou *« les retards que nous prenons par rapport à d'autres administrations »*. Les restrictions budgétaires aidant, les agents de la DGSE disent *« espérer des jours meilleurs »* à propos de la valorisation des primes ou indemnités spéciales versées au compte-gouttes malgré les fortes contraintes professionnelles.

« Nous sommes tout à fait désarmés et impuissants », ajoutent-ils, face au sort réservé à leur corporation et, singulièrement, à des corps – inspecteurs, délégués, techniciens, chiffreurs ou agents des transmissions – qui continuent d'attendre d'être mieux considérés. Ainsi, *« certains n'ont constaté aucune amélioration de leur niveau de vie depuis près de quatre ans [...] et beaucoup s'inquiètent des effets de ce blocage sur leur avenir »*. La déception atteint surtout les jeunes qui *« espèrent un déroulement de carrière convenable »* dans une « maison » dont, notent les responsables du Cercle, les effectifs ont rajeuni ces dernières années. Ce phénomène crée *« un nouvel état d'esprit »*, *« une certaine morosité qui n'apporte rien de positif et dénote un profond découragement »*.

Le diagnostic n'est pas vraiment nouveau. Avant la nomination, il y a quatre ans, de l'actuel patron de la DGSE, Jacques Dewatre, son prédécesseur, Claude Silberzahn, mettait déjà en garde l'Etat en des termes identiques : *« Les fonctionnaires du service, sur lesquels pèsent des sujétions exorbitantes du droit commun, n'en sont pas moins des femmes et des hommes ayant les mêmes aspirations que les autres membres de la fonction publique. »* On en est encore là en 1997.

Jacques Isnard

Où en est la justice ?

INSTALLÉE au mois de janvier par Jacques Chirac, la commission de réflexion sur la justice poursuit ses travaux. Son président, Pierre Truche, a demandé des contributions écrites sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence à plus de soixante-dix personnalités et organisations. Dans leurs contributions, trois anciens gardes des sceaux confrontés aux « *affaires* » – Henri Nallet, Michel Vauzelle et Pierre Méhaignerie – tirent les leçons de leur passage place Vendôme en préconisant un allégement de la mainmise de l'exécutif sur le parquet. La commission doit rendre son rapport à la mi-juillet.

Lire page 10

■ Le Royaume-Uni s'ouvre à l'Europe

Le gouvernement de Tony Blair, entré en fonctions samedi 3 mai, devrait mener une politique plus européenne et plus sociale. p. 4
et un point de vue p. 17

■ Sida : l'« exil » de Luc Montagnier

Le découvreur du virus du sida va ouvrir un centre de recherche sur le sida aux Etats-Unis et y enseigner. p. 32

■ Kasparov rattrapé par Deeper Blue

Le champion du monde d'échecs et le super-ordinateur d'IBM ont chacun remporté une partie. p. 23

■ Les sources de la Shoah

Daniel Jonah Goldhagen, l'auteur des *Bourreaux volontaires de Hitler*, explique comment, en Allemagne, l'antisémitisme éliminationniste a conduit à l'Holocauste. p. 15

■ Toyota sur le Vieux Continent

Le constructeur automobile japonais cherche à implanter une nouvelle usine en Europe. L'investissement prévu s'élève à 9 milliards de francs. p. 18

■ La folie des arts primitifs

Diverses expositions en Europe témoignent de l'exceptionnelle collection d'arts océanien et africain constituée par Josef Mueller et sa famille. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



POINT DE VUE

L'Europe à gauche, enfin *par Michel Rocard*

LES Britanniques ont voté le 1er mai, les Français le feront les 25 mai et 1er juin. Chacune de nos deux nations choisit en fonction du jugement qu'elle porte sur le passé récent et de l'image qu'elle se fait de son avenir proche. Mais l'une et l'autre, sans en avoir nécessairement conscience, se trouvent voter aussi, cette fois-ci, sur des enjeux qui vont très au-delà de ces limites de temps et d'espace.

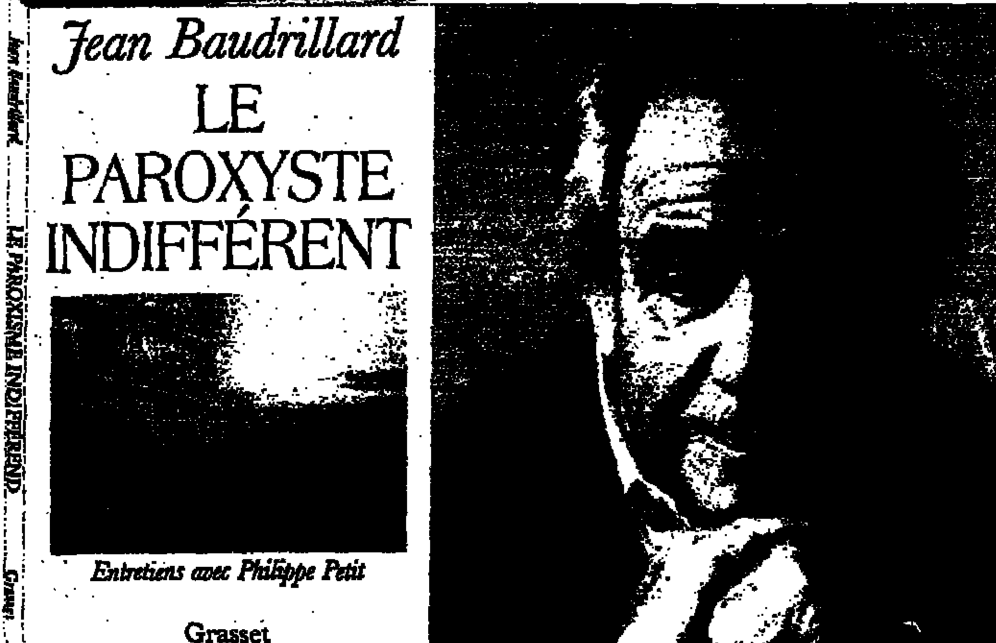
L'Europe est née de l'idée que, voici un demi-siècle, quelques visionnaires en ont eue. Elle rassemble des pays aux langues et aux cultures diverses, qui se sont souvent battus les uns contre les autres. Mais ils ont en commun d'avoir une forte pratique de la démocratie, un niveau de vie élevé et, surtout – car c'est ce qui les distingue du reste du monde, même développé –, une protection sociale de qualité. L'Europe a ainsi bâti un modèle de société qui, dans le monde conflictuel d'aujourd'hui, doit impérativement être défendu et mérite d'être exporté. Le projet européen est politique et social avant d'être économique et financier.

Il s'est construit, cahin-caha, sur la volonté qu'ont partagée tous les responsables, transcendant les frontières historiques, géographiques, politiques. Des femmes et des hommes, de droite comme de gauche, ont su hisser leur espérance commune au-dessus de leurs divisions respectives. Comme ces dernières demeuraient néanmoins vives, il a fallu toujours négocier, réaliser des compromis et consentir des sacrifices occasionnels à un projet d'ensemble. Certains ont été lourds.

Le premier de ces sacrifices, le plus injuste et douloureux, a été celui d'une Europe sociale, plus ou moins discrètement immolée sur l'autel des concessions réciproques. La Grande-Bretagne est la principale fautive.

Lire la suite page 17

***Michel Rocard**, ancien premier ministre (1988-1991), est député européen et sénateur (PS) des Yvelines.*



Le sacre de Monaco



JEAN TIGANA

NÉ À BAMAKO, élevé à Marseille, Jean Tigana a réalisé une belle carrière de joueur. Le voilà sacré roi des entraîneurs. A la tête de l'AS Monaco, l'ancien coéquipier de Michel Platini en équipe de France a effectué une saison exemplaire. Accordant sa confiance à de jeunes espoirs comme Thierry Henry ou Sylvain Legwinski, le technicien a offert le titre de champion de France de football au club de la Principauté.

Lire page 21



ZAÏRE **Mobutu Sese Seko et *Laurent-Désiré Kabila* ont fini par se rencontrer dimanche 4 mai. Le président zaïrois a annoncé qu'il était prêt à confier le pouvoir à une autorité de transition. Le responsable de l'Alliance, dont les troupes sont maintenant à moins de 100 kilomètres de *Kinshasa, exige que son* mouvement dirige ce pouvoir transitoire. ● LE PRÉSIDENT sud-africain, Nelson Mandela, a été un des principaux artisans de cette rencontre. ● A KISANGANI, une des villes contrôlées par l'Alliance, la population manifeste sa joie devant le départ annoncé du maréchal Mobutu. ● A KINSHASA, on est sceptique sur les chances de succès de l'« accord » intervenu dimanche alors que d'autres scénarios visant au départ du président avaient été échafaudés *(lire aussi notre éditorial page 16 et nos informations page 32).***

Le maréchal Mobutu tente de négocier son départ du pouvoir

Parrainée par l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, la rencontre entre le président zaïrois et le chef de l'Alliance rebelle n'a pas encore permis d'organiser une transition pacifique. Laurent-Désiré Kabila semble décidé à pousser son avantage militaire

LES PARRAINS de la rencontre entre le président Mobutu Sese Seko et le chef de la rébellion zaïroise Laurent-Désiré Kabila, dimanche 4 mai à bord du bâtiment sud-africain *Outeniqua*, étaient les seuls à faire preuve d'un peu d'optimisme quant aux résultats obtenus à l'issue de la réunion.

Nelson Mandela, le président sud-africain, et l'envoyé spécial de l'ONU, Mohamed Sahnoun, ont estimé que les quatre-vingt-dix minutes d'entretien entre les deux adversaires pouvaient ouvrir la voie à une transition pacifique à Kinshasa. Ils entendent organiser une deuxième rencontre entre M. Mobutu et M. Kabila, lesquels étaient, l'un et l'autre, repartis lundi vers leur « base » sans évoquer encore la moindre possibilité d'accord entre eux.

La rencontre a, semble-t-il, permis aux deux parties d'exposer leurs positions afin que se dessine un éventuel scénario de passation des pouvoirs à Kinshasa, d'où les troupes de M. Kabila (l'AFDL, Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre) n'étaient plus, lundi, qu'à une centaine de kilomètres.

« BONNE VOLONTÉ »

Mais la rencontre ne paraît pas être allée au-delà de cet exposé des positions de départ : aucun des deux protagonistes n'a donné son accord à l'autre ; tous deux ont dit qu'ils souhaitaient un délai de réflexion de huit à dix jours avant une éventuelle reprise de leur conversation. A en croire la version de la rencontre donnée par M. Sahnoun, M. Mobutu *« a proposé qu'un cessez-le-feu soit conclu, qu'une autorité de transition soit instaurée pour conduire à des élections comprenant l'élection d'un président et a offert de remettre le pouvoir à un président ainsi élu »*. C'est la première fois que M. Mobutu, au pouvoir depuis trente-deux ans, laisse entendre qu'il est prêt à céder la place.

Toujours selon l'envoyé spécial de l'ONU, M. Kabila a fait la proposition suivante : *« L'AFDL devrait prendre le pouvoir en tant qu'autorité de transition. (...) Le président Mobutu remettrait le pouvoir à une telle autorité et la fin des hostilités serait la conséquence d'un tel processus »*. *« En tant que geste de bonne volonté*, a poursuivi M. Sahnoun, *M. Kabila a ordonné à ses troupes d'arrêter leur avance sur tous les fronts »*. M. Kabila ne parle pas d'élections.

M. Sahnoun a encore déclaré : *« Chaque partie est convenue d'examiner les propositions de l'autre et de communiquer ses conclusions au président Mandela »*, lequel *« convoquera une réunion des deux parties dans un délai de huit à dix jours »*.

« COUP DE GUEULE »

Ces prochaines discussions auront pour objet *« d'aplanir les divergences entre les deux parties »*, a indiqué le président Mandela, dans une courte déclaration à la presse, entouré d'un Laurent-Désiré Kabila au sourire rayonnant, d'un côté, et, de l'autre, d'un Mobutu Sese Seko à l'air sombre et abattu. Les journalistes n'ont pas été autorisés à poser la moindre question. La rencontre a eu lieu après une semaine de péripéties diplomatiques qui ont vu M. Kabila faire attendre M. Mobutu, puis le président Mandela pousser un sérieux *« coup de gueule »* pour que M. Kabila accepte d'y participer.

Si le président zaïrois n'a pas dit mot à son retour au Zaïre, le chef de l'AFDL a, lui, immédiatement tenu des propos contredisant ceux que M. Sahnoun lui avait prêtés un peu plus tôt. De fait, passée la *« conférence de presse »* silencieuse, M. Kabila a fait une déclaration à l'agence Reuter dans laquelle il affirme notamment : *« Je veux que ce soit clair : un cessez-le-feu est hors de question ; mes forces continueront de progresser sur tous les fronts »*. Il n'accorde aucun délai de réflexion à M. Mobutu, pas même les huit à dix jours devant précéder une deuxième rencontre. *« Si nous atteignons Kinshasa avant huit jours, eh bien tant pis, mais nous ne pouvons attendre qu'il* [Mobutu] *veuille bien prendre une décision »*, a poursuivi M. Kabila.

Selon des sources locales citées par les agences de presse, des éléments avancés de l'AFDL se trouveraient à 65 kilomètres de l'aéroport de Kinshasa, lui même situé à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

L'Afrique du Sud dans le concert diplomatique des « Grands »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Nelson Mandela a regagné l'Afrique du Sud, dimanche 4 mai, avec le soulagement et le mérite d'avoir réussi à maintenir l'espoir, même fragile, d'une solution négociée à la crise zaïroise. C'est en effet grâce à lui que le face-à-face entre le président Mobutu et Laurent-Désiré Kabila a finalement eu lieu. Consacrant le rôle de premier plan joué par son pays, M. Mandela a usé de son autorité et de son prestige pour persuader les « frères ennemis » zaïrois de se rencontrer.

Jouant sur son sens du compromis, qui a fait de lui l'artisan du « miracle » sud-africain, le président Mandela a permis d'éviter que l'opération de médiation ne capote une fois de plus sous l'effet des tergiversations et des volte-face des deux parties. C'est lui, au terme d'un entretien téléphonique comminatoire avec M. Kabila, qui a convaincu ce dernier d'honorer sa promesse de rencontrer M. Mobutu. La veille, le refus, à la dernière minute, du chef de l'Alliance de se rendre sur le lieu du rendez-vous avait constitué le point culminant d'une longue série de contretemps hypothéquant jusqu'au dernier moment la tenue de la rencontre.

Finalement, tous ont été surmontés grâce à la volonté de l'Afrique du Sud – motivée par l'importance de son implication dans l'organisation de la rencontre – d'éviter un échec. Mise à disposition d'un bâtiment de guerre pour accueillir la réunion, présence de M. Mandela en maître de cérémonies, déploiement des plus hauts responsables du gouvernement : la diplomatie sud-africaine n'avait pas ménagé sa peine pour que ses efforts de médiation soient enfin récompensés.

Depuis la fin du mois de février, en effet, l'Afrique du Sud s'est instaurée en véritable plaque tournante des initiatives de paix. Après avoir reçu, à cette époque, des représentants des deux camps, Pretoria a accueilli, début avril, les premiers pourparlers entre les autorités de Kinshasa et la rébellion. Et c'est à l'issue d'une nouvelle série d'entretiens avec les deux parties que le président Mandela a annoncé, il y a trois semaines, avoir obtenu l'accord de principe de M. Mobutu et de M. Kabila pour un face-à-face.

UN ACTEUR DE PREMIER PLAN

Après bien des atermoiements, la rencontre a finalement eu lieu sur les côtes du Congo. Du rôle de simple « facilitateur » au début de son implication dans les efforts de conciliation, Pretoria est passé à celui d'acteur de premier plan. Mohamed Sahnoun, envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, chargé officiellement de la médiation, a paru s'effacer devant le président Mandela ces derniers jours. C'est d'ailleurs le chef de l'Etat sud-africain qui est chargé de maintenir le contact entre les deux parties zaïroises et d'organiser les prochains pourparlers.

L'Afrique du Sud semble bien décidée à jouer jusqu'au bout le rôle prépondérant qu'elle a enfin choisi d'assumer dans les affaires du continent africain à l'occasion de la crise zaïroise.

Frédéric Chambon

A Kisangani : « Qu'il rende l'argent et les diamants ! »

KISANGANI
de notre envoyée spéciale

« Je ne m'attendais pas à ce que Mobutu annonce sa démission avec ce que je sais de lui. » Ce cadre élégant, vice-président de l'Alliance dans le Haut-Zaïre, avoue sa surprise. Dimanche soir, attablé au Congo Palace, il attend, prudent, *« de voir que ça se réalise »*. A l'en croire, le peuple, ici, n'a jamais souhaité le dialogue. Alors, le cessez-le-feu qu'aurait promis Kabila va devoir attendre.

A quelques mètres de là, Paul, un jeune étudiant au titre pompeux de *« secrétaire cellulaire de base de l'Alliance »*, exprime une joie volubile. *« Pas question de cessez-le-feu. Il faut que Mobutu sente la force des autres quand ils vont entrer à Kinshasa. C'est la seule façon de revenir à un Etat de droit »*. Devant les regards incrédules de ses copains, il finit par admettre qu'*« il faut une concession puisqu'il y a une négociation. On ne veut pas que le sang coule »*.

Loin du Congo Palace, dans la cité des fonctionnaires de l'université, le bibliothécaire et deux chefs de travaux, à la quarantaine solide, dînent dans la fraîcheur qui tombe. L'un, d'emblée, préfère que *« ceux qui ont eu le courage de renverser Mobutu aillent jusqu'au bout »*. Pour son voisin, en revanche, *« on risque de remplacer une dictature par une autre. Les gens ont soif d'autre chose »*. Le chef de l'Alliance a pris le pouvoir par les armes : va-t-il instaurer la démocratie, se demandent ses trois voisins ? *« Par le pouvoir, on devient facilement corrompu. » « Ce sont les mêmes méthodes que celles utilisées il y a trente-cinq ans par Mobutu »*, souligne-t-on encore avec gravité.

Autre problème : la gestion économique. *« Après la libération politique, il faut la libération du ventre »*, ironise-t-on. A Kisangani, l'approvisionnement est devenu très difficile depuis quelques semaines et les salaires ne sont pas plus payés par la nouvelle administration que par l'ancienne. Pour tous, la popularité de Kabila augmente *« parce qu'il chasse le dictateur »*. *« Mais l'Occident et les Blancs*, ajoute-t-on, *doivent arrêter de souffler le chaud et le froid. Ce sont les mêmes qui ont donné des armes à Mobutu et à Kabila. C'est encore eux qui décident, peut-être, là-bas, sur le bateau. Mobutu, pour eux, n'est qu'un bon à rien, ils le jettent maintenant et ils valorisent peut-être un nouveau support local. »*

« PAS DE CESSEZ-LE-FEU ! »

Dans le quartier populaire de Kabudo, au *« zéro »* (le carrefour, en langue locale), les « mamans », qui vendent leur poisson frit à la lumière des lampes-tempête sont les plus véhémentes. *« Ce n'est pas normal que que je sois là, à vendre encore la nuit, alors que mes enfants m'attendent à la maison. Que Mobutu parte. Qu'il rende tout ce qu'il a volé ! »*. Dans les bars en plein air avoisinants, en cette nuit de dimanche, les jeunes viennent danser et boire la bière Primus, prêts à s'enflammer contre Mobutu. *« Les parents ne sont pas payés. Nous, les enfants, devons chercher de quoi manger. Nous ne pouvons étudier. Qu'il rende l'argent et les diamants ! Pas de cessez-le-feu avant qu'il soit loin ! »*.

Danielle Rouard

Le chef de l'Etat zaïrois devait se retirer pour raisons de santé...

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La volonté américaine et la patience sud-africaine ont finalement été récompensées : les frères ennemis zaïrois se sont rencontrés. Le président Mobutu Sese Seko et le chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila, se sont entretenus pendant une heure et demie en présence de Nelson Mandela et de Mohamed Sahnoun, l'émissaire conjoint des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à bord de l'*Outeniqua*, un bâtiment de la marine sud-africaine ancré dans le port de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Sur ce point, Américains et Sud-Africains ont des raisons d'être satisfaits.

Quarante-huit heures d'efforts, d'abnégation et d'humilité – la rencontre était initialement prévue vendredi 2 mai – auront été nécessaires aux délégations américaine et sud-africaine pour faire asseoir à la même table le chef de l'Etat zaïrois et le patron de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (*AFDL*). Mais le président Nelson Mandela et Bill Richardson, l'ambassadeur américain aux Nations unies, envoyé spécial de Bill Clinton au Zaïre, n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient : M. Mobutu et M. Kabila ont quitté l'*Outeniqua* sur des positions inconciliables... Sur ce point, Américains et Sud-Africains ont des raisons d'être déçus.

Le maréchal Mobutu a proposé l'instauration d'un cessez-le-feu, la mise en place d'une autorité de transition chargée de négocier avec la rébellion et de conduire le pays à des élections générales multipartites et la transmission de tous ses pouvoirs à son successeur désigné par les urnes. Laurent-Désiré Kabila, de son côté, a exigé que l'Alliance qu'il dirige devienne l'âme de cette autorité de transition, qu'elle ait le pouvoir de décider quelles autres forces politiques seront appelées à gérer les affaires à ses côtés et que le président Mobutu lui transmette tous ses pouvoirs.

La délégation américaine de Bill Richardson avait demandé, lundi 28 avril, au maréchal Mobutu de songer à prendre sa retraite, lui donnant des garanties pour ses biens matériels, sa famille personnelle et sa famille politique. Le « Grand léopard » avait finalement accepté cette idée, promettant de s'effacer de la scène politique zaïroise. Le scénario était ficelé. M. Mobutu devait annoncer son retrait de la vie publique pour raisons de santé et abandonner pouvoir et prérogatives à son intérim, le président du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), comme le stipule l'Acte constitutionnel. Celui-ci devait donc être appelé à gérer les affaires de l'Etat, à conduire les négociations avec la rébellion de M. Kabila et mener le pays à des élections générales multipartites.

Ultime rouerie : M. Mobutu avait bien essayé, fin avril, de faire élire à la présidence du HCR-PT l'un de ses fidèles, Mandungu Bula Nyati, partisan d'une fraction de l'opposition radicale. La manoeuvre était à deux doigts de réussir mais la classe politique, flairant le danger, n'est pas tombée dans le panneau. Elle a, en réaction, relancé la candidature de Mgr Laurent Monsengwo, l'archevêque de Kisangani, qui avait démissionné de ce poste en janvier 1996, le laissant vacant. Le HCR-PT devrait se réunir prochainement pour décider du retour de l'archevêque – personnalité consensuelle respectée, issue de la société civile et sans ambitions politiques personnelles – à la tête du Parlement... et de l'Etat.

Heureux d'en finir avec le mobutisme, les Zaïrois ne sont pas prêts pour autant à signer un chèque en blanc à M. Kabila

C'est sur cette base – entérinée par un échange de lettres entre le président Clinton et le maréchal Mobutu – que M. Richardson avait convaincu Laurent-Désiré Kabila de rencontrer le président Mobutu. Mais, à l'approche de la rencontre, le chef rebelle a raidi sa position, clamant à l'unisson avec Bizima Karaha, son « ministre » des affaires étrangères, qu'il ne rencontrerait M. Mobutu que pour discuter des modalités de son départ. Ce qu'il a répété, en substance, à bord de l'*Outeniqua*, où il ne s'est rendu qu'après de multiples tergiversations et l'assurance que la délégation américaine ne serait pas là.

Il y a peu de chances que ce camouflet diplomatique et politique soit gommé par la prochaine rencontre entre les deux hommes. M. Kabila est en passe de conquérir le Zaïre par les armes. Il est porté par une vague populaire qui voit en lui le tombeur du dictateur. Pourquoi donc irait-il s'embarrasser de finasseries politiciennes alors que le pays sera sien dans quelques jours s'il le souhaite ? Les Forces armées zaïroises (FAZ) n'ont opposé de résistance aux troupes de la rébellion qu'en de rares endroits, se montrant plus enclines à piller ceux qu'elles étaient censé protéger qu'à se battre contre un ennemi décidé. Un improbable baroud d'honneur des FAZ ne ferait que retarder l'échéance.

Heureux d'en finir avec trente-deux ans de mobutisme, les Zaïrois n'en sont pas prêts pour autant à signer un chèque en blanc à M. Kabila. Ils viennent de vivre sept ans de transition chaotique dans des conditions matérielles extrêmement difficiles. Ils veulent les élections démocratiques qu'on leur promet depuis belle lurette. Ils ne supporteraient pas de sombrer dans une nouvelle forme de dictature.

Ils aiment le Kabila vainqueur de Mobutu, mais ils ne veulent pas d'un Kabila interdisant l'activité des partis politiques dans les territoires qu'il contrôle. Ils ne veulent pas non plus de celui dont les hommes pourchassent les réfugiés rwandais jusqu'au cœur de la forêt équatoriale.

Frédéric Fritscher



Le crépuscule du maréchal « Poussière »

Le président Mobutu a largement contribué à la ruine du Zaïre, un des pays les plus riches d'Afrique

NI SON PRÉNOM chrétien, Joseph-Désiré, ni l'interminable surnom Sese Seko Kuku Ngbendu wa za Banga (*« Intrépide guerrier terreur des poules »*) dont il se gratifia lui-même, en 1972, quand furent décrétées les fameuses *« lois de l'authenticité »*, ne resteront gravés dans les mémoires. Comme par une ironie fortuite de l'histoire, c'est sous le nom de Mobutu, *« Poussière »*, choisi par son père, que le tout-puissant président du Zaïre rejoindra la cohorte des chefs d'Etat déchus.

Né le 14 octobre 1930, à Lisala, une modeste localité de la région de l'Equateur située au bord du fleuve Congo (aujourd'hui Zaïre), le jeune Mobutu s'initie au français et au football chez les missionnaires belges. Son père y est employé comme cuisinier. *« Les curés m'énervaient. Leur seul enseignement était l'honneur de Dieu et le respect du Belge »*, s'agace le futur chef d'Etat, qui n'en sera pas moins enfant de choeur.

Elève turbulent, volontiers chahuteur, il verra ses études brutalement interrompues, fin 1949, après une escapade jusqu'à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa). Le fugueur est chassé de l'école et enrôlé d'office pour sept ans.

Le dégoût qu'il ressent pour la vie militaire ne l'empêche pas d'être promu sergent, en 1954, et affecté comme comptable au quartier général de Léopoldville. Les règles coloniales interdisant aux Noirs de devenir officiers, le jeune gradé rêve de journalisme.

En janvier 1956, le patron de *L'Avenir colonial belge* (prudemment transformé ensuite en *L'Avenir*) propose au sergent Mobutu de collaborer à la rédaction des *« actualités africaines »*. Ses articles, signés du pseudonyme J. Debanzy, se terminent rituellement par un vibrant *« Vive la Belgique ! »*. Dans les locaux de *L'Avenir*, le sergent-journaliste Mobutu rencontre Patrice Lumumba, le militant anticolonialiste qui vient de créer le Mouvement national congolais (MNC).

Une fois sorti de l'armée, Mobutu devient secrétaire du MNC. Le Congo, comme le reste du continent, connaît les premiers soubresauts sanglants de la lutte anticoloniale. Les émeutes se multiplient. En juin 1960, au moment de l'indépendance, la carrière politique du jeune Mobutu prend vraiment son départ. Patrice Lumumba ayant été nommé premier ministre, lui-même devient secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil du gouvernement. Et il prend du galon : l'ancien sergent est promu chef d'état-major des armées, avec le grade de colonel. Après s'être débarrassé de ses principaux rivaux – Patrice Lumumba, Moïse Tschombé et Joseph Kasavubu *(lire ci-contre)* – il prend tous les pouvoirs le 24 novembre 1965. La Constitution est suspendue, le Parlement dissous.

S'il aime à évoquer *« la sagesse bantoue »* qui *« fait taire les divergences »*, le nouveau chef d'Etat veut forger, sans pitié, l'unité de cet immense conglomérat d'ethnies qu'est le Zaïre, vaste comme près de cinq fois la France. *« Vous croyez que je suis un dictateur ? C'est très exactement le contraire ! Je suis le pèlerin de l'unité nationale »*, clame, à qui veut l'entendre, le (désormais) maréchal Mobutu, dont les premières années de « règne » seront magistralement décrites par V. S. Naipaul, dans le roman *A la courbe du fleuve* (Albin Michel, 1982). Les étudiants contestataires sont mitraillés, les syndicalistes arrêtés, le droit de grève suspendu et les partis politiques interdits. *« Nos colonisateurs belges nous ont légué le multipartisme, en même temps que la redingote et le nœud papillon »*, dit-il : autant de *« plaies »*, selon lui, dont il faut guérir le pays au plus vite.

En 1970, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), qu'il a créé trois ans plus tôt, devient parti unique. Tout citoyen zaïrois en sera bientôt décrété *« membre de naissance »*. Et c'est avec pratiquement 100 % des voix que le grand « pacificateur » de l'ex-Congo belge est élu président à vie. Contemporain des bouffons sanguinaires que furent Idi Amin Dada en Ouganda ou Jean-Bedel Bokassa en République centrafricaine, le nouveau maître du Zaïre monopolise désormais, lui aussi, toutes les manettes du pouvoir. Tour à tour fasciné par de Gaulle, Tchang Kaï-chek ou Mao (à un retour de Chine, il décidera de se faire appeler *« Grand Timonier »*), séduit par Ceausescu, impressionné par la reine d'Angleterre, flirtant avec les Israéliens (qui formeront, jusqu'en 1973, les unités d'élite zaïroises) avant de se lier d'amitié avec le roi du Maroc (qui l'aidera à sortir victorieux des deux « guerres du Shaba », à la fin des années 70), le président Mobutu affiche son attrait des puissants. Sans pudeur, mais non sans une certaine naïveté puérile. Ainsi se vantera-t-il, parlant de George Bush, de l'avoir déjà rencontré *« treize fois »*. Ou, évoquant un voyage officiel à Londres, d'avoir *« logé quarante-huit heures à Buckingham Palace »*.

> Au début des années 80, la « cagnotte » du « citoyen-président » est considérée comme l'une des cinq plus grosses fortunes du monde. Son patrimoine personnel équivaut, dit-on, au volume de la dette extérieure du pays

Le fait que, dans ce petit panthéon personnel, les personnalités africaines ne soient qu'une poignée peut sembler surprenant. Ne pouvant se prévaloir du titre de *« père de l'indépendance »*, le président putschiste, dont les pays occidentaux se serviront longtemps comme d'un rempart contre l'influence soviétique, est en mal de modèle auquel se référer. Sa philosophie de l'*« authenticité »*, qui vise à *« débarrasser le Zaïrois des scories de la culture coloniale »*, se traduit, notamment, par la proscription des prénoms chrétiens et l'invention de l'*« abacost »* (abréviation de *« à bas le costume »*), *« une tenue moderne, pratique, bien adaptée à notre climat »* que le *« citoyen-président »* Mobutu agrémentera d'accessoires personnels, toque de léopard et canne sculptée à double tête d'oiseau.

La *« zaïrianisation »* conduit, début 1974, à la nationalisation des grandes compagnies minières, dont la Gécamines (Générale des carrières et des mines), qui exploite les immenses réserves de cuivre du Shaba, mais extrait aussi le cobalt, le zinc, le manganèse, l'or, l'argent ou l'uranium. Cette politique ne profite pas à la masse miséreuse des *« citoyens »* zaïrois, qui assistent, impuissants, au dépeçage des richesses du pays au profit des proches du président.

Celui qui se fait appeler le *« Guide »* cultive, à l'égard des Blancs, un humour anticolonial de bon aloi. *« Certains d'entre eux prétendent aimer notre pays, mais c'est à la façon dont le braconnier aime l'éléphant ! »*, lancera-t-il, en guise de boutade. Le compliment, hélas, pourrait lui être retourné. Utilisant les ressources nationales comme son argent de poche personnel, il contribue, très largement, à la ruine d'un pays donné, potentiellement, comme un des plus riches du continent. Rongé par la corruption et le clientélisme, le Zaïre devient très vite le royaume du *« matabiche »* (pot-de-vin).

Au début des années 80, la « cagnotte » du premier grand serviteur de l'Etat est considérée comme une des cinq plus grosses fortunes du monde. A l'époque, le patrimoine personnel du *« citoyen-président »* équivaut, dit-on, au volume de la dette extérieure du Zaïre. Pendant ce temps, dans les bidonvilles surpeuplés de Kinshasa, les plus chanceux doivent se contenter d'un repas par jour.

L'aide internationale continue, cependant, de tomber à un rythme régulier. Il faudra attendre 1990 avant que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, impuissants à convaincre le Zaïre à faire preuve d'un minimum de rigueur et de transparence, se décident à couper les ponts.

La guerre du Golfe, durant laquelle le Zaïre présidera le Conseil de sécurité des Nations unies, n'offrira qu'un bref sursis au régime du président Mobutu, dont le crédit s'effrite à une vitesse accélérée dans les capitales occidentales. L'annonce du multipartisme, en avril 1990, ne contribue en rien à calmer les esprits. Le massacre des étudiants du campus de Lubumbashi, en mai 1990, et les polémiques que l'événement suscite en Belgique vont sceller la rupture entre Bruxelles et Kinshasa. Fin septembre, le « coup de grâce » occidental est donné : à l'issue de la première grande vague d'émeutes qui ravage Kinshasa, la France et la Belgique évacuent leurs ressortissants.

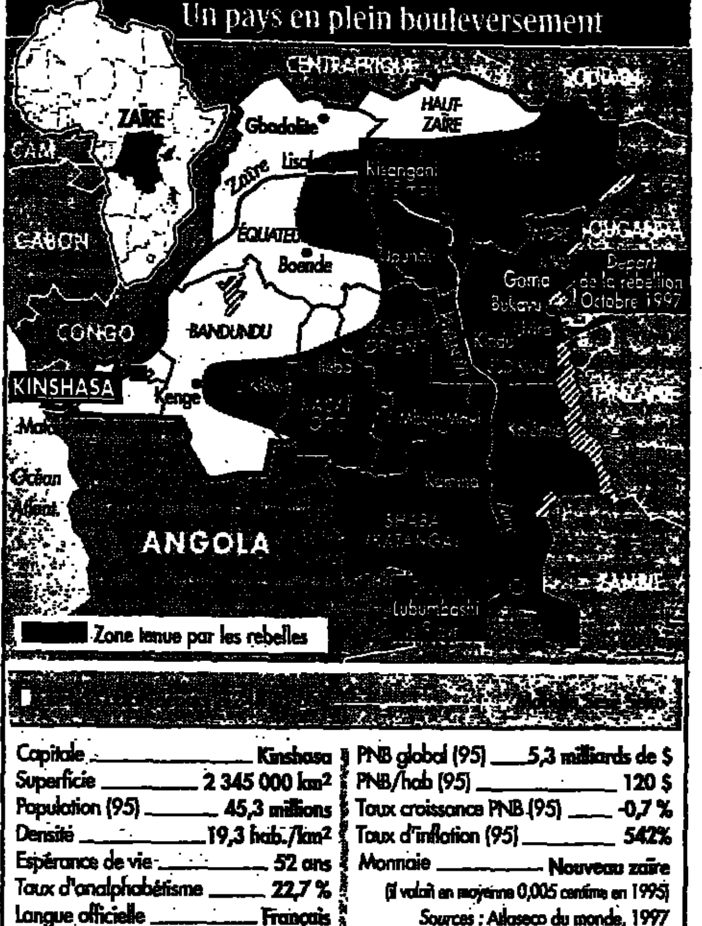
L'extinction progressive des affrontements Est-Ouest, ajoutée au vent de démocratisation qui s'est mis à souffler sur l'Afrique, ne fait que renforcer l'isolement du chef de l'Etat zaïrois. Durant la guerre civile angolaise, le pays a docilement servi de canal pour le transit des armes américaines destinées aux rebelles de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), opposés au régime prosoviétique de Luanda. Les Etats-Unis s'étaient même vu accorder le droit d'installer une importante base militaire dans le sud du Zaïre. De même, le président Mobutu avait gagné les bonnes grâces de la France et des Etats-Unis, lors du conflit entre le Tchad et la Libye, à la fin des années 80. Avec la fin de la guerre froide, cette époque-là est révolue.

En octobre 1996, dans l'est du Zaïre, les rebelles tutsis, dirigés par Laurent-Désiré Kabila, le vétéran marxiste de la lutte contre Mobutu, s'emparent de Goma, qui va rapidement devenir la base de leur avancée victorieuse. Le 2 novembre, on apprend que le maréchal, soigné à Lausanne, souffre d'un cancer généralisé. Préférant la tranquillité de sa résidence de Gbadolite ou le confort de son luxueux yacht, le *Kamanyola*, aux bousculades de Kinshasa, le vieil homme à la toque de léopard était devenu, depuis longtemps, aux yeux des Zaïrois, une sorte de géant invisible.

Le 17 décembre, alors que la rébellion continue à gagner du terrain et que les réfugiés errent de camp en camp, le maréchal, après quarante-quatre jours de « convalescence » passés dans sa villa des environs de Nice, revient à Kinshasa. Il est accueilli en sauveur par une population qui ressent comme une humiliation la dissidence du Kivu et attend une reprise en main d'une armée transformée en bandes hétéroclites de pillards. Progression des rebelles, impossibilité de mettre au point une quelconque contre-offensive : le 9 janvier, lorsqu'il retourne en France pour de nouveaux examens médicaux, son cortège est sifflé par la population de Kinshasa.

Le 21 mars, alors que Mobutu revient en catimini dans la capitale zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, lui, est accueilli en libérateur à Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, tombée sans coup férir le 15 mars. Alors qu'à Kinshasa le pouvoir se délite – trois premiers ministres en moins de trois semaines – la chute de Lubumbashi, la capitale du Shaba, le 9 avril semble sonner définitivement le glas de la carrière politique de Mobutu, le maréchal « Poussière ».

Catherine Simon



Capitale	Kinshasa	PNB global (95)	5,3 milliards de $
Superficie	2 345 000 km²	PNB/hab (95)	120 $
Population (95)	45,3 millions	Taux croissance PNB (95)	-0,7 %
Densité	19,3 hab./km²	Taux d'inflation (95)	542%
Espérance de vie	52 ans	Monnaie	Nouveau zaïre (il valait en moyenne 0,005 centime en 1995)
Taux d'analphabétisme	22,7 %		
Langue officielle	Français (et près de 250 dialectes)		

Sources : Atlaseco du monde, 1997 et Bilan du monde, 1997

Un dictateur affaibli par la maladie

LES GRAVES problèmes de santé auxquels est confronté le maréchal Mobutu, depuis plusieurs années, ont sans aucun doute joué un rôle important dans l'évolution de la situation zaïroise. Atteint d'un cancer de la prostate, il avait tardé à bénéficier de l'intervention chirurgicale que nécessitait son état.

Cette intervention fut pratiquée à Lausanne, le 22 août 1996 dans le service du professeur Hans Leisinger au Centre hospitalier universitaire vaudois. Elle fut suivie, comme c'est la règle, d'une radiothérapie et de traitements hormonaux qui permirent une stabilisation de la maladie en dépit de la présence de nombreuses métastases (*le Monde* du 2 novembre 1996). Cette stabilisation fut toutefois obtenue grâce à une radiothérapie très intense qui, localement, provoqua d'importantes lésions de nature hémorragique. Cette situation imposa une longue convalescence ainsi qu'une nouvelle hospitalisation, en mars dernier, à Monaco.

Les médecins du président zaïrois devaient notamment faire face à une importante anémie qui réduisait notablement l'autonomie du malade et imposait le recours à des transfusions sanguines.

Cette situation douloureuse et très handicapante explique notamment les difficultés rencontrées par le président zaïrois pour se rendre à la rencontre prévue avec le chef des rebelles. Cet état ne peut aller qu'en s'aggravant, ce qui conduit le plus souvent les chirurgiens urologues à proposer une utérostomie cutanée, intervention qui consiste à dériver les deux uretères à la peau et qui permet, un temps, d'améliorer l'état du patient.

S'ils interdisent, en pratique, d'avoir une activité normale, tous ces éléments ne permettent pas de faire un pronostic précis quant à l'espérance de vie du malade. Le cancer de la prostate, quand il répond favorablement à l'hormonothérapie peut n'évoluer que très lentement, comme ce fut le cas chez François Mitterrand. L'ex-président zaïrois a confié à ses médecins que cet exemple l'aidait à surmonter l'épreuve.

Jean-Yves Nau

De l'assassinat de Lumumba à l'élimination de Tschombé

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, le responsable de l'Alliance, a toujours affirmé son soutien à la mémoire de Patrice Lumumba, le « père » de l'indépendance congolaise. Celle-ci à peine proclamée, le 30 juin 1960, s'ouvre une période de chaos marquée notamment par la crise sécessionniste du Katanga.

Profitant des rivalités personnelles qui opposent le chef du gouvernement, Patrice Lumumba, et le président de la République, Joseph Kasavubu, le colonel Mobutu organise et réussit son premier coup d'Etat. Le 14 septembre 1960, il annonce la *« neutralisation »* des deux hommes et promet de faire *« appel aux techniciens congolais et aux spécialistes étrangers pour sauver le pays »*. En fait, ce coup d'Etat ne vise qu'à éliminer Lumumba.

UN PRISONNIER ENCOMBRANT

Placé en résidence surveillée, ce dernier sera incarcéré, après une tentative d'évasion, et livré, en janvier 1961, aux partisans de son ennemi juré, le dirigeant katangais Moïse Tschombé. En offrant ainsi le hérault du nationalisme en gage de réconciliation aux combattants sécessionnistes, les autorités de Léopoldville entendent se débarrasser, du même coup, d'un prisonnier trop encombrant.

Qui a eu l'idée de remettre Patrice Lumumba à ses bourreaux ? Pour beaucoup d'observateurs, la réponse ne fait aucun doute : c'est son « poulain », le prétendument fidèle Mobutu, devenu général quelques jours plus tôt.

Atrocement torturé, le dirigeant nationaliste sera achevé, dans des conditions restées mystérieuses, après son transfert à Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi).

Le général Mobutu a désormais les mains complètement libres, même si elles sont tachées du sang de celui que hier encore il prétendait servir.

Sa position à la tête de l'armée (en voie de réorganisation, grâce à l'aide belge) fait de lui l'homme-clé de cette période mouvementée. Tandis que les diverses rébellions s'apaisent, la situation politique reste instable : le duel au sommet entre le président Kasabuvu et Moïse Tschombé, qui a succédé à Patrice Lumumba au poste de premier ministre, s'achève par la défaite de ce dernier. En octobre 1965, l'ancien dirigeant des maquis katangais est révoqué et réduit, une nouvelle fois, à l'exil. Lumumba éliminé, Tschombé écarté, ne reste plus, comme rival politique, que le président Kasavubu. Le général Mobutu n'en fera qu'une bouchée.

Pressé d'en finir avec l'ancienne équipe dirigeante, le putschiste victorieux fera pendre en public l'ex-premier ministre Evariste Kimba, à l'issue du tristement fameux *« procès de la Pentecôte »*. Plus tard, en 1967, il tentera d'éliminer Moïse Tschombé en le faisant enlever en plein ciel. L'avion se posera à Alger, où Tschombé mourra en détention, terrassé par une crise cardiaque, selon la version officielle.

C. S.

Le nouveau gouvernement britannique se veut plus « européen »

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a annoncé que Londres allait ratifier la charte sociale européenne et affirmé qu'il souhaitait « sortir la Grande-Bretagne de son isolationnisme et de son chauvinisme »

Alors que le premier ministre, Tony Blair, *devait terminer, lundi 5 mai, la formation* de son cabinet, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a indiqué que les travail*listes souhaitaient se rapprocher* de l'Europe et mettre fin à la guérilla permanente que menaient les conservateurs contre tout ce qui venait du continent. Londres va prochainement ratifier la charte sociale européenne. Le secrétaire d'Etat à l'Europe, *Doug Henderson, incarnera dès lundi à* Bruxelles la nouvelle approche britannique à l'égard de l'Union. Chargé d'instaurer un nouveau climat de coopération, *Doug Hen*derson remplacera l'ambassadeur Stephen *Wall* aux négociations de la CIG (la Conférence intergouvernementale). M. Blair entend donc que son gouvernement y soit représenté à un *niveau hiérarchique* élevé. Le premier ministre britannique devrait, en *outre, rencontrer le président* américain Bill Clinton à l'occasion d'un sommet transatlantique qui se tiendra les 28 et 29 mai prochain à La Haye, a *annoncé* un porte-parole de Downing street.

LONDRES
de notre correspondant

Le jour même de l'entrée en fonctions du nouveau gouverne*ment* Labour, la Grande-Bretagne a remporté sa première victoire sur le front européen : le grand prix de l'Eurovision a été attribué, samedi 3 mai, à Dublin, au groupe britannique Katrina and the Waves. Ce coup de chapeau tombe à point nommé pour symboliser l'espoir des partenaires européens de Londres qu'un nouveau climat remplace désormais la guérilla permanente que menait le gouvernement de John Major contre tout ce qui venait du continent.

Confirmant les promesses faites avant l'élection, le nouveau secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, *l'un des plus réservés de la* nouvelle équipe au pouvoir à l'égard l'Union européenne, devait annoncer dès le début de semaine la ratification prochaine de la charte sociale que la Grande-Bretagne était la seule des Quinze à n'avoir pas accepté lors de la conclusion du traité de Maastricht. *« C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans les relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe »*, a affirmé Robin Cook. Mais il a aussi rappelé qu'il y avait peu de chances que son pays fasse partie de la première vague d'accession à la monnaie unique.



UN CALENDRIER CHARGÉ

Dans un entretien publié par le journal dominical *The Observer*, M. Cook a défini sa politique européenne comme un *« engagement constructif »* combiné avec une défense énergique des intérêts britanniques. *« Nous voulons sortir la Grande-Bretagne de son isolationnisme et de son chauvinisme pour qu'elle devienne un leader de la communauté internationale. »*

M. Cook, qui a une vision très personnelle de son rôle au Foreign Office, a bloqué la nomination à un poste ministériel sur l'Europe du patron de BP, Sir David Simon. Il aura à ses côtés comme secrétaire d'Etat aux affaires européennes un Ecossais comme lui, Doug Henderson, marathonien de quarante-sept ans, qui est considéré comme un pro-européen modéré. Le secrétaire au Foreign Office a aussi *souligné* que Londres doit désormais être représentée aux réunions de l'UE par *des ministres, et non plus simple*ment par de hauts fonctionnaires.

Le calendrier diplomatique des prochaines *semaines est* très chargé : deux sommets européens sont prévus d'ici à la fin du mois de juin *aux Pays-Bas pour conclure* la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions (CIG). *Il va fallolr rapidement pré*parer *la présidence* britannique de l'UE, qui commencera en janvier 1998, ainsi que celle du G 7. En octobre, *la Grande-Bretagne* accueillera le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth *(ou Chogm)*. Sans oublier le délicat transfert de souveraineté à la Chine de sa colonie de Hong*kong*, le 1er *juillet* à *minuit*. Robin Cook a défini les quatre priorités de son action : faire de son pays un ac*teur de premier plan* en Europe, et non plus un trublion bruyant ; donner comme tâche prioritaire à ses ambassades de promouvoir le commerce et la coopération économique ; placer les droits de l'homme et l'environnement au coeur de sa politique européenne ; et intégrer la politique étrangère *dans le débat de politique* intérieure.

Patrice de Beer

Tony Blair forme une équipe jeune à l'image de sa majorité

LONDRES
de notre correspondant

Tony Blair a très rapidement mis en place sa nouvelle équipe, même *si la famille Blair* semble avoir quelque peine à s'ajuster à sa nouvelle situation et à son déménagement prochain à Downing Street. *Premier* chef de gouvernement à avoir des enfants d'âge scolaire depuis un demi-siècle, il se sent à l'étroit dans son appartement de fonctions au « 10 » et a décidé de permuter avec son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, dont la résidence au « 11 » était bien trop spacieuse pour un célibataire.

Vendredi 2 mai, M. Blair avait annoncé le nom de ses principaux ministres et les derniers membres du gouvernement devaient être connus lundi. Il y a peu de surprises par rapport au cabinet fantôme, sinon que plu*sieurs titulaires ont, contrairement* à la tradition, changé d'attributions ou perdu leur poste, dont des membres de l'aile gauche du Labour. *Signe que le nouveau premier mi*nistre n'entend pas renoncer à exercer une autorité qui lui a si bien réussi dans sa *conquête du pouvoir et entend récompenser* fidélité et compétence. Les choses sont claires, M. Blair veut être le patron et éviter à *tout prix l'image déplorable de division* et d'indécision qui a tant nui à son prédécesseur, John Major.

Parmi les promus, Harriet Harman a conservé le dossier prioritaire de la sécurité sociale ; personnalité controversée et falote, elle est flanquée de Frank Field, qui a longtemps présidé la commission des Communes sur la « sécu » et est connu pour ses idées révolutionnaires sur le Welfare State. Que ce soit sur le financement des retraites et de la protection sociale, sur la responsabilisation des bénéficiaires – il ne veut pas que les allocations servent d'encouragement à la paresse –, nul doute que ses *« réflexions audacieuses »* vont susciter un débat animé. Autre *nomination-clé, celle de Donald Dewar*, ex-*chief whip* (responsable de la discipline parlementaire) aux affaires écossaises. Cet avocat de *Glasgow supervisera la mise en place* du processus de dévolution. Ann Taylor, une fidèle, devient leader des Communes, position la plus importante à Westminster.

En dehors du cabinet, l'organisateur de la campagne de Tony Blair et son confident, Peter Mandelson, est promu ministre sans portefeuille chargé de veiller à l'application du programme du Labour. Ancien PDG de Jaguar, Geoffrey Robinson devient *paymaster general* et supervisera l'*« initiative de financement privé »*, chargée d'inciter le secteur privé à investir dans les services publics. Les nouveaux ministres doivent décider, dès le milieu de la semaine, du contenu du discours que prononcera la reine lors de l'inauguration des Communes le 14 mai et qui annoncera au public le programme pour l'année du nouveau gouvernement.

UNE REPRÉSENTATION DIVERSIFIÉE

Mais derrière ces nominations se dégagent *les caractéristiques de la nouvelle majorité*. Neuf des vingt-trois membres du cabinet sont des « quadras », dont Tony Blair qui, à qua*rante-trois ans*, est le *plus jeune*. Il n'y a qu'un seul sexagénaire, Lord Richard, chef du groupe du Labour chez les Lords. L'équipe compte cinq femmes. *Elles* symbolisent leur entrée en force aux Communes (119, dont 101 travaillistes). On compte aussi 5 élus originaires du sous-continent indien (dont une femme) et 4 noirs (dont 2 femmes). Soixante-quatre députés ont moins de quarante ans et 173 la quarantaine sur un total de 419. Une petite moitié sont sortis de l'université – 68 seulement d'Oxford ou de Cambridge – et les hommes d'affaires, banquiers, consultants ou membres de conseils d'administration en complets rayés qui formaient le gros des rangs tories cèdent la place à des enseignants, syndicalistes, avocats, travailleurs sociaux ou de collectivités locales.

Westminster connaît un véritable changement de génération, dû en particulier à l'ampleur de la victoire de jeudi : nombre de nouveaux députés s'étaient présentés sans aucune chance face à des caciques tories. Londoniens et Anglais du Sud reculent devant des représentants du nord de l'Angleterre ou d'Ecosse. Originaires de milieux sociaux bien plus variés et modestes jusqu'à présent sous-représentés, ils devraient apporter non seulement du sang neuf dans une vieille institution mais une vision différente de la société. Une ère nouvelle s'ouvre au Royaume-Uni avec l'arrivée de ces nouveaux politiciens. Ils témoignent de l'existence d'un pays plus jeune, souvent plus ouvert et avec lequel les conservateurs avaient peu à peu perdu le contact, précipitant leur chute. Tony Blair a su les attirer sans leur faire trop de promesses.

Les tories tentent pendant ce temps de se remettre du désastre. Les ambitions s'aiguisent pour succéder à M. Major à la tête du parti, même si l'élection n'est pas prévue *avant plusieurs semaines. Le principal* candidat, l'ancien vice-premier ministre Michael Heseltine, a dû déclarer forfait après une *nouvelle alerte cardiaque. La lutte risque* d'être chaude, et de laisser des séquelles, les eurosceptiques – majoritaires – ne semblant pas prêts à tenir compte des aspirations de la minorité proeuropéenne représentée, depuis le retrait de M. Heseltine, par le chancelier de l'Echiquier sortant, Kenneth Clarke. Témoignage de cette amertume de lendemain de défaite sans précédent, cette courte lettre d'un P. J. Bridgwood publiée samedi dans le *Daily Telegraph* (conservateur) : *« Monsieur, l'électorat a fait son lit, qu'il s'y couche. Quant à moi, je prends le ferry pour la France. Que Dieu aide la Grande-Bretagne ! »*

P. de B.

Le champion des « lib-dem »

LE PARTI LIBÉRAL-DÉMOCRATE a remporté quarante-deux sièges, doublant sa représentation aux *Communes et réalisant leur* meilleur score depuis les années 20.

PORTRAIT
Paddy Ashdown a permis à son parti de doubler le nombre de ses représentants

Il peut en savoir gré à Paddy Ashdown. Ce battant a dynamisé la campagne du troisième parti britannique, coincé entre les deux formations dominantes. Cet ancien Royal Marine a sillonné la campagne à bord de son hélicoptère, bondissant de circonscription en circonscription pour défendre sa couleur, le jaune, ses candidats – venus d'horizons très différents – et *ses idées. Alors que tories et Labour* se marquaient réciproquement, que Tony Blair gommait toutes les aspérités *du programme traditionnel* des travaillistes, collait aux conservateurs au plus près pour éviter d'effrayer les électeurs marginaux et que John Major ressassait la même rengaine, il a apporté un souffle d'air frais dans la campagne.

Né en 1941 à New-Delhi, Paddy est depuis 1983 député de Yeovil, dans le Somerset, et dirige les « lib-dem » depuis 1988. Il a apporté une vision, du courage – en promettant une hausse des impôts pour financer l'amélioration d'un système scolaire unanimement contesté – et une personnalité hors du commun.

Il a *suscité l'enthousiasme*, ralliant des tories modérés, révulsés par le virage à droite de leur parti. Il a at*taqué Tony Blair sur* sa *gauche*, réclamant des changements sociaux que le leader travailliste n'osait pas promettre, de peur d'apparaître trop dispendieux. Au risque parfois de sembler inconsistant, confus, soutenant certains candidats aux idées contradictoires et parfois aussi un peu farfelus.

Sans avoir jamais pensé qu'il pourrait entrer le 2 mai à Downing Street, Paddy a de grandes ambitions pour son parti. Son rêve en 1997, comme en 1992, c'était une victoire étiquetée du Labour, un Parlement sans majorité absolue dans lequel les « lib-dem » seraient devenus la force d'appoint, l'aiguillon indispensable. En 1992, M. Major avait déjoué les sondages. Cette fois, Tony Blair ne lui a laissé aucune chance. Paddy aura toutefois *influencé l'agenda politique*, de par sa personnalité mais aussi à travers les deux accords qu'il a conclus *avec le Labour* : en Ecosse, *sur* la dévolution d'un Parlement à l'ancien royaume du Nord ; à Londres, sur une réforme institutionnelle passant par la modernisation de la Chambre des lords, l'adoption d'une *déclaration* des droits de l'homme, et la promesse d'un débat sur une modification du système électoral. Les « lib-dem » sont pour la proportionnelle, la seule chance pour eux de jouer un rôle à Westminster. Le Labour est, pour le moins, réservé.

P. de B.

Retour d'exil controversé pour le prétendant au trône d'Italie

ROME
de notre correspondant

Romano Prodi, président du conseil italien, ne pensait sans *doute pas réveiller autant les souvenirs* douloureux du passé en annonçant qu'un projet de loi allait *être déposé pour annuler* une disposition oubliée de la Constitution, celle qui condamne à l'exil la *famille royale italienne*. Plus personne ne prêtait attention à ce texte stipulant qu'à compter du 2 juin 1946, *« les ex-rois de Savoie, leurs consorts et descendants mâles ne peuvent ni pénétrer, ni séjourner, sur le territoire national »* et que leurs biens sont alloués à l'Etat.

Plus de cinquante ans après l'instauration de la République, Romano Prodi a sans doute jugé *que l'heure était* venue de tirer un trait sur ce bannissement inscrit dans la charte de l'Etat. Depuis le 2 juin 1946, un référendum avait en effet décidé – par 2 millions de voix de majorité – de mettre fin à la monarchie et de proclamer la République. L'affaire est donc désormais largement entendue. Umberto II, successeur désigné de Victor-Emmanuel III après son abdication en sa faveur le 9 mai 1946, avait d'ailleurs quitté immédiatement le pays. Aujourd'hui, son fils Victor-Emmanuel IV pourra donc très prochainement *– si le texte est adopté –* revenir en Italie. La nouvelle a été diversement appréciée dans les milieux *politiques. « Un acte juste et tardif »* pour la droite, tandis que les néo-communistes ont d'ores et déjà annoncé *qu'ils s'y opposeraient* au Parlement. Victor-Emmanuel IV, depuis Genève, a fait *savoir qu'il s'agissait « d'un pas en avant vers la solution d'un problème douloureux »*.

*Sollicité de toutes parts, le pré*tendant au trône d'Italie – auquel il affirme ne pas renoncer bien que reconnaissant la République – a commis le premier impair alors que la voie du retour n'est qu'à peine entrouverte. Interrogé sur le point de savoir s'il a l'intention de demander des ex*cuses symboliques à la nation* pour les lois racistes que son grand-père a cosignées avec Mussolini, Victor-Emmanuel, soixante ans, répond à la télévision : *« Non ». « Pourquoi non »*, lui demande-t-on. *« Parce que j'étais à peine né et que ces lois n'étaient pas si terribles. »*

Devant le tollé suscité par cette attitude, Victor-Emmanuel fait marche arrière dès le lendemain, vendredi 2 mai, affirmant que *« ces lois raciales furent une grave erreur »* et rend hommage aux victimes de l'Holocauste. Mais il est trop tard. *Le passé de collabo*ration de son grand-père avec Mussolini refait surface. Et chacun de se demander s'il n'est pas préférable de laisser où ils sont le prétendant à la couronne italienne et son fils de vingt-cinq ans, Emmanuel-Philibert. Les lois raciales adoptées le 1er septembre 1938 prévoyaient notamment l'expulsion des juifs étrangers et la perte de la citoyenneté pour ceux *qui l'avaient obtenue* depuis 1918. L'enseignement public leur était également interdit.

Victor-Emmanuel a bien essayé d'expliquer que son grand-père *« était personnellement contre, qu'il avait essayé de les atténuer »*, la gaffe qu'il a commise paraît inadmissible aux yeux de la communauté juive et *témoigne « d'une grande ignorance historique »*, selon la présidente Tullia Zevi. *Au sein même du conseil des* ministres, Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor, le seul à avoir vécu les événements d'il y a cinquante ans, a estimé que *« ce sont des expériences qui ne peuvent être oubliées »*, ce qui ne signifie pas forcément, selon lui, qu'il faille pour autant décréter un *« ostracisme éternel »*.

Michel Bôle-Richard

L'infante d'Espagne épouse un roi du ballon

MADRID
de notre correspondante

Collée à sa télévision l'Espagne retient son souffle. En direct ou presque, du palais de la Zarzuela à Madrid, elle a *assisté à la « peticion de mano »*, c'est-à-dire à la demande en mariage de l'année : celle de l'infante Cristina Federica Vitoria Antonia de la Santisima Trinidad de Bourbon et Grèce, trente et un ans, deuxième fille des souverains espagnols, et troisième dans l'ordre de succession à la couronne.

Le prétendant, *lui*, a vingt-neuf *ans* et s'appelle Iñaki Urdangarin. C'est tout ? Oui c'est tout : ni titre, ni sang bleu, ni rien de ronflant, sauf 1,96 mètre de muscles *sur 99 kilos bien entraînés qui lui* ont valu de faire partie cent-vingt fois des sélections internationales de handball. Un sport qu'il pratique avec brio dans l'équipe de Barcelone. Ajoutez à cela *une famille* catholique basque irréprochable (ils sont sept enfants) ; des études chez les jésuites et les maristes, *sans compter des yeux bleus* et *un visage ouvert*, sous des cheveux blonds coupés courts, et vous obtenez le nouveau profil du gendre royal idéal. D'autant que *– quelle aubaine pour un souverain confronté aux hu*meurs nationalistes qui écartèlent son pays ! –, celui-là ne cesse de répéter : *« Je suis basque, je vis en Catalogne et je me sens espagnol. »*

Aucun calcul donc, de ces marieuses de cour qui lorgnent avec envie sur le pauvre prince des Asturies, l'héritier du trône peu *pressé semble-t-il – entre une* discrète idylle américaine et une autre italienne – de prendre officiellement femme. Aucune chausse-trape de salon entre branches finissantes, et *lignages* en perdition. Rien que l'amour, nous dit la presse du « corazon », hystérique ces jours-ci. Une histoire *simple, en somme : la fille du roi épouse le roi du* ballon.

Cristina, sympathique et émancipée, est aussi la première de la famille, paraît-il, à posséder une carte *de sécurité sociale*, car après de *solides* études en sciences politiques à Madrid et en relations internationales à New York, elle s'est mise à travailler, il y a cinq ans, à la fondation culturelle de la Caixa, à Barcelone, la grande caisse d'épargne.

Comme n'importe quelle salariée elle va dans les restaurants bon marché à midi, et comme n'importe quelle jeune femme elle surveille sa ligne : *« Si je ne fais pas attention,* aurait-elle confié à une amie, *d'infante je me retrouverais facilement éléphante... »* Sportive convaincue (elle a hérité de son père la passion de la voile), c'est justement aux J.O. d'Atlanta, l'été 1996, où l'équipe espagnole de handball a décroché une médaille de bronze, que les deux jeunes gens se sont rencontrés. Un coup de foudre immédiat, resté longtemps secret.

LE SOURIRE CRISPÉ DES BASQUES

Les noces n'auront lieu qu'à l'automne à Barcelone, mais pour l'Espagne qui a déjà marié une infante, il y a deux ans (Elena), et ne s'en lasse pas, tout est passé au second plan. *Les* politiciens, toutes affaires cessantes, ont dû sacrifier aux félicitations. Le sourire le plus crispé aura été celui des indépendantistes basques, dont le journal *Egin* s'est contenté d'annoncer que *« le joueur basque de handball Urdangarin allait épouser sa fiancée, une certaine Cristina »*.

Le *sourire* le plus fair-play, celui du chef de gouvernement José Maria Aznar qui le jour de l'annonce officielle, était – apothéose diplomatique pour un gouvernement très à l'écoute de Washington – reçu à la Maison-Blanche. Mais face au couple Cristina-Iñaki, que croyez-vous qu'il arriva ? Personne en fait n'eut le *moindre* regard pour l'idylle Aznar-Clinton.

Marie-Claude Decamps

هكذا من الأصل

lus « européen »

Le champion des « lib-dem »

... épouse un roi du ballon

Un camp de la force multinationale a été attaqué en Albanie

TIRANA. Trois hommes ont ouvert le feu, dimanche 4 mai, sur un camp militaire abritant des soldats italiens de la Force multinationale de protection à Vlora, dans le sud de l'Albanie. L'incident, le premier du genre depuis le lancement de l'opération « Alba », s'est produit au camp San Marco, où logent deux cents hommes. *« Les criminels ont disparu rapidement. Il n'y a ni blessé ni dégâts »*, a déclaré le colonel Bernardi en précisant que les soldats qui étaient de garde ont riposté en tirant en l'air. *« J'imagine que les criminels voulaient tester les capacités de réaction de la force multinationale de protection »*, a-t-il ajouté. Six mille soldats sont déployés en Albanie pour assurer la protection des convois humanitaires. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : au moins douze Afghans** travaillant pour des organisations humanitaires ont été arrêtés par les talibans pour un prétendu trafic d'armes, a-t-on appris dimanche 4 mai de source humanitaire à Kaboul. Les employés relevaient du Centre afghan de vaccination et d'immunisation (Avicen) – une organisation française –, ainsi que de deux organisations locales. Le 21 février, sept employés de l'organisation française Action contre la faim (ACF) avaient déjà été arrêtés pour *« conduite immorale »* puis relâchés. – *(Reuter.)*

■ **BIRMANIE : environ 30 000 personnes** se sont rassemblées dimanche 4 mai dans un stade de Rangoun, la capitale, à l'appel d'une organisation progouvernementale pour protester contre les sanctions économiques décidées par les Etats-Unis. Selon les responsables de l'Association pour la solidarité, le développement et l'union (USDA), les Américains ont été trompés par les *« mensonges »* de Aung San Suu Kyi, l'opposante Prix Nobel de la paix. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : trois personnes ont été blessées**, dont l'une grièvement, dimanche 4 mai à Sihanoukville (sud) lors d'une attaque contre une station de la télévision nationale cambodgienne (TVK), qui a été détruite à 80 %. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement** va lancer une campagne de popularisation de la monnaie unique européenne, l'euro, pour aider à vaincre *« les craintes grandissantes des citoyens devant un passage du mark à l'euro »*, a annoncé le ministre à la chancellerie, Friedrich Bohl, dans un entretien donné au journal dominical *Welt am Sonntag*. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : une tentative d'attentat** dirigé soit contre le président bulgare Petar Stoianov, soit contre le président roumain Emile Constantinescu, a pu être évitée par la police bulgare le 30 avril, selon l'édition du journal *Troud* daté du 4 mai. Une bombe artisanale de 700 grammes de TNT a été découverte près de l'autoroute menant à l'aéroport de Sofia. *Troud* impute cette tentative d'attentat aux activistes du Parti ouvrier kurde en réplique aux mesures sévères prises récemment par le gouvernement roumain contre cette organisation. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la Roumanie et l'Ukraine** ont paraphé, samedi 3 mai, à Kiev, le texte d'un traité politique roumano-ukrainien d'amitié, de bon voisinage et de coopération qui confirme l'inviolabilité des frontières. Le texte, en négociation depuis quatre ans, a été paraphé par le ministre ukrainien des affaires étrangères Guennadi Oudovenko et son homologue roumain Adrian Severin lors de la visite d'une journée de ce dernier à Kiev. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : l'assassinat**, samedi 3 mai, d'un garde civil près de Bilbao (nord) marque un regain de violence contre les forces de sécurité au Pays basque espagnol, dont trois agents ont été tués depuis le début de l'année dans des attentats attribués à l'organisation séparatiste armée ETA. Le garde civil José Manuel Garcia Fernandez, quarante-trois ans, a été tué d'une balle dans la nuque par un jeune homme à Zierbana, dans la banlieue portuaire de Bilbao, alors qu'il était accoudé à un bar en compagnie de son épouse. Le meurtrier a réussi à prendre la fuite. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : 2 200 jeunes juifs** ont participé à la « Marche des vivants », dimanche 4 mai, au camp d'Auschwitz (Oswiecim). Portant l'étoile jaune, ils étaient venus d'Israël, du Canada et des Etats-Unis. Ils ont récité des poèmes et chanté autour du camp de Birkenau et près des ruines du four crématoire. Cette marche était conduite par le rabbin de Varsovie, Michael Schudrich, et l'ambassadeur israélien, Gershon Zohar. – *(AFP.)*

■ **Le président polonais Alexandre Kwasniewski** a entamé dimanche 4 mai une visite de deux jours à Paris à l'occasion des « Journées polonaises ». Il devait y rencontrer le président Jacques Chirac. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : le leader de l'extrême droite serbe Vojislav Seselj** a été désigné, dimanche 4 mai par son Parti radical (SRS, ultranationaliste), candidat à l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année en Serbie, a annoncé l'agence *Tanjug*. M. Seselj, quarante-deux ans, est la troisième personnalité à briguer officiellement la présidence, après l'écrivain Vuk Draskovic, candidat de la coalition d'opposition Ensemble, et l'homme d'affaires Bogoljub Karic, qui n'est membre d'aucun parti. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le président de l'Autorité palestinienne**, Yasser Arafat, devait s'entretenir avec le président israélien Ezer Weizman, mardi 6 mai, au point de passage d'Erez, entre Israël et la bande de Gaza, pour évoquer le processus de paix israélo-palestinien bloqué depuis le lancement du projet de logement de Har Moma à Jérusalem-Est. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le Conseil des Eglises du Moyen-Orient (CEMO)** a dénoncé, samedi 3 mai à Damas, *« les tentatives israéliennes de déterminer unilatéralement le sort de Jérusalem et de mettre les habitants chrétiens et musulmans de la Ville sainte devant le fait accompli »* et il appelé les chrétiens et musulmans du monde entier à *« lever haut la voix pour réclamer l'arrêt des actions israéliennes à Jérusalem »*. Le patriarche grec catholique, Mgr Maximos V Hakim, le patriarche grec orthodoxe d'Antioche, Mgr Ignas IV Hazim, ainsi que le pape copte d'Egypte Chénouda III, les patriarches latin catholique de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, et syriaque orthodoxe, Mgr Zaka Iwaz, participaient à cette réunion. – *(AFP.)*

Première béatification d'un gitan à Rome

VATICAN. Jean-Paul II a béatifié un Gitan, dimanche 4 mai à Rome, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise. Cerefino Gimenez Malla, connu sous le nom d'« *El Pelé* », a été fusillé par les républicains, le 9 août 1936 pendant la guerre d'Espagne, à l'âge de soixante-quinze ans, dans le cimetière de Barbastro. Il avait été arrêté pour avoir défendu un prêtre innocent. Le pape avait revêtu un habit liturgique coloré de jaune, d'orange et de rouge et il a déclaré que l'exemple du bienheureux Gitan *« montrait que la charité de Dieu ne connaissait ni limites de race ni de culture »*. Des milliers de Roms, Sinti, Manouches et Kalos, venus de toute l'Europe et du Brésil, ont participé à la célébration. La prière du Notre Père a été récitée en langue rom. L'offrande et la communion ont été accompagnées par le son poignant d'instruments tziganes. Des prêtres gitans (il en existe une dizaine en Espagne et quatre ou cinq en France) ont concélébré avec le pape. – *(AFP, Reuter.)*

Les enlèvements de journalistes et de membres d'ONG se multiplient en Tchétchénie

Le négociateur russe demande une rencontre entre les présidents Eltsine et Maskhadov

Le responsable russe des négociations avec les Tchétchènes, Ivan Rybkine, a mis Boris Eltsine face à une décision politique difficile en lui demandant de recevoir le président indépendantiste Aslan Maskhadov et de s'engager à ne plus jamais recourir à la force en Tchétchénie. Alors que le président russe hésite depuis trois mois à accepter cette rencontre, l'industrie du kidnapping se développe en Tchétchénie.

MOSCOU
de notre correspondante

La guerre ouverte est finie en Tchétchénie et les informations qui parviennent depuis lors de cette région isolée sont maigres : elles tournent surtout autour d'enlèvements de journalistes, devenus logiquement réticents à s'y rendre. Mais Andreï Mironov, un ancien dissident soviétique, a rompu le silence autour du cercle vicieux où se débat le nouveau pouvoir tchétchène : il accuse des responsables russes, mais aussi l'ambassade d'Italie à Moscou, d'avoir payé des rançons en évitant d'informer les autorités tchétchènes, alimentant ainsi l'industrie du kidnaping qui transforme ce pays en trou noir pour l'opinion publique. Mais sans doute pas pour les services secrets russes.

Le principal « intermédiaire » dans les derniers cas d'enlèvements est en effet un certain Saoudi Abdourazakov, « homme d'affaires » tchétchène, qui a installé à Grozny un service public de téléphone satellitaire. Son matériel est celui qu'utilise le Fapsi, le service secret russe des télécommunications, le satellite qu'il utilise appartient aux militaires russes, et, selon Andreï Mironov, certains de ses amis dans les hautes sphères moscovites sont connus. Alors que les autorités russes affirment tout ignorer de la situation, Saoudi Abdourazakov s'est proposé pour transmettre des rançons à des ravisseurs d'otages italiens.

En novembre 1996, trois employés de l'ONG InterSOS furent ainsi libérés moyennant 150 000 dollars (environ 800 000 francs). Saoudi Abdourazakov fut alors reçu en héros à une fête donnée à l'ambassade d'Italie à Moscou. Suite logique : fin février, le journaliste Mauro Galligani fut enlevé sur une route à la sortie de Grozny. Son collègue Francesco Bigazzi, d'*Il Giorno*, et Andreï Mironov, assis à l'arrière de la Niva à deux portes d'où Galligani fut extrait par des bandits masqués, ont échappé à ces derniers dans la confusion provoquée par le passage sur les lieux d'autres voitures.

Durant un mois et demi, M. Bigazzi et M. Mironov ont cherché leur collègue. Ils témoignent aujourd'hui qu'une rançon de *« plus de 300 000 dollars »* a été versée pour sa libération, toujours *« par l'intermédiaire »* d'Abdourazakov. Ils affirment aussi que les négociateurs italiens venus sur place n'ont pas rempli leur promesse de témoigner, dès que le journaliste sera libéré, devant le procureur tchétchène chargé de l'affaire.

Le député et défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovalev est indigné. Il a écrit à l'ambassade d'Italie à Moscou que *« cacher les faits sur le versement de rançons aux ONG et aux autorités judiciaires, mais pas aux criminels, incite ces derniers à l'escalade »*.

Le même scénario s'était produit en février, quand Boris Berezovski, un magnat des affaires devenu secrétaire du Conseil de sécurité russe, a versé, dit-on, 1 million de dollars pour la libération de deux journalistes de la télévision russe ORT. M. Berezovski et le ministère italien des affaires étrangères démentent avoir versé de l'argent, mais ils ne sont guère crus en Russie et pas du tout en Tchétchénie. En attendant, Boris Eltsine hésite depuis trois mois à accepter une rencontre avec le président tchétchène Aslan Maskhadov, condition minimum d'un début de normalisation dans ce pays dévasté par la volonté du président russe et où chacun, sauf les preneurs d'otages, est au chômage forcé.

Sophie Shihab

Le souhait d'Ivan Rybkine, le responsable des pourparlers

D'ordinaire très prudent, le secrétaire du Conseil de sécurité russe Ivan Rybkine, en pourparlers depuis octobre avec les indépendantistes, a demandé au chef de l'Etat de rencontrer M. Maskhadov. M. Rybkine a révélé, samedi 3 mai, qu'il voulait que M. Eltsine signe avec le président indépendantiste un engagement à *« ne plus recourir à la force ou à la menace de la force »* face à la petite République caucasienne, huit mois après un conflit qui a tué environ 50 000 personnes, surtout des civils tchétchènes. Un tel engagement *« mettrait un point final »* à des siècles de confrontation entre Russes et Tchétchènes et *« ouvrirait la voie »* à un accord sur les relations économiques et sociales entre Moscou et Grozny, selon M. Rybkine. Le porte-parole du président tchétchène avait d'abord annoncé que M. Maskhadov pourrait aller à Moscou avant vendredi. Mais il a reconnu ensuite que le président tchétchène n'avait encore reçu aucune invitation officielle de M. Eltsine et qu'aucune date n'avait été fixée. – *(AFP.)*

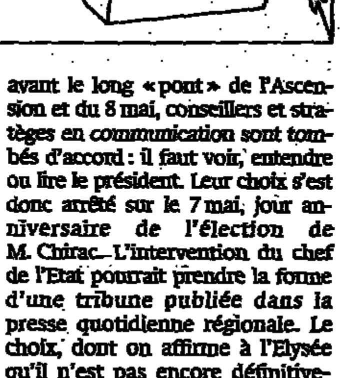
LÉGISLATIVES Jacques Chirac a prévu de s'exprimer dans la campagne électorale, *mercredi 7 mai*, jour anniversaire de son élection à la présidence de la République en 1995, par le moyen d'une « tribune libre » publiée dans la presse quotidienne régionale. *Le président* de la République est entré en campagne, en fait, dès le 21 avril, jour où il avait annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. ● LES STRATÈGES de *la campagne de la majorité, qui* siègent à l'Elysée et à l'hôtel Matignon, redoutent l'abstention dans les rangs des électeurs de droite et un « vote-sanction » des médecins, *des pharmaciens* et des petits commerçants. ● L'INTERVENTION présidentielle avant des élections législatives est une constante sous la Vᵉ République, du général de Gaulle en 1967 à François Mitterrand en 1986 et 1993. Elle avait été à chaque fois critiquée par l'opposition.

Jacques Chirac s'exprimera au deuxième anniversaire de son élection

Entré en campagne en coulisse depuis qu'il a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat juge le moment venu de s'adresser une première fois aux électeurs. Il devrait le faire sous une forme qui rappelle la « Lettre aux Français » de François Mitterrand

LE SIGNE, paraît-il, ne trompe pas : la jambe droite de Jacques Chirac est reprise de ces tressautements qui, *en d'autres temps*, ont tellement agacé certains de ses illustres interlocuteurs, tels Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand. Les conversations téléphoniques avec ses « réseaux » familiers ont repris à une cadence infernale. Certaines investitures ont été surveillées de près, et très appuyées, comme celles de deux de ses anciens collaborateurs, Pierre Lellouche à Paris contre Gabriel Kaspereit et Didier Quentin en Charente-Maritime contre Jean de Lipkowski. *« Il est heureux, excité, nerveux, mais pas angoissé »*, constate l'un de ses fidèles lieutenants.

Depuis son annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril, le chef de l'Etat s'est tu, ou presque. Une rencontre bâclée et ratée avec quatre mille jeunes réunis à Villepinte, le lendemain, a incité à la circonspection. L'image d'un président, en campagne législative, est quelque chose de trop précieux pour se laisser écorner par quelque insolente jeunesse. Alors, on la protège et on la couve. L'agenda présidentiel égrène, comme si de rien n'était, ses rendez-vous officiels, avec le président bulgare ou polonais, son homologue fidjien, ou encore la réception du Comité national d'éthique. On détourne la curiosité sur son emploi du temps, en évoquant la charge considérable de travail que représente, pour le chef de l'Etat, la préparation des grandes échéances diplomatiques à venir : le voyage en Chine, du 14 au 18 mai, *écourté de deux jours* ; un entretien informel avec Helmut Kohl à l'Elysée, le 20 mai, pour préparer une réunion extraordinaire du Conseil européen le 23 mai qui, à la demande explicite de M. Chirac, ne se tiendra pas à Maastricht – inopportun fantôme –, mais dans une autre ville des Pays-Bas ; enfin, un sommet OTAN-Russie dont on espère qu'il pourra avoir lieu à Paris le 27 mai, entre les deux tours des législatives, en présence de Bill Clinton, Boris Elstine, Helmut Kohl et... du nouveau premier ministre britannique que tout le monde s'arrache, Tony Blair. En revanche, le sommet franco-allemand, programmé lui aussi, entre les deux tours, à Poitiers, a été décalé au 13 juin, à la demande, là encore, *du chef de l'Etat français*.



OPINION DUBITATIVE

On a tout de même fait savoir que M. Chirac avait reçu René Monory, président du Sénat, et repris ses déjeuners hebdomadaires avec Philippe Séguin. Hasard heureux, ce déjeuner avait lieu le 29 avril, à quelques heures de la première et attendue prise de parole du président de l'Assemblée nationale, dans un meeting à Mantes-la-Jolie. On a su aussi que le chef de l'Etat avait convié à l'Elysée Geneviève Anthonioz-de Gaulle, présidente d'ATD-Quart-monde, pour l'assurer que le projet de loi sur la cohésion sociale, dont elle est une des inspiratrices et qui avait été interrompu par la dissolution, sera *« la priorité absolue »* du prochain gouvernement si la droite l'emporte. On a su, enfin, qu'il s'était excusé, auprès des commerçants venus lui présenter le traditionnel muguet du 1ᵉʳ mai à l'Elysée, de *« l'épouvantable pagaille »* que les candidats aux élections sèment sur les marchés.

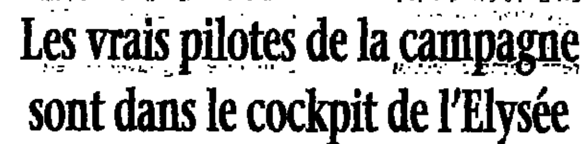
Et maintenant ? A l'aube de cette troisième semaine de campagne, avant le long « pont » de l'Ascension et du 8 mai, conseillers et stratèges en communication sont tombés d'accord : il faut voir, entendre ou lire le président. Leur choix s'est donc arrêté sur le 7 mai, jour anniversaire de l'élection de M. Chirac. L'intervention du chef de l'Etat pourrait prendre la forme d'une tribune publiée dans la presse quotidienne régionale. Le choix, dont on affirme à l'Elysée qu'il n'est pas encore définitivement arrêté, répond à plusieurs critères.

M. Chirac a toujours accordé une grande importance à la presse locale, qui lui paraît plus « utile » que la presse nationale, ne serait-ce que par son audience. C'est d'ailleurs dans un entretien au quotidien *La Voix du Nord* qu'à l'automne 1994, le maire de Paris et président du RPR avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Dans la palette médiatique qui lui est offerte, la presse régionale offre un autre avantage : celui de la proximité avec l'électorat, dans une campagne législative qui répond à une double équation, nationale et locale. Elle permet de toucher le plus grand nombre de lecteurs-électeurs, tout en atténuant la solennité de cette première expression. Le chef de l'Etat doit en effet soigneusement ménager ses effets s'il veut garder, jusqu'à l'entre-deux-tours, toutes la gamme d'intervention, de la plus simple à la mise en scène dramatisante si le besoin s'en faisait sentir.

Cette forme renouvelée et condensée de la *Lettre aux Français* – Jacques Pilhan, conseiller de Jacques Chirac, fut aussi celui de François Mitterrand – devrait permettre au chef de l'Etat de préciser les enjeux de cette échéance électorale, de la *« mettre en perspective »* et, surtout, d'essayer de toucher un électorat dont on appréhende la démobilisation. *« Cette élection est gagnée sur le papier, mais l'inconnue, c'est l'abstention. Tout le problème est de savoir quel est le pays qui va voter »*, observe un conseiller. L'intervention du chef de l'Etat a donc pour objectif de persuader une opinion dubitative, que cette élection va servir à quelque chose et qu'elle annonce des changements, notamment dans les hommes appelés à mettre en œuvre, tant au niveau national que local, la politique du gouvernement. Les multiples études d'opinion et les témoignages des députés ont en effet alerté le chef de l'Etat et ses conseillers, sur l'incompréhension de l'opinion face à des élections anticipées qui ne serviraient qu'à reconduire peu ou prou les mêmes hommes.

M. Chirac pourrait également rappeler, sans insister, l'enjeu européen, mais la question est doublement sensible : d'une part, parce que l'Europe vient loin derrière le chômage dans les préoccupations des électeurs. Point trop n'en faut, donc ; d'autre part, parce que le président garde en réserve cet argument pour contrer éventuellement la gauche et surtout les *« reniements »* – ainsi les qualifie-t-on à l'Elysée – de Lionel Jospin sur ce sujet, dans une étape ultérieure et plus polémique de la campagne. De cette première entrée en scène électorale, on espère qu'elle nourrira abondamment les conversations tout au long de ce week-end de l'Ascension, propice aux retrouvailles familiales et amicales. Cela aussi a été réfléchi.

Pascale-Robert-Diard



Les vrais pilotes de la campagne sont dans le cockpit de l'Elysée

AH ! L'exquis et troublant parfum de campagne. La réunion confidentielle du petit matin, les coups de téléphone incessants, la lecture compulsive des analyses d'opinion, les rendez-vous clandestins, la deuxième, la troisième, la énième réunion du jour, du cercle *le plus élargi* au plus restreint, la confidence à lâcher, l'information à retenir, et au bout, tout au bout, cette guerre à gagner. Ils sont une poignée à se griser ainsi quotidiennement du pouvoir formidable que donne le savoir : Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, Jacques Pilhan et Claude Chirac, les deux conseillers en communication du chef de l'Etat, et Maurice Gourdault-Montagne, directeur du cabinet d'Alain Juppé à Matignon. A l'exception de Jacques Pilhan, arrivé dans l'entourage de Jacques Chirac après son élection à l'Elysée, ce petit groupe a déjà en commun la grande aventure de l'élection présidentielle.

La campagne, *aujourd'hui* comme hier, c'est leur affaire. Ce sont eux qui, chaque matin, se retrouvent dans le pavillon de musique du parc de l'Hôtel Matignon, pour donner le ton du jour. Ce sont eux, aussi, qui décident de lancer tel ou tel ministre dans le débat, de faire taire tel autre que l'on a trop vu ou trop entendu. C'est entre eux que se décident les thèmes et que se rodent les argumentaires de campagne, que se contrent les rumeurs, que se corrigent les faux pas. *« Cette campagne, on la suit heure par heure, minute par minute. Toutes ses pulsations remontent jusqu'ici »*, confie l'un d'eux.

« LE TRAVAILLISME LIBÉRAL »

A son actif, cet état-major a inscrit une première victoire : l'annonce morcelée et savamment maîtrisée d'une probable dissolution, qui a permis, *via* la presse, d'amortir partiellement, dans l'opinion, l'effet négatif du « coup politique » de ces élections législatives anticipées. Ils jouent à la fois *les pompiers et les pyromanes* de la campagne. Le premier ministre est impopulaire et la perspective de sa reconduction inquiète l'opinion ? On fait savoir que son maintien à Matignon n'est pas acquis, en cas de victoire. La rumeur *de son remplacement va-t-elle* trop loin ? On se charge de faire corriger le tir.

On s'aperçoit – études et sondages à l'appui – que le thème européen, et surtout celui de l'euro, passe mal auprès de l'opinion. *Qu'à cela ne tienne ! On le gomme* discrètement du débat. Les premiers jugements du terrain témoignent d'un appétit de changement de l'opinion. Le virage libéral ? Il séduit, mais il inquiète, aussi. Pas de problème ! On le dément. *Et dans la foulée*, la Grande-Bretagne se donne un premier ministre de gauche, mais libéral – *donc éloigné* des socialistes français. Alain Juppé s'en empare et invente ce concept surréaliste : le *« travaillisme libéral »*. Le réglage et les correctifs se *font en temps* réel. Pour l'instant, il convient de gagner une bataille. L'heure viendra, plus tard, de retrouver des convictions.

O. B. et P. R.-D.

La droite a peur des jeunes, des médecins et des « boutiquiers »

LES VRAIS « PILOTES » de la campagne pour la majorité sortante en sont convaincus : la troisième semaine de la bataille, après l'annonce de la dissolution par le président de la République le 21 avril, sera celle de la décantation. C'est à partir du lundi 5 mai et jusqu'au 11 mai, c'est-à-dire pendant la première semaine de la campagne officielle, que les positions vont se cristalliser. A l'*« effet Blair »*, qui peut avoir donné un coup d'accélérateur à la campagne de Lionel Jospin et des socialistes, les stratèges de la droite sont tentés d'opposer l'effet du « dernier qui parle », à la veille du long pont du 8 mai. C'est aussi à cette aune qu'il faut comprendre l'entrée en scène de Jacques Chirac à l'occasion du deuxième anniversaire de sa victoire à l'élection présidentielle de 1995.

A vingt jours du premier tour, les députés sortants RPR et UDF sont en effet confrontés à *deux inconnues de taille* : l'abstention, le vote blanc et le vote-sanction, d'une part ; le niveau du Front national, circonscription par circonscription, d'autre part. S'agissant du second *facteur, les sondages placent le parti d'extrême* droite dans une fourchette allant de 14 % à 16 %. Pour mémoire, le Front national avait commencé la campagne de 1993 avec environ 10 % des intentions de vote pour terminer, au soir du premier tour, à *12,7 %*. Il est probable que l'électorat frontiste est mieux connu des sondeurs aujourd'hui qu'il y a quatre ans, mais le risque d'une surprise extrémiste n'est pas écarté à droite.

A ce danger, ne s'en ajoute-t-il pas un autre, que Philippe de Villiers résume d'une formule lapidaire : « Faire du premier tour un référendum » ? *Le président* du *Mouvement* pour la France ouvre ainsi la voie à une attitude qui inquiète dans les états-majors. Le désintérêt de ceux à qui on redonne la parole, selon le vœu présidentiel, *pourrait se manifester par un taux* inhabituel d'abstention.

« IL VA FALLOIR RAMER »

Première catégorie concernée : les jeunes. Un proche du premier ministre confie qu'un gros travail avait été fait auprès de cette tranche d'âge en *1995*, mais qu'elle est aujourd'hui en désaffection par rapport à la chose publique et au vote. Plus que les autres catégories de la population, les jeunes semblent ne pas être *concernés par cette consultation*, quand ils sont inscrits sur les listes électorales. *« C'est là qu'il y aura le plus de résistance »*, souligne un ministre, et la période des examens n'arrange rien. La *suppression du service national* ne porterait pas ses fruits, et les messages sur l'emploi des jeunes ne seraient pas reçus.

Deux autres catégories causent du souci à droite : les médecins et les pharmaciens. Un proche de M. Juppé observe que, dans le passé, des médecins appelaient les candidats pour leur apporter leur soutien, mais que cette fois, c'est le silence. Un ministre-candidat rapporte que certains électeurs sont très remontés, *« comme s'ils avaient bénéficié d'un certain prosélytisme médical »*. On raconte que des praticiens donnent à lire leur mécontentement dans leur salle d'attente.

Si le pouvoir craint un vote protestataire pouvant bénéficier, notamment, à la droite antimaastrichtienne, il ne se fait guère d'illusion sur les réactions des commerçants, *artisans et patrons* de très petites entreprises. On ne nous écoute pas : tel est le *leitmotiv* de ces « boutiquiers », qui manifestent une haine presque viscérale des « bureaucrates ». *Ces catégories sont* tentées par un vote d'exaspération malgré les efforts du ministre qui les couve, Jean-Pierre Raffarin, et qui, lui-même, ne cultive pas le pessimisme. *« Il va falloir ramer »*, confie tout de même un conseiller du premier ministre.

Olivier Biffaud



Le « bon choix », du général de Gaulle à François Mitterrand

L'IRRUPTION du chef de l'Etat dans la campagne des législatives est un classique de la Vᵉ République. Ceux qui prétendent que l'exercice a été inventé par François Mitterrand ne se trompent-ils pas autant que ceux qui dénient à Jacques Chirac le droit de le pratiquer ? Il y a trente ans, dans *Le Monde* du 11 février 1967, Jacques Fauvet dénonçait l'ambiguïté *constitutionnelle*, modelée en 1958, qui fait du président de la République un chef de parti.

Dès lors, il paraît logique que ce « personnage double » profite de sa situation d'arbitre virtuel pour donner les raisons du « bon choix » aux électeurs et leur exposer l'enjeu d'une consultation qui peut conduire à un changement de majorité. Du général de Gaulle à François Mitterrand, tous les présidents de la Vᵉ ont procédé ainsi. Le président de l'UDF, François Léotard, s'est inscrit dans cette tradition en demandant, le premier, le 24 avril, que M. Chirac indique *« le choix qu'il conseille aux Français »*.

Fondateur de la Vᵉ République, de Gaulle avait fixé la barre très haut aux élections législatives de 1967. Dans une intervention à la radio et à la télévision, trois jours avant l'ouverture de la campagne officielle, le Général avait déclaré : *« Ce qui va être en jeu, c'est la Vᵉ République. Elle est le régime qu'il faut à la France. »* Inaugurant le thème qui sera repris par tous ses successeurs, il avait ainsi résumé l'enjeu : *« Il s'agit que l'Assemblée future soit capable de soutenir une politique. Sans quoi, tout le monde le comprend, les affaires de la nation risqueraient fort d'aller à vau-l'eau dans la confusion et les crises. Or, une politique, c'est une action qui, comme toute action, ne vaut qu'à condition d'être cohérente et constante. »*

La droite l'avait emporté avec un siège de majorité. Une dissolution ayant été provoquée un an plus tard par les événements de mai 1968, donnant une « Chambre bleu horizon », les législatives suivantes se déroulaient en mars 1973. La pression de la gauche, armée du « programme commun de gouvernement », était telle, au terme du premier tour, que Georges Pompidou n'hésita pas à intervenir, après la clôture de la campagne officielle, à la veille du second. Il présenta l'enjeu comme un *« choix simple »* entre une société qui *« supprime les libertés »* et celle qui, *« malgré ses imperfections, les respecte »*. Dans son allocution radiotélévisée, Georges Pompidou ne prit pas les gants de son prédécesseur pour identifier les acteurs de ce choix : *« Ici, le communisme marxiste et les alliés qu'il s'est assuré ; là, tous les autres. »*

Cinq ans plus tard, Valéry Giscard d'Estaing, le 27 janvier 1978, prononce le discours du *« bon choix »* pour la France à Verdun-sur-le-Doubs. Expliquant qu'il n'est pas *« un muet »*, M. Giscard d'Estaing met les électeurs en garde : *« Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer ! »* Premier secrétaire du PS, François Mitterrand *« regrette »* alors que le chef de l'Etat *« puisse attaquer une partie de la France et parler en même temps d'unité »*.

Devenu lui-même président de la République, il donne, lui aussi, en 1986, au cours de deux réunions publiques, à Lille et à Grand-Quevilly, sa version du « bon choix », en demandant à *« ce peuple de préserver ses conquêtes »*. L'opposition reproche à François Mitterrand de se conduire en *« seul véritable patron du PS »*. L'appréciation est de M. Léotard.

O. B.

هكذا من الأصل

La loi sur les financements politiques favorise l'inflation des candidatures

Au moins 6 300 personnes ont déposé leur candidature, soit 20 % de plus qu'en 1993 et 45 % de plus qu'en 1988. Vingt-huit personnes souhaitent s'opposer à Jean Tiberi dans sa circonscription parisienne

POURQUOI tant de candidats ? En dépit de la soudaineté de la dissolution de l'Assemblée nationale et du peu de temps dont les partis politiques ont disposé pour s'y préparer, les élections des 25 mai et 1er juin ont, semble-t-il, suscité des vocations plus nombreuses que jamais. Les premières indications le confirment : sans que l'on connaisse encore précisément le nombre de candidats qui seront admis à concourir aux législatives – les préfets disposent de 24 heures pour saisir le tribunal administratif de candidatures qui leur paraissent irrégulières –, pas moins de 6 300 personnes ont fait acte de candidature, en métropole, avant dimanche 4 mai à minuit, date limite pour le faire. Cela représente une augmentation d'environ 20 % par rapport aux précédentes législatives, celles de 1993, et de 45 % par rapport au nombre de candidats en 1988.

Il n'est pas rare de trouver une vingtaine de candidats dans une même circonscription, comme dans la deuxième du Rhône. Dans ce département, on ne compte pas moins de 188 candidats pour 14 circonscriptions, soit une moyenne de plus de 13 candidats par circonscription. Paris semble battre tous les records avec 426 candidatures pour 21 circonscriptions, soit une moyenne supérieure à 20 candidats. La palme de l'affluence revient à la 2e circonscription, où 28 candidats affronteront le député sortant et maire de Paris, Jean Tiberi.

L'une des raisons de cette abondance se trouve, sans doute, dans les lois régissant le financement des formations politiques. Depuis 1988, les partis bénéficient d'un financement public, dont le mécanisme a été modifié au fil des années. Cette source est devenue, notamment après l'interdiction du financement politique par les entreprises, la principale ressource des partis. C'est ainsi qu'en 1995 l'argent public constituait 62 % des recettes du RPR et 45 % de celles du PS.

LA RÉPARTITION DES AIDES

Or la quasi-totalité de l'aide publique est réservée aux partis qui ont présenté des candidats aux élections législatives. Cette enveloppe est divisée en deux fractions égales. La première est attribuée aux formations politiques qui ont présenté au moins cinquante candidats à ces élections, à proportion du nombre de voix qu'elles ont recueillies au premier tour. La seconde est répartie entre les formations qui sont représentées au Parlement, au prorata du nombre des parlementaires, à condition qu'elles aient droit à la première.

Pour être éligible à la première fraction, il suffit donc, pour un parti, d'avoir présenté au moins cinquante candidats, sans aucune condition de score minimum. En 1997, les sommes ainsi réparties mettaient le « prix de revient » de la voix à environ 11,31 francs. On conçoit donc aisément que, quitte à être présent aux élections législatives, un parti a tout intérêt à présenter le plus grand nombre de candidats possible, pour pouvoir revendiquer le maximum de voix, même si certains de ces candidats n'ont que peu de chances d'obtenir un score qui lui permette de peser sur le résultat de l'élection.

C'est grâce à cette disposition que, depuis les législatives de 1993, des partis politiques sans représentation parlementaire peuvent bénéficier chaque année de l'aide de l'Etat. C'est le cas du Front national (35,5 millions de francs en 1997), des Verts (11,6 millions), de Génération Ecologie (10,3 millions), de Lutte ouvrière (2,5 millions), ou encore du CNIP ou du Parti de la loi naturelle. Bernard Manovelli, responsable du mouvement Les Nouveaux Ecologistes, s'était rendu célèbre, lors des élections de 1993, en multipliant les dépôts de candidature de personnes qui n'en étaient même pas informées. Son mouvement bénéficie, pour 1997, de 1,8 million de francs.

Cécile Chambraud

Duel RPR dans l'ancienne circonscription de Michel Noir

LYON
de notre correspondant régional

Marc Fraysse veut « tourner la page du noirisme ». Officiellement investi par le RPR, dans la deuxième circonscription du Rhône, dont Michel Noir fut le député de 1978 jusqu'au 6 février, jour où sa condamnation fut confirmée par la Cour de cassation, M. Fraysse rencontre sur son chemin Henry Chabert, longtemps bras droit de l'ancien maire de Lyon. Aujourd'hui adjoint de Raymond Barre à la mairie, M. Chabert aurait pu obtenir l'investiture du RPR si Matignon n'en avait décidé autrement.

« *Moi, j'ai peut-être changé de trottoir, mais pas de parti* », fulmine M. Fraysse. D'opportunes affiches anonymes collées sur les murs de la Croix-Rousse rappellent son parcours. Après un passage à Décines, dans la banlieue de Lyon, il a été élu député de Villeurbanne en 1993, circonscription traditionnellement marquée à gauche. Cette fois, il préfère tenter fortune électorale à Lyon. « *Je suis un élu d'agglomération* », plaide-t-il, dénonçant « *la stratégie personnelle* » de son adversaire, ce « *VRP de la politique* ».

TREMPLIN POUR LES MUNICIPALES

Depuis qu'il a fait ses classes chez les jeunes gaullistes, M. Chabert est « *toujours resté fidèle à [ses] convictions* ». Mais après son départ du RPR, en 1993, dans la foulée de M. Noir, il a adhéré au CDS, pour finalement réintégrer, en décembre 1996, la maison mère. Entre-temps, c'est lui qui avait mené les listes des « noiristes » aux municipales de 1995 : elles avaient recueilli 26,3 % des voix contre 29,9 % à celles de M. Barre.

C'est au nom de la « *légitimité* » de son implantation à Lyon, de son travail d'adjoint à l'urbanisme que M. Chabert se présente. Son concurrent se drape dans la « *légitimité* » de son investiture : « *Henry Chabert se trompe d'échéance, il fait une campagne municipale* », dit M. Fraysse qui sait tout aussi bien que cette deuxième circonscription peut être un bon tremplin pour les municipales de 2001.

En se disputant l'électorat de droite, ces deux frères ennemis de la majorité sortante, qui assurent qu'ils conduiront une campagne dans « *la dignité* », pourraient faire le jeu du Front national, représenté par Anne Richard, et surtout celui de Gilles Buna, maire (Verts) du premier arrondissement, conseiller général, qui est soutenu par le PS.

Bruno Caussé

La majorité sortante n'a pu éviter une quarantaine de primaires sauvages

Les ambitions locales ont entravé la volonté d'union du RPR et de l'UDF

Outre quatre primaires « officielles » dans les 2e et 3e circonscriptions du Finistère, la 7e de Loire-Atlantique et la 4e du Maine-et-Loire, les responsables de la majorité n'ont pu empêcher une quarantaine de primaires « *sauvages* ». L'UDF et le RPR vont prendre des sanctions contre les dissidents.

DÈS DIMANCHE SOIR, la commission d'investiture de l'UDF a décidé de sanctionner tous les candidats qui se présenteraient contre les représentants officiellement investis par la majorité. Lundi matin, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a annoncé que de pareilles sanctions seraient prises contre les dissidents du mouvement néogaulliste. Pourtant, de nombreuses « primaires sauvages » auront lieu lors du premier tour des législatives. En voici un état des lieux non exhaustif.

● **ALPES-MARITIMES** : A Menton, le député RPR sortant, Xavier Beck, est candidat contre le maire de la ville, Jean-Claude Guibal, passé de Force démocrate au RPR et investi par la majorité. Un autre député sortant, Pierre Bachelet (RPR), a maintenu sa candidature face au candidat officiel de la droite, le nouveau maire du Cannet, Michèle Tabarot (UDF – PR). A Cannes, Louise Moreau, député sortant investi par la seule UDF, est concurrencée par son successeur à la mairie de Mandelieu-La-Napoule, Henri Leroy, en congé du RPR depuis 1993. A Cagnes-sur-Mer, le député RPR sortant, Suzanne Sauvaigo, devra affronter Lionel Lucas, maire de Villeneuve-Loubet, qui s'est mis en congé du RPR. En revanche, l'ancien maire de Nice, Jean-Paul Barèty, député RPR sortant, a renoncé *in extremis* à se présenter contre son successeur, Jacques Peyrat, passé du Front national au RPR.

● **INDRE-ET-LOIRE** : le directeur de campagne de la majorité au titre de l'UDF, Renaud Donnedieu de Vabres, est concurrencé dans la 1re circonscription, dont le député sortant est l'ancien maire de Tours, Jean Royer, par Michèle Beuzelin (RPR), qui a reçu l'appui du comité départemental de son parti.

● **MORBIHAN** : le maire (UDF) de Vannes, Pierre Pavec, suppléant du député sortant, Raymond Marcellin, qui ne se représente pas, sera candidat contre François Goulard (UDF-PR), officiellement investi.

● **RHÔNE** : Dans la 2e circonscription, qui fut celle de Michel Noir, Marc Fraysse, député (RPR) sortant de la 6e, sera opposé à Henry Chabert (RPR). Dans la 3e, Jean-Michel Dubernard (RPR) sera concurrencé par Marie-Chantal Desbazeille (RPR, noiriste). Dans la 5e, le député UDF sortant, Jean Rigaud, affrontera Bernard Roger-Dalbert, l'ancien maire (UDF-FD) de Caluire-et-Cuire. Dans la 9e, Bernard Perrut (UDF-PR), fils du député sortant, est en concurrence avec Bernard Fialaire, conseiller général UDF.

● **PARIS** : Dans la 3e circonscription, la candidate de la majorité, Martine Aurillac (RPR), maire du 7e arrondissement, est contestée par Jean-Philippe Hubin (RPR passé chez Philippe de Villiers), qui avait formé contre elle une liste indépendante aux élections municipales. Dans la 4e, Pierre Lellouche (RPR), député sortant du Val-d'Oise, imposé par l'état-major de son parti, se heurte au député sortant Gabriel Kaspereit (RPR), maire du 9e arrondissement, qui a choisi comme suppléant Philippe Dominati (UDF-PR), conseiller du 8e arrondissement et fils du président de l'UDF parisienne. Dans la 8e, le député sortant, Jean de Gaulle (RPR), affronte Jean-Pierre Bechter, exclu du RPR à la suite de l'annonce de sa candidature. Celui-ci a comme suppléant Jean-François Pernin (UDF), maire du 12e arrondissement. Dans la 14e, Claude Goasguen (UDF-FD) a été investi de préférence au député sortant Georges Mesmin, ancien maire UDF du 16e arrondissement, qui se représente.

● **VAR** : à Toulon, deux conseillers généraux se présentent contre les députés UDF sortants, Daniel Colin et Louis Colombani, qu'ils considèrent comme responsables de l'échec de la majorité face au Front national, lors des élections municipales. Il s'agit de Marc Bayle (RPR) dans la 1re circonscription et de Philippe Goetz (UDF – PR) dans la 2e.

● **YVELINES** : le maire (RPR) du Chesnay, Philippe Briault, a maintenu sa candidature, avec l'appui d'une bonne partie de la fédération départementale du mouvement néogaulliste, contre le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac (UDF-FD), investi par la majorité. Dans la 10e circoncsription, Henri Pailleux (RPR), conseiller général et maire de Coignières, se présente contre Christine Boutin, (UDF-FD), député sortant, investie par le RPR et l'UDF.

● **HAUTS-DE-SEINE** : Dans la 2e cironscription, le député sortant Frantz Taittinger (RPR), maire d'Asnières, est contesté par Olivier Chazoule, qui vient d'être exclu du RPR. Dans la 3e, le député sortant Jean-Yves Haby (UDF-PR), qui bénéficie de l'investiture RPR-UDF, est contesté par Jacques Kossowski (RPR), maire de Courbevoie. Dans la 5e, le RPR n'est pas parvenu à dissuader Isabelle Balkany, conseiller général (RPR), de se présenter contre Olivier de Chazeaux, maire (RPR) de Levallois-Perret, investi pour succéder à Patrick Balkany, député sortant (RPR), qui ne se représente pas. En revanche, Jacques Calvet, patron de PSA, a renoncé à se présenter. La 9e circonscription verra s'affronter Georges Gorse, député (RPR) sortant, qui n'a pas reçu l'investiture de la majorité en raison de son âge, et Pierre-Christophe Baguet, adjoint (UDF-FD) au maire de Boulogne-Billancourt. Deux autres candidats RPR se sont déclarés : Gérard Askinasi, secrétaire de la section locale du RPR, et Francis Choisel, conseiller général. Dans la 12e, Philippe Pemezec (RPR), maire du Plessis-Robinson, s'est mis en congé de parti pour pourvoir affronter le député sortant, Jean – Pierre Foucher (UDF-FD).

● **VAL-DE-MARNE** : Jean-Louis Beaumont, député (UDF-PPDF) sortant qui n'avait pas voté la confiance au gouvernement, devra affronter Henri Plagnol, conseiller général (UDF-FD) de Créteil-nord, candidat officiel de la majorité dans la 1re circonscription. Dans la 8e, Alain Griotteray (UDF-PR), qui bénéficie du soutien d'Alain Madelin et de Charles Pasqua, a contre lui un candidat investi par la majorité, Michel Herbillon, maire (UDF-PR) de Maisons-Alfort.

Martine Aubry estime que la victoire travailliste va « permettre d'avancer pour une autre Europe »

Laurent Fabius imagine les quatre premières mesures d'un gouvernement de gauche

« *Est-ce que l'on veut continuer avec Alain Juppé ou est-ce que l'on veut changer ?* », a interrogé Laurent Fabius, dimanche 4 mai, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », en exprimant sa confiance dans la victoire de la gauche. Martine Aubry a souligné de son côté que la victoire des travaillistes en Grande-Bretagne va « *permettre d'avancer pour une autre Europe* », mettant fin à la « *dérive libérale* » de la construction européenne.

SONDAGES AIDANT, Laurent Fabius s'est montré confiant, dimanche 4 mai, sur la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives. « *Il ne s'agit pas, comme en sport, de participer*, a affirmé l'ancien premier ministre, qui s'exprimait au « Grand jury RTL-*Le Monde* ». *Il ne s'agit même pas d'obtenir une courte défaite, il s'agit de gagner, et je crois, désormais, que c'est possible.* » Favorable à la cohabitation, M. Fabius a même imaginé les quatre premières décisions d'un gouvernement de gauche. La première a trait à sa formation, avec plus de femmes, « *beaucoup d'éléments nouveaux* » et « *des ministres qui ne cumulent pas leurs fonctions avec d'autres responsabilités importantes au niveau local* ».

Un audit financier et social devrait accompagner, pour le président du groupe socialiste de l'Assemblée sortante, l'élaboration du budget avec « *la priorité à l'éducation* (...), *au logement* (...), *à la réforme fiscale* (...), *tout cela tourné vers l'emploi* ». La troisième mesure consisterait à « *engager très rapidement une négociation européenne* ». Quatrième décison : la réunion de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires, la réduction de la durée du travail « *où, avec les partenaires sociaux, nous fixerons des caps, qui devront être ensuite souplement négociés* ».

« À PORTÉE DE MAIN... »

M. Fabius est également revenu sur les conditions que les socialistes mettent au passage à la monnaie unique. « *Jusqu'à présent*, a-t-il assuré, *le mot d'ordre du gouvernement français a été : on écoute les Allemands et on se tait.* (...) *Les Allemands* (...) *sont absolument déterminés à obtenir la monnaie unique. Pour le chancelier Kohl, qui est un grand européen, c'est vraiment la clé de tout. Il ne peut pas échouer.* (...) *Cela donne une possibilité de discussion, entre amis, et sur le fond.* »

Intervenant à « 7 sur 7 », sur TF 1, Jack Lang, pour qui « *la victoire est à portée de main* », s'est aussi exprimé sur le débat européen. L'ancien ministre juge « *scandaleux* » le procès fait par la majorité, selon laquelle le PS aurait renié son message européen pour faire plaisir au PCF. « *C'est inacceptable, c'est même injurieux !*, s'est-il exclamé. *Lionel Jospin est un homme d'Etat. Il n'est pas homme, en particulier, à sacrifier à je ne sais quel intérêt électoral l'intérêt supérieur du pays et l'intérêt supérieur de l'Europe.* » « *Ce que nous souhaitons, ce n'est pas moins d'Europe, mais plus d'Europe, plus d'Europe économique à travers un gouvernement économique qui contrôlerait ou qui impulserait la Banque centrale. Plus d'Europe sociale, plus d'Europe technologique, plus d'Europe pour les jeunes* », a continué M. Lang, réaffirmant que le PS est fidèle à « *l'Europe de Jacques Delors* (...) *et de François Mitterrand* ».

Revenant sur le succès de Tony Blair en Grande-Bretagne, Martine Aubry a déclaré, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il va « *permettre d'avancer pour une autre Europe qu'une Europe financière et libérale* ».

Dans un entretien publié lundi 5 mai par *Le Télégramme de Brest*, Lionel Jospin affirme que le PS veut rompre « *avec cette absence de politique européenne de la France* ». « *C'est la voix de la France que nous voulons à nouveau faire entendre* », déclare-t-il. « *Ceux qui acceptent l'euro sans conditions*, ajoute le premier secrétaire du PS, *ceux qui acceptent la dérive libérale de l'Europe, en violation d'ailleurs de l'esprit et de la lettre du traité de Maastricht, ceux-là sont les fossoyeurs de l'idée européenne.* » M. Jospin fait les 5 et 6 mai une visite en Bretagne, avec des meetings à Quimper et à Nantes.

Michel Noblecourt

Les étudiants de l'UNEF entre réforme Jospin et réforme Bayrou

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Qu'on les laisse tranquilles ! Tout occupés à digérer « *l'erreur stratégique* » qu'ils ont commise, le 9 avril, en s'abstenant sur la réforme Bayrou au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) – au *lieu de voter contre* –, les étudiants de l'UNEF se font prier pour parler des élections. Réunis du 1er au 4 mai pour leur soixante-dix-huitième congrès à l'université de Toulouse, les militants semblent flotter dans un ailleurs politique.


VU PAR

Vendredi 2 mai, l'ambiance manque pourtant de virer à l'aigre. Les congressistes sont invités à dîner à la mairie de Toulouse, tenue par le centriste Dominique Baudis. Y aller ou pas ? Voilà une épineuse question en ces temps de campagne. Pour les uns, c'est une inacceptable compromission ; *pour les autres, une simple visite de courtoisie*, car la ville finance une partie du congrès. L'opposition au sein de l'UNEF, composée pour une large part de communistes à l'ancienne, opte évidemment pour le refus catégorique. Ces « purs et durs », qui portent en *pin's* le portrait de Lénine, passent au bar du congrès l'hymne soviétique et soutiennent au PCF Rémy Auchedé dans sa croisade orthodoxe, ne molliront pas.

Il faut donc voter pour se départager, camarades ! On se compte et l'on se recompte. Personne n'est dupe, c'est une bonne occasion de mesurer les forces en présence. Par cent dix-huit voix contre, cent dixpour et quatorze abstentions, le congrès de l'UNEF n'ira donc pas au Capitole, autant dire à Canossa. « *Tout cela est un peu ridicule* », admet un étudiant de Nanterre, mais l'atmosphère tendue en dit long sur les débats internes du syndicat étudiant, exacerbés par le contexte politique. Le grand amphithéâtre de l'université Paul-Sabatier, qui accueille les séances plénières du congrès, n'est d'ailleurs jamais tout à fait plein. Il y a presque autant de monde sur la pelouse ou dans les couloirs et les discussions vont bon train.

« *Personne n'ose vraiment mettre les pieds dans le plat en disant qu'il faut battre la droite* », soupire un militant qui campe sur une position un peu isolée. Quelques interventions de tribune lui font pourtant écho : « *Ce dont on est sûr, si la droite gagne, c'est que l'on n'obtiendra pas demain la démocratisation de l'université* », martèle une étudiante. Une partie de la salle applaudit, l'autre pas. Une AGE (assemblée générale étudiante) de province renchérit : « *Nous devons affirmer que nous sommes résolument à gauche. Nous ne devons pas dire que nous ne faisons pas de politique. Et nous devons absolument nous affirmer contre la droite et l'extrême droite.* » Succès honorable, cette fois, pour cet effet de tribune.

SCEPTICISME OU FRANCHE HOSTILITÉ

En coulisses, la conviction est plus molle. « *On ne peut quand même pas se concentrer sur les législatives* », avance l'un ; « *Ce n'est pas à nous de dire ce qu'il faut voter* », assure l'autre. « *On est juste là pour créer un rapport de forces avec le gouvernement* », affirme un troisième, sans crainte du paradoxe. Après moult réflexions, arrive l'argument ultime, fielleux à souhait : « *Il ne faut tout de même pas oublier qu'en 1992, on était dans la rue contre la réforme Jospin qui est la base de la réforme Bayrou...* » Les plus prudents avouent : « *Si la gauche passe, on ne sait pas ce qu'elle va faire. On en a débattu en petits groupes mais on n'est sûrs de rien.* »

Olivier, militant de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, trotskiste), étudiant à Nanterre, est plus catégorique : « *Si la gauche passe, il y aura tout à craindre. Jospin avait bien préparé le coup pour Universités 2000.* » Quant à la déclaration commune PS-PCF, elle plonge les congressistes, au mieux, dans une indifférence sceptique – « *On a déjà vu ça quelque part et on sait comment ça a fini* » – ou déclenche une franche hostilité : « *Qu'ils fassent leur petit ménage tout seuls ! Ce n'est que de la magouille électorale* », dit un Nancéen. Pour Pierre, le jugement est sans appel : « *S'ils voulaient vraiment faire quelque chose d'intéressant, il fallait inviter toute la gauche et avoir un vrai débat.* »

Bernard Thibaut (CGT) et Michel Deschamps (FSU), invités en nocturne pour un débat sur le syndicalisme, *glisseront discrètement sur les législatives*. Le dirigeant cheminot du mouvement social de décembre 1995 attribue la réticence des étudiants à parler des élections à leur peur d'être politiquement étiquetés, mais il relève des convergences sur les questions que se posent les syndicalistes de l'UNEF et les autres. Finalement, *c'est un petit barbu qui se taille le meilleur succès* en déclarant sous les applaudissements nourris : « *Bonsoir, je suis Guy Favier, CGT, celui qui a fait que, pendant vingt-cinq jours, il n'y a pas eu de bus à Toulouse.* »

Béatrice Gurrey

LE SONDAGE DU JOUR

La gauche en hausse selon IFOP et Sofres, en baisse selon BVA

INTENTIONS DE VOTE DE PREMIER TOUR EN %

	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
EXTRÊME GAUCHE	[illegible]	2,5	+ 0,5	2	– 0,5	2,5	+ 0,5
PC	[illegible]	10	=	10	+ 1	11	+ 1
PS	[illegible]	28,5	+ 2,5	28	=	25	– 2
DIVERS GAUCHE	[illegible]			2	+ 0,5	1	
ÉCOLOGISTES	[illegible]	7	+ 0,5	5	=	7,5	+ 0,5
UDF / RPR	[illegible]	37	=	34	– 1	36	+ 1
DIVERS DROITE	[illegible]	1	– 1,5	4	– 1	4	
FRONT NATIONAL	[illegible]	14	– 2	15	+ 1	13	– 1

[illegible]

Les électeurs restent perplexes à trois semaines du premier tour

DEUX SEMAINES après l'annonce de la dissolution, les derniers sondages démontrent qu'une incertitude croissante pèse sur les résultats du scrutin des 25 mai et 1er juin. Il y a huit jours, l'IFOP et la Sofres donnaient la majorité RPR-UDF gagnante, en voix et surtout en sièges. Ces deux instituts indiquent, aujourd'hui, un rééquilibrage sensible en faveur de la gauche, qui devancerait désormais la majorité sortante de trois points dans les intentions de vote au premier tour, selon l'IFOP, et de quatre points selon la Sofres. Plus encourageant encore pour les socialistes, ils ont, selon l'IFOP, progressé en une semaine de 2,5 points dans les intentions de vote. Quant à la Sofres, elle indique, pour la première fois, qu'une majorité relative de Français (41 % contre 39 %) souhaitent une victoire de la gauche.

Les projections en sièges, établies à partir de ces intentions de vote, vont dans le même sens. Si la majorité sortante (grâce au mécanisme du scrutin majoritaire et à celui du report de voix) continue à bénéficier d'une avance en sièges, celle-ci est de plus en plus étroite. Pour l'IFOP, RPR et UDF sont crédités de 269 à 299 sièges, le PS et ses alliés de 232 à 256 et le PC de 23 à 29. Les simulations de la Sofres sont quasiment identiques : 279 à 303 sièges pour la coalition RPR-UDF, 232 à 241 pour le PS et 20 à 31 pour le PC.

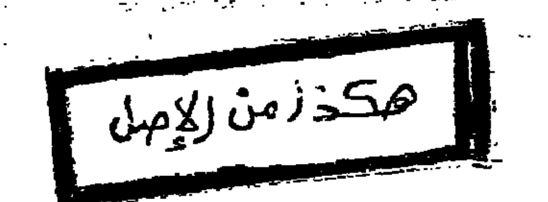
UN SCRUTIN OUVERT

Au total, l'avance de la majorité sortante était d'une bonne centaine de sièges la semaine dernière ; elle serait, aujourd'hui, inférieure à une trentaine sur les 555 circonscriptions métropolitaines. Le scrutin paraît donc de plus en plus ouvert, même si ces projections en sièges doivent être accueillies avec d'autant plus de précautions que les instituts n'ont pas encore pris en compte la multiplication des candidatures marginales et les risques qu'elles impliquent de dispersion de voix au premier tour.

La dernière enquête de BVA impose une prudence accrue. Cet institut indique, en effet, un mouvement inverse, selon lequel les candidats du PS seraient en perte de vitesse (en recul de 2 points dans les intentions de vote) et la gauche devancée par la majorité. Selon Romain Pache et Jean-Louis Missika, responsables des études politiques de cet institut, on observe un double mouvement de l'opinion. A gauche, la baisse du PS s'expliquerait, à la fois par le « *manque de crédibilité* » du Parti socialiste (dont 28 % seulement des personnes interrogées jugent qu'il a « *une politique de rechange* ») et par une certaine « *radicalisation* » de l'électorat de gauche, au profit de l'extrême gauche, du PC et des écologistes. A droite, l'on observerait un léger recentrage, en faveur de la majorité sortante, de l'électorat du Front national dont les franges les moins militantes rechigneraient devant la « *radicalisation* » de la campagne de Jean-Marie Le Pen.

Bref, les Français semblent plus perplexes que jamais ; comme si, après quinze jours de campagne électorale, les lignes de force et l'enjeu du débat ne leur apparaissaient toujours pas clairement. Ainsi, selon l'IFOP, la Sofres et BVA, un gros tiers (entre 35 % et 37 %) de ceux qui expriment une intention de vote reconnaissent qu'ils peuvent encore changer d'avis. BVA ajoute que 25 % des personnes interrogées déclarent qu'elle ne feront leur choix que dans les tout derniers jours – voire lors des dernières heures – de la campagne.

Gérard Courtois



M. de Villiers veut transformer les législatives en « référendum sur l'Europe » et sur « l'euro »

« La droite indépendante » assure offrir un choix entre « l'archaïsme » et « l'immobilisme »

Son alliance avec le CNIP d'Olivier d'Ormesson a permis à Philippe de Villiers de présenter cinq cent vingt candidats, malgré la difficulté qu'a représentée l'accélération du calendrier électoral. S'il conteste toujours sévèrement la majorité sortante, il a décidé de ne plus la *« blesser inutilement »*. Il propose une autre politique basée sur le libéralisme, la lutte contre la corruption et l'euro.

CINQ CENT VINGT quand même. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), et Olivier d'Ormesson, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), ont présenté, dimanche 4 mai, les noms des candidats investis par leurs deux formations, qui se présenteront sous la bannière commune de « La droite indépendante ». Ils sont cinq cent vingt, en dépit, affirme M. de Villiers, du calcul des dirigeants de la majorité qui pensaient que la dissolution empêcherait l'apparition de trop nombreux concurrents sur leur droite.

Cet objectif n'est pas atteint, et M. de Villiers compte bien jeter le trouble, au soir du premier tour, dans plusieurs dizaines de circonscriptions actuellement détenues par la majorité en profitant de *« l'impopularité »* de la majorité sortante comme de la gauche. En revanche, le RPR et l'UDF pourront se consoler en constatant que leur contestataire a adopté, en ouverture de sa campagne, un ton moins virulent qu'à son habitude.

M. de Villiers qui, au lendemain de la dissolution, ne se *« voyait pas appeler à voter au second tour pour ce qu'est devenu la majorité »*, avait mis un premier bémol à son intransigeance en indiquant, quelques jours plus tard, qu'il ferait *« tout, entre les deux tours, pour faire barrage aux socialistes »* (*Le Monde* daté 27-28 avril). Dimanche, lui qui avait très vivement critiqué la majorité, et le président de la République, ces derniers mois, a confirmé qu'il entendait mener, pour ce qui le concerne, *« une campagne calme, sereine, sans outrance »*. *« Ce n'est pas la peine de blesser inutilement »*, fait-il valoir pour ne pas injurier l'avenir.

Pas de campagne agressive, donc, mais une campagne pour *« une autre politique et une autre majorité »*, et contre les socialistes, afin que le choix des électeurs ne se réduise pas à *« l'archaïsme »* de la gauche et à *« l'immobilisme »* d'une *« droite maladroite, et orpheline des ses idées »*. *« Nous voulons enfin des hommes politiques qui fassent la politique de leurs électeurs et de leurs intuitions, plutôt que la politique de leurs appareils. Nous voulons que la droite fasse la politique de la droite »*, a-t-il ajouté.

En revanche, les axes de sa campagne n'ont pas varié : ils porteront sur la corruption, l'Europe et le libéralisme. Sur ces trois thèmes, Philippe de Villiers estime que le début de la campagne lui ouvre un large terrain de manœuvre. Les « affaires », parce que la majorité comme la gauche ne sont pas en mesure de s'en emparer. L'Europe, parce que, calcule-t-il, le *« oui mais »* des socialistes à l'euro replace ce thème au centre de la campagne, alors même que la majorité s'est rangée dans le camp maastrichtien, privant d'espace, du même coup, les eurosceptiques.

Il entend donc faire du premier tour des législatives *« un référendum sur l'euro, un référendum sur l'Europe »*. Le libéralisme, enfin, parce que Jacques Chirac et Alain Juppé ont pris soin de fuire ce terrain, ce qui complique le jeu des plus libéraux comme Alain Madelin. Ces trois thèmes, espère-t-il, pourront attirer les déçus de la majorité, et lui permettre de compter au soir du premier tour. Pour quoi faire ?

Il s'est refusé, dimanche, à en dire plus.

Cécile Chambraud

Le Parti des travailleurs vote contre Maastricht

PRÉVU DE LONGUE DATE, avant l'annonce des élections législatives anticipées, le sixième congrès du Parti des travailleurs s'est réuni samedi 3 et dimanche 4 mai, à la Plaine-Saint-Denis. Les deux cent trente délégués réunis pendant deux jours ont débattu de la ligne du parti qui, à côté de la Ligue communiste révolutionnaire d'Alain Krivine et de Lutte ouvrière d'Arlette Laguiller, forme la troisième composante des organisations trotskistes. Celle-ci s'est clairement orientée autour de l'abrogation du traité de Maastricht, qui demeure la pierre angulaire des revendications du PT. Les 5 970 membres du PT, cotisations payées à jour au 31 décembre 1996, ont pour mission d'organiser la résistance.

Dès lors que la dissolution de l'Assemblée nationale vise à *« créer un gouvernement de choc contre les travailleurs, permettant de donner davantage de moyens pour faire passer l'Europe de Maastricht et les critères de convergences économiques »*, Daniel Gluckstein, secrétaire national du PT, n'attend *« rien de positif des élections législatives »*. L'indifférence des Français, mise en évidence par les sondages, témoigne selon lui du rejet du processus électoral, et le PT s'attend à un fort niveau d'abstention.

Pour le PT, qui a créé, avec d'autres organisations de gauche, le Comité national pour l'abrogation du traité de Maastricht, la question centrale est le refus de l'Europe telle qu'elle se construit actuellement. La question tactique des candidatures aux législatives a été laissée à la discrétion des fédérations départementales. Le PT sera donc présent dans cinquante-sept départements et cent vingt circonscriptions. Au-delà de ces élections, le PT souhaite que le débat s'amplifie sur l'abrogation du traité de Maastricht. A l'initiative du comité national, une manifestation nationale pour l'abrogation du traité de Maastricht est d'ailleurs prévue le 31 mai, à Paris.

Estimant qu'*« il n'y a rien à renégocier dans Maastricht »*, le PT est prêt à envisager de manière positive certaines candidatures autres, comme celles des communistes Rémy Auchedé, député sortant dans la onzième circoncription du Pas-de-Calais, et de Jean-Jacques Karman, suppléant de Muguette Jacquaint, dans la troisième circoncription de Seine-Saint-Denis. Tous deux sont membres du Comité national pour l'abrogation du traité de Maastricht. Certains candidats du Mouvement des citoyens (MDC) pourraient recevoir, eux aussi, l'appui du PT.

Alain Beuve-Méry

Dans l'Eure, une « battante » radicale-socialiste affronte Jean-Louis Debré

« Tant qu'à faire, votez pour une femme ! »

VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure)
de notre envoyée spéciale

On a forcément l'impression d'avoir déjà vu Anne Mansouret. Quelque part, un après-midi, dans une série américaine ou, un soir, dans une émission de télévision. Anne Mansouret affiche le sourire impeccable et le brushing du jour de ces « battantes » qui, il y a dix ans, ont rencontré le pouvoir. Le samedi, sur le marché de Verneuil-sur-Avre, on reconnaît Jean-Louis Debré. On remarque Anne Mansouret.

PORTRAIT

Anne Mansouret est chef d'entreprise. Bernard Kouchner vient la soutenir

Anne Mansouret, radicale-socialiste soutenue par le PS, affronte dans la première circonscription de l'Eure le ministre de l'intérieur. *« Un challenge »*, dit inévitablement cette femme des années 80. Le 24 avril, *La Dépêche*, le journal du groupe Hersant, écrit : *« Anne Mansouret peut seulement espérer gagner... à être connue. »* En favori, M. Debré a choisi de l'ignorer.

Anne Mansouret est *« chef d'entreprise »* : en 1972, à vingt-sept ans, l'ex-soixante-huitarde aux origines iraniennes et diplomates crée Kid Services, une société de baby-sitting : *« Je voulais travailler, j'étais emmerdée par mes enfants. »* En 1989, elle se lance dans la politique, au MRG. Mme Mansouret, qui « fait » le marché d'Evreux depuis 1993 et convoite la mairie de Breteuil, sait que, dans ces terres proches de Louviers, mieux vaut être « rad-soc », tendance Mendès France, que bêtement socialiste. Est-ce parce qu'elle a réussi ? Anne Mansouret n'est pas favorable aux quotas : *« 30 % ou pas 30 %, ici, pour moi, ça n'aurait rien changé à la pièce. »* Quand d'autres candidates revendiquent haut et fort le droit à l'inélégance, elle « tracte » en tailleur et collants fins. *« J'ai essayé le jean lors d'un déjeuner avec des gens du coin. Une erreur : ils sont arrivés comme des arbres de Noël. Ça ne sert à rien de changer son look. Les gens simples, ça les flatte plutôt de parler avec quelqu'un qui ressemble un peu aux dames qu'on voit à la télé. »*

Quand on tente de se hisser au second tour face à un ministre populaire, rien n'est à négliger. Rien, même la sécurité, thème d'une de ses réunions à Nonancourt, canton de M. Debré. Pas un instant Mme Mansouret n'a sous-estimé son adversaire : *« C'est triste à dire, mais, dans ces manifs anti-Debré, il y a 80 % de personnes directement impliquées dans l'aide aux immigrés, 10 % de personnes un peu disjonctées. Les autres, comme les chrétiens de gauche, ont marché à l'épouvantail agité par la droite. »*

Rien n'est à négliger. Laurent Fabius viendra soutenir la candidate à Saint-André-de-l'Eure. Le 7 mai, Bernard Kouchner, *« un ami de vingt ans »*, tiendra meeting avec sa *« chère Anne »* à Evreux. *« T'as les beaux yeux du canton, toi »*, lance-t-elle aux bébés, en coinçant sa *« littérature »* dans le landau. *« Droite, gauche, c'est la même chose »*, explique-t-on gentiment à la *« belle personne »*. *« Alors, tant qu'à faire, votez pour une femme ! »*, répond-elle.

Ariane Chemin

« L'élection va se gagner voix par voix »

ILS SONT AVENANTS, enthousiastes, charmeurs. Ils ne négligent pas une main qui se tend, s'enquièrent de la santé de l'aïeul, de la récolte à venir, harponnent le regard fuyant. Ils présentent leur meilleur profil, apparemment sûrs d'eux et du succès auquel, évidemment, ils ne peuvent que croire. Va pour la façade... Mais, au fond d'eux-mêmes, les candidats en campagne doutent, et douteront toujours, jusqu'au dernier moment. Ils jaugent, supputent, scrutent, prennent la température de l'opinion, cette fille volage qui ne dit pas toujours ce qu'elle a sur le cœur.



RÉCIT

A la foire de Mézidon-Canon, dans le Calvados, côte à côte, ils foulent l'herbe tendre sur laquelle défile la fanfare, au milieu des poneys et des rutilantes machines de la *« motoculture de plaisance »* : André Fanton (RPR), député sortant, et Yvette Roudy (PS), maire de Lisieux, bien décidée à reconquérir le siège perdu en 1993. Lui : *« Les gens ne sont pas choqués par la dissolution. La surprise n'a duré que quelques heures. En fait, ils sont bien contents de ne pas passer un an en campagne. Ils sont un peu critiques à notre égard, mais ils ne nous reprochent rien de ce que nous avons fait. Ils regrettent seulement que nous n'ayons pas fait plus. »* Elle : *« Les gens, aujourd'hui, sont instruits. Ils comprennent très bien ce qui se passe. La dissolution a complètement cassé le rythme de la mise en jambe de cette campagne. Ils ne sont pas dupes. »*

Prend-elle, accroche-telle, cette campagne imprévue ? Nicole Ameline (UDF-PR), éphémère « juppette », et candidate sur la côte normande, dit que les gens ont l'air très contents : *« Ils souhaitent qu'il n'y ait pas de rupture dans l'amélioration du pays »*, affirme-t-elle sans rire. Amélioration ? Le mot fait sourire Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire), pour qui, au contraire, *« il y a une amertume, une désillusion, une rancune à l'égard de la droite »*. La gauche aurait-elle pour autant retrouvé son crédit fané, même si, par comparaison avec l'opprobre de 1993, les candidats de gauche constatent qu'on ne leur claque plus la porte au nez en leur donnant du *« tous pourris »* ? *« On ressent l'incrédulité de l'électeur, même si la sympathie est revenue. Le seul truc qui accroche un peu et nous distingue de la droite, c'est la menace du virage libéral »*, estime M. Mathus.

Forcent-ils le trait pour mieux se convaincre eux-mêmes ? Ces Français que l'on dépeint volontiers désabusés, ils les rencontrent, souvent, bien plus nombreux et concernés qu'ils ne l'imaginaient, dans leurs réunions publiques : *« Il y a une curiosité très citoyenne*, relève Eric Duboc (UDF, Vienne). *Sur les marchés, on est longuement interrogé : sur l'Europe, sur l'emploi. Il y a un nombre considérable d'électeurs flottants. Ceux-là veulent comprendre, juger, débattre. Cela me donne le sentiment que l'élection n'est pas jouée : elle va se gagner voix par voix. »* Michel Péricard (RPR), député sortant des Yvelines, *« trouve les militants plus déterminés encore qu'il y a deux ans »*. *« Ils sont surexcités à l'idée que l'opération pourrait échouer »*, précise-t-il.

« DÉMOCRATIE À ÉCLIPSES »

A Reims, Adeline Hazan (PS), qui se présente pour la première fois aux suffrages, observe un regain de mobilisation parmi les militants et comme Marisol Touraine, nouvelle venue PS en Indre-et-Loire, un attrait pour les nouveaux visages que Lionel Jospin a imposés à son parti. *« Mais*, dit-elle, *les enjeux sont encore peu perçus. Les gens n'expriment pas de demande politique. Je dois faire de gros efforts pour solliciter la discussion. Je sens chez tous un grand scepticisme quant à la capacité des responsables politiques de régler les problèmes de la vie quotidienne. Les gens ne connaissent pas les programmes. Ils ont besoin qu'on les aide à opposer les deux projets et veulent être certains qu'on ne leur raconte pas d'histoire. »*

Patrick Devedjian (RPR), député sortant des Hauts-de-Seine, rencontre des *« électeurs convaincus qu'il n'existe aucune recette-miracle »*. *« Il est inutile de leur faire des promesses*, dit-il. *Il me semble qu'à gauche, on trouve la même attitude. Certains me disent : "Je ne voterai pas pour vous, mais les socialistes ne font pas mieux." »* Dans leur bulle, le nez sur leurs difficultés quotidiennes, obsédés par le chômage des jeunes, le poids des charges, les fins de mois qu'ils ne parviennent plus à boucler, selon divers candidats, les électeurs, quand ils ne détournent pas les yeux, posent des questions précises, concrètes et ne se contentent pas des belles phrases. Aussi ont-ils tendance à juger sur pièces et à passer au crible le travail de leur député sortant. Jean-Louis Borloo (divers droite, Nord) relève ainsi qu'*« on assiste à une grande partie de schizophrénie »* : *« Il y a deux débats : un débat national qui se fait à la télé et qu'on regarde comme on irait à un match de foot. On compte les points. Mais dès qu'on ferme le bouton, c'est fini. L'élection, alors, se dénationalise et se joue sur les engagements locaux du député. On ne se fie qu'à celui ou à celle sur lequel on a le pouvoir d'agir. Reviendront alors à l'Assemblée les "bons" élus de 1993 et les "bons" battus de la même année. »*

Pour Michel Hannoun (RPR), député sortant de l'Isère, *« les électeurs sont en situation d'attente, mais ils ne savent pas de quoi »*. *« Ils nous disent volontiers que les promesses n'ont pas été tenues, mais ils en attendent de nouvelles »*, s'étonne-t-il. La crédibilité des promesses se mesure alors à celle de celui qui les tient. Dans ce domaine, Alain Juppé n'a pas vraiment la cote. Changer, peut-être, mais sûrement pas pour reprendre les mêmes. *« Je n'imagine pas que le président de la République parle de nouvel élan*, commente Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), *et qu'il garde le même gouvernement. »* Les électeurs de Pierre Albertini (UDF), député sortant de Seine-Maritime, se plaignent de vivre *« une démocratie à éclipses »*. *« Vous aviez tous les leviers. Qu'en avez-vous fait ? »*, lui demandent-ils. Repartir derrière la majorité sortante, pourquoi pas, mais sans Alain Juppé. Sur le marché de l'Olive, dans le 18e arrondissement de Paris, Alain Madelin a entendu (sans déplaisir ?) un marchand de légumes lui assurer qu'il *« vote toujours à droite »*, mais supplier *« qu'on arrête de nous flinguer avec Juppé, ce putain de bureaucrate »*.

Récit du service France



JUSTICE Chargée par le président de la République, en janvier, de réfléchir à une réforme de la justice, la commission que préside Pierre Truche rendra ses conclusions en juillet. Elle examine actuellement les multiples contributions qu'elle a demandées sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence. ● TROIS ANCIENS GARDES DES SCEAUX, Henri Nallet, Michel Vauzelle et Pierre Méhaignerie, plaident pour le maintien d'un lien entre le parquet et le pouvoir politique. Mais, à des degrés divers, ils proposent des garanties renforcées concernant la transparence des procédures et les nominations de magistrats. ● PLUSIEURS RESPONSABLES de syndicats de magistrats dénoncent la « gestion téléphonique » de certaines affaires sensibles par le directeur des affaires criminelles à la chancellerie, Marc Moinard. Ainsi est contourné l'écueil des instructions écrites.

L'indépendance du parquet est au cœur des travaux de la commission Truche

Installés par Jacques Chirac en janvier, ses vingt et un membres ont reçu plus de soixante-dix contributions écrites de personnalités ou de responsables d'organisation. Les avis divergent quant au statut du ministère public et au respect de la présomption d'innocence.

DEPUIS la fin du mois de janvier, *ils se réunissent tous les lundis* dans le salon des Oiseaux, à la chancellerie, qui avait accueilli il y a un an les travaux du haut-comité consultatif sur la réforme de la cour d'assises. Qu'ils soient philosophe, magistrat, avocat, sociologue, *journaliste*, professeur de droit, conseiller d'Etat ou préfet, les vingt et un membres de la commission présidée par Pierre Truche tentent, semaine après semaine, d'explorer le territoire qui leur a été assigné, le 21 janvier, par le président de la République : l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence.

Ce jour-là, en installant la commission, Jacques Chirac avait défini avec précision ses missions : s'interroger sur *« les meilleurs moyens de ne laisser envisager la culpabilité qu'au moment où elle est suffisamment avérée »* et étudier *« les modalités et les conséquences d'une situation nouvelle dans laquelle le parquet ne serait plus subordonné au garde des sceaux, et éventuellement même, ne serait plus hiérarchisé »*. Conscient que ces questions soulevaient des interrogations sur l'équilibre institutionnel de la Ve République, M. Chirac l'avait *également invitée* à une réflexion sur la légitimité d'un parquet indépendant.

Depuis cette cérémonie, la commission s'est mise au travail. Elle a commencé par rassembler les documents qui existent déjà : les travaux de la commission justice pénale et droits de l'homme présidée par Mireille Delmas-Marty ou le rapport sénatorial de MM. Haenel et Arthuis, mais aussi des dizaines de travaux réalisés au cours des dernières années. Pierre Truche *a ensuite demandé à plus* de soixante-dix organisations professionnelles et personnalités de fournir une contribution écrite. A partir du mois de juin, ce travail sera complété par des auditions orales.

Pour le moment, la commission défriche peu à peu le terrain. Tous les lundis, à partir de 13 heures, un ou plusieurs membres présentent un exposé. Certains sont d'ordre technique : destinés aux membres *de la commission qui ne font pas* partie du monde judiciaire, ils font le point sur la mécanique procédurale française. D'autres sont plus théoriques : Blandine Kriegel, professeur d'histoire des idées politiques à Paris-X, a ainsi évoqué le problème de la légitimité du juge. Ces travaux sont suivis d'une discussion qui se poursuit souvent jusqu'à 20 heures. Dans les semaines à venir, la commission, qui doit rendre son rapport final à la mi-juillet, a prévu plusieurs journées de travail supplémentaires.

Les contributions écrites sur l'indépendance du parquet donnent une idée de l'immensité du chantier. Le statut du ministère public peut se décliner en une multitude de questions : faut-il que le garde des sceaux reste le chef du parquet ? Doit-il avoir le droit de lui adresser des instructions générales, mais aussi individuelles ? Comment entourer de garanties la nomination des procureurs ? Faut-*il créer un corps de magistrats du* parquet distinct de celui du siège ? Faut-il rattacher la police judiciaire à la justice ? Est-il concevable de remplacer le principe de l'opportunité des poursuites, qui aboutit au classement de près de 85 % des procédures, par le principe de la légalité des poursuites, qui suppose de poursuivre dans tous les cas ?

La commission Truche a demandé des contributions écrites aux anciens gardes des sceaux *(lire ci-dessous) mais aussi aux anciens* directeurs des affaires criminelles et des grâces. Dans un texte de treize pages, Franck Terrier, qui a coordonné l'action publique de 1990 à 1993 aux côtés d'Henri Nallet et Michel Vauzelle, ne craint pas de *se situer à contre-courant*. *« A l'exception de quelques-uns, les parquets ont acquis leur indépendance. Il ne résulte de cette situation que des inconvénients. »* Tout en plaidant en faveur d'un renforcement des garanties de nominations, M. Terrier estime que le pouvoir politique doit fermement contrôler la politique pénale, ce qui exige, selon lui, un *« resserrement du lien hiérarchique »*. Ce magistrat, qui a géré l'affaire Urba, souhaite maintenir les instructions individuelles, y compris les instructions de classement, parfois *« nécessaires et légitimes »*. L'*« état présent de l'opinion publique »* le conduit cependant à prévoir, en cas de conflit entre le ministre et un procureur, *« une possibilité d'arbitrage »* confiée au Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Bruno Cotte, qui a été directeur des affaires criminelles de 1984 à 1990, s'oppose lui aussi à l'indépendance du parquet. *« Il ne saurait, à mon sens, être question de couper définitivement tout lien et de rendre les parquets totalement indépendants »*, écrit-il dans une contribution publiée par *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature. *« Le garde des sceaux doit conserver la possibilité de prescrire, par écrit, l'engagement de poursuites sans pour autant pouvoir imposer le choix de la qualification d'ouverture ni le mode de poursuite : ouverture d'information judiciaire ou enquête préliminaire, par exemple. »* Dans ce schéma, les magistrats du parquet se verraient cependant octroyer de nouvelles garanties statutaires grâce à un CSM rénové.

A travers ces discussions apparaît en filigrane un débat sur la légitimité du ministère public. *Qu'il* s'agisse du Conseil national des barreaux, de la Conférence des bâtonniers ou du barreau de Paris, les avocats insistent sur la valeur irremplaçable du politique. *« Le parquet agit au nom de la société, incarnée en l'espèce par le ministre de la justice, et trouve ainsi la source de sa légitimité »*, note la Conférence des bâtonniers. Les magistrats développent une tout autre analyse. *« La légitimité du ministère public ne trouve pas sa source dans la subordination hiérarchique, mais dans le respect de la Constitution et de la loi »*, écrit l'Union syndicale des magistrats. *« La magistrature n'est légitime que si elle offre, précisément, des garanties d'indépendance*, ajoute le Syndicat de la magistrature. *Seule l'indépendance des parquets permettra de rendre effectif le principe de la séparation des pouvoirs. »*

Au chapitre de la présomption d'innocence, beaucoup soulignent *que cette* notion ne saurait être restreinte au seul problème du secret de l'instruction : formulée pour la première fois dans la Déclaration de 1789, la présomption d'innocence est, selon l'expression du SM, *« une exigence procédurale impliquant que soient définies les règles de la procédure criminelle garantissant la "sûreté" des citoyens »*. La plupart des organisations, notamment celles d'avocats, insistent donc sur la nécessaire réforme des moments-clés de la procédure pénale : garde à vue, mise en examen, placement en détention provisoire.

Sur le secret de l'instruction, rares sont ceux qui pensent qu'un silence absolu est encore possible. *« Il ne pourrait être restauré qu'au prix de mesures coercitives attentant gravement à la liberté de la presse et inévitablement perçues comme inspirées par la seule volonté d'entraver les investigations médiatiques »*, constate le Syndicat national des journalistes. Beaucoup plaident donc en faveur d'un renforcement des mesures de réparations compensé par une *« publicité tempérée »* lors de l'instruction. L'USM propose ainsi que le débat sur la détention provisoire soit public, tandis que le Conseil national des barreaux propose d'étendre la transparence à toutes les *« phases contentieuses »* de l'instruction.

– Anne Chemin

Des magistrats, des avocats et des intellectuels

Outre Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, qui la préside, la commission de réflexion sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence comprend vingt membres. Elle réunit cinq magistrats – le procureur général près la Cour de cassation Jean-François Burgelin, Renaud Chazal de Mauriac, Hervé Expert, Marie-Thérèse Lesueur de Givry, Christian Raysseguier –, quatre avocats – Daniel Amson, Laurent Cohen-Tanugi, Ghislaine Dejardin, Philippe Lemaire –, cinq universitaires – Blandine Kriegel, Raymond Boudon, Luc Ferry, Thierry Renoux, Jacques-Henri Robert –, ainsi que deux journalistes – le président de Reporters sans frontières, Noël Copin, et le PDG de l'AFP, Jean Miot. Sont également membres de cette commission Hubert Blanc, préfet, Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur des finances, Alain Bacquet, président de la section sociale du conseil d'Etat, et Jean Kahn, président de section honoraire du Conseil d'Etat.

> Les bâtonniers : « Le parquet agit au nom de la société, incarnée en l'espèce par le ministre de la justice, et trouve ainsi la source de sa légitimité »

Quand des anciens gardes des sceaux tirent les leçons du passé

ILS ONT tous trois été gardes des sceaux, et tous trois ont été *confrontés*, durant leur *séjour* Place Vendôme, à des affaires sensibles . De 1990 à 1992, Henri Nallet (PS) a vécu jour après jour les soubresauts du dossier Urba ; de 1992 à 1993, Michel Vauzelle (PS) a géré certains dossiers touchant Bernard Tapie ; quant à Pierre Méhaignerie (CDS), il était, de 1993 à 1995, ministre de la justice lorsque les enquêtes préliminaires sur le Parti républicain et le CDS ont abouti. Lorsqu'ils occupaient ce ministère, tous trois défendaient une conception traditionnelle du parquet, mais, au fil des ans, ils ont évolué.

Dans sa contribution, Henri Nallet estime qu'il est possible de répondre aux attentes de l'opinion *« sans mettre à bas »* le système judiciaire français. A ses yeux, le garde des sceaux doit rester le chef du parquet et le responsable de l'action publique sur l'ensemble du territoire : il en déterminerait les orientations après avoir consulté un *« conseil national de politique pénale »* composé d'élus, de magistrats, d'avocats et de professeurs, et il en rendrait compte, tous les ans, devant le Parlement. En revanche, et c'est là que se situe la principale nouveauté, le ministre perdrait tout pouvoir d'intervention dans les dossiers individuels. *« Toute infraction à la nouvelle règle met en jeu la responsabilité du ministre selon les nouvelles dispositions constitutionnelles »*, ajoute-t-il.

A cet assouplissement des relations hiérarchiques entre le ministre et les parquets, s'ajouteraient des garanties de nominations plus fortes : le système de désignation des magistrats du parquet serait aligné sur celui des magistrats du siège. Afin de tirer la leçon des *« dysfonctionnements récents »*, la police judiciaire serait en outre placée sous l'autorité des procureurs. Cette relative autonomie aurait pour corollaire un contrôle plus étroit des parquets dans leur action quotidienne : pour éviter que les justiciables soient victimes de l'*« activisme »*, du *« désintérêt »* ou de la *« fantaisie »* des procureurs, Henri Nallet propose que leurs décisions puissent être contestées devant la chambre d'accusation. *« Ce système est la contrepartie indispensable de l'indépendance »*, conclut-il.

Au chapitre de la présomption d'innocence, M. Nallet ne s'attarde guère sur l'attitude des médias. *« Toute velléité, si timide soit-elle, d'organiser ou d'encadrer la mise à mal régulière des grands principes se heurte à la légitimité de la presse d'informer le public de ce qu'on voudrait parfois lui cacher. A tout prendre, il vaut mieux encore en démocratie en savoir plus que pas assez... La sagesse est plutôt de se résigner à vivre ainsi. »* En revanche, Henri Nallet souhaite que le placement en détention provisoire soit décidé par une juridiction des libertés au terme d'un débat public et qu'un mis en examen puisse obtenir de la chambre d'accusation une date d'achèvement de la procédure.

CONCEPTION « RÉPUBLICAINE »

Michel Vauzelle, qui a succédé à Henri Nallet en 1992, défend, lui aussi, une conception *« républicaine »* rénovée. *« Toute réforme qui isolerait la justice de la vie de la communauté nationale serait attentatoire à la démocratie*, écrit-il. *De même que la justice doit continuer à être rendue au nom du peuple français, de même les procureurs doivent être ceux de la République. »* M. Vauzelle propose donc de maintenir la subordination actuelle des parquets au garde des sceaux tout en confiant la nomination des procureurs au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et en interdisant au ministre d'intervenir dans les dossiers particuliers.

Le parquet se verrait en outre imposer des délais-butoirs : en cas de demande de réquisitoire supplétif, il disposerait d'un délai de réponse maximum et serait dans l'obligation de motiver son refus. Sur la présomption d'innocence, l'*ancien ministre socialiste* propose de revenir aux innovations contenues dans la réforme de la procédure pénale qu'il avait défendue en 1992 : un mécanisme de mise en examen progressif et un placement en détention provisoire confié à un *juge* autre que le juge d'instruction. *« Le renforcement de la présomption d'innocence ne saurait en aucun cas être trouvé dans des mesures interdisant la publication du nom des personnes poursuivies, assorties de sanctions pénales*, ajoute-t-il. *Une telle solution serait nécessairement perçue comme visant à "étouffer les affaires". »* En revanche, M. Vauzelle plaide en faveur de mesures *« visant à garantir un meilleur respect de la déontologie par certains médias »*.

METTRE FIN AU SOUPÇON

Dans une contribution qu'il s'apprête à transmettre à la commission, le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie, estime qu'il faut mettre fin au soupçon qui domine actuellement les relations entre le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire. Pour cela, il propose de confier les nominations de magistrats du parquet à un Conseil supérieur de la *magistrature rénové : afin d'éviter* tout corporatisme, il serait ouvert à des personnalités issues de la société civile et il verrait ses pouvoirs disciplinaires augmenter. Le garde des sceaux conserverait le droit de donner des instructions individuelles mais l'interdiction de transmettre un ordre de classement sans suite serait clairement inscrit dans le code de procédure pénale.

Sur la présomption d'innocence, M. Méhaignerie estime qu'il est inutile de tenter d'imposer à tout prix un secret total autour de l'instruction. Comme la mission d'information de la *commission* des lois du Sénat de Jacques Larché et Pierre Fauchon, l'ancien ministre préfèrerait que le code de procédure pénale prévoit des *« fenêtres »* d'information avec des débats publics, notamment pour les personnes titulaires d'un mandat électif. Pour M. Méhaignerie, ce système à deux vitesses, qui est actuellement dénoncé par de nombreux élus, est le corollaire naturel de la vie publique.

A. C

Trois ouvrages sur l'émergence d'un nouveau pouvoir judiciaire

La « révolution culturelle » des années 80 racontée par les responsables des syndicats de magistrats

S'IL EXISTE une histoire de la genèse de la commission Truche, elle se trouve dans ces trois livres qui retracent l'histoire tumultueuse des relations entre le pouvoir politique et la justice depuis quinze ans. Comme s'ils s'étaient donné le mot, comme s'ils estimaient l'histoire suffisamment mûre pour être écrite, comme s'il fallait, en ces temps de débat public sur la justice, ne pas laisser passer l'occasion d'apporter sa pierre, les responsables des trois principaux syndicats de magistrats ont décidé de raconter la révolution culturelle des années 80 : une société qui se « judiciarise », des hommes politiques qui découvrent la magistrature, un pouvoir exécutif qui tente, vaille que vaille, de résister à un mouvement de fond touchant la plupart des pays européens.

BIBLIOGRAPHIE

Ces trois ouvrages décrivent l'émergence, souvent confuse et chaotique, d'un véritable pouvoir judiciaire, mais chacun le fait à sa manière. Georges Fenech, le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), une machine de guerre contre Robert Badinter née en 1981, ne cache pas ses sympathies pour la droite : oubliant opportunément les nominations très politiques des années Toubon, M. Fenech dénonce vigoureusement la *« nomenklatura rose »* des années 80 et le *« laxisme judiciaire »*.

Infiniment plus serein, Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM), raconte en détail l'histoire d'un prince qui vit un jour s'installer en son château un juge qui lui donna le sentiment *« de ne plus se sentir chez lui »*.

Très politiques, les trois responsables du Syndicat de la magistrature (SM), Jean-Claude Bouvier, Pierre Jacquin et Alain Vogelweith, analysent l'affrontement entre les juges et les élus au travers de la gestion des « affaires ».

Pour M. Fenech, l'épisode fondateur de cette redistribution des cartes est l'affaire Carrefour du développement. Nous sommes en 1990, mais tous les ingrédients du conflit à venir sont déjà là : un ministre de la République blanchi par une amnistie sur mesure ; des magistrats qui protestent contre la loi au nom de l'égalité devant la loi ; une tempête politique qui se conclut par un appel au Conseil supérieur de la magistrature de l'époque (la réforme du CSM date de 1993).

CONFRONTATION AVEC L'EXÉCUTIF

Pour M. Turcey comme pour les responsables du SM, le premier choc se produit en réalité un an plus tard, le 7 avril 1991, avec la perquisition du juge Jean-Pierre dans les locaux parisiens d'Urba-Technic. Cette affaire *« ouvre un chapitre des relations exécutif-justice imprévu dans les schémas de la Ve République »*, notent MM. Bouvier, Jacquin et Vogelweith.

Suit l'histoire d'une institution délaissée depuis des siècles par le pouvoir politique, qui découvre soudainement les affres de la confrontation avec l'exécutif. Surviennent également, notamment dans l'ouvrage de Valéry Turcey, quelques mises au point utiles sur les chiffres de la détention provisoire, qui baisse avec constance depuis 1985, sur le mécanisme des nominations du parquet, qui fait très largement intervenir le gouvernement, et sur les limites du pouvoir des juges d'instruction, qui ne peuvent s'autosaisir. Contrairement à ce que l'on dit parfois, il n'y a ni complot ni gouvernement des juges, concluent-ils tous. *« On ne peut pas gouverner en rendant des jugements*, estime Valéry Turcey. *A l'inverse – le message de Montesquieu est là, – les gouvernants n'ont pas à peser sur le contenu des décisions de justice. (...) Le pouvoir de dire le droit en appliquant la même loi à tous les justiciables : les magistrats n'en demandent pas plus. »*

A. C.

★ ***Le Prince et ses juges ; vers un nouveau pouvoir judiciaire***, **de Valéry Turcey, Plon, 241 pages, 125 francs, à paraître le 22 mai.**
★ ***Main basse sur la justice***, **de Georges Fenech, J.-C. Lattès, 286 pages, 119 francs.**
★ ***Les affaires, ou comment s'en débarrasser***, **de Jean-Claude Bouvier, Pierre Jacquin et Alain Vogelweith, *La Découverte*, 255 pages, 125 francs.**

À MON AVIS, ON NE SERA JAMAIS AUTANT INDÉPENDANTS QU'EN CE MOMENT

La gestion téléphonique des affaires par M. Moinard

DANS LEUR LIVRE sur la justice, Jean-Claude Bouvier, Pierre Jacquin et Alain Vogelweith écrivent que, dans les dossiers sensibles, le directeur des affaires criminelles et des grâces, Marc Moinard, a mis en place *« une négociation franche et directe »* avec les parquets : violant le code de procédure pénale, qui impose que les instructions du garde des sceaux aux procureurs soient écrites, M. Moinard pratique, depuis sa nomination, en septembre 1996, une gestion téléphonique des affaires. *« Plus question de notes techniques,* soulignent les trois responsables du Syndicat de la magistrature (SM). *Trop dangereux. Désormais, tout doit se faire oralement, au téléphone de préférence, en espérant qu'un jour un petit malin n'ait pas la mauvaise idée de placer une écoute. »*

Dans cette *« négociation »*, Marc Moinard dispose d'un outil de taille : depuis son entrée dans la magistrature, en 1967, il a accompli toute sa carrière au parquet avant de devenir, en 1995, le directeur des services judiciaires de la chancellerie. A ce titre, il a géré la plupart des mouvements de nominations récents, et notamment celui de l'été 1995, qui a profondément renouvelé la hiérarchie judiciaire française. Cette connaissance de la magistrature lui est très utile. *« M. Moinard,* note le SM, *est sans doute le mieux placé pour savoir que ce ne sont pas les arguments techniques qui sont les plus efficaces auprès des procureurs mais les espoirs d'avancement. »* Bien qu'il soit aujourd'hui à la tête de la direction des affaires criminelles, il s'occupe encore de très près des nominations, au point, ajoute le syndicat, qu'*« à la chancellerie, on se demande si Marc Moinard n'a pas décidé de porter les deux casquettes en même temps »*.

Plusieurs procureurs et procureurs généraux confirment que M. Moinard donne souvent les instructions de la chancellerie par téléphone. *« La règle, c'est de ne pas laisser de traces écrites,* note l'un d'eux. *Qu'il s'agisse de l'orientation d'une procédure ou de l'audiencement d'une affaire, il nous demande de ne pas saisir officiellement la chancellerie de demandes d'instructions. Dans les dossiers sensibles, le ministère n'est donc apparemment pas sollicité. »* Le directeur des affaires criminelles conteste vigoureusement ces affirmations. *« La criminelle a toujours eu des communications avec les parquets et elle en aura toujours, notamment sur des problèmes techniques ; mais je démens avoir jamais donné une seule instruction téléphonique de classement. De toute façon, ce sont des méthodes d'un autre âge : l'évolution des mentalités est telle que les procureurs ne l'accepteraient plus. »*

ÉCRITES ET MOTIVÉES

Depuis 1993, toutes les instructions du garde des sceaux aux parquets doivent impérativement être écrites. Lors de l'examen de la réforme du code de procédure pénale présentée par le ministre de la justice de l'époque, Michel Vauzelle, l'Assemblée nationale avait, le 7 octobre 1992, imposé cette exigence au terme d'une discussion sur un amendement présenté par Nicole Catala (RPR, Paris) précisant que les instructions du garde des sceaux devaient être *« écrites, motivées et jointes au dossier »*. *« Il faut permettre au garde des sceaux (...) de donner des instructions générales aux procureurs généraux mais il me paraît impensable de conserver notre système de directives nominatives,* notait Pascal Clément (UDF-PR, Loire). (...) *Oui aux liens hiérarchiques, mais oui, aussi, à la transparence. »*

Au cours de cette séance, Jacques Toubon, qui n'était pas encore ministre de la justice, avait vigoureusement défendu l'indépendance du parquet. *« Que le ministre réfléchisse deux secondes,* lançait-il à Michel Vauzelle. *Il se rendra compte que le meilleur garde des sceaux, la meilleure chancellerie seraient ceux qui accepteraient de couper les ponts entre le gouvernement et le parquet. Justifier par une élection, qui crée une majorité, la prétention de définir l'attitude des magistrats dans les affaires, les unes après les autres, est une perversion des principes républicains. Deux cents ans après la Révolution, peut-être est-il temps de songer à en faire une nouvelle ! »* A l'époque, M. Toubon ne croyait guère à la vertu des instructions écrites. *« Rien n'empêchera le gouvernement de continuer à donner ses instructions par tout moyen, vérifiable ou non, comme dans le passé »*, concluait-il.

A. C.

Le statut actuel du parquet

● **Rôle :** le ministère public, ou le parquet, est chargé de déclencher les poursuites. Lorsqu'ils sont saisis d'une plainte, les magistrats du parquet – procureurs et substituts – peuvent classer le dossier, ordonner une enquête préliminaire qui sera conduite par la police judiciaire, ou ouvrir une information judiciaire qui sera confiée à un juge d'instruction. A l'audience, le parquet, en tant que représentant de la société, requiert des peines.

● **Statut :** au terme du statut de la magistrature de 1958, *« les magistrats du parquet sont placés sous l'autorité du garde des sceaux »*. Placé à la tête du parquet, le ministre peut diffuser aux procureurs des instructions générales de politique pénale. Il peut également intervenir dans des dossiers particuliers en *demandant* à un procureur de poursuivre. Depuis 1993, ces instructions doivent impérativement être *« écrites et versées au dossier »*. Il ne peut en revanche donner des instructions de classement.

● **Nominations :** à la différence des magistrats du siège, nommés par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), les procureurs sont nommés après un avis simple du CSM qui n'engage en rien les autorités. Le CSM n'a en outre aucun droit de regard sur les nominations du procureur général près la Cour de cassation et des procureurs généraux près les cours d'appel, qui interviennent en conseil des ministres. Les magistrats du parquet ne sont pas inamovibles, contrairement à leurs homologues du siège.

Comparution de manifestants anti-FN et polémique sur le rôle de la police

Dix personnes interpellées le 11 mars à l'issue d'une manifestation contre le Front national doivent être jugées à Marseille. L'intervention des forces de l'ordre fait l'objet d'une vive controverse

MARSEILLE
de notre correspondant

Affichée dans les cabines téléphoniques de Marseille, une photo montre un CRS casqué brandissant sa matraque devant une dame âgée qui se protège le visage avec les mains. L'affiche est barrée du slogan *« Mais que fait la police ? »* et invite à soutenir dix jeunes interpellés le 11 mars 1997, à l'issue d'une manifestation organisée contre un meeting du Front national, et dont les procès doivent se tenir durant le mois de mai.

Près de deux mois après l'intervention controversée de la police, qui, ce jour-là, avait tiré un grand nombre de grenades lacrymogènes sur le cortège, l'émoi est toujours grand à Marseille. Mercredi 30 avril, les responsables d'un comité de soutien créé au lendemain de la manifestation ont déposé 153 plaintes de personnes ayant souffert des gaz, s'ajoutant à plusieurs dizaines d'autres déjà adressées au parquet. Vendredi 2 mai, 150 personnes regroupées sous une banderole dénonçant les *« violences policières »*, ont manifesté devant le palais de justice, où devait comparaître un jeune étudiant en histoire pour *« violences sur agent de la force publique »*.

Ce premier procès d'une série de dix a été reporté au 15 octobre, au motif que la 11e chambre correctionnelle n'avait pas le temps d'entendre les vingt-six témoins cités par la défense. En fait, comme l'a déclaré le procureur de la République, la justice souhaite, avant de juger, prendre connaissance d'un rapport de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), chargée par le parquet de Marseille d'une enquête sur d'*« éventuelles responsabilités policières »*. L'IGPN, qui a procédé à l'audition de responsables de la police présents sur place et du directeur départemental de la sécurité publique, a pour mission d'établir les conditions de l'intervention des forces de l'ordre et de vérifier le rôle des fonctionnaires en civil ayant procédé à des interpellations musclées. La plupart de ceux-ci n'auraient pas porté le brassard « police », pourtant obligatoire.

« UNE SOURICIÈRE »

A l'occasion d'une rencontre, mardi 29 avril, avec les membres du comité de soutien, le préfet délégué pour la sécurité et la défense, Michel Sappin, aurait admis *« une erreur opérationnelle de commandement »*. Interrogé par *Le Monde*, Jacques Guida, chef de cabinet du préfet de police, n'a pas démenti ce terme, mais a rappelé que *« l'action des forces de l'ordre avait été rendue nécessaire pour éviter toute confrontation entre manifestants et sympathisants du FN »*. Répondant au comité de soutien, selon lequel les barrières mises en place le 11 mars avaient pour objectif de former *« une souricière, une nasse à manifestants »*, M. Guida a déclaré qu'*« il n'est pas dans l'esprit d'un dispositif policier de vouloir piéger les gens »*.

De nombreux témoins contestent la première version policière, selon laquelle des *« casseurs »* auraient pris à partie les forces de l'ordre. Dans un récit adressé au *Monde*, une manifestante affirme n'avoir vu *« aucun jeune se livrer à des dégradations sur les vitrines ni sur le mobilier urbain »*. Un enseignant marseillais renchérit : *« Ce n'est qu'après une charge musclée que quelques projectiles dérisoires glanés dans les poubelles furent envoyés. »* Les procédures établies contre les manifestants interpellés évoquent des jets de bouteilles.

Quelques jeunes gens poursuivis ont reconnu un tel geste, mais la majorité le contestent, à l'instar de Pascal, vingt-deux ans, étudiant aux Beaux-Arts. *« J'étais dans la manifestation dans un but pacifique. C'était bon enfant, mais à la fin il y a eu des gaz lacrymogènes et cela a tourné à la panique. »* Avocat de plusieurs prévenus, Me Philippe Jacquemin qualifie ces interpellations d'*« inadmissibles loteries »*. Le 12 mars, le tribunal correctionnel avait déjà condamné en comparution immédiate trois personnes à trois mois de prison avec sursis et 1 500 francs d'amende. Toutes ont fait appel.

Une *« soirée de soutien aux inculpés du 11 mars »* devait se tenir, lundi 5 mai, au Théâtre Toursky. Le directeur de cette scène, Richard Martin, lui-même mis en examen pour *« violences sur agent de la force publique »*, reconnaît avoir ceinturé un homme sans brassard en train de frapper un manifestant au sol. *« Mon attitude, présentée comme un acte de délinquance,* dit-il, *n'était qu'une assistance à personne en danger. »*

Luc Leroux

Les « conseils commerciaux » d'un militant socialiste devant le tribunal de Nantes

NANTES
de notre correspondant

Assistance commerciale aux entreprises ou trafic d'influence sur des marchés publics d'une quinzaine de municipalités socialistes dans l'Ouest, dont Nantes, La Roche-sur-Yon, Lorient ? Daniel Nedzela a comparu, vendredi 2 mai, devant le tribunal correctionnel de Nantes, pour rendre compte de ses activités de gérant de la Société nouvelle d'édition et de publicité (SNEP). Activités fort rentables : 8,5 millions de francs de bénéfice net pour 28 millions de chiffre d'affaires en 1990 ; une rémunération annuelle moyenne de 4 millions de francs en salaires et dividendes entre 1989 et 1992 ; 12 millions de francs de valeurs mobilières retrouvées par la police judiciaire de Nantes, en 1993.

Ancien élève de l'école supérieure de commerce de Nantes, Daniel Nedzela était un militant socialiste affiché, spécialiste de l'édition, organisateur de spectacles pour les plus grandes vedettes de la chanson. Mais n'était-il que ce *« grand professionnel reconnu sur la place de Nantes, n'ayant rien à voir avec les aventuriers des affaires politico-financières »* décrit par son avocat, Me Quimbert ?

CONVENTIONS ÉCRITES

Daniel Nedzela a constitué son carnet d'adresses en imprimant des journaux municipaux et en collectant leurs encarts publicitaires. *« Sollicité pour obtenir des conseils commerciaux »*, c'est tout naturellement, explique-t-il, qu'il a ensuite *« aidé des chefs d'entreprise n'ayant pas le temps de se tenir au courant des appels d'offres »* en les faisant *« bénéficier d'informations obtenues en primeur parce que je réalisais les journaux municipaux »*. Rien d'illégal à cela, affirme-t-il, en se référant aux conventions écrites passées avec les entreprises, qui prévoyaient des rémunérations allant de 1 % à 5 % du montant des marchés, versées uniquement en cas de succès. Aucun des soixante-neuf chefs d'entreprise entendus lors de l'enquête n'a fait état de contacts directs noués, grâce à lui, avec des élus ou des responsables administratifs des municipalités. *« Je n'étais pas sûr de l'efficacité de son intervention, mais j'étais certain de ne pas avoir le marché si je ne le sollicitais pas »*, a cependant témoigné l'un d'eux.

Pour le procureur adjoint, Michel Sennes, ces informations *« étaient bien de première main puisqu'elles intervenaient avant les appels d'offres ou portaient sur les propositions de concurrents, ce qui prouve qu'elles étaient obtenues de personnes se trouvant au cœur du système de décision »*. D'ailleurs, Daniel Nedzela *« avait lui-même indiqué, le 16 juin 1992, au conseiller Van Ruymbecke, qu'il tenait ses informations d'élus et de fonctionnaires municipaux »*. Le représentant du parquet a demandé au tribunal de retenir le trafic d'influence et de condamner Daniel Nedzela à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, 500 000 francs d'amende, assortis d'une privation de droits civiques pendant cinq ans. S'étonnant de voir son client comparaître seul, Me Quimbert a plaidé la relaxe, en qualifiant de *« fantasques »* les accusations de financement de partis politiques puisque aucune pièce du dossier n'en fait état. Jugement le 19 septembre.

Adrien Favreau

DÉPÊCHES

■ **AGRESSION : Adnan Cifti, réfugié albanais, trente-sept ans, auteur du coup de couteau donné à Philippe Douste-Blazy,** ministre de la culture, vendredi soir 2 mai à Lourdes, a été présenté, samedi 3 mai, au parquet de Tarbes. Il a été mis en examen pour tentative de meurtre avec préméditation. *« Il ne reconnaît pas son geste »*, a déclaré le procureur de la République de Tarbes, Yves Saint-Macary, qui a précisé qu'Adnan Cifti *« était suivi sur le plan psychiatrique »*. Le 20 août 1992, il avait déjà tenté d'agresser le maire de Lourdes dans sa mairie, sans succès.

■ **FUSILLADE : un commando d'hommes cagoulés et armés de fusils a ouvert le feu,** dimanche 4 mai, dans une salle de Chaponost (Rhône) où 250 Gitans fêtaient un baptême, tuant un homme de vingt-huit ans et blessant quatre autres personnes, dont une grièvement. Les gendarmes, qui craignent des *« représailles »*, estiment qu'un accident de la circulation pourrait être à l'origine de la fusillade.

■ **RELIGIONS : Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, a protesté,** dimanche 4 mai à La Roussière (Eure), contre les récentes intrusions de partisans de Mgr Lefebvre dans les églises du ressort de Chamblac. Il a déclaré que les catholiques avaient le droit de *« disposer de leurs églises en toute liberté »* et que *« seuls »* trois prêtres approuvés par lui pouvaient y dire la messe.

■ ***IMMIGRATION : une jeune femme, en grève de la faim depuis quarante-cinq jours, s'est mariée,*** samedi 3 mai à Tours (Indre-et-Loire), avec son compagnon algérien vivant dans la clandestinité depuis août 1996 pour échapper à un arrêté ministériel d'expulsion. Le jugement autorisant le mariage avait été rendu mercredi 30 avril (*Le Monde* daté 20-21 avril).

■ **VERDUN : plusieurs jeunes gens ont été mis en garde à vue,** samedi soir 3 mai, après l'assaut du commissariat de police de Verdun (Meuse). Dans la journée, une quinzaine de jeunes du quartier des Planchettes avaient pris à partie une patrouille de la police alors qu'elle procédait à l'interpellation d'un suspect de vingt-cinq ans. Une trentaine de jeunes s'étaient ensuite rendus au commissariat pour *« délivrer »* leur camarade, brisant des vitres et endommageant des véhicules.

■ **ÉDUCATION : Karine Delpas, vingt-trois ans, a été élue présidente de l'UNEF** (organisation étudiante proche du PCF), dimanche 4 mai, à Toulouse, où se tenait le 78e congrès du syndicat. Étudiante en licence de biologie à Jussieu, elle remplace Marie-Pierre Vieu, élue au conseil national du PCF, qui prend officiellement ses fonctions au bureau de presse de Robert Hue, lundi 5 mai. La nouvelle présidente devra composer avec une forte minorité de « gauchistes », qui souhaitent une radicalisation de l'organisation. *(Lire également page 8.)*

DISPARITIONS

Narciso Yepes

Un guitariste d'un grand classicisme

LE GUITARISTE classique Narciso Yepes est mort samedi 3 mai à l'hôpital Morales-Meseguer de Murcie, des suites d'un cancer de la lymphe. Ses cendres ont été répandues, dimanche, sur les terres du couvent cistercien de Buenafuente del Sistar (Guadalajara). Catholique très pratiquant, il entretenait depuis vingt-cinq ans des relations étroites avec ce lieu où il donnait force concerts, et était membre de sa confrérie spéciale. Père de famille exemplaire, il était marié depuis plus de trente ans avec Marysia Szummakowska, d'origine polonaise. Son fils Ignacio est chef d'orchestre, sa fille chorégraphe (un troisième enfant est mort il y a dix ans). Il était couvert d'honneurs. Sa conception de l'art avait trait à ses convictions. Assez éloigné, sur ce point délicat, d'un Artaud, par exemple, il aimait à dire : l'art, c'est *« le sourire du Bon Dieu »*. A l'entendre jouer parfois, ça tenait même de la risette.

Narciso Garcia Yepes est né à Lorca, dans l'autre Andalousie, le 14 novembre 1927. Sa famille est paysanne. A quatre ans, on lui offre un jouet, une petite guitare à six cordes. A dos de bourrique, l'enfant précoce rejoint chaque jour l'académie de musique de Lorca, à sept kilomètres de là. Survient la guerre civile. La famille se transporte à Valence. Narcisse entre au conservatoire en 1940. Il travaille avec Vicente Asencio, cachetonne vaguement auprès des flamencos, mais n'insiste pas dans cette voie qui ne lui va pas. En 1946, le chef Ataulfo Argenta le fait venir à Madrid. Il y traverse les cercles nécessaires et reçoit les conseils d'Amilio Pujol et d'Andres Segovia. Sa création du *Concerto d'Aranjuez*, de Joaquin Rodrigo, l'année suivante, a beaucoup de succès.

Il entame une carrière internationale, en commençant par Genève (1948) et Paris (1950), où il rencontre George Enesco et Walter Gieseking avant de se présenter à la Salle Gaveau, en 1952. Sa singularité tient à la qualité de sa sonorité et au grand classicisme de son classicisme ; *elle tient aussi à son* inventaire et à sa redécouverte du répertoire de la guitare. Il fait le lien entre les compositeurs de l'intérieur, ceux de l'étranger et les expatriés. Il est enfin à l'origine d'une création de lutherie dont il se dit l'inventeur : la guitare à dix cordes. C'est une reprise de la lutherie du XIX[e] siècle. Moins difficile qu'un luth baroque, elle assure son succès dans le même temps qu'elle semble inhiber (comme chez ses disciples) ses qualités. Lors de ses études à Valence, il avait mis au point une technique et des doigtés originaux, allant jusqu'à proposer un apprentissage rénové de l'instrument. La guitare à dix cordes a un manche large comme l'autoroute du Sud. C'est un compromis qui dispense de transposer les musiques de la Renaissance et du baroque. *Ce qui* suggère à Yepes des pensées fortes sur l'instrument, lorsqu'il brode en conférence sur le thème *Ser instrumento* (*« Etre instrument »*), capable de lâcher tout à trac : *« L'instrument peut être pluriel, mais la musique est une. »* En effet.

Ses tournées l'ont conduit auprès des grands orchestres (Lisbonne, Rome, tous les orchestres de Paris, symphonique de Hambourg, symphonique de Vienne, philharmonique de Tokyo, la plupart des grands orchestres américains) et il est directement responsable de l'engouement pour certain style espagnol au Japon. Lequel prépare présentement une édition (presque) complète de son œuvre en compact. Il a collaboré avec les compositeurs de son temps, comme Maurice Ohana (*Trois graphiques*), Asensio ou Tomas Marco (*Anabasis, Concierto Guadiana, Concierto Eco*) mais aussi Jean Françaix, Salvador Bacarisse, Antonio Ruiz-Pipo. Interrogé au lendemain de sa mort, Rodrigo dit de lui : *« Ce n'était ni le meilleur, ni le moins bon, c'était* mon *guitariste. »*

Il a donné son dernier concert au Festival de Santander le 1[er] mai 1996. Déclaré il y a sept ans, son mal l'avait contraint à réduire ses voyages à partir de 1993. Il finit par se retirer dans sa maison de Cabo Roig au bord de la mer, à Alicante. Le 26 janvier 1997, Narciso Yepes assiste à l'hommage que lui rend sa province (Ignacio Yepes à la baguette). On venait de le voir très affaibli dans le même Auditorium de Murcie pour le *Concert de l'an nouveau* chanté par Montserrat Caballé. Devant le public debout, Narciso Yepes dit qu'il se sentait *« fier d'être prophète en son pays »*. Hier, l'assemblée constituante de la Fédération espagnole de guitare et des instruments à plectre, qui se tient à Logroño, a observé une minute de silence et la région de Murcie, *décrété trois jours de deuil*. En 1952, reprenant un vieil air castillan de derrière les fagots, il avait ficelé la musique d'un film que l'usure des temps finit par rendre pardonnable, *Jeux interdits* (de René Clément), lequel obtint la Palme d'or au Festival de Cannes.

Francis Marmande

■ **ROGER PRAT**, ancien député PSU du Finistère, est décédé mercredi 30 avril à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né le 13 juin 1909 à Bannalec (Finistère), Roger Prat était instituteur, pionnier de la méthode pédagogique Freinet. Il est élu conseiller général du canton de Morlaix en 1964 et réélu en 1970. Il devient député de la circonscription de Morlaix en mars 1967, sous l'étiquette PSU. Il s'apparente ensuite au groupe de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS). Il est membre de la commission de la défense nationale et des forces armées. Il ne reste député qu'un an, jusqu'en juin 1968, date de la dissolution de l'Assemblée nationale par le général de Gaulle. Aux élections législatives de juin 1968, il est battu par l'UDR Pierre Lelong. En 1971, il est l'un des leaders de la liste d'Union des gauches qui remporte l'élection municipale de Morlaix. Il est maire-adjoint chargé des finances de 1971 à 1977.

Sirius

Le dessinateur belge qui créa « Les Timour »

L'UN DES AUTEURS les plus atypiques et les plus cultivés de la bande dessinée franco-belge d'après-guerre, Sirius, auteur de la série *Les Timour*, est mort à l'âge de *quatre-vingt-cinq ans*, à Javea (Espagne), jeudi 1[er] mai.

De son vrai nom Max Mayeu, Sirius, qui usa aussi des pseudonymes Marco et Badour, était né le 26 septembre 1911 à Soignies (Belgique). Il avait étudié le droit en France et en Belgique, avant de se lancer dans le dessin, d'abord pour des journaux étudiants comme *L'Avant-Garde* puis pour les quotidiens belges *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*.

Sirius est d'abord un auteur plutôt versé dans l'humour et dans cette forme de merveilleux propre à la tradition anglo-saxonne : en 1938, il crée les personnages du petit garçon rêveur Bouldadar et de son compagnon, le nain Colégram, pour le journal belge *Le Patriote illustré* – *Bouldadar* sera réédité ensuite, notamment dans *Bravo !* puis dans *Spirou* –, ainsi que *Niki Lapin*, dessiné pour les papeteries Genval.

C'est pendant la guerre que Sirius pourra témoigner pleinement de son talent. Publié en 1938, *Le Journal de Spirou* doit faire face dans les années 1942-1943 à l'interdiction par les nazis de se fournir en BD d'origine américaine. Le journal fait alors plus largement appel à des auteurs français et belges, et publie en 1942 les premières pages de *L'Epervier bleu*, signées de Sirius. Proche de l'esprit d'outre-Atlantique, *cette série décrit* un aventurier dont les tribulations l'entraînent aux confins de l'exotisme, du fantastique et du mystère avec des récits comme *Le Pharaon des cavernes*, *Les Pirates de la stratosphère*, etc.

L'Epervier bleu, jugé trop violent, sera victime de la censure et devra s'interrompre en 1953, la bande dessinée s'attirant alors en France comme en Belgique les foudres d'associations familiales et de responsables politiques, y compris de gauche. L'éclectisme de Sirius et son goût pour l'écriture – un art qu'il maniait avec jubilation – l'avaient parallèlement amené à créer d'autres BD comme *Caramel et Romulus*, en 1944, puis *Célestin Virgule* et *Fred Morgan*, ou encore une biographie de Godefroy de Bouillon.

L'arrêt de L'Epervier Bleu lui permet de se consacrer aux *Timour*, publiés en 1953 dans *Spirou* puis en albums – il y en aura trente-deux – aux éditions Dupuis à partir de 1955. *Les Timour* à la fois assureront le renom de Sirius, sans en faire pour autant une véritable vedette du neuvième art, et ouvriront la route à la BD historique, veine largement exploitée depuis. Conçues à partir des nouvelles de l'historien et écrivain belge Xavier Snoeck, la fresque des *Timour* ambitionne de raconter l'histoire de la civilisation en relatant l'histoire d'une famille à travers les époques. Fondées sur des connaissances historiques précises et sur un dessin réaliste, cette saga puise au thème le plus romanesque qui soit, celui de l'histoire d'une famille et de ses membres successivement esclaves, chefs de tribu ou de clan, marchands ou guerriers, confidents des rois ou proscrits. De l'âge de la pierre aux *soldats de l'Empire*, les *Timour*, dont les aventures sont sous-titrées « Images de l'histoire du monde », retracent successivement l'époque des cavernes et la découverte du feu (*La Colonne ardente*), les conquêtes et le monde romains (*Le Gladiateur masqué*), les luttes au sein de l'empire franc (*Le Cachot sous la Seine*), les croisades puis les invasions normandes, etc., jusqu'au vingtième siècle qu'évoque en quelques courts récits le dernier album de la série des *Timour*, publié en 1994 et intitulé *La Fin des temps*.

Dans cette série, Sirius, dont la modestie allait de pair avec l'élégance physique et morale, n'hésite pas à braver les conventions et à faire preuve de ses dons de romancier en images. Ainsi, *Le Cavalier masqué*, publié en 1961 – en pleine guerre d'Algérie, donc – raconte la rencontre d'un des Timour et d'un chef arabe masqué, en réalité une jeune femme musulmane à la fois guerrière et victime d'une vengeance.

Mais Sirius est aussi un auteur prolifique. Il crée en même temps que *Les Timour* les aventures de *Luc Junior*, puis celles de *Simon le danseur*. A partir de 1972, il lance dans *Pilote* la série *Pimberton*, des histoires de marin, ce qu'était par ailleurs cet auteur qui aimait naviguer sur son bateau au large des côtes d'Alicante, la ville espagnole près de laquelle il s'était installé.

Peu friand de reconnaissance médiatique, réputé pour sa gentillesse et son humour, Sirius était l'un des auteurs, à la fois dessinateur et scénariste, les plus importants et les plus éclectiques de la bande dessinée franco-belge. Mais s'il fut couronné par quelques prix, il est mort sans qu'aucune des grandes manifestations de BD ne consacre son œuvre.

Yves-Marie Labé

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Dédé.

De la part de
Simon, Jules, Amélie, Emma, Pablo et Victor.

Mariages

M. et M[me] Jean-Paul LAJOIE,
M. et M[me] Alain ROLLAT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Olivier,

qui sera célébré le samedi 17 mai, à 16 h 30, en l'église Saint-Louis, à Sète (Hérault).

34, chemin de Montvollant,
17100 Bussac-sur-Charente.
3, rue des Aulnes,
93600 Aulnay-sous-Bois.

Décès

– Le groupe Bolloré

a la douleur de faire part du rappel à Dieu de son ancien président,

M. Michel BOLLORÉ,

survenu le 2 mai 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 mai 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, *avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16[e].*

– Suzanne Delépine,
Danièle, Muriel, Florence,
et Julien Fuchs,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel FUCHS,

survenu le 30 avril 1997.

Merci à toutes les personnes qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

– M[me] Claude Jolivet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert JOLIVET,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Janson-de-Sailly,

survenu le 28 avril 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu à Arcay (Cher).

24, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.

– M[me] Sylviane Dehan,
M. et M[me] Bernard Dehan,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Michel Dehan,
leurs enfants et petits-enfants,
M[me] Anne-Marie Dufrêne,
ses enfants et sa petite-fille,
M[me] France Franck,
Nathalie et Sabine Dehan,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel DEHAN,
agrégé de philosophie,
ancien proviseur,

survenu le 29 avril 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 1[er] mai, en l'église de Souillac (Lot).

Le Raysse,
24370 Cazoules.
44, avenue Gabriel-Péri,
91370 Verrières-le-Buisson.

– M[me] Edmée Krief,
son épouse,
Jean-Claude et Pierre,
ses fils,
Didier, Anne Laurence,
Elsa et Flora,
ses petits-enfants,
Les familles Stora, Haimovici, Krief,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Félix KRIEF,

survenue le 1[er] mai 1997, dans sa quatre-vingt-septième année. Rendez-vous au cimetière parisien de Pantin, le 6 mai, à 9 h 15.

– Marie-Louise Prat-Inizan,
Gaby et Jeanne Prat,
Georges et Maryvonne Prat,
ses enfants,

Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Roger PRAT,
instituteur en retraite,
ancien député PSU,
ancien conseiller général
du Finistère,
ancien maire adjoint de Morlaix,

survenu, le 30 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'incinération aura lieu au crématorium de Carhaix, le lundi 5 mai, à 15 h 30.

Selon son souhait, ni fleurs ni couronnes.

7, rue J.-R.-Morvan,
29660 Carantec.
61, rue de la Santé,
75013 Paris.
4, rue Utrillo,
29900 Concarneau.
39, rue Poliveau,
75005 Paris.
(Lire ci-dessus.)

– M[me] Michèle Maufras du Châtellier,
son épouse,
Laurent, Philippe et Marc, ses fils,
Ses petits-enfants,
M[lle] Anik Maufras du Châtellier,
sa sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique
MAUFRAS du CHÂTELLIER,

survenu à Vigny, le 1[er] mai 1997, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

48, avenue du Château,
94300 Vincennes.

– Frederick Painton,
son époux,
Priscilla Painton,
Kathryn Painton Smith,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patricia HIGH PAINTON,

survenu *le 29* avril *1997*, à Charleston (Caroline du Sud).

Monument Road,
Box 1388,
Orleans, Mass., 02653,
USA.

Anniversaires de décès

– Date anniversaire du décès de

M[me] Georgette CHEVRIER,
née SIMON.

Il y a vingt-cinq ans,

Maman me quittait,
ma douleur naissait,
le manque s'installait.

« J'aurais aimé mieux te connaître, serait-il encore temps ? »

Amis métropolitains, calédoniens et tahitiens, écrivez-moi.

Fabienne Chevrier-Hogrel,
Le Cagou,
13, chemin des Louis-Blancs,
91310 Montlhéry.

– Il y a vingt ans, le 5 mai 1977,

Alain CRETIEN

nous quittait.

Sa famille et ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé, se souviennent.

– Le 6 mai 1989,

Alisa GLUCKSMANN

disparaissait, victime d'un cancer.

« On n'a jamais su si la vie est ce qu'on vit ou ce qu'on meurt. »
E. Montale.

Services religieux

– Daniel Sibony informe : le premier anniversaire du décès de son père,

Rabbi Isaac SIBONY,

sera marqué le 7 mai 1997, à la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancelle, à 19 h 45.
Psaumes, interventions, collation.

Conférences

Conférences de l'Etoile : Dieu en débat

Trois mercredis de suite, à 20 h 30 :
– Le 7 mai 1997 : « Dieu et la philosophie », avec Pierre Magnard, professeur, et Alain Houziaux, pasteur ;
– Le 14 mai : « Dieu et la science », avec Jean-Marie Pelt, professeur, et J.-C. Deroche, pasteur ;
– Le 21 mai : « Dieu et l'art », avec Didier Decoin, écrivain, et Laurent Gagnebin, pasteur.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Entrée libre, libre participation aux frais.

Expositions

– Le vernissage de l'exposition « Deux Selva » (Joseph de Selva, Mosca de Selva) aura lieu Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine, Paris-6[e], le 5 mai 1997, de 18 heures à 20 h 30. Exposition du 5 mai au 12 mai, 11 heures-13 heures, *14 h 30-19 heures, sauf dimanche et lundi.* parking : 27, rue Mazarine. Tél. : 01-43-26-54-48.

Avis de recherche

– Nous sommes toujours à la recherche de notre frère :

Samy HUBERMAN

est né à Hambourg, Allemagne, le 21 septembre 1939. Lui ainsi que ses parents Hirsch et Sara Huberman ont été vus pour la dernière fois à Minsk en 1943. Nous croyons qu'il est toujours en vie, mais qui sait où ?
Je vous prierai d'envoyer toute information qui pourrait aider à :

M. Huberman,
13, rue Dubnov,
58807 Holon (Israël).

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
Manola Antonioli : **« L'écriture de Maurice Blanchot. Fiction et théorie ».**
12 mai, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
14 mai, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Thierry Marchaisse : **« Le langage est-il une tasse de thé ? Wittgenstein et la question de l'essence du langage ».**
12 et 26 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Dans le cadre des **« Dialogues philosophiques »** animé par B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren, table ronde sur « Spiritualisme, romantisme et libéralisme : l'œuvre de Juan Montalvo ».
13 mai, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Myriam Revault d'Allonnes : **« Eros politique. Les émotions de Stendhal ».**
12 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Sylvie Dreyfus : **« Enjeu et limite d'une lecture spinoziste de la théorie des pulsions ».**
6 et 20 mai, 20 heures-22 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Eric Fassin et Michel Feher : **« Différends sexuels et histoires amoureuses ».**
6 mai, 13 mai, 18 h 30-20 h 30, salle S. Beckett, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

● **Journées d'étude**
Dans le cadre de « multiculturalisme, la démocratie libérale et le républicanisme »
sous la responsabilité de Catherine Audard et John Charvet
avec B. Guillarme, P. Rosenvallon, C. Audard, J. Raz sur le thème **Démocratie et multiculturalisme**
16 mai, 10 heures-18 heures, London school of economics, Hougthon street, Londres.

Mondialisation, université
Journée organisée par l'Institut du Management EDF/GDF, le journal *Le Monde* et le Collège international de philosophie.
14 mai, 14 h 30-19 heures, amphi Richelieu, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.
Demander invitation au 01-40-42-78-40.

L'accès à *toutes* les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Colloques

UNIVERSITÉ PARIS-I
PANTHÉON-SORBONNE

14 ET 15 MAI 1997
12, place du Panthéon, salle 1
9 heures-18 heures

TABLE RONDE
STRATÉGIES DES FIRMES
MULTINATIONALES
ET CHOIX DE LOCALISATION
D'ACTIVITÉS

organisée par le professeur
Jean-Louis Mucchielli.

Avec la participation de P.J. Buckley (Leeds), W. Ethier (Pennsylvanie), *L. Fontagné (Paris-I)*, K. Head et J. Ries (British Columbia), N. Hood (Strathclyde), Th. Mayer et J.-L. Mucchielli (Paris-I), C.-A. Michalet (Paris-Dauphine), A. Rugman (Toronto); P. Saucier (Orléans), L. Sleuwaegen (Louvain), A. Verbecke (Bruxelles), R. Veugelers (Louvain), H. Yamawaki (UCLA).

Entrée gratuite pour les enseignants-chercheurs. Documents payants (à réserver). Information : prof. J.-L. Mucchielli, Sorbonne, DEA de stratégie industrielle. Tél/fax : 01-40-46-31-50, e-mail : cessefi@univ-paris1.fr.

Débats

– A l'occasion de la sortie du numéro 82 de la revue *Passages*, L'*Association des Amis de Passages* et la revue *Passages* organisent une soirée-débat sur le thème :

« Faut-il haïr l'Amérique ? »

Le mardi 13 mai 1997, 20 heures, dans les locaux de la revue *Passages*.

Autour d'Emile Malet et Bernard Ullmann, de la rédaction de *Passages*, avec **Claude Cheysson**, ancien ministre, **Jacques Andréani**, ambassadeur de France, **James Hogan**, (ambassade des Etats-Unis), **Claude Dumézil**, **Christian Schmidt**, et les journalistes **Axel Krause**, **Charles Lambroschini**, **Roger Cohen**, **Nicole Bernheim**, **Naïm Kattan** et **Arlette Marchal**.

Réservations et inscriptions tél. : 01-45-86-30-02/Fax : 01-44-23-98-24.
La revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13[e], accès par le 79/83, avenue d'Ivry, Paris-13[e].

هكذا من الأمل

AGGLOMÉRATIONS La plupart des agglomérations mettent en place un système d'intercommunalité, qui permet de créer une synergie entre les communes qui les composent. ● LA DISSOLUTION de l'Assemblée nationale a ajourné le dépôt imminent d'un projet de loi qui devait réformer l'intercommunalité et en favoriser le développement. ● DANS LE MIDI TOULOUSAIN, le Syndicat intercommunal d'aménagement et de développement des coteaux et de la vallée de l'Hers (Sicoval), créé en 1975, fédère 34 communes et constitue l'une des plus anciennes structures intercommunales du territoire. ● LE SUCCÈS de cette expérience a suscité l'idée d'étendre celle-ci à l'ensemble des communes qui entourent la métropole régionale, Toulouse. Des discussions sont en cours pour trouver le meilleur mode opératoire de ce qui pourrait constituer le « Pays toulousain ».

53 communes négocient une organisation intercommunale avec Toulouse

A partir de l'expérience du Sicoval, qui fédère avec succès trente-quatre cités de la région, l'idée d'instituer un « Pays toulousain » progresse. Il s'agirait de mettre en place une communauté de villes et de villages autour de la Ville rose

TOULOUSE
de notre correspondant

Ce fut un *« coup politique »* à la fois sincère et mûrement réfléchi. Le 4 avril, le maire de Labège (Haute-Garonne), Claude Ducert (PS), proposait publiquement à son collègue de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-FD) de se rallier à un grand *« pays toulousain »* qui rassemblerait toutes les communes de l'agglomération dans une même structure. Imaginerait-on un maire de banlieue proposer à Jean Tiberi de réaliser ensemble le *« grand Paris de l'an 2000 »*, ou tout autre élu de ville périphérique faire la même démarche avec telle ou telle capitale régionale, au mépris des étiquettes politiques ?

Si Claude Ducert se permet ainsi de bousculer le jeu politique local traditionnel, c'est sans doute parce que l'agglomération toulousaine est en retard en matière d'intercommunalité. La grande métropole régionale du Midi toulousain ne dispose ni d'arrondissements comme Paris, Lyon ou Marseille, ni de communauté urbaine comme Lille, Bordeaux ou Strasbourg. *Seul un district, fondé en 1992*, rassemble quelques communes d'importance autour de la ville-centre. C'est trop peu au goût de M. Ducert, qui veut se prévaloir du titre de pionnier en matière d'intercommunalité.

En 1975, le maire de Labège a créé, avec cinq communes du Sud-Est toulousain, le Syndicat intercommunal d'aménagement et de développement des coteaux et de la vallée de l'Hers (Sicoval). Vingt et un ans plus tard, le Sicoval fédère trente-quatre communes et devient la cinquième communauté de villes de France. *Derrière ses* structures peu connues du grand public et des appellations guère poétiques, on trouve une nouvelle « ville nouvelle » : 400 entreprises se sont implantées à Labège-Innopole, au bord de l'autoroute qui file vers la Méditerranée, et plus de 53 000 habitants vivent sans trop en avoir conscience dans un laboratoire de l'intercommunalité, entre ville et campagne.

Le décollage a été fulgurant, à partir de 1983 avec l'implantation d'un centre commercial Carrefour dans ce qui n'était, il n'y a pas si longtemps, que les champs du *Lauragais naissant. Les communes* de deux cantons ruraux rejoignent le Sicoval en 1990, permettant à la communauté de communes qui se met en place dès 1992 de présenter un double visage : urbain et technologique dans la vallée, à la sortie immédiate de Toulouse, rural et agricole sur les coteaux. Cela lui offre le luxe de classer 60 % des 24 000 hectares de son territoire, réservés à l'agriculture, à la forêt et aux loisirs. A la fin de l'année 1996, l'arrivée de Ramonville dans le Sicoval lui donne une dimension plus urbaine et un poids industriel qui se traduisent par la transformation en communauté de villes.

Le maire de cette commune de la première couronne toulousaine, Pierre Cohen (PS), a hésité avant de rejoindre Claude Ducert. Toulouse lui faisait des appels du pied depuis 1992 pour la création d'un district qui regroupe les villes les plus importantes de la première couronne de l'agglomération. Mais M. Cohen juge que le district est *« une coquille vide »*, juste bonne pour le dialogue. Il souhaite une formule permettant de redistribuer les richesses fiscales entre communes, mais le taux de fiscalité de Ramonville était trop différent de celui du Sicoval, et s'aligner c'était pour M. Cohen perdre *8 à 10 millions de francs de re*cettes et *« mettre Ramonville à genoux »*. La fiscalité, véritable nœud gordien de l'intercommunalité.

M. Baudis propose l'élection au suffrage universel direct des représentants de l'intercommunalité et imagine déjà deux urnes : l'une pour « les élus de proximité » des conseils municipaux, l'autre pour les représentants politiques de l'agglomération

Le Sicoval a toujours cherché à se diriger vers une taxe d'agglomération unique. *« C'est plus facile quand on part de zéro »*, fait remarquer, lucide, M. Ducert. Il y a d'abord eu le partage entre toutes les communes de la taxe issue de l'Innopole située à Labège, au prix d'une certaine liberté prise avec la loi. Ce n'est, *en effet*, qu'en 1992 que le législateur permettra aux communautés de communes de *percevoir une taxe d'agglomération*, en s'inspirant de l'exemple du Sicoval. Pour intégrer Ramonville, il a fallu cette fois inventer une sorte de « Maastricht local » : les trente-quatre communes doivent faire converger leurs taxes respectives au taux unique de 16,5 % d'ici 2003.

Mais la feuille d'impôt ne fait pas l'identité d'une ville aux yeux des citoyens qui ne se sentent guère « Sicovaliens ». Le grand regret de M. Ducert, c'est de ne pas avoir réussi à trouver et à imposer un nouveau nom évocateur pour la structure qu'il a fondée. Cela ne l'a pas *empêché de proposer pu*bliquement à son collègue Dominique Baudis de se rallier à un grand *« pays toulousain »*, qui rassemblerait toutes les communes de l'agglomération dans une même *« structure informelle pour discuter des grands problèmes qui nous concernent : transport, urbanisme, environnement »*. Cela reviendrait peu ou prou à institutionnaliser et pérenniser le Syndicat mixte d'étude de l'agglomération toulousaine (Smeat), qui regroupe cinquante-trois communes et vient de réviser le *schéma directeur de l'agglomération*.

M. Baudis ne rejette pas catégoriquement cette proposition mais il ne peut accepter qu'une « petite » commune de 60 000 habitants possède le même poids politique que Toulouse. Il propose l'élection au suffrage universel direct des représentants de la nouvelle intercommunalité et imagine déjà deux urnes : l'une pour *« les élus de proximité »* des conseils municipaux, l'autre pour les représentants politiques de l'agglomération.

Stéphane Thépot

La destruction des Grands Moulins de Paris a commencé

LEURS curieuses silhouettes tubulaires se détachaient sur la rive gauche de la Seine, juste après les tours de la Bibliothèque nationale de France, en bordure du 13ᵉ arrondissement. Bientôt, les Grands Moulins de Paris ne seront plus qu'un souvenir. Déjà les silos situés de chaque côté du bâtiment central ont été démolis. Jeudi 24 avril, le matériel technique a été vendu aux enchères.

Ainsi, un des bâtiments caractéristiques de l'architecture du *XXᵉ siècle, témoin d'une aventure* industrielle considérable (*Le Monde* du 20 juillet 1995), aura vécu. Sans remords ni états d'âme de la part des responsables chargés du patrimoine. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, avait pourtant fait savoir tout l'intérêt qu'il portait à ce type de patrimoine. Il avait même annoncé la création d'une commission destinée à le mettre en valeur...

PROJETS PRÉSENTÉS EN VAIN

Plusieurs projets avaient été présentés aux responsables de l'aménagement de la ZAC Seine-rive gauche (la Semapa) pour réutiliser l'édifice. En vain. Sans doute le dossier était-il difficile, mais la Semapa, devenue propriétaire des édifices comme des terrains occupés par les Grands Moulins en les achetant au groupe Bouygues pour 1,5 milliard de francs, a préféré procéder par élimination.

Cette forteresse de béton avait été mise en chantier en 1919 et achevée l'année suivante par Louis Vilgrain, un des pionniers de la minoterie industrielle. Sur le plan architectural, c'est un bel exercice de style, puisque le bâtiment initial inclut les silos de réserve de grains de blé à l'intérieur d'un quadrilatère où se trouvent toutes les autres activités, de la mouture à l'administration. Un peu plus tard furent construits des blocs de silos en ciment blanc. L'entreprise Froment-Clavier se chargea de l'opération. *Elle avait acquis une certaine expé*rience dans ce domaine puisqu'elle avait construit les autres silos de l'empire Vilgrain à Nancy, Marseille et Bordeaux, sans parler de ceux de Bilbao, Haïfa et Damas. La prouesse était aussi du côté du système mécanique de mouture. Ce dernier, d'une grande complexité, se déployait horizontalement et verticalement sur sept niveaux. Les machines ont fonctionné jusqu'en 1994. Le groupe Vilgrain a été absorbé par le groupe Bouygues en 1989, qui a replié l'ensemble de ce type d'activités sur Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Certains éléments de la machinerie ont pu être déposés à l'Ecomusée du Creusot (Saône-et-Loire). Le bâtiment central, avec sa grande verrière côté Seine, est encore debout, mais pour combien de temps ? Et, surtout, que faire de ce géant mutilé ?

Emmanuel de Roux

Lancement d'un concours pour un pont habité à Paris

LE MAIRE DE PARIS, JEAN TIBERI, a annoncé, samedi 3 mai, le lancement d'un concours international d'architecture pour une passerelle *« habitée »* sur la Seine, entre la Bibliothèque nationale de France (BNF) (13ᵉ) et le parc de Bercy (12ᵉ). Pour un coût estimé de 70 à 90 millions de francs, cette construction, destinée aux piétons, abritera diverses activités, à l'image des anciens ponts habités de Paris. Les concepteurs du nouvel ouvrage pourront, soit imaginer un nouveau pont, soit réutiliser le viaduc de Tolbiac, ouvrage métallique démonté depuis le printemps 1996. Par ailleurs, M. Tiberi et Jacques Toubon, maire (RPR) du 13ᵉ arrondissement, ont inauguré samedi « l'allée Arthur Rimbaud », une promenade de 700 mètres sur les berges de la Seine, face à la BNF, entre les ponts de Tolbiac et de Bercy. M. Tiberi a souligné que cet aménagement constitue le premier lieu de détente dans les nouveaux quartiers de la ZAC Paris-Rive gauche.

■ **SÉCHERESSE** : le préfet de Guadeloupe a pris, vendredi 2 mai, un arrêté limitant la consommation d'eau et a mis en place une *« cellule sécheresse »*. Les rivières de l'archipel ont atteint cette semaine leurs plus bas niveaux à cause de l'absence de précipitations et des températures élevées observées depuis la mi-avril.

20 septembre 1946 Cannes première

SIX JOURNÉES PARTICULIÈRES

Une rétrospective des grands moments du Festival du cinéma

Demain : 4 mai 1959, François Truffaut fait ses 400 coups

«JE déclare ouvert le premier Festival de l'agriculture... » Ça commençait bien ! Ce lapsus du ministre inaugurant le premier Festival de Cannes, le 20 septembre 1946, était le premier d'une série de bourdes, ratages et pataquès qui allaient marquer cette édition d'une manifestation promise à devenir la principale au monde dans son domaine. L'avenir du Festival était pourtant loin d'être évident à l'époque : la partie cinématographique de la manifestation apparaissait alors davantage comme un prétexte, au service d'autres enjeux.

Ces enjeux sont d'abord politiques et diplomatiques. Ils présidaient déjà à la décision de créer un Festival international du film à Cannes en réponse à la Mostra vénitienne, sous influence directe du régime mussolinien et de son allié hitlérien. La manifestation devait s'ouvrir le 1er septembre 1939, mais l'entrée en Pologne de l'armée allemande ce même jour en décida autrement. Louis Lumière et Gary Cooper, Mae West et Charles Boyer étaient déjà à pied d'œuvre sur la Croisette. On leur projeta la version de *Notre Dame de Paris avec Charles Laughton*, avant d'ajourner la manifestation *« jusqu'à ce que les circonstances le permettent »*.

1946 reprend donc le fil interrompu en 1939, y compris dans le choix de la ville de Cannes, qui répond à des préoccupations touristiques, c'est-à-dire économiques. Il avait fallu beaucoup d'intrigues et de pressions pour décider du lieu – d'autres cités balnéaires étaient en concurrence, et il y eut un mouvement de panique dans la cité des Alpes-Maritimes, début juillet 1946, quand Monte-Carlo tenta un baroud d'honneur en organisant une manifestation concurrente.

Il était clair pour toutes les parties concernées que le Festival devait rapporter de l'argent, moins clair de décider qui devrait commencer par payer les violons du bal. Il faudra plusieurs années avant que le financement, auquel participent l'Etat et la municipalité, soit stabilisé. Ces aléas entraînèrent l'annulation des éditions 1948 et 1950. Ainsi fête-t-on, en 1997, le cinquantième Festival de Cannes et non son cinquantième anniversaire.

Conçu en 1939 pour répliquer aux puissances de l'Axe, le Festival célèbre en 1946 la victoire des Alliés en même temps que la paix retrouvée. L'Allemagne, le Japon et l'Espagne ne sont pas invités, contrairement à l'Italie, représentée par *Rome ville ouverte* de Roberto Rossellini, peut-être le plus beau film de résistance jamais tourné. La renaissance du cinéma dans un monde pacifié est, certes, le symbole que veulent afficher les organisateurs, mais il s'agit d'un cinéma instrumentalisé, à *double* titre.

D'UNE part, logiquement, un grand nombre de titres sélectionnés évoquent directement les événements récents : *Rome ville ouverte*, mais aussi *La Terre sera rouge* et *La Brigade danoise en Suède* (Danemark), *Out of the Ruins* et *Guilty Man* (Canada), *Hitler Lives ?* et *Le Procès de Nuremberg* (Etats-Unis), *La Bataille du rail*, *Le Père Tranquille*, *Patrie* et *Réseau X* (France), *Sang et feu* (Suède), *La Dernière Chance* (Suisse), *Les Hommes sans ailes* (Tchécoslovaquie), *Le Tournant décisif*, *Matricule 217* et *La Prise de Berlin* (URSS). Première des nombreuses « affaires » de ce type qui marqueront l'histoire du Festival, le beau film de Georges Rouquier, *Farrebique*, a été exclu au dernier moment : sans doute cette évocation du quotidien paysan n'était pas assez martiale, à moins qu'on ait soupçonné, bien à tort, des connivences avec le retour à la terre prôné par Pétain.

Surtout les films ne sont pas choisis pour eux-mêmes, mais comme représentants de leur nation d'origine. Choix là aussi très politique, auquel répondra un palmarès tout aussi diplomatique. Seuls les Américains ont effectué un choix plus économique qu'idéologique : dans la catégorie reine des longs métrages de fiction, ils n'envoient aucune évocation de leur effort de guerre, mais les titres les plus susceptibles de conquérir les marchés européens qui viennent à peine de se rouvrir : *Les Enchaînés* d'Alfred Hitchcock, *The Lost Week-end* de Billy Wilder, *Gilda* de Charles Vidor, *Rhapsody in Blue* d'Irving Rapper, *La Boîte à musique* de Walt Disney.

La journée du 19 septembre est consacrée à l'accueil des *« nombreux voyageurs qui se récrient d'admiration dans toutes les langues du monde. Plusieurs trains spéciaux, dont les longues voitures bleues viennent parfois de lointaines capitales »*, ont déversé les invités conviés *« à comparer la Méditerranée aux yeux de saphir de Gene Tierney »*, écrit, enthousiaste, l'envoyé spécial du *Monde*, Henry Magnan, qui en oublie de dire que le train amenant les délégués français s'est retrouvé bloqué en rase campagne.

Devant une foule enthousiaste, les tirailleurs marocains ouvrent une retraite aux flambeaux à laquelle succède un défilé de chars de carnaval représentant les nations – *« URSS polychrome comme une carafe de Bohème d'où s'échappe un vol de colombes, Suède couronnée d'ondines aux jambes bien galbées... »*, s'extasie Magnan, mais aussi ceux qu'on n'appelle pas encore les sponsors, Grand Hôtel, aéro-club, chambre des parfumeurs de Grasse...

En robe blanche ornée de portées, Grace Moore, actrice et cantatrice du Metropolitan Opera de New York, a fait reprendre par la foule une mémorable *Marseillaise* ; la nuit se poursuit par une garden-party où *« le corps diplomatique paraît mieux représenté encore que le cinéma »* et par un spectacle pyrotechnique qui ravit tout le monde – sauf le délégué général de la manifestation, Robert Favre Lebret, qui s'est fait voler son portefeuille.

Quinze heures, le 20 septembre. Pressentant une soirée à problèmes avec la cérémonie d'ouverture, les organisateurs tentent d'empêcher que soit connue sur la Croisette la triste nouvelle venue de Paris annonçant la mort de Raimu : Cannes l'apprendra quand même, dès 17 heures. La séance s'ouvre avec le discours, et le lapsus, ministériels, auxquels succède une brève allocution du maire de Cannes, le docteur Raymond Picaud, résistant proche du Parti communiste qui s'est beaucoup dépensé pour faire de sa ville la capitale du cinéma.

Puis, commence la première projection du Festival, celle du film soviétique *La Prise de Berlin* (titre original : *Berlin*), moyen métrage réalisé par Youli Raïzman. Un choix bien dans la tendance de cette programmation largement consacrée aux tragédies et aux actes d'héroïsme du conflit mondial. La séance commence mal, victime de son succès : *« On n'eût jamais cru qu'il y eût tant de gens qui s'intéressaient au cinéma. Les fauteuils étaient au premier occupant sans que l'on se souciât des numéros portés sur les cartons d'invitation. Les ouvreuses tâtonnaient dans l'obscurité de la salle comme des chauve-souris, et un sacré rideau mi-ouvert mi-fermé jetait sur l'écran un faux-jour qui faisait hurler le jury enfermé dans sa loge »*, raconte Pierre Rocher dans *Nice-Matin*.

Le lieu n'est, en effet, pas particulièrement adapté aux projections : elles se déroulent au Casino. Dans le hall – *« un courant d'air »*, convient l'architecte chargé des aménagements –, on a élevé tant bien que mal des cloisons, fait venir 950 fauteuils couleur fraise écrasée et importé à grands frais d'Amérique des projecteurs Western Electric. Cannes sait déjà que, pour que perdure son Festival, elle devra se doter d'un bâtiment approprié. Dès la clôture commence le feuilleton épique de la construction du futur Palais, dont le toit s'envolera le dernier jour de la manifestation de 1947, emporté par le vent. Cet incident sera pour beaucoup dans l'annulation de l'édition 1948 : *« Un tel Festival ne peut avoir lieu que tous les deux ans »*, déclare alors le secrétaire d'Etat aux arts et lettres, François Mitterrand.

Le 20 septembre 1946, à la confusion pour trouver place s'ajoute, dès la projection d'ouverture, une certaine désinvolture des spectateurs, qui estiment souvent les séances trop longues. Ils quittent leur fauteuil pour aller boire un verre au bar voisin avant de s'en revenir, quand ils n'imitent pas l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui, ne trouvant pas de siège digne de son rang, préfère retourner à la table de jeu. La projection de *La Prise de Berlin* se poursuit plus mal encore qu'elle n'a commencé : le film casse à deux reprises, entraînant des interruptions de séance. La délégation soviétique est furieuse. Mikhaïl Kalatozov, futur réalisateur de *Quand passent les cigognes*, mais pour l'heure ministre du cinéma, crie à la provocation politique et annonce que sa délégation quitte sur-le-champ le Festival.

Branle-bas de combat, Philippe Erlanger, président de l'Association française des activités artistiques, et Georges Huisman, représentant du gouvernement français et président du jury, négocient. La situation sera rétablie *in extremis*... grâce aux ennuis des *Enchaînés* d'Hitchcock, montrés le soir même. Le projectionniste oublie d'abord la deuxième bobine. Il faut recommencer la séance, mais il intervertit ensuite les deux dernières bobines, sabotant le baiser passionné entre Ingrid Bergman et Cary Grant.

Les Soviétiques conviennent qu'ils ne sont pas les seuls visés. Ils acceptent de rester, mais porteront un jugement sévère sur la manifestation. Après la clôture, la radio du Kremlin affirmera que *« le Festival de Cannes a mis en lumière la dégradation de l'art cinématographique bourgeois. La plupart des films projetés (...) mettent en scène des alcooliques ou des morphinomanes, font assister à la décomposition de la conscience humaine, et témoignent de la plus extrême pauvreté idéologique, manifestant un total manque de foi en l'avenir, en la vie et en l'homme »*. La polémique déclenchée dès la soirée d'ouverture soulignait surtout que, sous l'unanimisme de façade entre vainqueurs du conflit mondial, la guerre froide avait bien commencé. Elle fera souvent sentir ses effets durant les éditions suivantes du Festival.

CETTE succession de cafouillages dès le premier jour paraît donner raison au journal *L'Ordre* qui, juste avant le Festival, dénonçait *« une impréparation diabolique »*. Pourtant la manifestation suivra son cours, émaillée de tempêtes dans des verres de pastis (les journalistes se fâchent contre Erich von Stroheim après qu'il les eut traités de *« poux »*) et de gags typiques du côté bon enfant du Festival de l'époque (Pierre Larquey faisant son entrée en ville sur un rouleau compresseur). La presse n'en demeure pas moins volontiers caustique envers les aléas de l'organisation, jusqu'à ce que des délégations étrangères rendent hommage à la France pour être parvenue à mettre sur pied une telle opération dans les circonstances difficiles de l'immédiat après-guerre. Le Festival se termine entouré d'un soutien quasi général. Ses organisateurs ont gagné leur pari.

Cette bonne humeur sera confortée lors du palmarès, qui satisfait toutes les grandes nations représentées – sinon le goût des cinéphiles, en « oubliant » Hitchcock ou Cocteau (*La Belle et la Bête*). On approuve l'attribution d'un prix du meilleur film à *La Bataille du rail* de René Clément. On apprendra seulement plus tard que Michèle Morgan n'a obtenu le prix d'interprétation féminine (pour son rôle d'aveugle dans l'assomante *Symphonie pastorale* de Jean Delannoy) que d'une courte tête devant Ingrid Bergman, tandis que Georges Auric l'emportait d'un cheveu sur Chostakovitch pour la musique. Les prix, alors, étaient des tableaux de la « jeune peinture française ».

André Bazin écrira que, même si on voyait au même moment de meilleurs films sur les Champs-Elysées que sur la Croisette, *« le Festival est le meilleur endroit pour se faire une idée de la production mondiale »*. Il se trouve ainsi à l'unisson de Philippe Erlanger qui, principal artisan de cette réussite, proclame à l'issue de cette première édition : *« Il n'est plus possible de ne pas compter sur Cannes. »* Il n'est plus possible non plus de ne pas conter Cannes : volontiers propagée par l'actuel délégué général du Festival, l'anecdote du lapsus ministériel est probablement fausse. Mais Gilles Jacob a raison de la répandre, le Festival de Cannes est une légende autant que de l'Histoire.

Jean-Michel Frodon

Photographie : Traverso

Septembre 1946 : les derniers préparatifs devant le Casino, peu avant l'ouverture du premier Festival.

« Plusieurs trains spéciaux, dont les longues voitures bleues viennent parfois de lointaines capitales », ont déversé les invités conviés « à comparer la Méditerranée aux yeux de saphir de Gene Tierney », écrit, enthousiaste, l'envoyé spécial du « Monde »

« Un tel Festival ne peut avoir lieu que tous les deux ans », déclare le secrétaire d'Etat aux arts et lettres, François Mitterrand

Daniel Jonah Goldhagen, professeur de science politique à l'université Harvard

« L'importance de la cruauté est essentielle pour la compréhension de l'Holocauste »

Le chercheur américain controversé estime avoir apporté de nouveaux éléments d'explication de l'extermination massive des juifs par les nazis

« Selon vous, le génocide des juifs a été commis par les « Allemands ordinaires », et non par les seuls nazis fanatisés. Comment expliquez-vous les réactions que cette thèse a provoquées, en Allemagne, où le succès de votre livre a été accompagné de la réprobation de la plupart des historiens ?

– On peut penser que beaucoup de gens en Allemagne – ce qui inclut des institutions – ont pu avoir le souci de présenter le passé sous un jour meilleur : en mettant par exemple l'accent sur l'infime poignée de ceux qui se sont opposés à Hitler. Dans les librairies allemandes, les rayonnages consacrés à la deuxième guerre mondiale rassemblent ainsi un nombre énorme de livres sur la résistance à Hitler, mais rien sur les exécuteurs. Il y a eu une disproportion flagrante entre l'exaltation des résistants allemands, lesquels comptaient d'ailleurs des antisémites dans leurs rangs, dont certains étaient même favorables à l'idée de l'élimination des juifs, et le peu d'attention prêtée aux bourreaux, dont on ignore même encore le nombre exact. C'est cela aussi qui explique le succès de mon livre : un débat s'est ouvert qui n'avait jamais eu lieu auparavant.

– Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de jouer sur les sentiments anti-allemands ?

– Mon livre n'est nullement un livre anti-allemand. Au contraire, tout Allemand qui accepte la confrontation avec le passé est en mesure de constater à quel point ce passé est différent du monde dans lequel il vit. Aujourd'hui, l'Allemagne est une nation démocratique et ce que les jeunes peuvent dire, à juste titre, c'est que mon ouvrage parle du passé, du legs de ce pays, de sa responsabilité envers les victimes, mais pas d'eux. Même la deuxième génération, celle qui est née dans les années 50, est composée de gens qui ont vécu dans un univers radicalement différent de celui que je décris.

– A quoi attribuez-vous l'hostilité quasi générale des historiens envers votre livre ?

– Ce qui est étonnant dans les réactions des historiens, ceux du moins qui se sont déclarés contre mon livre, c'est qu'ils ont souvent parlé de choses que je n'avais ni écrites ni dites. Par exemple, l'un d'eux laisse entendre que j'aurais omis de préciser, à propos des « marches de la mort » du printemps 1945, que juifs et non-juifs étaient mêlés, ce qui est faux puisque je le signale dès le début du chapitre qui est consacré à cette question. Plus généralement, mes critiques n'ont même pas identifié ce qui constitue la thèse principale du livre : à savoir que l'importance de la cruauté est essentielle pour la compréhension de l'Holocauste.

– Une des tendances actuelles de l'historiographie de la Shoah n'est-elle pas justement de passer du point de vue des exécuteurs à celui des victimes, Raul Hilberg étant censé avoir épuisé le sujet avec sa *Destruction des juifs d'Europe* ?

DESSIN PIERRE LOHNER

– La principale question qui demeure posée, c'est *pourquoi* cette tragédie a eu lieu. Et ce que vous dites concerne surtout l'historiographie israélienne. C'est elle qui tend à étudier de plus en plus le discours des victimes sur elles-mêmes. En Allemagne, la recherche s'est focalisée non sur les exécuteurs, mais sur *l'exécution elle-même*, notamment sur le processus de décision au plus haut niveau. Vous constaterez d'ailleurs qu'en Allemagne on n'utilise jamais, pour parler du processus d'extermination, le témoignage des victimes. Certains historiens allemands vont jusqu'à prétendre que ces témoignages n'ont pas beaucoup d'intérêt. Imaginez une histoire de l'esclavage aux Etats-Unis qui rejetterait à l'avance le témoignage des victimes ! Attitude qui me paraît pour le moins problématique...

» Quant à *La Destruction des juifs d'Europe*, auquel vous faisiez allusion, il est certain que ce livre est demeuré longtemps l'ouvrage définitif sur la question. Cela dit, il a été écrit il y a longtemps. S'il demeure une référence, il ne dit rien des « fantassins » de l'Holocauste, que moi j'étudie. En outre, la perspective qu'il adopte ne permet pas d'expliquer le *pourquoi* de l'Holocauste. *Pourquoi* cette machine qu'il décrit s'est-elle mise en branle ?

– On vous a classé parmi les historiens « intentionnalistes » de la Shoah, c'est-à-dire ceux qui estiment que le massacre des juifs était médité de longue date, tandis que les historiens « fonctionnalistes » voient dans le déchaînement des structures du régime nazi, notamment à la faveur de la deuxième guerre mondiale, la cause du Génocide. Quelle est votre position ?

– Ce débat est mal posé et contre-productif. Le « fonctionnalisme », dans les sciences sociales, a été abandonné parce qu'il s'agit d'une notion intenable. Celui qui veut tuer son patron ou sa femme et attend le bon moment pour le faire, est-il un intentionnaliste ou un fonctionnaliste ? La question a-t-elle vraiment un sens ? Il est temps de nous débarrasser de ces distinctions pour adopter une approche plus scientifique. Le débat entre intentionnalistes et fonctionnalistes a jusqu'à présent tourné autour d'une et une seule question : quand la décision d'exterminer les juifs d'Europe a-t-elle été prise ? La question est importante, et j'y apporte une réponse dans mon livre (aux alentours du mois de janvier 1941). Mais cette question doit-elle pour autant occuper l'ensemble de ce champ de recherches, alors que la façon dont l'ordre a été exécuté à la base – et à l'exception notable de Chistopher Browning – n'a, elle, jamais été abordée ?

– Beaucoup de vos critiques ont reproché à votre livre de ne pas tenir suffisamment compte, dans l'explication de la Shoah, de l'atmosphère de « brutalisation » des mœurs et des comportements politiques que l'Allemagne avait connue pendant la première guerre mondiale puis au cours de la période troublée de la République de Weimar (1918-1933), et surtout pendant le deuxième conflit mondial...

– L'antisémitisme était implanté en Allemagne bien avant la première guerre mondiale. Avant Weimar, tout le dispositif qui décrivait les juifs comme un corps étranger et puissant était déjà en place. Je ne vois donc pas en quoi les péripéties de l'histoire de Weimar ont changé quoi que ce soit de fondamental dans la perception des Allemands sur ce sujet. De plus, beaucoup des assassins étaient nés après la première guerre mondiale, et beaucoup n'avaient jamais été au front. La plupart des agents de l'Holocauste n'étaient pas en outre en situation de danger physique quand ils perpétraient leurs assassinats. Ils n'étaient jamais montés en ligne, et concevaient leur action plutôt comme l'élimination d'une nation de criminels que comme une guerre au sens traditionnel du terme.

– Vous estimez donc que l'« antisémitisme éliminationniste » des « Allemands ordinaires » suffit à expliquer le *pourquoi* de la Shoah ?

– Ecoutez, il y a quelque chose d'étonnant dans les critiques qu'on m'adresse : on se trouve face à un génocide des juifs, aux proportions gigantesques. Personne, par ailleurs, ne peut nier la force de l'antisémitisme à l'époque où les nazis prennent le pouvoir, en 1933. Et justement, voilà qu'il ne faudrait pas faire la connexion entre l'un et l'autre ! C'est comme si l'on disait qu'à l'époque de l'esclavage dans le sud des Etats-Unis, les Blancs avaient des préjugés massifs contre les Noirs, mais que ces deux faits n'ont rien à voir ! N'oublions pas que le régime nazi était bien moins un régime de terreur que le régime stalinien à la même période. Il était immensément populaire, et plus nous étudions la période nazie, plus nous observons que des oppositions pouvaient s'exprimer et s'y exprimèrent à l'occasion.

» La vision léguée par Hannah Arendt de l'exécuteur comme un bureaucrate est profondément fausse, à la lumière des actes de cruauté que je décris. Partout, en France, en Italie, les gens se rebellent contre l'autorité. Ces mêmes Allemands que l'on dit soumis par la routine de l'obéissance ou terrorisés par le pouvoir n'étaient-ils pas justement les mêmes qui n'avaient cessé de faire le coup de feu dans les rues tout au long de la période de Weimar ? En réalité, si certains ont tant de difficulté à admettre l'explication de l'Holocauste par la cruauté, c'est peut-être parce qu'ils ont encore de la peine à accepter que des hommes, des chrétiens, des gens « comme nous » aient pu commettre des actes sauvages que l'on avait cru jusque-là l'apanage exclusif de l'Afrique ou de l'Asie.

– Pensez-vous que l'antisémitisme éliminationniste, dont vous soutenez qu'il explique le *pourquoi* de la Shoah, soit particulier à l'histoire allemande ?

– Bien sûr que non. L'antisémitisme racial et éliminationniste qui s'est développé en Allemagne a existé ailleurs en Europe. Mais c'est en Allemagne qu'il a constitué la perception dominante. On m'a reproché de ne pas adopter une perspective comparatiste et de ne pas avoir étudié l'antisémitisme ailleurs, mais cette objection n'a aucun sens car il n'y a eu qu'en Allemagne où il s'est trouvé un gouvernement pour mettre en œuvre un programme d'extermination des juifs. Jamais la haine ne produit de génocide à elle seule, à moins qu'un leadership politique, un Etat, ne s'en mêle.

C'est pourquoi ni en Pologne ni en France l'antisémitisme, aussi vif qu'il ait été, n'aurait produit l'Holocauste, parce qu'il n'y a pas eu dans ces pays d'Etat nazi. Comparer ne sert donc à rien puisque manque le facteur essentiel : un Etat assassin. Et quand bien même on me démontrerait qu'il y avait plus d'antisémitisme racial et éliminationniste ailleurs, cela ne changerait pas l'histoire de l'Allemagne pour autant. »

Propos recueillis et traduits de l'anglais par Nicolas Weill

Un homme, un livre, une « bombe »

ÂGÉ DE TRENTE-SIX ANS, Daniel Jonah Goldhagen est professeur de science politique à l'université Harvard. Son père, survivant d'un ghetto ukrainien, rescapé de la Shoah, enseignait dans la même université. Mais l'historien, qui s'affirme juif laïc et qui a dédié *Les Bourreaux volontaires de Hitler* (Seuil) à son père, soutient que cette filiation ne l'a pas influencé.



DANIEL JONAH GOLDHAGEN

Pour écrire ce livre, paru aux Etats-Unis au printemps 1996, Goldhagen a fait plusieurs séjours en Allemagne, où il a travaillé quatorze mois, notamment dans les archives judiciaires de la période nazie, à Ludwigsbourg.

Dès sa sortie en Allemagne, à la fin de l'été de la même année, la polémique, qui a ensuite connu de nombreux développements en France et en Grande-Bretagne, avait éclaté. Le 4 septembre 1996, à Hambourg, lors d'une conférence de presse organisée par l'hebdomadaire *Die Zeit* dans une salle pleine à craquer, l'auteur défendait sa thèse et répondait à ses détracteurs, qui l'accusaient d'inverser le regard que les nazis portaient sur les juifs, en transformant les Allemands en éternels coupables. L'idée *« d'admettre la possibilité qu'une part importante* [de la population allemande] *a pu tuer ou avoir le désir de tuer d'autres gens, les juifs, avec une complète bonne conscience »* heurtait d'autant plus qu'elle venait d'un chercheur d'outre-Atlantique.

Pourtant, dans la préface de l'édition allemande, Goldhagen rejetait toute idée de culpabilité collective. Très vite, le livre devenait un best-seller. Recevant en mars un prix littéraire en Allemagne, David Goldhagen s'était déclaré heureux que son essai ait permis d'ouvrir un débat au niveau de l'opinion publique et rendait hommage à l'Allemagne comme Etat responsable. Au cours de la cérémonie de remise du prix en question, Jurgen Habermas avait salué l'historien pour son travail de recherche des causes concrètes de la Shoah.

Patrick Kéchichian

Françoise Subileau, directeur de recherches au Centre d'études de la vie politique française

« L'augmentation de l'abstention pose la question de la représentativité des élus »

La politologue estime que l'abstention, le vote blanc et le vote protestataire relèvent du même comportement

« La baisse de la participation électorale traduit-elle, selon vous, une sorte d'érosion de la citoyenneté ? Et pour quelles raisons ?

– Il faut bien prendre la mesure du phénomène. Quand on compare entre elles des élections comparables, le constat est saisissant : l'abstention a pris des proportions considérables en vingt ans. Mettons de côté les scrutins législatifs de 1981 et 1988, où l'abstention est élevée, de l'ordre de 30 %, mais où les jeux sont faits puisque ces deux élections interviennent au lendemain d'une victoire de la gauche à la présidentielle. Pour les scrutins de 1978, 1986 et 1993, en revanche, l'on passe de 16 % d'abstentions en 1978 à 22 % en 1986 et à près de 31 % en 1993. Cette évolution est plus impressionnante si vous tenez compte de la hausse sensible des votes blancs et nuls et, plus encore, si vous y ajoutez le vote hors système, c'est-à-dire en faveur d'autres formations (extrême gauche, Front national, écologistes) que les partis parlementaires et de gouvernement.

– Ne vous paraît-il pas excessif de mettre ainsi sur le même plan abstentions, vote blanc et vote d'extrême gauche ou d'extrême droite ?

– Ces trois comportements politiques sont comparables. Quand on interroge des abstentionnistes, on constate que leur attitude a, dans une large mesure, la même signification que le vote blanc, que je qualifierais d'abstention civique, et même que le vote pour les forces hors système. Dans tous les cas s'exprime un même refus des choix politiques proposés. Analysée sous cet angle, l'évolution électorale depuis deux décennies est considérable : le refus de voter pour les partis de gouvernement est passé de 26 % en 1978 à 44 % en 1986 et à 55 % en 1993, soit plus d'un Français sur deux. Si l'on y ajoute les 10 % de non-inscrits à chaque élection, cela signifie que, en 1993, pour un scrutin dont l'enjeu était fort, les deux tiers des électeurs potentiels se sont réfugiés dans le non-vote ou le vote protestataire. Ce phénomène pose évidemment la question de la représentativité des élus et est inquiétant pour la légitimité du système politique.

– Vous parlez de refus. N'y a-t-il pas, également, indifférence et désintérêt à l'égard de la politique ?

– Le comportement abstentionniste est complexe. Toutes les études mettent en évidence l'intérêt persistant pour la politique. Le suffrage s'inscrit, en France, au cœur même de la citoyenneté et les électeurs restent très attachés au vote et à sa valeur symbolique. Il faut aussi souligner qu'il n'y a pratiquement pas d'abstentionnistes permanents : depuis les législatives de 1978, moins de 1 % des électeurs inscrits n'ont jamais participé à une consultation électorale. Dans la plupart des cas, les électeurs boudent les urnes de façon intermittente.

» Enfin, l'on voit se dessiner, depuis une quinzaine d'années, deux types d'abstentionnisme. Le premier, qui semble être une donnée permanente de la vie politique française, est un abstentionnisme protestataire, basé sur le ressentiment à l'égard des hommes politiques. Le second, perceptible depuis le début des années 80, est un abstentionnisme plus sélectif – plus sensible à la conjoncture politique, à la nature de l'enjeu ou à l'offre électorale –, essentiellement dû, chez les déçus du socialisme et les orphelins du communisme, à la désillusion et au désenchantement démocratique.

– La baisse de la participation n'est-elle pas le symptôme d'une insertion sociale, et donc politique, de plus en plus fragile ?

– L'explication vaut pour les non-inscrits, beaucoup moins pour les abstentionnistes. Nous sommes dans une situation très différente des Etats-Unis où ce sont les pauvres qui ne votent pas. Bien d'autres facteurs contribuent, chez nous, à nourrir l'abstention. Le déclin des affiliations partisanes et des identités collectives a été très démobilisateur, surtout à gauche. L'accélération des périodes d'alternance et la banalisation de la cohabitation ont aussi accentué le sentiment, chez bon nombre d'électeurs, que droite et gauche conduisent à peu près la même politique, enserrée dans les mêmes carcans, les mêmes contraintes internationales. Dès lors, pourquoi aller voter ?

– Pensez-vous que le scrutin législatif des 25 mai et 1er juin accentuera encore la tendance au renforcement de l'abstention ?

– Je me garderai bien de toute prédiction. Les facteurs qui ont contribué à l'érosion de la participation – désillusion et protestation – sont toujours à l'œuvre, à gauche comme à droite. Logiquement, l'abstention devrait donc continuer à progresser. Mais il n'est pas impossible que l'on assiste, cette fois-ci, à une évolution inverse. La crainte et le refus de l'Etat-RPR peuvent y contribuer, mais, plus encore, un vote anti-Front national, une mobilisation, perceptible depuis quelque temps, contre l'extrême droite. »

Propos recueillis par Gérard Courtois

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Afrique aux Africains

LES professionnels du pessimisme africain commenteront sur un ton attristé les résultats de la rencontre de l'*Outeniqua*. Après tout, le président Mobutu Sese Seko et le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, ont à peine esquissé une *ébauche d'éventuel* accord, sur ce bâtiment de la marine sud-africaine, qui, dimanche 4 mai, a abrité leur rencontre au large du Congo. *M. Mobutu n'a accepté de quitter* le pouvoir qu'au profit d'un autre président élu. M. Kabila n'a accepté cet arrangement que s'il se voyait confier la charge de *la* période de transition...

Les deux hommes devront encore faire beaucoup de chemin s'ils veulent – ce qui reste à prouver – organiser une manière de transition pacifique à Kinshasa. C'est ce que souhaite l'hôte, et l'artisan, de la rencontre à bord de l'*Outeniqua*, Nelson Mandela, qui a convoqué les deux Zaïrois à un autre sommet dans une huitaine de jours.

Dans cette étonnante rencontre entre un chef d'Etat africain et son adversaire chef de guérilla, quelques points positifs peuvent cependant être relevés. Voilà un début de dialogue entre frères ennemis au cours *duquel l'un des plus vieux dicta*teurs du continent (trente-deux ans de pouvoir absolu et de mise à sac du pays) consent à un retrait conditionnel, même s'il est vrai *qu'il* ne contrôle plus qu'une infime fraction de son pays. Un tout autre scénario était envisageable, et le reste, hélas : celui du patriarche assiégé, se refusant à tout pourparler, arguant de sa *« légalité »* – sinon de sa légitimité – à la tête de l'Etat et, familier de la politique du pire, lançant sa soldatesque dans des pillages et des massacres à Kinshasa pour torpiller toute possibilité de transition pacifique.

***Voilà* ensuite une rencontre entre Africains organisée avec l'appui des Etats-Unis (c'est Washington qui tord le bras à M. Mobutu, pas Paris, totale*ment absent de cette affaire...*), certes, mais qui n'aurait pas eu lieu sans l'infatigable médiation d'un autre Africain, le président Nelson Mandela (qui, lui, force *M. Kabila à accepter la ren*contre). Ce n'est pas rien. Ainsi se prolonge une tendance importante qui s'esquisse sur le continent noir : ici et là, au Liberia comme au Zaïre ou en Centrafrique, des Africains sollicitent d'autres Africains pour tenter de dénouer leurs conflits.**

Bien des drames sont encore possibles. Mais si l'on veut prendre le risque d'un peu d'optimisme, on ajoutera qu'au bout de ce processus laborieux se trouve peut-être le départ du pouvoir de M. Mobutu sans qu'une guerre civile ait éclaté entre Zaïrois. Car la marche victorieuse de M. Kabila s'est faite, *jusqu'à présent, sans combat :* pas un soldat du régime Mobutu n'a *jugé* bon de presser sur la détente pour le défendre.

Les seules vraies victimes sont *les réfugiés rwandais*, chair à canons des uns et des autres, martyrs d'une histoire qui les dépasse et les tue dans des conditions atroces.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le problème communiste

AUCUNE date politique n'aura sans doute été plus importante depuis la Libération que celle de ce dimanche 4 mai. Pour la première fois, un véritable débat parlementaire et de haute tenue a eu lieu, portant sur une question de gouvernement et de majorité, et dont l'issue ne s'est pas perdue dans un vote massif de fallacieuse unanimité.

Pour la première fois aussi un *chef de gouvernement est apparu* comme le chef d'une majorité et, tourné tour à tour vers l'extrême droite et l'extrême gauche, s'est défendu avec autorité de toute équivoque, rendant les coups qu'on lui portait, enfermant ses adversaires dans une logique impitoyable. Pour la première fois enfin, le problème communiste a été posé et résolu, provisoirement peut-être, mais clairement. Depuis hier, on ne peut plus être tout à la fois au gouvernement et dans l'opposition. On rapporte qu'aussitôt le vote de la confiance, contre laquelle avaient voté les ministres communistes, M. Ramadier s'inquiéta de ce qu'ils comptaient faire, et que sa question lui fut sur le champ retournée. *« Allez-vous démissionner ? »*, leur demanda-t-il. *« Non point, nous attendons que vous le fassiez vous-même. »*

En agissant de la sorte, les *communistes voulaient se donner* l'avantage de ne prendre aucune initiative et d'obliger M. Ramadier, et derrière lui le Parti socialiste, à exclure du pouvoir « le parti de la classe ouvrière », « le premier parti de France ». Ils amenaient aussi le président du conseil à fixer lui-même un point de jurisprudence constitutionnelle.

Jacques Fauvet
(6 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le débat sur la cohabitation est de retour

SA PETITE MUSIQUE, pour l'heure, ne se fait guère entendre. Mais parfois, au-dessus du tintamarre de l'orchestre, surgit une antienne bien connue : la France peut-elle s'offrir une troisième cohabitation ? A chaque échéance législative, la question est désormais posée. Charles de Gaulle y avait répondu à sa manière : si la majorité qui me soutient est désavouée, je n'aurai plus les moyens de poursuivre mon action et je m'en irai, avait-il prévenu. Valéry Giscard d'Estaing, en 1977, comme François Mitterrand, en 1986 et 1993, avaient eu une attitude inverse : ils avaient assuré qu'ils resteraient pour tenter de préserver « l'essentiel ». Que dira, que fera Jacques Chirac ?

Les deux expériences de cohabitation en ont montré la possibilité... et la difficulté. Confrontée à cette épreuve de vérité, la Constitution de la Ve République a prouvé sa souplesse. Certains juristes, comme Marie-Anne Cohendet (*La Cohabitation*, PUF, 1993) y ont même vu la seule application réelle des institutions de 1958 : un régime parlementaire, où *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »* en n'étant responsable que devant l'Assemblée nationale. Elle assure même que, de 1986 à 1988, le premier ministre n'a pas usé de toutes ses prérogatives.

La stricte application du « parlementarisme rationalisé », inventé par Michel Debré en 1958, lui donne incontestablement raison, mais la pratique a été toute autre. Le général de Gaulle la forma à sa convenance. *Ses successeurs s'en* accommodèrent d'autant plus que l'élection du président de la République au suffrage universel modifia l'esprit du texte original. Cette tradition pèse sur toute cohabitation, qui oppose deux légitimités conférées par le peuple souverain. La primauté du chef de l'Etat sur la politique de la défense, son rôle international ne furent jamais contestés lors des deux premières, les premiers ministres acceptant même que le chef de l'Etat dispose d'un droit de regard sur ce qu'il devait signer.

LE POIDS DE L'EUROPE

Ces acquis ne pourront être remis en question par une nouvelle cohabitation. Pourtant, il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre ce qui relève, dans cette situation, du gouvernement – comme la politique économique et financière – et les domaines où le chef de l'Etat dispose d'une large marge d'intervention. L'importance prise par les dossiers européens, entre autres, ne peut que conduire à des conflits. Comment, par exemple, imaginer Jacques Chirac et Lionel Jospin négociant de concert le passage à l'euro ?

L'argument commence donc à se faire entendre. Ainsi, François Bayrou souligne la nécessité d'*« un pouvoir cohérent entre le président de la République et la majorité qui aura la même inspiration »*. Philippe Séguin demande à ses auditeurs s'il veulent qu'autour des tables de négociation *« il y ait notre président et un premier ministre qui le soutient ou notre président avec un premier ministre qui le contredit »* ? Les socialistes, pour éviter d'être accusés de préparer une crise de régime, se gardent bien d'ouvrir ce dossier, contrairement à la droite avant les législatives de 1986 et de 1993. Lionel Jospin, tout en étant bien décidé à appliquer tout son programme, évite pour sa part de s'en prendre au chef de l'Etat.

En cas de victoire de l'opposition, tout dépendra, en fait, de l'attitude de Jacques Chirac. Ses propos antérieurs permettent-ils de s'en faire une idée ? Dans son premier « 7 sur 7 » de candidat à l'élection présidentielle, le 6 novembre 1994, il avait fourni sa propre définition du « domaine réservé » : *« Le président de la République incarne un certain nombre de valeurs qui sont celles de notre nation et, par là-même, tout ce qui concerne son identité, donc sa défense, sa diplomatie, la justice, la cohésion sociale et nationale. »* Il avait toutefois annoncé qu'en cas de victoire de la gauche aux législatives, alors prévues en 1998, il aurait *« à réfléchir très sérieusement sur les raisons qui ont amené le général de Gaulle à se retirer en 1969 »*.

Ce modèle gaullien a été sans arrêt utilisé contre François Mitterrand. En avril 1985, persuadé que la droite allait emporter les législatives de l'année suivante, le même Jacques Chirac, récusant la thèse barriste du refus de la cohabitation, avait expliqué : *« Certes, on peut toujours dire que M. Mitterrand doit alors partir et, s'il a deux sous de sens de l'honneur et le respect de la démocratie, il s'en ira. Mais on ne peut tout de même pas faire un coup d'Etat, on ne peut pas le défénestrer. »*

LA PRUDENCE DU PRÉSIDENT

Entre les deux tours des législatives de 1993, il avait tenu le même raisonnement : *« Le président de la République devrait en tirer toutes les conséquences. Ce serait l'intérêt de la France que de ne pas rester vis-à-vis de ses partenaires étrangers dans une certaine ambiguïté. Son intérêt serait sans aucun doute que M. Mitterrand démissionne. »*

Prudent, l'actuel président de la République s'est bien gardé, jusqu'à maintenant, de mettre son mandat en jeu, mais, en décidant souverainement la dissolution, il s'est mis personnellement bien plus en avant que s'il avait attendu l'échéance normale des législatives. Qu'il le veuille ou non, c'est sa propre stratégie qu'il demande aux électeurs d'approuver. Si ces derniers ne le font pas, il lui faudra choisir entre la perte de tout pouvoir et un pouvoir sensiblement réduit. Après avoir dit que les épreuves que va devoir traverser la France imposaient un ressourcement de la majorité, pourra-t-il faire admettre que celles-ci tolèrent une dyarchie au sommet de l'Etat ? Une dyarchie qui est la règle de toute cohabitation.

Thierry Bréhier

Le clone triste *par Lionel Portier*

La Chine tiraillée entre Asie centrale et océan Pacifique

***QUAND** il visitera la Chine* à la mi-mai, Jacques Chirac inaugurera – si le calendrier le permet – une raffinerie construite par Total dans le port de Dalian – l'ancien Port-Arthur de Mandchourie. Cette raffinerie, l'une des plus modernes d'Asie, produira une variété de dérivés d'hydrocarbures unique en Chine, avec peu d'équivalents dans la région.

C'est aussi une manière, pour le développement chinois, de s'ancrer sur le littoral, avec un oeil sur le Pacifique. Qu'un tel projet voie le jour sur la côte plutôt qu'à l'intérieur des terres, comme cela aurait été le cas voici quelques années, témoigne d'un réel *basculement dans les priorités du* régime. Sous Mao Zedong, la vocation affirmée de la Chine était essentiellement continentale. Sous Deng, elle a commencé à se penser en puissance maritime.

Elle n'a pas pour autant oublié la terre ancestrale et ses projections vers l'Ouest. Au contraire : la Chine est devenue un acteur à part entière de ce jeu d'influences complexe en Asie centrale auquel les Britanniques avaient donné le nom de *« Great Game »* au XIXe siècle.

LE POIDS DU PÉTROLE

En conjuguant ces deux dimensions, la Chine peut prétendre devenir une puissance économique majeure au XXIe siècle. Mais cette démarche est aussi la source des difficultés du régime qui la gouverne. En témoignent ses réponses malhabiles aux situations instables qui prévalent sur ses marches.

L'Asie orientale, avec sa spectaculaire croissance économique des *trois dernières décennies*, est devenue une importante consommatrice d'énergie. Le pétrole et le gaz naturel y jouent un rôle évidemment crucial. Sous ce rapport, la Chine occupe une position stratégique considérable. Puissance militaire largement imprévisible, elle est en mesure de bloquer, ou tout au moins de sérieusement perturber, les voies maritimes d'approvisionnement de la plupart des pays les plus industrialisés d'Asie – ceux-là mêmes qui forment le croissant de nouvelle prospérité sur la rive occidentale du Pacifique. Elle a donné un avant-goût de ses capacités en la matière lors de la crise des missiles du détroit *de Formose en 1996*.

Puissance économique en devenir, elle est elle-même assoiffée d'énergie au point d'hésiter entre deux rôles : pourvoyeur d'hydrocarbures transformés qui la placerait en bonne position d'intermédiaire vis-à-vis du Japon, ou capteur de ces richesses énergétiques provenant des environs de la mer Caspienne, pour son propre usage.

En effet, la très visible explosion économique chinoise qui se traduit, dans les villes de la côte en particulier, par une énorme dépense énergétique, repose sur une monstruosité écologique : la part du charbon, énergie polluante, dans la production d'électricité chinoise reste aux alentours de 75 % – en légère hausse même, ces dernières années – alors que la consommation a fortement augmenté et que le pays a commencé à se doter d'outils plus modernes de fabrication (début d'une industrie nucléaire civile, amélioration *des exploitations de fossiles, utili*sation croissante du solaire et des éoliennes...)

C'est dire à quel point le dilemme entre réexportation et utilisation domestique de toute nouvelle source d'approvisionnement se pose à Pékin.

Il existe un projet de gazoduc qui pourrait un jour relier le Turkménistan à la côte chinoise. Mitsubishi et Exxon sont sur les rangs pour réaliser cette voie de transport de 8 000 kilomètres qui coûterait quelque 22 milliards de dollars et représenterait en quelque sorte l'inverse, à l'âge industriel, de la célèbre Route de la soie. Pour la première fois, une partie des ressources du cœur de la masse continentale euro-asiatique prendrait le chemin du Pacifique.

PERPLEXITÉ JAPONAISE

Le Japon a-t-il intérêt à s'en remettre, pour une partie de son approvisionnement en gaz naturel, à la bonne volonté d'un pays chinois avec lequel existent encore quantité de contentieux historiques vécus de manière toujours très passionnelle ? Pour la Chine, toute nouvelle source d'énergie captable est un « bonus ». Le charbon qui nourrit actuellement le développement industriel chinois constitue un poids considérable sur les transports du pays. Produit dans le Nord à peu de frais, il doit être acheminé dans le Sud, où se trouve l'essentiel de la croissance. Le gaspillage qui en résulte fait s'interroger sur la rationalité de l'opération.

Le régime chinois voit d'un très mauvais oeil toute considération humanitaire qui aurait pour *conséquence de réduire sa marge* de manœuvre sur ses marches occidentales à la fois symboliques de sa grandeur et vitales au plan économique.

La manière dont la Chine a ouvert à l'exploration étrangère les étendues pétrolifères incertaines que recèle son « Far West » relève de la même logique passionnelle, au point de faire douter de l'intérêt économique qu'il y aurait à les exploiter. Leur potentiel les apparente à des « pactoles » aux pro*portions de l'Arabie saoudite*. Mais les difficultés techniques alliées aux susceptibilités de Pékin commencent à faire réfléchir les compagnies étrangères qui ont dû verser, pour s'y rendre, des droits d'entrée élevés. En outre, la mise en valeur de ces ressources supposerait la construction d'infrastructures coûteuses de raffinage et de transport. Pékin n'est pas nécessairement prêt à concéder les contreparties associées à un financement international de tels équipements.

Francis Deron

RECTIFICATIF

INVESTITURES DE LA MAJORITÉ

Contrairement à ce que nous avons *indiqué* dans la liste des candidats investis par la majorité publiée dans nos éditions du 26 avril, Michel Herbillon, candidat (UDF) de la majorité dans la *huitième* circonscription du Val-de-Marne, n'est pas membre de Force démocrate mais du Parti républicain.

هكذا من الأصل

Le « centrisme radical » de Tony Blair

par Philippe Marlière

LA victoire du Parti travailliste aux élections législatives en Grande-Bretagne est avant tout le succès d'un homme, Tony Blair. Les assauts répétés du thatchérisme triomphant et les positions maximalistes de son aile gauche avaient laissé le *Labour* exsangue au milieu des années 80. Le repositionnement centriste de Neil Kinnock et de John Smith au début des années 90 avait permis de renouer le contact avec les classes moyennes qui l'avaient déserté en masse durant l'ère Thatcher.

Tony Blair n'a donc fait que parachever un cycle de réformes qu'avaient entrepris ses deux prédécesseurs. Il a porté à son paroxysme la densité des changements dans l'appareil partisan et a redessiné complètement le programme traditionnel du Labour. Celui-ci reposait jusqu'alors essentiellement sur la taxation progressive des revenus, la redistribution et l'engagement de l'Etat autour d'un Welfare State protecteur des classes populaires, éternelles oubliées dans un pays profondément classiste et inégalitaire.

Il y a deux ans, le concept de New Labour est apparu. Il a servi à repousser les opposants à la nouvelle ligne dans le camp infamant de l'Old Labour, rassemblement hétéroclite de quelques trotskistes et communistes, mais aussi, fait plus significatif, d'un nombre important de militants et de dirigeants modérés qui voyaient d'un mauvais œil l'abandon rapide de l'identité social-démocrate du parti.

A l'inverse de la plupart des membres de son gouvernement, néo-convertis au « réalisme » du New Labour, Tony Blair n'a jamais été un socialiste, et il apparaît aujourd'hui possible de dire qu'il n'est même plus un social-démocrate. Le blairisme a mis en chantier le révisionnisme doctrinal le plus absolu que le *Labour* ait connu depuis Tony Crosland dans les années 50. Peu de commentateurs qui se sont penchés sur ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le « phénomène Blair » n'ont perçu à quel point le « centrisme radical » du New Labour – selon l'expression de Tony Blair – désignait une manière de voir le politique et de faire de la politique, non pas simplement électoraliste mais reposant de fait sur une série de postulats clairement définis.

En premier lieu, la stratégie de l'occupation du centre de l'échiquier politique, idée que Blair a longuement mûrie, découle du constat que le Labour était condamné à demeurer éternellement dans l'opposition s'il ne se décidait pas à abandonner la classe ouvrière pour embrasser les intérêts et aspirations propres des classes moyennes.

L'acceptation du paradigme thatchérien – « tout pour les classes moyennes » – a amené Tony Blair à concevoir des changements profonds sur le plan structurel ainsi que sur le plan de la dynamique politique. Structurellement, le Labour est en train de défaire à une vitesse impressionnante les liens organiques le reliant aux syndicats du TUC. Depuis trois ans, Tony Blair n'a eu de cesse, non seulement de se démarquer de ce qu'il considère comme un contre-pouvoir encombrant et archaïque au sein de son parti, mais encore de donner tous les gages possibles aux électeurs flottants que le *Labour*, une fois revenu au pouvoir, ne serait pas plus enclin de plaire aux syndicats que ne l'a été Margaret Thatcher. La représentation politique des syndicats au sein des instances dirigeantes a été sensiblement réduite et leur contribution financière est également en baisse.

En contrepartie, une politique de recrutement massif a été engagée afin d'attirer des adhérents directs, majoritairement issus des classes moyennes, sans aucun passé militant ou syndical. Pour ce qui est de la dynamique politique, Tony Blair a imposé une démarche qui s'éloigne du processus de consultation et de décision collégial traditionnel.

Instruit par les deux campagnes de Bill Clinton, Blair s'est entouré d'un groupe restreint de consultants et stratèges politiques qui ont concocté « le » programme idéal. Cinq thèmes majeurs ont formé l'ossature de ce programme qui, tels des messages publicitaires, ont été mot pour mot martelés dans les médias pendant toute la durée de la campagne.

Le consultant politique personnel de Bill Clinton est venu prêter main-forte aux *spin doctors* blairiens, et ces cinq propositions fortes ont été recueillies selon la technique de marketing du *focus group*. Celle-ci consiste à sélectionner un échantillon restreint de la population et à s'enquérir, sur le mode de la conversation informelle, des préoccupations fondamentales des « gens ».

> A l'inverse de la plupart des membres de son gouvernement, néo-convertis *au « réalisme »* du New Labour, Tony Blair n'a jamais été un socialiste. Il n'est même plus un social-démocrate

Le verdict de la *vox populi* version Blair a été clair et net : les Britanniques désirent en premier lieu une répression accrue de la délinquance, en particulier de la petite délinquance juvénile liée aux situations socio-économiques les plus défavorisées.

En deuxième lieu, les interviewés ont plébiscité le gel des impôts. Le programme blairien a repris ces deux thèmes tels quels, sans véritablement s'interroger sur les causes structurales de la petite délinquance ou sur l'accentuation des inégalités dues à l'extrême dérégulation de l'économie et au retrait massif de l'Etat.

Le « *centrisme radical* » de Tony Blair a donc séduit une large fraction de l'électorat conservateur à la recherche d'un « capitalisme à visage plus humain », mais fortement déçu pour ne pas dire exaspéré l'électorat traditionnel de gauche. La campagne de Tony Blair a été à cet égard édifiante. Prisonnier d'un programme social minimaliste, Tony Blair a été obligé d'adopter un profil bas, brossant en des termes abstraits et moralisateurs le portrait d'un Royaume-Uni plus fraternel et juste. Son positionnement à l'extrême centre lui a interdit de se référer aux valeurs et à la rhétorique de la gauche sur la justice sociale.

La joie populaire qui a salué le retour au pouvoir du Labour tient davantage à la satisfaction d'avoir renvoyé les conservateurs dans l'opposition qu'à une véritable adhésion au programme du Parti travailliste. La victoire de Tony Blair comporte enfin un enjeu réel pour la social-démocratie européenne. Comment va-t-elle réagir au défi que constitue le « centrisme radical » blairien ? En France, le Parti socialiste, même s'il peine à rester fidèle à sa vocation interclassiste, aura cependant bien du mal à importer le modèle britannique.

Les thèses du New Labour semblent d'autant moins assimilables par les socialistes français que le communautarisme chrétien de Tony Blair le rapproche naturellement du courant démocrate-chrétien de Force démocrate. Sa politique répressive concernant la petite délinquance et son slogan « Loi et ordre » le portent même, dans une large mesure, à chasser sur les terres de MM. Pasqua et Debré.

Philippe Marlière est *maître de conférences en sociologie politique à l'université de Londres.*

L'Europe à gauche, enfin

Suite de la première page

Et c'est justement le peuple anglais qui vient de sanctionner, et par un raz-de-marée, ce refus de donner au progrès social la dimension européenne qu'il appelle et à l'Europe la dimension sociale qu'elle exige. Mais ce refus avait d'autres responsables, d'autres causes, et ces causes aussi peuvent changer.

L'Europe, jusqu'ici, a toujours – je dis bien toujours – été politiquement dominée par la droite. Certes, nombre de ses gouvernements nationaux ont été, à un moment ou un autre, dans des pays ou d'autres, dirigés par la gauche. Mais celle-ci n'atteignait jamais une force suffisante pour imposer ses priorités. Quand elle a eu le nombre, elle n'avait pas la puissance, faute de réunir suffisamment de grands pays européens, et quand elle a eu la puissance, elle n'avait pas le nombre : quand la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, ont eu des dirigeants de gauche, le hasard les a rendus isolés. Willy Brandt ou Helmut Schmidt devaient travailler avec Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, Aldo Moro, Giulio Andreotti, puis, à la fin, Margaret Thatcher. François Mitterrand a dû aussi s'entendre avec elle, puis avec John Major, et toujours avec Helmut Kohl et encore *Giulio Andreotti*...

> La droite, aujourd'hui, ne dirige plus que l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et l'Irlande. Dix d'un côté, quatre de l'autre et, entre les deux, la France. C'est elle qui va faire basculer l'Europe. Le sursaut est possible. Il se joue, chez nous, les 25 mai et 1er juin

C'est cette fatalité qui, pour la première fois, peut se renverser le 25 mai et le 1er juin *si les Français* le veulent. Faisons le compte. Le Portugal, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche, la Suède, la Finlande ont un chef de gouvernement de gauche. La Grande-Bretagne vient de s'en donner un. La droite, *aujourd'hui*, ne dirige plus que l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et l'Irlande. Dix d'un côté, quatre de l'autre et, *entre les deux*, la France.

C'est elle qui va faire basculer l'Europe.

Si elle vote à *droite* l'espoir d'une réorientation sera détruit, et pour longtemps. La vision prioritairement financière de la construction européenne continuera de s'imposer car, même minoritaire en nombre, l'alliance Berlin-Paris-Madrid suffira à bloquer, dans tous les domaines, une inspiration nettement plus volontaire et sociale.

Que la France vote à gauche, au contraire, et le rapport de forces s'inverse du tout au tout. Quatre des six fondateurs (France, Italie, Pays-Bas, Luxembourg), trois des quatre plus grands (France, Grande-Bretagne, Italie) et, en tout, onze des quinze membres, enfin simultanément dirigés par la gauche, pourraient faire prévaloir une ambition commune et nécessaire, celle de développer, et non plus de détruire, ce modèle social qui, avec la liberté, la culture et le développement, forme l'identité historique qui nous distingue du reste du monde.

L'Allemagne qui, même gouvernée à droite, a toujours eu le souci du social, l'Espagne et la Belgique, où la social-démocratie demeure puissante et influente, l'Irlande, qui a beaucoup à gagner à cette évolution, n'y seraient pas toutes farouchement hostiles, pour peu que les autres sachent et veuillent stimuler leur fibre humaniste plutôt que flatter leur corde économique libérale.

Bref, toutes les conditions sont réunies, pour la première fois dans l'Histoire et la seule pour très longtemps sans doute, qui permettraient à l'Europe de prendre le virage qui est indispensable à tous.

L'Europe reste la plus puissante concentration économique et intellectuelle du monde, mais en ce moment, elle s'affaiblit. Dans trente ans, sans un grand sursaut, elle est colonie technologique du Japon, colonie financière et culturelle des Etats-Unis. Mais le sursaut est possible. Il se joue, chez *nous, le 25 mai* et le 1er *juin*.

Ce n'est donc pas seulement leur avenir pour cinq ans que les Français ont entre *leurs mains*. C'est le devenir de l'Europe et sa réalité concrète pour chacun de ses habitants. Dans la distribution historique des rôles, c'est la France qui a toujours porté la dimension de l'universel. C'est sa vocation, notre vocation, à l'égard de nous-mêmes et des générations qui nous suivront, de saisir cette occasion unique.

Michel Rocard

AUTOMOBILE Le président de Toyota entame, lundi 5 mai, une visite en Europe qui devrait le conduire à choisir un nouveau site industriel sur le Vieux Continent. L'investissement prévu est de 1,6 milliard de dollars, soit environ 9 milliards de francs, pour porter ses ventes à 600 000 voitures par an, dont 65 % seront produites localement. Une éventuelle implantation en France n'est pas à exclure. ● L'INTERNATIONALISATION est une priorité de Hiroshi Okuda, premier patron du groupe à ne pas être issu de la dynastie Toyoda. Il veut rajeunir les gammes et les adapter à chaque marché. ● LA DIVERSIFICATION est l'autre axe stratégique de M. Okuda. Il mise sur les télécommunications, marché qui s'ouvre à la concurrence au Japon. Toyota a pris une trentaine de participations dans des entreprises de câble ou de radiotéléphone. Il investit, d'autre part, dans l'habitat.

Hiroshi Okuda veut redynamiser et diversifier Toyota

Le président du numéro un de l'automobile japonaise, à la tête de son groupe depuis août 1995, cherche un nouveau site industriel en Europe. Il pousse son groupe à investir dans le secteur des télécommunications et dans les maisons préfabriquées

TOKYO
correspondance

EN 1995, Toyota donnait l'image d'un géant essoufflé. La cherté du yen le pénalisait à l'exportation tandis que des concurrents plus agressifs, comme Honda, rognaient sa part du marché national, passée pour la première fois en quinze ans en dessous de la barre des 40 %. Sous l'impulsion de son nouveau président, Hiroshi Okuda, nommé cette même année, le troisième constructeur automobile mondial et numéro un au Japon a fourbi de nouvelles armes en rénovant sa stratégie dans l'automobile, et en se diversifiant dans les télécommunications. Son chiffre d'affaires, pour l'année achevée au 31 mars 1996, devrait atteindre près de 9 000 milliards de yens (432 milliards de francs) et ses bénéfices non consolidés avant impôt 630 milliards de yens (30 milliards de francs), deuxième record de son histoire. Les chiffres définitifs seront annoncés fin mai.

La part de marché de Toyota au Japon est remontée à 39,8 %. A l'échelle mondiale, elle atteint 9,5 %, contre 13 % pour Ford et 17 % pour General Motors (GM). Premier président extérieur au clan des Toyoda (Shoichiro Toyoda reste chairman, président d'honneur, et dirige le Keidanren, patronat japonais), Hiroshi Okuda, soixante-quatre ans, est adepte de la gestion directe et grand pourfendeur du *nemawashi*, la longue recherche du consensus, de rigueur dans les lourds états-majors des groupes nippons. Seule ombre au tableau : l'incendie survenu en février dans l'usine d'un sous-traitant, qui a immobilisé pendant plusieurs jours la production, soulignant la vulnérabilité du système des flux tendus (*Le Monde* du 6 février).

Les usines à l'étranger remplacent les exportations

en pourcentage

PART DES EXPORTATIONS DANS LA PRODUCTION AU JAPON : 54 (1980), 55 (85), 37 (95)

PART DE LA PRODUCTION RÉALISÉE À L'ÉTRANGER

75 – 50 – 25 – 0

1980 – 85 – 90 – 95

Source : JAMA

Plus d'un tiers des voitures sont désormais produites hors du Japon. La part exportée est revenue de une voiture sur deux à une sur trois.

« Nous n'avons pas l'arrogance de croire que l'automobile va rester indéfiniment prospère », déclarait, début janvier, Hiroshi Okuda, déterminé à poursuivre la diversification de Toyota, avec l'objectif que *« les revenus non automobiles atteignent 10 % du chiffre d'affaires du groupe d'ici à l'an 2000 »*. L'information et la communication forment le premier pilier d'une diversification destinée en priorité à servir la voiture de demain. *« Nous avons, dans ce domaine, trois sphères de développement : les réseaux de télécommunication, le multimédia intégré à l'automobile, et enfin les infrastructures de transports intelligentes »*, explique Susumu Miyoshi, responsable des activités télécommunications du groupe.

Le multimédia vu par Toyota, c'est l'ensemble des nouvelles fonctions dont se dotent les voitures comme les systèmes de guidage électronique (1,2 million d'utilisateurs au Japon). Ceux-ci communiquent avec des infrastructures intelligentes, tel le VICS, un système de bornes déjà en place au Japon permettant d'informer en temps réel le conducteur sur la circulation. Les péages électroniques en sont une autre illustration. Toyota investit également dans les réseaux informatiques de type Intranet (destinés à la communication interne des entreprises, ces derniers utilisent les techniques Internet).

PRISES DE PARTICIPATION

Pour être présent sur ce marché en expansion, le constructeur a pris des participations dans une trentaine d'opérateurs de radiotéléphone, de câble et de satellite. Trois gros opérateurs de téléphonie, dont Toyota détient respectivement 38,3 %, 17,6 %, et 27,2 %, en font partie : Teleway, pour les longues distances, IDC pour l'international et IDO, dans le cellulaire. Selon M. Miyoshi, Toyota réalise par ce biais un chiffre d'affaires indirect de 160 milliards de yens (7,5 milliards de francs) dans ce secteur, calculé au prorata de ses participations.

Les télécommunications nipponnes devraient connaître d'importants bouleversements une fois entériné l'éclatement de l'opérateur semi-public NTT (*Le Monde* du 15 avril) : *« Toyota est incontournable, mais ses opérateurs, qu'elle ne contrôle pas entièrement, sont les moins bien préparés de tous, à moins d'un regroupement et d'initiatives fortes »*, souligne le président d'un groupe de télécommunications étranger. D'ores et déjà, IDO et IDC sont raccordés au réseau de fibres optiques de Teleway, posé le long des autoroutes nipponnes. *« A terme, l'idéal est pour nous d'offrir au consommateur un seul interlocuteur et une seule facturation. Nous cherchons aussi des partenaires étrangers, mais nous ne pouvons rien dire avant juin. Il est hors de question que Toyota se retire du secteur des télécommunications »*, explique Susumu Miyoshi.

Outre les télécommunications, Toyota compte poursuivre sa percée dans le domaine des maisons préfabriquées : elle en a vendu près de 4 000 en 1996, pour 50 milliards de yens (2,4 milliards de francs). Le marché est florissant au Japon, où les bâtiments ont une durée de vie limitée. Toyota propose des structures en métal renforcées contre les tremblements de terre et une peinture à toute épreuve.

Les télécommunications, l'habitat et les quelques autres activités de Toyota représentent pour l'instant à peine 3 % de son chiffre d'affaires. *« 10 % de diversifications, c'est un peu exagéré, l'automobile reste et restera notre principale activité »*, reconnaît M. Miyoshi. Forts de considérables gains de compétitivité obtenus pendant les années de l'*endaka*, Toyota met les bouchées doubles. Le constructeur nippon sortira dix nouveaux modèles en 1997, dont l'un, l'Ipsum, a été développé en quinze mois. Ses ingénieurs mettent au point un nouveau moteur dont le coût de fabrication sera réduit de 30 %. A l'automne prochain, Toyota va commercialiser un véhicule hybride, utilisant l'électricité en ville, et l'essence sur route, ce qui permet de recharger les batteries pendant les grands trajets.

La stratégie d'Hiroshi Okuda vise à développer, hors du Japon, un plus fort contenu local, en matériaux et en idées. M. Okuda souhaite que les designers soient proches du marché, comme dans le cas de la voiture asiatique de Toyota, la Soluna, lancée en janvier et dessinée par des Thaïlandais. Aux Etats-Unis, les capacités de production devraient atteindre 1,2 million de voitures d'ici à la fin de 1998. Les exportations à partir du Japon y ont progressé de 17 % cette année. Toyota aurait, selon l'hebdomadaire *Business Week*, projeté 13,5 milliards de dollars d'investissements pour accélérer son expansion mondiale d'ici à l'an 2000. Diplomates, les dirigeants de Toyota se garderont bien de trop afficher leurs ambitions pour les dix prochaines années.

Brice Pedroletti

Un investissement qui fait rêver

Où Toyota implantera-t-il sa deuxième usine européenne ? Devant l'importance de ce projet, quasiment toutes les régions françaises se sont mobilisées pour attirer le constructeur nippon, même si les candidatures les plus en pointe semblent être celles de Lens, Cherbourg, Lyon et Bordeaux. Toyota n'exclut pas l'hypothèse d'un site français, l'un de ses objectifs étant d'être présent dans la future zone euro. Or, les deux autres candidatures sont celles de la Grande-Bretagne et de la Pologne. Mais les hypothèques ne sont pas toutes levées outre-Manche, où Toyota dispose déjà d'une usine. Et la Pologne ne fera pas partie de l'euro à court terme. De plus, même si les coûts de main-d'œuvre y sont moins élevés, le groupe nippon craint de ne pouvoir vendre plus de 70 000 véhicules par an en Europe de l'Est, pour une usine produisant 200 000 voitures. Inconvénient des propositions françaises : le trop grand nombre de candidatures spontanées.

Le géant de l'automobile cherche une seconde usine en Europe

HIROSHI OKUDA, le président de Toyota, et quelques cadres du groupe devaient arriver, lundi 5 mai, à Bruxelles pour quelques jours. L'état-major du premier constructeur japonais doit avancer sa réflexion sur sa future implantation européenne, qui doit compléter l'outil industriel qu'il détient déjà en Grande-Bretagne. Le site où le groupe prévoit d'investir 1,6 milliard de dollars (près de 9 milliards de francs), pourrait être en France – à Cherbourg, à Lens ou plus au sud –, mais aussi en Pologne ou même en Angleterre. Pour l'instant, rien n'est décidé. *« Toyota arrêtera son choix courant 1998 et commencera la production en 2001 »*, précisait M. Okuda lors d'une conférence de presse à Osaka, le 21 avril.

Depuis quelques semaines, le président de Toyota multiplie ses déclarations concernant l'Europe. Dans une interview au Wall Street Journal Europe au mois de mars, il avait annoncé que Toyota pourrait produire sur le Vieux Continent une petite voiture exclusivement conçue pour la clientèle européenne. En janvier, il avait également affirmé que Toyota pourrait lier ses investissements futurs en Grande-Bretagne, où le constructeur possède déjà une usine d'assemblage et une unité de moteurs, à son adhésion à la monnaie unique.

Toyota a déjà affiché ses ambitions pour l'Europe : il veut y accroître ses ventes à 600 000 unités par an d'ici au tournant du siècle, contre 420 000 en 1996, et y produire localement 65 % des véhicules commercialisés. Pour cela, le groupe va donc devoir fortement renforcer ses capacités. Il produit déjà 100 000 Carina par an dans son usine de Burnaston et doit bientôt y fabriquer la Corolla. Toyota va investir 200 millions de dollars (1 milliard de francs) pour porter la capacité de son site britannique à 200 000 unités par an.

L'offensive européenne menée par Toyota illustre sa stratégie d'expansion internationale, qui n'exclut aucun marché dans le monde. A son poste depuis août 1995, M. Okuda a donné une nouvelle impulsion à Toyota, entreprise qui a déjà dans le passé révolutionné l'industrie automobile. Depuis le début de la décennie, le groupe japonais connaissait quelques difficultés : remontée des coûts, concurrence accrue, modèles parfois mal adaptés à la demande... Premier président du groupe à ne pas être issu du clan Toyota, M. Okuda va lui donner de nouvelles ambitions : baisse des coûts, renouvellement des gammes, simplification de la hiérarchie, rajeunissement de l'encadrement font partie des missions qu'il s'est données. Mais la plus spectaculaire d'entre elles est probablement l'internationalisation accélérée qu'il a imposée.

DÉPASSER FORD

M. Okuda veut faire de Toyota un constructeur mondial, avec des produits conçus localement pour plaire à la clientèle et assemblés sur place, notamment pour limiter les risques liés aux variations monétaires. Ce n'est qu'ainsi, pense-t-il, qu'il gagnera du terrain. Objectif : faire passer sa part de marché mondial de 9,5 % à plus de 10 %, voire 15 %, ce qui lui permettrait de dépasser l'américain Ford, et de talonner le numéro un mondial, General Motors (17 % des ventes mondiales). Le nouveau président de Toyota s'est donc embarqué dans un programme d'expansion à grande vitesse qui consommera, d'ici à l'an 2000, 13,5 milliards de dollars d'investissements, répartis entre l'Europe (1,9 milliard de dollars), l'Amérique du Nord (3,3 milliards de dollars), et l'Asie (4,6 milliards de dollars, y compris le Japon). Les projets d'implantation industrielle se multiplient : Chine, Inde ou encore Brésil pour ne citer que les principaux marchés. Partout, les objectifs sont ambitieux : Toyota veut doubler sa capacité de production aux Etats-Unis à 1,2 million d'unités par an d'ici l'an prochain, et accroître la production asiatique de 30 % à 600 000 unités dans la même période.

Le constructeur fait également porter ses efforts sur le Japon, où sa part de marché est passée au-dessous des 40 % en 1996, pour la première fois depuis quinze ans. La concurrence de plus petits constructeurs, comme Honda, et une gamme de produits trop traditionnelle, avec une offre en 4 X 4 et autres véhicules de loisirs trop réduite, sont notamment à l'origine de ce recul. M. Okuda s'est donné pour objectif de renouer avec les niveaux d'antan.

Pour l'instant, la stratégie de M. Okuda semble porter ses fruits. D'autant qu'elle profite de la baisse du yen. En 1997, le constructeur nippon pense vendre 4,97 millions d'unités (5 % de plus qu'en 1996), un niveau record, dont 2,76 millions à l'étranger.

Virginie Malingre

La CFDT rédige un guide des plans d'épargne-retraite

HOSTILE à la loi Thomas instaurant des fonds de pension, la CFDT veut néanmoins aider ses équipes syndicales à en négocier la création dans les entreprises. C'est pourquoi l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC) CFDT vient d'envoyer à ses militants un *« guide des plans et fonds d'épargne-retraite »*. Après avoir rappelé que cette loi n'est pas *« une réponse à l'avenir de nos retraites »* et que le nouveau système est facultatif et donc *« par essence inégalitaire »*, l'UCC-CFDT constate que *« cette loi existe »* et qu'il faut donc *« faire avec »*.

Si l'employeur propose la mise en place d'un plan d'épargne-retraite (PER), il faut accepter de négocier car le produit proposé *« peut intéresser quelques personnes dans l'entreprise »* et qu'*« en dernier recours, l'employeur pourra en décider seul »*. Mais le guide recommande de proposer la mise place d'un régime de retraite surcomplémentaire obligatoire à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts).

Si, malgré tout, l'employeur tient à créer un PER, la CFDT recommande à ses équipes de poser toute une série de questions techniques car celles-ci *« ne devront pas être laissées au hasard (ou à la disposition d'un commerçant !) »*. Qui supportera les frais de gestion du PER ? Quelle sera la nature du gestionnaire du fonds d'épargne-retraite (FER), la structure qui gérera le PER ? Voulant favoriser les mutuelles et les institutions de prévoyance, la CFDT recommande de choisir *« un organisme qui n'a pas d'actionnaire à rémunérer »*. Quelle sera la politique de placement du FER ? va-t-il favoriser les actions ? les obligations ? quel sera le règlement technique du fonds ? Quelle table de mortalité utilisera-t-il pour la transformation du capital en rente ? *« Prendra-t-on la même pour les hommes et les femmes ? »*, *« le calcul sera-t-il uniforme pour tous ou ajusté pour chacun en fonction de l'âge du salarié au moment de son départ à la retraite ? »*, *« un dispositif de revalorisation des rentes au moins égal au prix est-il prévu ? »*...

En conclusion, la CFDT rappelle qu'elle craint que la concurrence entre organismes gestionnaires ne favorise les comparaisons des placements à court terme et donc que les plans d'épargne-retraite fonctionnent comme de simples fonds communs de placement. Mais elle ne répond pas à une question que beaucoup se posent et qu'elle énonce elle-même dans le document : *« Pourquoi l'organisation syndicale déciderait-elle d'un avantage qui profiterait seulement à ceux qui ont une capacité d'épargne ? »*

Frédéric Lemaître

En 1999, les Européens auront la même monnaie mais pas les mêmes taux d'intérêt obligataires

La disparition du risque de change donnera une importance accrue à la qualité des emprunteurs

Avec la création de la monnaie unique, le marché obligataire européen deviendra, par sa taille, un rival direct du marché américain. Pour autant, il ne constituera pas un ensemble parfaitement homogène : les rendements des emprunts ne seront pas identiques à l'intérieur de la zone euro. Un risque de crédit, directement fonction du niveau de dette publique des Etats, subsistera après le 1er janvier 1999.

HIÉRARCHIE des rendements, taille, comportement des gestionnaires, attitude des émetteurs, le lancement de l'euro, prévu pour le 1er janvier 1999, changera de fond en comble le fonctionnement du marché obligataire sur le Vieux Continent. Du jour au lendemain, les quelque 2 000 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor (OAT) français se trouveront convertis en euros, tout comme le sera le stock des emprunts émis par l'Etat fédéral allemand (*bunds*). Selon les calculs de Didier Cahen, économiste et auteur du livre *L'Euro 1997-1999, l'heure des préparatifs*, le marché obligataire européen représentera, en fonction du nombre d'Etats participant dès le départ à la zone euro, de 20 % à 30 % de l'encours mondial et il se posera ainsi en rival direct du marché américain.

Les changements d'ordre quantitatif s'accompagneront de modifications sur le plan qualitatif. La création de la monnaie unique provoquera d'abord un élargissement de l'horizon d'investissements. Aujourd'hui, les gestionnaires de fonds européens achètent pour l'essentiel des emprunts libellés dans leur propre devise. Acquérir des obligations émises dans des monnaies étrangères les expose en effet à des risques de change. Pour un investisseur allemand qui a acheté un emprunt émis par une banque italienne, une baisse de la lire peut entraîner des pertes importantes. L'introduction de l'euro mettant fin à cette cette incertitude, les gérants pourront sans crainte agrandir leur champ d'investigation à tous les émetteurs de la zone monétaire commune. Un gestionnaire français de Sicav obligataire, qui pour l'heure ne s'intéresse guère qu'aux émissions de l'Etat et à celle grands emprunteurs nationaux (SNCF, Caisse nationale des autoroutes...), aura, dès le 2 janvier 1999, à sa disposition une large palette d'émetteurs nouveaux : allemands, néerlandais, ou encore autrichiens.

En contrepartie, une concurrence accrue se fera jour entre les entreprises émettrices pour attirer les souscripteurs. Les sociétés étrangères devront se faire connaître des gérants français de la même façon que les emprunteurs de l'Hexagone devront s'efforcer de séduire les gestionnaires de l'Union en prouvant leur qualité et leur solidité financière.

La naissance de l'euro ne sera pas non plus sans conséquence sur le niveau des rendements des titres. Le taux d'une obligation est déterminé par trois principaux éléments : l'évolution de la devise, la qualité de l'emprunteur et la liquidité de l'émission. L'introduction de la monnaie unique n'aura guère d'effet sur ce troisième élément, qui mesure la plus ou moins grande facilité avec laquelle un investisseur peut se défaire des titres qu'il possède (plus une émission est liquide, plus elle est appréciée, ce qui renchérit son prix et diminue son rendement). Elle aura, en revanche, un impact direct sur les deux autres.

SURPLUS DE RENDEMENT

Un investisseur ne consent à acheter une obligation libellée dans une devise dont il anticipe la dépréciation que si le titre offre un surplus de rendement tel qu'il permette de compenser la perte de change prévue. Cette prime, qui disparaîtra le 1er janvier 1999, joue un rôle décisif dans les différences de taux d'intérêt observées entre les émetteurs des divers pays européens. C'est elle qui explique pour l'essentiel le fait que le rendement d'un emprunt d'Etat italien à dix ans soit aujourd'hui supérieur de 1,7 % à celui d'un titre allemand de même échéance : les opérateurs craignent une baisse de la lire par rapport au deutschemark au cours des prochaines années. En revanche, les gérants pariant sur une stabilité de la parité franc français-deutschemark, l'écart de taux entre la France et l'Allemagne est pratiquement nul.

Alors qu'aujourd'hui les considérations de change l'emportent, le risque de crédit deviendra déterminant après le 1er janvier 1999. *Cette nouvelle donne devrait se* traduire par une utilisation renforcée du système de notations attribuées par les agences de *rating* (Standard and Poor's, Moody's, Ibca), chargées d'étudier la solvabilité des emprunteurs, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis.

Certains professionnels n'excluent d'ailleurs pas que cette américanisation du marché obligataire du Vieux continent aille jusqu'à la création d'un compartiment d'obligations à haut rendement – de *junk bonds* – à l'européenne. Ces emprunts, émis par des petites sociétés de faible notoriété, à risque élevé mais à forte rémunération, n'existent pas aujourd'hui dans les pays de l'Union. Mais, d'ores et déjà, plusieurs banques américaines, fortes de leur savoir-faire en la matière, cherchent à acclimater les investisseurs européens à ce type d'emprunts (*Le Monde* daté 13-14 avril). Le courtier Merrill Lynch vient de diriger un emprunt subordonné de près de 160 millions de deutschemarks (540 millions de francs) et d'une durée de dix ans pour Geberit International, qui rapportera aux investisseurs un peu plus de 10 % par an. Selon les experts, le volume annuel d'émission de *junk bonds* pourrait rapidement atteindre l'équivalent d'au moins 20 milliards de dollars (116 milliards de francs).

Avec la venue de nouvelles signatures moins réputées, la hiérarchie des émetteurs obligataires se creusera en Europe et la gamme de taux d'intérêt sera élargie. La fin du risque de change ne fera pas non plus disparaître les écarts de taux d'intérêt entre les obligations émises par ceux que les spécialistes désignent sous le terme d'*emprunteurs souverains*, c'est-à-dire les Etats.

Dans le cas où l'Italie rejoindrait la zone monétaire commune, l'écart actuel de taux avec l'Allemagne se réduirait considérablement mais il ne s'annulerait pas totalement. Les rendements italiens resteraient supérieurs (d'environ 0,3 % si l'on en juge d'après les émissions à dix ans en dollars de l'Italie) en raison de l'importance de la dette publique de Rome (123 % du PIB *contre 62 % en Allemagne*). *Les* Etats lourdement endettés, donc les plus susceptibles de se retrouver en défaut de paiement, devront, pour continuer à attirer les souscripteurs, payer une prime de taux plus élevée que ceux faiblement endettés.

Certains investisseurs estiment toutefois que celle-ci sera minime dans la mesure où le risque de défaillance d'un Etat – déjà très mince aujourd'hui – sera encore réduit par son appartenance à la *zone monétaire commune. Le fait* d'avoir pu intégrer celle-ci et d'avoir respecté les critères de convergence constituera à lui seul une garantie de solidité financière qui sera renforcée par l'existence du pacte de stabilité et par les mesures de sanction prévues en cas de déficit excessif.

RÉÉVALUATION GÉNÉRALE

Ce phénomène devrait se traduire par une réévaluation générale du crédit des pays participants. Les experts de l'agence Moody's estiment plus précisément que les notes « *de la dette en devises de la Finlande, de l'Irlande et de la Belgique passeraient de Aa1 à AAA* », soit au niveau de la France et de l'Allemagne, « *à mesure que la probabilité de leur adhésion à l'UEM se renforcera. Le même raisonnement s'applique à d'autres membres possibles, tels que l'Espagne et le Portugal, avec Aa2, et l'Italie à Aa3* ».

Même si le traité de Maastricht prévoit explicitement une clause de *no bail out* – non assistance – en cas de défaillance d'un Etat membre, les investisseurs imaginent mal comment, dans ce scénario, les autres pays de la zone euro pourraient rester inactifs et ne pas prendre des mesures financières d'urgence pour résoudre une crise mettant en péril la stabilité de leur propre monnaie.

Pierre-Antoine Delhommais

L'exemple canadien

Pour tenter d'illustrer quelle pourrait être la hiérarchie des rendements obligataires des différents Etats de l'Union après le 1er janvier 1999 et l'introduction de l'euro, les spécialistes prennent volontiers en exemple le Canada. « *Tout comme dans la future Union monétaire,* note Didier Cahen, économiste spécialiste des questions monétaires et financières européennes, *la politique monétaire y est fédérale tandis que les politiques budgétaires sont régionales et assorties d'un contrôle réduit de la part du gouvernement fédéral.* »

Le marché obligataire canadien indique que les investisseurs exigent des rendements élevés aux émissions des provinces les plus endettées. Les emprunts du Québec, dont le niveau de dette atteint 56 % du PIB, offrent ainsi une prime de 0,50 % par rapport à ceux émis par l'Etat fédéral, alors que ceux de l'Alberta, faiblement endetté (20 % du PIB), présentent un écart limité à 0,10 %.

La mine d'or qui n'existait pas

CE DEVAIT ÊTRE le plus grand gisement d'or du monde, cela restera comme l'une des plus grandes supercheries de l'histoire minière. Les actionnaires de Bre-X, groupe prospecteur d'or canadien, en sont pour leurs frais. Attirés par la découverte d'un filon sans précédent dans la jungle indonésienne, ils sont désormais floués. La publication, dimanche 4 mai, d'un rapport indépendant révèle qu'« *aucun gisement d'or n'a été répéré dans la zone sud-est de Busang. Son existence est fort improbable* ».

L'un des experts, le vice-président de Strathcona Minerals, Graham Farquharson, précise que « *l'importance des manipulations d'échantillons aboutissant à une falsification est d'une ampleur à notre connaissance sans précédent dans l'histoire de l'industrie minière mondiale* ». En conséquence, les autorités boursières de Toronto ont ordonné la suspension des cotations de Bre-X lundi matin.

Les doutes qui avaient envahi les esprits voici un mois sont donc totalement fondés (*Le Monde* du 8 avril). A la fin mars, la compagnie minière canadienne était prise dans une véritable tourmente. Les investisseurs se sont subitement mis à douter du potentiel de ce domaine minier découvert en 1993 dans la forêt tropicale de l'île de Kalimantan.

Au début de l'année, les responsables de Bre-X, son président en tête, David Walsh, affirmaient que le gisement renfermait au moins 71 millions d'onces d'or, voire jusqu'à 200 millions d'onces, faisant de lui le plus important au monde. Aucune étude, cependant, ne venait confirmer de telles richesses. Une contre-expertise était commandée au printemps à la firme indépendante Strathcona, et les premiers tests indiquaient une surestimation des capacités.

Simultanément, la mort suspecte d'un des deux géologues ayant « découvert » la veine aurifère, Mike de Guzman, ajoutait à la confusion. Présentée comme un suicide, la chute mortelle d'hélicoptère de ce Philippin épaississait le mystère.

DÉBÂCLE

Fraude, mystification, gigantesque erreur, les *mots n'étaient pas assez durs face à l'effondrement* des cours de cette société. Le 27 mars, sur des rumeurs de « *données falsifiées* », l'action perdait 80 % de sa valeur en une seule séance, tombant de 15,50 dollars canadiens à 2,50 dollars. Ce placement, jugé comme l'un des plus rentables de ces dernières années, les investisseurs ayant multiplié en trois ans par deux mille leur mise investie en 1993, s'est soudain avéré catastrophique.

Face à cette débâcle, les gouvernements canadien et indonésien ont décidé, dimanche 4 mai, d'ouvrir des enquêtes pour connaître l'ampleur de la fraude ainsi que les véritables raisons du décès de *Mike de Guzman. Pour sa part, le président de* Bre-X déclare vouloir poursuivre ses activités « *pour le bien des actionnaires* ». Flairant le bon filon, une compagnie cinématographique canadienne a acheté les droits de l'histoire, quinze jours avant la publication des conclusions.

Dominique Gallois

Les perturbations dans le transport aérien se prolongent

LA DIRECTION d'Air France prévoit d'assurer la quasi-totalité des vols domestiques dans les jours qui viennent, en dépit de la reconduction par les pilotes de l'ex-Air Inter de leur grève, au moins jusqu'au mardi 6 mai (renseignements au 01-44-08-55-55 ou au 0802-802-802). Les pilotes protestent contre les conditions de leur intégration dans les grilles d'avancement d'Air France. Ils critiquent « *la dégradation programmée des conditions d'emploi* » et la mise en œuvre d'une double échelle des salaires, permettant l'embauche de jeunes pilotes à des conditions moins avantageuses.

A TAT et Air Liberté, les deux filiales françaises de British Airways, hôtesses et stewards entamaient, lundi 5 mai, leur 27e jour de grève dans l'espoir d'obtenir la titularisation des salariés en CDD, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. La direction des deux compagnies prévoyait d'assurer 154 vols sur 258, soit 59 % (renseignements au 0803-09-09-09 pour Air Liberté et au 0803-805-805 pour TAT).

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT ROUTIER : les fédérations CGT et FO des transports** ont lancé une journée d'action, pour le lundi 4 mai, dans les transports urbains et les liaisons par autocars, les transports de marchandises ou de déchets. Leurs revendications portent sur le congé de fin d'activité à cinquante-cinq ans, les salaires et les conditions de travail. La CFDT ne soutient l'action que dans les transports voyageurs, ayant signé un accord sur la préretraite dans le transport de marchandises.

■ **TEXTILE : le rapprochement des groupes italiens Marzotto et HPI** (Fiat, Mediobanca), annoncé en mars, n'aura pas lieu, ont annoncé les protagonistes de l'accord, samedi 3 mai. La famille Marzotto et les dirigeants de HPI n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le partage des responsabilités et le montage financier de l'opération, qui aurait donné naissance à un géant européen du textile-habillement.

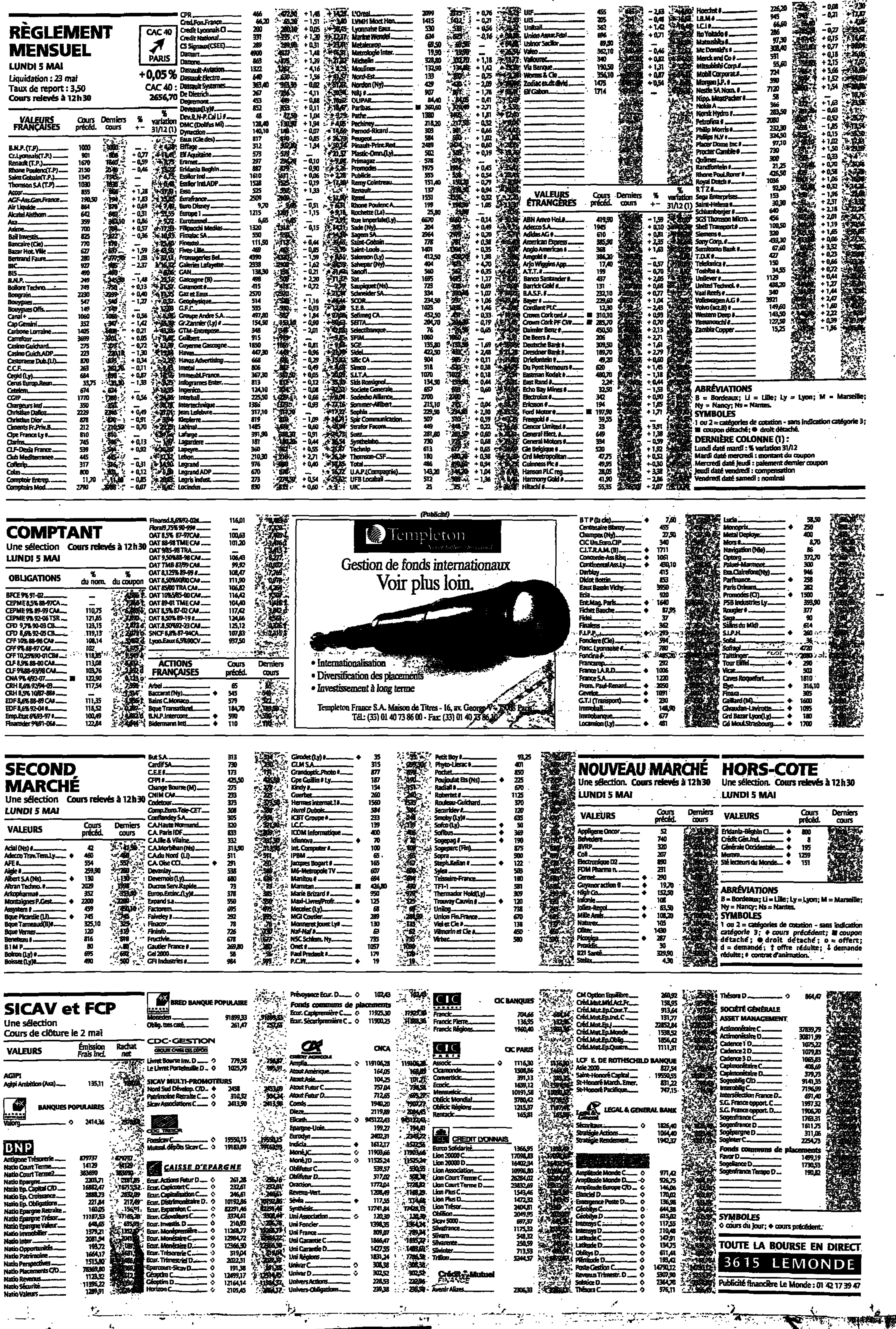
■ **BESNIER : le tribunal correctionnel d'Annecy (Haute-Savoie)** a condamné deux dirigeants du groupe fromager Besnier à payer chacun une amende de 50 000 francs pour « *publicité mensongère* », estimant que l'emmental fabriqué dans les usines Besnier ne respecte pas les normes françaises pour ce fromage. Besnier, qui a fait appel, avait été assigné en justice par son concurrent Entremont.

■ **MODE : les stylistes italiens Krizia, Gianfranco Ferré et Versace** ont été condamnés chacun, par le tribunal de Milan, à un an et deux mois de prison avec sursis, sans mention au casier judiciaire, pour corruption de la brigade financière.

■ **DASA : le groupe allemand** n'envisage pas une prise de participation dans le capital de Thomson-CSF, mais veut s'associer avec le groupe qui sera choisi par le gouvernement français pour reprendre le groupe d'électronique de défense et professionnelle, a indiqué dimanche 4 mai son PDG, Manfred Bischoff, au *Welt am Sonntag*.

■ **VALE DO RIO DOCE : le financier américain Georges Soros** et le groupe minier sud-africain Gencor se sont mis sur les rangs pour devenir actionnaire du premier producteur de minerai de fer brésilien, Vale do Rio Doce, en cours de privatisation.

■ **INTEL : le groupe américain, premier fabricant mondial** de semiconducteurs, devait présenter mardi 6 mai le dernier-né de ses microprocesseurs, le Pentium II. Intel, qui fait face à une concurrence accrue de la part des sociétés AMD et Cyrix, a récemment annoncé des baisses de prix sur les générations actuelles de microprocesseurs Pentium. La première puce Pentium a été commercialisée en 1994.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 5 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,05 %
CAC 40 : 2656,70

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	901	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Renault (T.P.)	1670	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2150	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1345	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1030	[illegible]	—	[illegible]
Accor	855	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	190,50	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Air Liquide	864	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Alcatel Alsthom	642	[illegible]	− 0,31	[illegible]
CPR	466	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Cred.Fon.France	66,20	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Credit Lyonnais CI	200	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Credit National	331	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	289	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Damart	4900	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Danone	863	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Dassault-Aviation	1322	[illegible]	− 4,16	[illegible]
Dassault Electro	640	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Dassault Systemes	363,40	[illegible]	− 0,02	[illegible]
De Dietrich	267	[illegible]	− 4,11	[illegible]
Degremont	453	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Deveaux(Ly)#	852	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	48	[illegible]	− 1,04	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	128,40	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Dynaction	140,10	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Eaux (Gle des)	817	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Eiffage	312	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Elf Aquitaine	573	[illegible]	—	[illegible]
Eramet	297	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Eridania Beghin	887	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Essilor Intl	1610	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1528	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Esso	525	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Eurafrance	2509	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	9,70	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Europe 1	1215	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Spir Communication	507	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Strafor Facom	449	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Suez	281,80	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Synthelabo	730	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Technip	613	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Thomson-CSF	180	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Total	486	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
U.A.P.(Compagnie)	143,20	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
UFB Locabail	512	[illegible]	− 1,36	[illegible]
UIC	25	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs #	340	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Volkswagen A.G #	3921	[illegible]	+ 2,47	[illegible]
Volvo (act.B) #	149,60	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Western Deep #	143,50	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Yamanouchi #	127,50	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Zambia Copper	15,25	[illegible]	− 1,96	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 5 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

Lucia		58,50
Monoprix	◆	250
Metal Deploye		400
Mors #		8,70
Navigation (Nle)		86
Optorg		372,70
Paluel-Marmont		300
Exa.Clairefont(Ny)		946
Francarep		292
France I.A.R.D.	◆	1006
France S.A		1220
From. Paul-Renard	◆	2050
Gevelot	◆	1091
G.T.I (Transport)	◆	230
Immobail		148,90
Immobanque		677
Locamion (Ly)	◆	481
Tour Eiffel	◆	290
Vicat		502
Caves Roquefort		1810
Elyo	◆	316,10
Finaxa		305
Gaillard (M)	◆	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	180
Gd Moul.Strasbourg	◆	1700

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 5 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Girodet (Ly) # ◆	35	[illegible]
GLM S.A	315	[illegible]
Grandoptic.Photo #	877	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	187	[illegible]
Kindy #	154	[illegible]
Guerbet	260	[illegible]
Hermes internat.1#	1560	[illegible]
Hurel Dubois	584	[illegible]
Petit Boy #	93,25	[illegible]
Phyto-Lierac #	401	[illegible]
Pochet	850	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	225	[illegible]
Radiall #	670	[illegible]
Robertet #	1125	[illegible]
Rouleau-Guichard	370	[illegible]
Securidev #	120	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 5 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		52	[illegible]
Belvedere		740	[illegible]
BVRP		320	[illegible]
Coil		207	[illegible]
Electronique D2		890	[illegible]
FDM Pharma n.		231	[illegible]
Genset	◆	290	[illegible]
Guyanor action B	◆	19,70	[illegible]
High Co.	◆	152,50	[illegible]
Infonie		108	[illegible]
Joliez-Regol	◆	83,50	[illegible]
Mille Amis	◆	108,20	[illegible]
Naturex		105	[illegible]
Olitec		1430	[illegible]
Picogiga	◆	287	[illegible]
Proxidis		30	[illegible]
R21 Santé		329,90	[illegible]
Stelax		4,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 5 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	800	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8	[illegible]
Générale Occidentale	◆	195	[illegible]
Mumm	◆	1259	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	151	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon* détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
CM Option Equilibre	260,92	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	158,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	913,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	131,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22852,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1538,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1856,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,31	[illegible]
Thésora D ◇	864,47	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37839,79	[illegible]
Actimonétaire D	30811,99	[illegible]
Cadence 1 D	1075,22	[illegible]
Cadence 2 D	1079,85	[illegible]

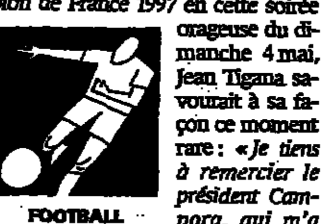
SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Le match nul de Paris Saint-Germain (2-2) devant Bordeaux, samedi 3 mai, au Parc des Princes, a permis aux joueurs de l'AS Monaco de devenir champions de France 1996-1997 vingt-quatre heures avant de recevoir le SM Caen, face auquel ils n'ont pu s'imposer (2-2). ● FONDÉ EN 1924, le club monégasque remporte ainsi son sixième titre national, après ceux de 1961, 1963, 1978, 1982 et 1988. ● CE SUCCÈS est surtout celui de l'entraîneur Jean Tigana, originaire de Bamako (Mali), postier devenu milieu de terrain exemplaire de l'équipe de France de l'ère Platini, reconverti en technicien depuis quatre ans. ● POUR S'IMPOSER, l'AS Monaco a mis en place des structures solides – centre de formation, *staff* médical et technique de haut niveau – et s'est appuyé sur un effectif très riche. La saison prochaine, l'équipe de la Principauté disputera la Ligue des champions avec les meilleurs clubs européens.

Jean Tigana offre un titre de champion de France à l'AS Monaco

Entraîneur depuis quatre ans, l'ancien milieu de terrain de l'équipe de France a mené un travail exemplaire pour faire du club de la Principauté la meilleure formation française de la saison 1996-1997

ALORS que la pelouse du stade Louis-II était soudain envahie par des centaines de fans venus fêter avec leurs idoles le titre de champion de France 1997 en cette soirée orageuse du dimanche 4 mai, Jean Tigana savourait à sa façon ce moment rare : *« Je tiens à remercier le président Campora, qui m'a fait confiance lorsque je suis parti de Lyon et qui m'a permis d'entraîner une très grande équipe. Le groupe a été très performant. Non seulement les joueurs, mais également Claude Puel, Jean Petit et tout le staff médical. Maintenant, il va falloir assimiler tout ça et se remettre au travail, car c'est souvent la saison qui suit un titre qui est la plus difficile. »* Puis, comme si le seul mauvais souvenir de cette saison le rattrapait soudain, le technicien monégasque revint en quelques mots sur l'élimination de son équipe en demi-finale européenne face à l'Inter : *« A Milan, lors du match aller, nous avons manqué d'expérience. En ce moment, nous devrions préparer une finale européenne. »*



Reste que ce titre de champion est d'abord le sien. Jean Tigana, né à Bamako le 23 juin 1955, ancien postier à Cassis (Bouches-du-Rhône), international français à cinquante-deux reprises, est aujourd'hui un entraîneur comblé. Lui qui a connu la gloire crampons aux pieds n'avait jamais remporté le moindre titre depuis juin 1993, date à laquelle il se lança dans la carrière à hauts risques d'entraîneur, à la tête de l'Olympique lyonnais.

La saison dernière, appelé par les dirigeants monégasques pour redonner des couleurs à un club mal en point, Tigana a vécu une période délicate. De multiples problèmes relationnels au sein d'un groupe déstabilisé par quelques fortes têtes, dont Basile Boli, obligèrent Tigana à trancher dans le vif.

L'homme est intransigeant, souvent chambreur, facilement irritable, mais ses compétences sont reconnues par tous. On sait que les grands joueurs ne deviennent pas nécessairement de grands entraîneurs, mais Tigana, monstre de travail et perfectionniste acharné, a su devenir un grand meneur d'hommes en un temps record. Cette saison, de coups de gueule en choix judicieux, Tigana a fait de ce groupe monégasque où les stars côtoient les jeunes espoirs doués un bloc impressionnant. *« Il ne me parle pas beaucoup, mais ce qu'il dit est toujours juste »*, révèle Sylvain Legwinski, l'une des grandes satisfactions de la saison, pendant que son coéquipier Thierry Henry, autre révélation, ajoute : *« Parfois, il a ses humeurs, et on ne sait pas comment le prendre. »*

Jean Tigana, homme sans concessions, l'avoue sans se faire prier : *« Je déteste perdre. Sur le terrain, j'ai tout gagné, sauf la Coupe du monde. Si certains joueurs me trouvent dur, c'est parce qu'ils ne comprennent pas que je veux les emmener loin. Et pour cela je ne connais qu'une solution : le travail. »* En 1995-1996 Tigana avait donc hérité d'un groupe miné par les conflits internes. Une fois le ménage fait, l'ancien international a pu faire appliquer ses idées, tout en ayant l'intelligence de bien s'entourer. Avec les anciens joueurs monégasques que sont Jean Petit, Claude Puel et Jean-Luc Ettori, il a formé un *staff* technique compétent, à la fois proche des joueurs et saisissant parfaitement les spécificités du club de la Principauté. Le résultat est là : l'AS Monaco est, à l'heure actuelle, la seule équipe du championnat de France, avec le FC Nantes, à développer un jeu aussi séduisant qu'efficace. Pressing permanent sur l'adversaire, décalages sur les ailes, plusieurs solutions proposées au porteur du ballon, la patte Tigana est perceptible dans tous les compartiments de jeu.


Jean Tigana, l'heureux entraîneur de l'AS Monaco

CHRISTIAN LIEWIG / TEMPSPORT

En tant que joueur, l'ancien coéquipier de Michel Platini en équipe de France était toujours disponible, soit pour récupérer le ballon, soit pour proposer des solutions offensives intéressantes. Le volume athlétique de Tigana, faux frêle et vrai monstre, était impressionnant. Devenu entraîneur, il demande à ses joueurs les mêmes sacrifices que ceux qu'il acceptait sans rechigner sous le maillot. D'équipe de stars douées mais inconstantes, l'AS Monaco version Tigana est devenu un groupe solidaire, compact, difficile à prendre en défaut. Sans les conseils de leur entraîneur à poigne, Sonny Anderson n'aurait pas inscrit autant de buts, Thierry Henry n'aurait pas explosé aussi rapidement, Emmanuel Petit n'aurait pas pris cette nouvelle dimension qui en fait désormais un défenseur convoité par nombre de grands clubs européens. Même ceux qui n'ont pas toujours été dans ses petits papiers reconnaissent ses mérites, qu'il s'agisse de Victor Ikpeba ou d'Enzo Scifo.

Jean Tigana sait ce qu'il fait et où il veut aller. Ambitieux, compétent et lucide, il vise haut, à juste titre. Certains voient déjà en lui le successeur idéal d'Aimé Jacquet à la tête de l'équipe de France, alors que son contrat avec l'AS Monaco prend fin en 1999. En attendant une destinée autre que monégasque, l'heureux propriétaire de l'excellent château bibian-tigana, grand cru du Médoc, savoure son triomphe. Né dans une famille de neuf enfants, fils d'un ancien combattant qui ramena tous les siens à Marseille lorsque le Mali devint indépendant, élevé dans le culte du général de Gaulle, Jean Tigana est aujourd'hui un homme comblé.

Al. C.

La tête dans les nuages

L'équipe de l'AS Monaco a été accueillie, dimanche 4 mai, par un public joyeux. Sur la pelouse, c'est déjà un peu la fête et les joueurs ont la tête dans les nuages. Les Monégasques semblent avoir du mal à se motiver. Face à eux, les joueurs du SM Caen résistent et la première mi-temps est sans saveur. Le jeu se débride à la 53e minute lorsque le Nigérian Viktor Ikpeba ouvre la marque pour Monaco. Cinq minutes plus tard, Caen égalise grâce à un tir au ras du poteau de Frédéric Née.

Monaco veut sa victoire sans toutefois parvenir à dominer. Les Normands résistent et un exploit de Thierry Henry (74e) parvient à percer la défense. Mais, une minute plus tard, Stéphane Roche égalise pour Caen. Au coup de sifflet final, plusieurs centaines de supporteurs se précipitent sur la pelouse du stade Louis-II pour fêter ce titre de champion. Thierry Henry, lucide, regrette de ne pas avoir pu finir par une victoire. Mais tout le monde oublie ce match sans saveur pour faire la fête.

Un club septuagénaire en pleine forme

A 73 ans, l'AS Monaco (fondée en 1924) est un des clubs phares du championnat de France de football. Vainqueurs du titre à six reprises, cinq fois lauréats de la Coupe de France – dont ils furent trois fois finalistes –, les footballeurs monégasques présentent un palmarès plus que respectable.
● **Bilan** : Champion de France en 1961, 1963, 1978, 1982, 1988, 1997. Vainqueur de la Coupe de France en 1960, 1963, 1980, 1985, 1991. Finaliste de la Coupe de France en 1974, 1984, 1989. Finaliste de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en 1992.
● **Président** : Jean-Louis Campora.
● **Directeur sportif** : Henri Biancheri ; entraîneur : Jean Tigana, entraîneurs adjoints : Jean Petit, Claude Puel ; responsable des gardiens : Jean-Luc Ettori ; responsables de la formation : Gérard Banide et Pierre Tournier
● **Effectif de la saison 1996-1997** : Fabien Barthez, Stéphane Porato (gardiens). Patrick Blondeau, Eric Di Meco, Martin Djetou, Manuel Dos Santos, Franck Dumas, Gilles Grimandi, Philippe Leonard, Lilian Martin, Emmanuel Petit (défenseurs). Ali Benarbia, John Collins, Sylvain Legwinski, Enzo Scifo, Laurent Viaud (milieux de terrain). Anderson Da Silva, Marco Grassi, Thierry Henry, Victor Ikpeba, Dan Petersen, David Trezeguet (attaquants).

Les secrets de la réussite monégasque

SON TITRE de champion de France 1997, l'AS Monaco le doit évidemment à l'énorme travail de Jean Tigana. Mais les structures mises en place par le club depuis quelques années, de même que les politiques de formation et de recrutement, ont aussi leur part dans ce succès.

● **Un centre de formation performant** : dirigé par Pierre Tournier et Gérard Banide, deux techniciens-pédagogues compétents, le centre de formation de l'AS Monaco est devenu l'un des plus performants d'Europe. Un joueur comme Thierry Henry, originaire des Ulis (Essonne), en région parisienne, y a beaucoup appris avant d'exploser littéralement cette saison. Les passerelles entre l'équipe réserve et le groupe « pro » sont nombreuses et le dialogue entre Jean Tigana et les responsables de la formation permanent. Trop souvent présentée comme une équipe de stars, l'AS Monaco est devenu l'un des grands clubs formateurs du championnat de France.

● **Une préparation physique millimétrée** : elle a été confiée à Claude Puel, ancien joueur du club, sous le maillot duquel il a disputé la bagatelle de 488 matches. A trente-cinq ans, il est passé de l'autre côté de la barrière à l'inter-saison pour devenir entraîneur adjoint, chargé de la préparation physique et de la mise à niveau d'un groupe de vingt-cinq joueurs. Un poste-clé et une mission délicate, dont Puel s'est parfaitement acquitté. De l'avis de tous les intéressés, jamais la préparation physique n'a été aussi dure, aussi poussée, que depuis son arrivée aux commandes.

« Lorsqu'un joueur est à l'écoute de son corps, il se connaît mieux et peut tirer le maximum de ses possibilités », explique Puel, qui, lorsqu'il jouait, avait pris l'habitude avant un match de réveiller chaque muscle, chaque articulation. Sous ses ordres, les nouveaux champions de France ont parfois souffert physiquement lors de terribles séances d'entraînement à La Turbie, sur les hauteurs des alentours de la Principauté. Mais le résultat est là.

● **Un staff médical de premier ordre** : prenant exemple sur ce qui se fait dans les grands clubs italiens, le suivi médical est effectué de manière très sérieuse à l'AS Monaco. Chaque début de saison, tous les joueurs passent des tests, qui permettent ensuite d'établir un programme de travail individualisé étalé tout au long de la saison. *« Lorsqu'un joueur se blesse, on se sent responsable »*, explique Michel Franco, kiné-ostéopathe du club. Ce n'est pas un hasard si les joueurs de l'AS Monaco ont été relativement épargnés par les blessures cette saison. Autre point fort : la diététique. Yann Rougier, biologiste formé à Boston (Etats-Unis), insiste auprès des joueurs sur l'équilibre nécessaire : *« Il y a quatre phases métaboliques dans l'année. L'important est de les rééquilibrer au bon moment par un rapport vitaminique adapté au physique et au stress... »*

● **Un effectif fourni** : tous les grands clubs basent leur solidité sur un effectif important. Le calendrier international étant devenu ce qu'il est, à savoir surchargé, l'idéal est de « doubler » tous les postes. Pour cela, il faut évidemment des moyens financiers, ce qui est le cas en Principauté.

Si l'AS Monaco a pris le meilleur sur Paris Saint-Germain cette saison, c'est d'abord parce que l'effectif du club méditerranéen était beaucoup plus riche que celui de son adversaire de la capitale. Le banc de touche de l'AS Monaco prenait parfois des allures de défilé de stars où les internationaux (Victor Ikpeba, John Collins, Marco Grassi...) attendaient leur tour. Un club qui se permet de mettre des joueurs de cette qualité sur la touche peut aborder les nombreux rendez-vous de la saison – nationaux et européens – avec la fraîcheur nécessaire.

Al. C.

COMMENTAIRE

C'EST DÉJÀ DEMAIN

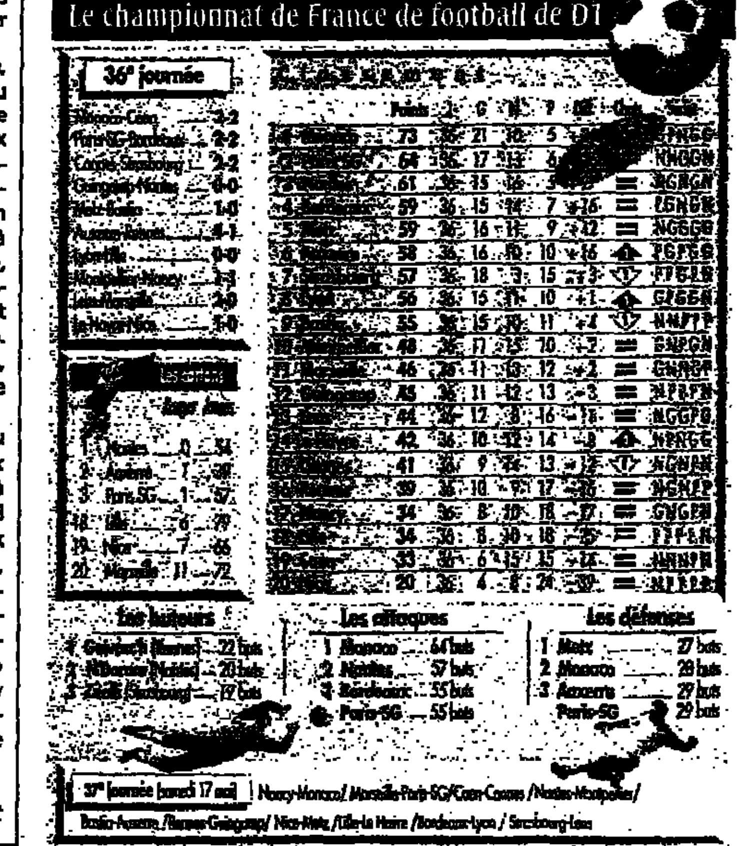
En remportant le sixième titre de champion de France de son histoire, l'AS Monaco a réconcilié cette saison les amateurs de spectacle avec les adeptes du réalisme. Sous les ordres de Jean Tigana, ancien joueur d'exception devenu meneur d'hommes efficace, les joueurs monégasques ont souvent offert du plaisir à ceux qui les ont vu évoluer. Mieux encore, ils se sont fait plaisir sur les terrains, en pratiquant un jeu tourné vers l'offensive.

L'AS Monaco, club de vedettes surpayées évoluant dans un décor de rêve ? Derrière l'image-cliché, la réalité est celle d'un club ayant su, au fil des ans, assurer ses fondations – et surtout préparer l'avenir. Avec un centre de formation devenu extrêmement performant, un suivi médical « à l'italienne », un système de détection efficace, les Monégasques disposent aujourd'hui de moyens de travail remarquables. S'appuyant sur ces structures et s'entourant de techniciens compétents, Jean Tigana a fait travailler dur un groupe au sein duquel stars confirmées et jeunes prometteurs ont franchi un palier supplémentaire.

D'Arsène Wenger à Jean Tigana, les dirigeants monégasques ont eu l'intelligence, depuis une dizaine d'années, de faire confiance à deux techniciens ayant une vision globale du football moderne. Préparation, recrutement, détection, rien n'a été laissé au hasard. Grâce à l'application de cette politique, Jean Tigana a pu, cette saison, disposer dans son effectif de sept joueurs ayant été formés au club. Dans toutes les régions françaises, des « espions » travaillent pour le club monégasque.

L'AS Monaco a également eu l'intelligence de filialiser deux centres de formation en Afrique, à Dakar et à Abidjan. Rien de ce qui se passe à l'étranger n'échappe aux responsables. Du fin fond du Niger, d'où Jean-Luc Ettori vient de ramener un jeune prodige, jusqu'à la région parisienne, où le Paris-Saint-Germain se fait parfois « souffler » des talents locaux comme Thierry Henry, les recruteurs de l'AS Monaco font du bon travail. A l'image de Jean Tigana et de ses joueurs.

Alain Constant



Le PSG s'accroche à la deuxième place

DEVANT plus de 42 000 spectateurs réunis au Parc des Princes, samedi 3 mai, le Paris Saint-Germain n'a pu venir à bout des Girondins de Bordeaux. A une minute près, les joueurs parisiens étaient même battus, puisque le Bordelais Kaba Diawara avait inscrit le but du 1-2 à la 89e minute. Mais Raï, à quelques secondes du coup de sifflet final, permettait au PSG d'arracher le point du match nul.

Les joueurs du tandem Ricardo-Bats avaient pourtant bien débuté le match puisque, à la 13e minute, un coup-franc canon de Bruno N'Gotty, similaire à celui inscrit en finale européenne l'an dernier face au Rapid de Vienne, avait trompé Gilbert Bodart. Mais, à huit minutes du repos, l'inusable Jean-Pierre Papin trompait Bernard Lama, inscrivant pour l'occasion son 14e but de la saison. Ce résultat nul permet au club de la capitale de conserver trois points d'avance sur le FC Nantes, tenu en échec à Guingamp (0-0).

A deux journées de la fin du championnat, le suspense reste entier concernant la deuxième place, synonyme de participation à la lucrative Ligue des champions. Lors de la 37e journée, le 17 mai, les Parisiens se rendront à Marseille, pendant que les Nantais recevront Montpellier. Puis, le 24 mai, à l'occasion de la 38e et dernière journée, le PSG recevra Strasbourg alors que les joueurs de Jean-Claude Suaudeau iront au stade Louis-II.

La lutte pour les places en Coupe de l'UEFA demeure elle aussi intéressante. Le FC Metz, qui reste sur une série de quatre victoires consécutives, est l'équipe en forme de cette fin de saison. Les hommes de Joël Müller, vainqueurs de Bastia grâce à un but inscrit de la tête par Robert Pires, foncent vers cette qualification en C3 alors que Auxerre, champion de France la saison dernière, doit encore batailler ferme.

Dans le bas du classement, les jeux semblent faits. Nancy et Lille, en dépit des matches nuls obtenus à Montpellier et Lyon, vont sans doute rejoindre le SM Caen et l'OGC Nice, finaliste de la Coupe de France, en deuxième division la saison prochaine.

A Los Angeles, Shaquille O'Neal se sent chez lui

En débarquant cette saison chez les Lakers, l'ancienne vedette du club d'Orlando a rejoint cette Californie qui l'attire depuis longtemps

L'équipe de basket-ball des Lakers de Los Angeles a atteint les quarts de finale des « play off » du championnat professionnel des Etats-Unis en venant à bout de Portland par 3 manches à 1. A lui seul, Shaquille O'Neal a marqué près de la moitié des points de son équipe au premier tour. Une performance qui fait de ce géant tonique (2,16 m, 130 kilos) le digne successeur sous le maillot californien de Kareem Abdul-Jabbar et de Magic Johnson. Shaquille O'Neal, qui a quitté Orlando l'an dernier pour rejoindre Los Angeles pour un montant de 120 millions de dollars sur sept ans, se sent désormais en parfaite adéquation avec son nouveau club.

ATLANTA
correspondance

L'argent, pour une fois, n'a pas eu d'importance. Ou si peu que les conversations du moment ont vite fait d'en oublier les chiffres. Le 18 juillet 1996, Shaquille O'Neal a pris un aller simple Orlando-Los Angeles, aux premières lueurs du jour, avec dans le regard toute l'impatience de celui qui aimerait déjà toucher terre. La veille, il portait encore le maillot des Magic. Le soir, il serait chez les Lakers, en Californie, l'équipe de Kareem Abdul-Jabbar et Magic Johnson. Montant du transfert : 120 millions de dollars sur sept ans. Environ 100 millions de francs annuels, donc. Mais l'argent, cette fois, n'a presque pas compté.


BASKET

« J'ai choisi Los Angeles et les Lakers pour essayer de remettre ce club à sa vraie place, la première », a expliqué Shaquille O'Neal en arrivant en Californie. L'aveu a semblé ravir tout le monde, à Los Angeles. Bien parlé, a soupiré la ville. Et personne n'a remarqué, sur l'instant, que le colosse au visage de poupon joufflu avait sans doute menti. Au moins par omission. En posant ses meubles et sa collection de chaussures de basket dans un appartement de 500 mètres carrés avec vue sur le Pacifique, à Manhattan Beach, Shaquille O'Neal n'a pas seulement transporté vers l'Ouest son envie d'un titre NBA. Il a surtout entrepris d'accorder au mieux sa vie sportive et sa vie tout court.

PARFAITE ADÉQUATION

Cette ambition, Magic Johnson, le premier maître des lieux, la résume dans un sourire complice : *« A Los Angeles, « Shaq » est enfin à sa vraie place. Tout ce qu'il aime en dehors du basket, la musique, le cinéma, le show-business, se trouve ici. Cette ville est faite pour lui. Et lui est fait pour cette ville. »* Une parfaite adéquation que l'intéressé cherche à peine à camoufler. *« Je suis plutôt un type du genre Hollywood-Beverly Hills*, glisse-t-il d'une voix doucement posée. *J'ai passé quatre ans à Orlando, mais je n'ai jamais pensé que ma vraie place puisse être en Floride. »*

Fils d'un militaire de l'US Air Force, Shaquille O'Neal a grandi en déplaçant ses jouets et ses rêves d'enfant d'une base aérienne à l'autre.

Devenu joueur de basket, il a rapidement compris que la largeur de ses épaules et l'extravagance de ses mensurations (2,16 m, 130 kilos) pouvait lui ouvrir bien d'autres portes que celles du gymnase. Et il a réalisé, à peine moins vite, que la plupart de ces portes étaient concentrées dans un triangle formé par Beverly Hills, Melrose Avenue et Hollywood Boulevard. Ces huit dernières années, ses pas l'ont conduit tous les étés vers Los Angeles et la Californie. *« Les premières fois*, se souvient-il, *je venais simplement pour me glisser dans le décor. Je n'avais pas un rond, alors je prenais tous les petits boulots qui se présentaient. »*

Par la suite, il a fait souvent le voyage pour partager l'entraînement de Magic Johnson et l'écouter raconter sans lassitude son amour du jeu. Ces deux derniers étés, Shaquille O'Neal n'a guère pris le temps de rêvasser sur la douceur du climat.

Il a tourné un film, « Kazaam », enregistré une poignée de disques, du rap, rien d'autre, et signé plus de contrats publicitaires que tous les autres joueurs de NBA réunis, Michael Jordan excepté. Depuis son déménagement vers la Californie, « Shaq » a pris grand soin de tracer au sol une ligne censée marquer la frontière entre ses activités sportives de sa vie de jeune magnat de la communication et du multimédia.

RYTHME DE FORÇAT

« Il travaille autant que les autres, assure Del Harris, l'entraîneur des Lakers. *Je n'ai jamais eu à me plaindre du moindre retard de sa part. »* Mais son chauffeur personnel veut bien jurer ne pas l'avoir vu s'accorder un seul jour de repos au cours des neuf derniers mois. En fin d'été, il a concilié à sa manière la préparation de son prochain film, « Steel », et l'entraînement physique. *« J'ai tourné la nuit*, avoue-t-il dans un immense sourire de fierté. *Entre 19 heures le soir et 7 heures le matin. »*

Un rythme de forçat soutenu pendant cinquante-deux jours, et autant de nuits. Résolu à n'accepter aucun engagement extra-sportif les jours de match, il glisse dans les cases vides l'effrayante complexité de son jardin secret : une ligne de vêtements à son image, une société de production de disques, une série télévisée, un site à son nom sur le réseau Internet (www. shaq. com) et, plus récemment, le projet de sortir de terre un parc d'attractions consacré à sa grandeur.

Le basket ? *« Il reste ma priorité »*, soutient-il sans baisser le regard. Une promesse que les Lakers veulent bien croire sur paroles. A lui seul, Shaquille O'Neal a marqué près de la moitié des points de son équipe au premier tour des play-offs.

Los Angeles a écarté Portland de sa route en quatre rencontres. « Shaq » a le plus souvent pris le jeu à son compte, totalisant 46, 30, 29 et 27 points. Puis il a souligné de rouge les quelques heures de repos qui le séparaient du tour suivant, un sérieux bras de fer avec les Utah Jazz. Et roulé sans se retourner vers les collines de Hollywood.

Alain Mercier

L'avenir de la Coupe d'Europe se joue à Dublin

Les cinq nations accompagnées de l'Italie tentent de s'entendre sur l'organisation de la compétition

A QUOI ressemblera la prochaine Coupe d'Europe de rugby ? Alors que la saison des clubs touche à sa fin dans l'hémisphère Nord, la question pourrait paraître incongrue : elle reste pourtant sans réponse, à la veille d'une réunion capitale, mardi 6 mai, à Dublin. Les représentants des *cinq nations du tournoi seront tous* là, accompagnés d'observateurs italiens. L'enjeu de cette rencontre irlandaise se résume à une alternative : s'entendre ou rompre. Deux camps s'opposent. D'une part, le front uni des Français et des Anglais, de l'autre, les trois autres nations britanniques, le Pays de Galles, l'Ecosse, et l'Irlande.


RUGBY

Français et Anglais ont peaufiné leur alliance. Elle s'appuie sur des intérêts communs, et d'un côté comme de l'autre, sur l'union des fédérations et des clubs de l'élite. A la mi-avril, Cliff Brittle, président de la commission exécutive de la Rugby Football Union (RFU), et Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), ont déjeuné ensemble. Les représentants des clubs se sont eux aussi concertés. Tout le monde est tombé d'accord sur deux exigences, sur lesquelles il n'est pas question de céder d'un pouce.

Les deux pays souhaitent un aménagement du calendrier de la compétition européenne. Ils réclament une nouvelle répartition des bénéfices financiers. *« Soit on s'aligne sur nos positions*, prévient Séraphin Berthier, président de la Commission nationale de rugby d'élite (CNRE), représentant des clubs français. *Soit nous nous retirons pour créer une autre compétition avec les Anglais et les Italiens. »*

Lors de la dernière édition de la Coupe d'Europe, la totalité de l'argent était également divisée entre les nations participantes. L'Irlande et l'Ecosse, par exemple, avec leurs trois équipes engagées et aucune qualifiée pour les quarts de finale, recevaient la même somme que la France et l'Angleterre dont les clubs se sont disputés le titre. Ceux-ci veulent que, dès la saison prochaine, l'importance des sommes versées dépende des résultats. Ils demandent que cette logique sportive soit appliquée pour déterminer le nombre et la nationalité des équipes qualifiées. Le principe serait le suivant. Chaque pays aurait de droit deux participants. Pour aboutir au chiffre total de vingt, les résultats de l'année précédente seraient pris en compte favorisant ainsi les pays les plus performants.

Les trois « petites » nations du tournoi auront du mal à accepter ces solutions, synonymes de pertes financières et de prestige. En 1996, leur résolution avait fait plier l'Angleterre. Cette fois, l'alliance franco-anglaise va peser de tout son poids. Comment imaginer une Coupe d'Europe privée des deux meilleurs rugbys de l'hémisphère Nord ? Comment résister à une compétition concurrente créée par ces puissants dissidents ?

LE POIDS DE RUPERT MURDOCH

La question du calendrier est en apparence plus simple. Les dates retenues pour l'instant s'étalent sur un durée de douze semaines consécutives à l'automne. Conséquence immédiate : l'arrêt pendant cette période des championnats nationaux. *« Nous ne voulons pas que la Coupe d'Europe déstructure nos clubs qui représentent la tradition du rugby en Europe »*, affirme M. Lapasset. Dans le cas de la France, la Coupe d'Europe dans sa version actuelle obligerait à une reprise du championnat dès le 12 août. Elle imposerait ensuite une coupure de trois mois aux clubs non européens ajoutant une nouvelle incohérence à un calendrier qui peine déjà à trouver de bonnes marques.

Le problème est loin d'être résolu. Car dans cette négociation s'immisce un interlocuteur de poids. Rupert Murdoch, le patron de la chaîne câblée BSkyb, a acheté les droits télévisés de la Coupe d'Europe à la fédération anglaise. Côté français, on lui prête une forte arrière-pensée. Le président de BSkyb a la haute main sur le Super 12 qui oppose des provinces et trois nations de l'hémisphère Sud (Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande). Pourquoi ne pas reproduire cette formule réussie, qui génère taux d'audience et recettes publicitaires dans l'hémisphère Nord en organisant une compétition de provinces plutôt que de clubs ?

M. Berthier a beau répéter que Français et Anglais sont absolument contre, le futur proche n'est pas forcément en leur faveur. M. Murdoch serait notamment prêt à donner beaucoup d'argent pour que la FFR rachète aux clubs les contrats des meilleurs joueurs et crée des équipes de province. Aujourd'hui, Bernard Lapasset n'y est pas favorable. En sera-t-il toujours ainsi ?

Pascal Ceaux

Logique respectée en championnat de France

En championnat de France de rugby les équipes du groupe A1 ont totalement dominé celles du groupe A2, samedi 3 et dimanche 4 mai.

● **Bègles-Bordeaux-Stade français.** Au Bouscat, samedi, s'est déroulé un match tendu que Bègles-Bordeaux a remporté d'un cheveu, 15-14. Seule émotion du match : la dernière partie de Denis Charvet. L'ouvreur international du Stade français a mis un terme à sa carrière à trente-cinq ans, après trois titres de champion de France avec Toulouse et vingt-trois sélections dans le Quinze de France.

● **Les autres rencontres.** La logique hiérarchique a été respectée, et Béziers, Castres, Biarritz, Grenoble, Narbonne, Colomiers, Toulon se sont qualifiés pour les huitièmes de finale. Les Toulonnais ont souffert face au Racing Club de France (29-25), mais conservent leur place dans le groupe A1.

● **Les huitièmes de finale,** auront lieu samedi 10 mai. Castres rencontrera Pau, récent vainqueur de la Coupe de France (Challenge Yves-du-Manoir). Les autres *huitièmes de finale* opposeront samedi Dax et Biarritz, Agen et Grenoble, Perpignan et Bègles-Bordeaux, et dimanche Bourgoin et Béziers, Montferrand et Toulon, Toulouse et Narbonne, Brive et Colomiers.

Cédric Pioline gagne son premier titre sur terre battue

A TROIS SEMAINES DES INTERNATIONAUX de France de Roland-Garros, Cédric Pioline a gagné, dimanche 4 mai, à Prague son premier tournoi sur terre battue. En finale, le Français a battu le Tchèque Bohdan Ulihrach (6-2, 5-7, 7-6). *« Cela a été un match très difficile et il aurait pu basculer en faveur de l'un ou de l'autre »*, a reconnu Pioline qui s'est montré le plus rigoureux dans le troisième set où il a néanmoins gâché deux balles de match à 5 jeux à 4, auteur de deux fautes directes.

« Je suis vraiment content d'avoir gagné, a expliqué le joueur français, *j'espère que maintenant je vais garder ce rythme et être prêt pour Roland-Garros. »* Samedi, en demi-finale, Ulihrach avait battu Fabrice Santoro. Ce dernier avait déjà été demi-finaliste au tournoi de Monte-Carlo.

Le Yacht-club de Cannes se lance dans la Coupe de l'America

UN NOUVEAU DÉFI FRANÇAIS pour la Coupe de l'America a été déposé auprès des Néo-Zélandais, détenteurs du trophée, qui doivent organiser la 30e édition de l'épreuve en l'an 2000, à Auckland. Ce défi a été déposé par le Yacht-club de Cannes accompagné d'un chèque de 200 000 dollars (plus de 1,1 million de francs), quelques semaines avant le 14 mai, date limite des inscriptions.

Intitulé France Today.com, ce défi cannois prévoit un budget financé par des entreprises de la région. Sur 90 millions de francs, plus de la moitié auraient déjà été réunis. Le défi est dirigé par Nic Johansen, président du Yacht-club de Cannes, le directeur sportif en est Serge Paillard, ancien manager de l'équipe Corum qui a remporté l'Admiral's Cup en 1991. Un premier bateau, dessiné par l'architecte Jacques Fauroux, devrait être mis à l'eau en septembre.

DÉPÊCHES

■ **MOTOCYCLISME : Ralf Waldman (Honda) s'est imposé au Grand Prix d'Espagne 250 cc,** dimanche 4 mai, à Jerez de la Frontera. Le pilote allemand a devancé le Japonais Tetsuya Harada (Aprilia) et l'Italien Max Biaggi (Honda). Le Français Olivier Jacques, auteur du meilleur départ, a pris la septième place victime d'un mauvais choix de pneu arrière. Triplé de Honda en 500 cc avec la victoire de l'Espagnol Alex Criville devant l'Australien Michael Doohan et le Japonais Tadayuki Okada.– (*AFP*)

■ **Sébastien Tortelli a conservé toutes ses chances** au championnat du monde de moto-cross, dans la catégorie des 250 cc, après sa deuxième place au Grand Prix de France disputé, dimanche 4 mai, à Brou (Eure-et-Loir). Le jeune champion du monde en titre en 125 cc a remporté une des deux manches malgré une grave chute dans les essais libres. Il reste ainsi à portée du Belge Stefan Everts, qui a gagné l'épreuve française et qui reste en tête du classement provisoire championnat du monde.

■ **SPORTS ÉQUESTRES : Hugo Simon sur *E. T. FRH* a gagné la finale de la Coupe du monde** de saut d'obstacles, dimanche 4 mai, à Göteborg, pour la deuxième fois consécutive. Le cavalier autrichien a remporté les trois concours inscrits au programme de l'épreuve. Le Britannique John Whitaker (*Virtual Village Grennusch* et *Virtual Village Welham*) est deuxième et l'Allemand Franke Sloothaak (*San Patrignano Joly*) troisième. La Française Alexandra Ledermann (*Rochet M*) a pris une prometteuse dixième place. Hervé Godignon (*Revillon*) est vingtième.

■ **GOLF : Tiger Woods,** le nouveau phénomène du golf américain, atteint à vingt et un ans des records de popularité, surpassant même la grande vedette du basket-ball, son ami Michael Jordan, selon un sondage publié vendredi 2 mai. Tiger Woods, qui a remporté en avril les Masters d'Augusta (Etats-Unis), l'un des plus prestigieux tournois du monde, enregistre 76 % d'opinions favorables, et seulement 2 % d'opinions négatives, le plus faible taux jamais atteint dans ce baromètre de popularité réalisé par le *Wall Street Journal* et NBC News. Le célèbre joueur des Bulls de Chicago, Michael Jordan, obtient quant à lui 69 % d'opinions favorables et 6 % de négatives. – (*AFP*)

■ **AUTOMOBILISME : le conseil municipal de Versailles** (Yvelines) s'est réuni, vendredi 2 mai, en séance extraordinaire, pour entériner le protocole d'intention de déménagement de l'écurie de Formule 1 Prost-Grand Prix de Magny-Cours (Nièvre) à Versailles (Yvelines) début février 1998 sur une partie des terrains de GIAT Industrie à Versailles-Satory. Le député et maire (PS) de Magny-Cours, M. Didier Boulaud, s'est élevé contre ce qu'il considère comme une manœuvre *« politicienne »*.

■ **Sébastien Enjolras a trouvé la mort,** samedi 3 mai, lors des essais préqualificatifs pour les 24 Heures du Mans. Le pilote français a perdu le contrôle de sa WR Peugeot dont le capot arrière s'était détaché et a percuté le rail de sécurité. Il a été tué sur le coup.

■ **KARATÉ : en gagnant treize médailles dont six d'or, la France** a survolé les championnats d'Europe, qui se sont achevés, dimanche 4 mai, à Santa Cruz de Tenerife (Canaries). L'Espagne est deuxième au tableau des médailles avec dix récompenses dont quatre d'or. – (*AFP*)

■ **FOOTBALL : le Nigérian Nwanko Kanu pourra continuer sa carrière.** Cinq mois après avoir subi une délicate opération du cœur à Cleveland (Etats-Unis), le jeune joueur (vingt ans) de l'Inter a été rassuré sur son avenir par les médecins. *« Kanu est maintenant plus fort physiquement qu'il ne l'a jamais été. Plus rien ne s'oppose à ce qu'il reprenne sa carrière »*, a indiqué le docteur John R. Kramer.– (*AP*)

■ **VOILE : Loïc Peyron a largement dominé** la première épreuve du championnat des multicoques. Le skipper de *Fujicolor* a remporté les huit manches du Grand Prix de Fécamp, disputé du vendredi 2 au dimanche 4 mai. En l'absence de Laurent Bourgnon, dont le *Primagaz* est toujours en chantier, il n'y avait que quatre bateaux au départ de cette épreuve d'ouverture de la saison de voile.

■ **CYCLISME : L'Italien Davide Rebellin** et le Suisse Mauro Gianetti ont assuré le « doublé » pour l'équipe de la Française de jeux dans le Trophée des grimpeurs, dimanche 4 mai, sur les hauteurs d'Argenteuil-Sannois (Val-d'Oise), en banlieue parisienne. A vingt-cinq ans, Davide Rebellin, sur lequel le directeur sportif Marc Madiot compte beaucoup dans le Tour de France, en est à sa cinquième saison dans le peloton. Il a notamment porté le maillot rose de leader du Giro pendant six journées en 1996 avant de finir à la 6e place du classement général.

Pioline gagne
...emier titre sur terre battue

...-club de Cannes se lance
Coupe de l'America

Renault et Peugeot s'affrontent sur les routes du Tour de Corse

L'épreuve va leur permettre de se comparer aux grosses écuries

Le Tour de Corse doit prendre le départ à Ajaccio, lundi 5 mai à 9 heures, pour un périple de 998,16 kilomètres sur les routes de l'île avant un retour dans la préfecture de Corse-du-Sud, mercredi 7. Renault et Peugeot vont chercher à s'intercaler entre les « monstres » du circuit, comme l'a fait la 306 Maxi des frères Panizzi au Rallye de Catalogne.

AVANTAGE Peugeot ! Le championnat de France des rallyes a débuté sur le même rythme fou que celui de la saison 1996. Deux petites secondes seulement séparaient, samedi 22 mars, après la dernière « *spéciale* » les deux premiers équipages du Lyon-Charbonnières, la première manche de la saison 1997. Et Gilles Panizzi et François Delecour sur des 306 Maxi ont réalisé un doublé devant la Maxi Mégane Renault de Philippe Bugalski.

Le Tour de Corse offrira donc, du lundi 5 au mercredi 7 mai, l'occasion d'une belle bataille à allure de revanche pour les deux constructeurs français. Car pour les *aficionados* des courses sur asphalte, une bagarre comme celle du championnat de France des rallyes est digne d'entrer dans les annales du sport automobile. Le titre 1996 de champion de France des rallyes avait été l'occasion d'un duel somptueux entre Panizzi et Bugalski.

A la moitié de la saison, à l'issue du Rallye du Mont-Blanc, les deux pilotes totalisaient exactement le même temps sur sept épreuves. Le public, de plus en plus nombreux, ne s'était alors pas trompé sur l'enjeu. Le championnat de France des rallyes voit encore cette année les deux plus grands constructeurs nationaux aligner leurs modèles-phares. C'est loin, très loin des circuits de formule 1 où elles s'affrontent également, la suprématie de l'une des deux marques qui se joue sur les routes de France.

Les huit victoires enlevées par les pilotes Peugeot en 1996, dont six pour Gilles Panizzi, avaient comblé Jean-Pierre Nicolas. L'ancien pilote, responsable du programme des rallyes à Peugeot-Sport, explique que le titre 1996, le premier obtenu par une marque française dans le championnat de France depuis 1984, « *avait eu d'autant plus de valeur qu'il avait été obtenu face à un sérieux adversaire.* » Depuis 1987, les deux constructeurs français ne disposaient pas des voitures groupe A à quatre roues motrices sur lesquelles était disputé un championnat des pilotes chasse-gardée de Porsche, Lancia, Ford ou BMW.

UNE BONNE BASE

Il avait fallu attendre un nouveau règlement en 1995 et l'arrivée des « kit-cars », ces voitures à moteur 2 litres et à deux roues motrices, pour que Peugeot transforme sa 306 S16 de série en une Maxi terriblement performante. « *La 306 est une très bonne base,* explique Jean-Pierre Nicolas. *La caisse et le châssis d'origine garantissent la qualité de tenue de route et de motricité de la Maxi. Ce sont nos propres usines qui ont réalisé les suspensions et les amortisseurs. Avec tellement de réussite et d'efficacité que les systèmes pourront être adaptés à plusieurs de nos modèles. Et nous avons pu tirer 275 chevaux du moteur au lieu des 167 de la voiture de base.* »

Arrivée en fin de saison 1995, la 306 Maxi disposait aussi sans doute du petit délai supplémentaire de préparation qui s'est avéré décisif face à la Mégane Renault, homologuée seulement le 1er mars 1996. « *Nous n'avons pas à rougir de nos résultats en 1996,* assure Philippe Landon, directeur des rallyes à Renault-Sport. *Compte tenu de la jeunesse de la Mégane Maxi, nous n'avons pas connu de problèmes de fiabilité, mais seulement un manque de réussite et une certaine malchance sur le choix des pneus dans les épreuves de fin de saison. Nous ne retenons donc que les bons souvenirs de 1996, comme la victoire dans le Tour de Corse, et le succès populaire du championnat de France. Renault n'est pas peu fier d'avoir fait la preuve qu'un championnat disputé sur des voitures proches de la série renforce l'intérêt du public* ».

Chez Peugeot, on se félicite de la révélation en 1996 de Gilles Panizzi, un « *pur produit maison* ». Agé de trente et un ans, il avait remporté le volant Peugeot-Shell en 1992. Il a couru pour la marque au lion dès l'année suivante.

Toujours engagés en F1, Renault comme Peugeot ne se sont pas lancés dans le championnat du monde des rallyes cette année. L'importance du calendrier et la mise au point d'une nouvelle « *world rally car* » nécessitent des investissements trop importants. Et les succès remportés par les voitures des deux marques dans les différents championnats européens, disputés sur leurs voitures 2 litres, aux silhouettes reconnaissables par les consommateurs, restent de formidables outils de promotion pour leurs principaux réseaux de distribution.

Les deux marques s'alignent dans le Tour de Corse avec la ferme intention de tailler des croupières aux « *monstres* » du championnat du monde. Après une année hors classement mondial, le rallye de l'île de Beauté devrait permettre une confrontation à la régulière entre les voitures des rallyes « *à la française* » et celles imaginées par la Fédération internationale de l'automobile pour relancer l'intérêt des courses sur route.

Christophe de Chenay

Garry Kasparov craque sous la torture espagnole

Le champion du monde d'échecs a été dominé dimanche lors de la deuxième des six parties qui l'opposent à un super-ordinateur. Les deux adversaires sont désormais à égalité, une victoire partout

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Deeper Blue serait-il orgueilleux ? Après la défaite sans appel qu'il a concédée au cours de la première des six parties qu'il doit disputer contre le champion du monde Garry Kasparov, le super-ordinateur d'IBM a montré, dimanche 4 mai avec les Blancs, qu'il ne fallait pas l'enterrer trop vite (*Le Monde* daté 4-5 mai). Comme en février 1996, le score est d'un point partout après deux rencontres, à la différence que, cette fois, le champion russe ne vient pas de redresser la barre mais bien de descendre aux enfers. Exécuté par les 256 microprocesseurs équipant le monstre, à la suite de la longue et savante torture qui résulte si souvent de la partie espagnole.

Pourtant, la salle dans laquelle se déroulent les parties n'incite pas au sadisme : *décor carton pâte mais* ambiance feutrée, bibliothèque largement garnie, maquette de voilier, bureau en bois verni, chaleur et discrétion. Le public suit la partie dans une autre salle de l'Equitable Center de New York, devant un écran géant. Une équipe de spécialistes échiquéens se relaie pour les commentaires et écoute les questions et les *suggestions, même saugrenues,* de l'auditoire, qui veut du spectacle, applaudit aux coups et donne son avis sur tout.

Quelques étages au-dessus de ce brouhaha bon enfant, seul face à un impassible ingénieur d'IBM qui manipule les pièces de Deeper Blue puisque, pour l'heure, l'ordinateur n'a pas de bras, Garry Kasparov souffre. *Et ceux qui ont payé pour le* spectacle sont servis. Le champion du monde grimace, se prend la tête à deux mains, se tortille, se lève à tout instant. Depuis le début de la partie, sa stratégie se résume en trois mots : défense, défense et défense. Il a beau se pencher sur l'échiquier, il n'y voit pas la solution, l'issue de secours qui lui permettrait de s'échapper astucieusement de l'étau de fer que la machine resserre autour de sa position. Simplifier le jeu en échangeant quelques pièces ? Rien n'y fait. Deeper Blue est en train de réfuter son plan.

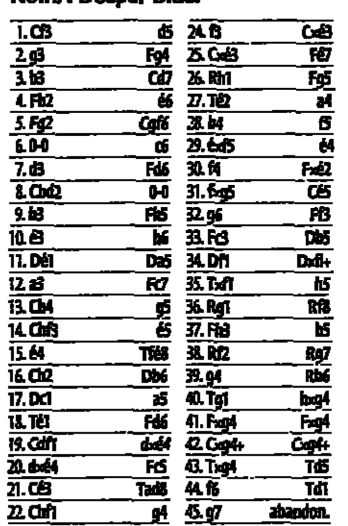
LEÇON DE JEU POSITIONNEL

Méthodiquement, sans grand éclat, sans plus jamais proposer des *coups d'extraterrestre qui faisaient* sa faiblesse, le bébé d'IBM monte son attaque, accentue la pression, accumule les micro-avantages, met à jour les failles, les faiblesses dans la disposition des pièces de son adversaire. À l'évidence, le numéro un mondial prend une leçon de jeu positionnel. Deeper Blue, décidément cruel, joue à la Karpov, l'ancien en*nemi juré de Kasparov. Murray* Campbell, un des pères du programme et bon joueur d'échecs, reconnaîtra après la partie ne pas se souvenir « *du moment où Garry Kasparov a fait une erreur* ». Quant à Joel Benjamin, le grand maître américain qui a, pendant près d'un an, inculqué toutes les subtilités du jeu d'échecs au programme, il exultera : « *C'est une partie que tout grand maître serait fier d'avoir jouée. Je me doutais que Deeper Blue pourrait jouer ainsi, j'en ai désormais la preuve.* »

En attendant le triomphe de l'équipe d'IBM, Kasparov, en retard au temps, lorgne sur la pendule avant de lancer, en direction de l'ingénieur qui lui fait face, un de ses fameux regards assassins dont il a le secret et qui ont fusillé moralement plus d'un joueur de chair. A ces brefs instants de rébellion succède une sorte d'abattement. Avachi au fond de son fauteuil, engoncé dans son costume trois pièces, le teint terreux, il semble chercher une aide, les yeux dans le vague. Sa ligne Maginot prend l'eau. Pour acharnée qu'elle soit, sa résistance ne sert plus à grand-chose. Il sait qu'il ne fera pas nulle. Enfoncées au plus profond de *sa défense, la dame et la tour de* Deeper Blue tournicotent dangereusement autour de lui, Garry Kasparov, roi aux abois méchamment attaqué. La veine qui barre son front est gonflée. En un éclair, il tend la main à l'ingénieur, signe sa feuille, se lève et sort du champ de la caméra. L'« Ogre de Bakou » a abandonné après avoir été mangé tout cru.

Quelques étages plus bas, le public applaudit à tout rompre. Un spectateur, très ému, exprime au micro sa sensation « *d'avoir vécu là un moment d'histoire* ». Les représentants de la race humaine, dont le champion du monde voulait se faire le défenseur, réservent une *standing ovation* à l'équipe d'IBM. Aucun ne se montre triste de voir une des dernières frontières du vivant céder sous les coups de brute qu'assène la machine. Pour Kasparov, tout est à refaire. Un jour de repos pour se reconstruire un moral pourrait lui suffire. Il a quitté l'Equitable Center sans mot dire. Il est terriblement seul.

Pierre Barthélémy



New York, 1997
Première partie
Blancs : Garry Kasparov.
Noirs : Deeper Blue.

1. Cf3	d5	24. f3	Cxé3
2. g3	Fg4	25. Cxé3	Fé7
3. b3	Cd7	26. Rh1	Fg5
4. Fb2	é6	27. Té2	a4
5. Fg2	Cgf6	28. b4	f5
6. 0-0	c6	29. éxf5	é4
7. d3	Fd6	30. f4	Fxé2
8. Cbd2	0-0	31. fxg5	Cé5
9. h3	Fh5	32. g6	Ff3
10. é3	h6	33. Fc3	Db5
11. Dé1	Da5	34. Df1	Dxf1+
12. a3	Fc7	35. Txf1	h5
13. Ch4	g5	36. Rg1	Rf8
14. Chf3	é5	37. Fh3	b5
15. é4	Tfé8	38. Rf2	Rg7
16. Ch2	Db6	39. g4	Rh6
17. Dc1	a5	40. Tg1	hxg4
18. Té1	Fd6	41. Fxg4	Fxg4
19. Cdf1	dxé4	42. Cxg4+	Cxg4+
20. dxé4	Fc5	43. Txg4	Td5
21. Cé3	Tad8	44. f6	Td1
22. Chf1	g4	45. g7	abandon.
23. hxg4	Cxg4		

Deuxième partie
Blancs : Deeper Blue.
Noirs : Garry Kasparov.

1. é4	é5	24. Ta3	Téc8
2. Cf3	Cc6	25. Tca1	Dd8
3. Fb5	a6	26. f4	Cf6
4. Fa4	Cf6	27. fxé5	dxé5
5. 0-0	Fé7	28. Df1	Cé8
6. Té1	b5	29. Df2	Cd6
7. Fb3	d6	30. Fb6	Dé8
8. c3	0-0	31. T3a2	Fé7
9. h3	h6	32. Fc5	Ff8
10. d4	Té8	33. Cf5	Fxf5
11. Cbd2	Ff8	34. éxf5	f6
12. Cf1	Fd7	35. Fxd6	Fxd6
13. Cg3	Ca5	36. axb5	axb5
14. Fc2	c5	37. Fé4	Txa2
15. b3	Cc6	38. Dxa2	Dd7
16. d5	Cé7	39. Da7	Tc7
17. Fé3	Cg6	40. Db6	Tb7
18. Dd2	Ch7	41. Ta8+	Rf7
19. a4	Ch4	42. Da6	Dc7
20. Cxh4	Dxh4	43. Dc6	Db6+
21. Dé2	Dd8	44. Rf1	Tb8
22. b4	Dc7	45. Ta6	abandon.
23. Téc1	c4		

RÉSULTATS

CYCLISME

Trophée des grimpeurs
1. D. Rebellin (Ita., La Française des Jeux) ; 2. *M. Gianetti* (Sui.), à 23 s ; 3. L. Roux (Fra.), à 25 s.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Trente-neuvième journée

Châteauroux-Martigues	1-0
Le Mans-Toulon	1-1
Toulouse-Gueugnon	4-1
Amiens-Perpignan	2-2
Red Star-Lorient	2-1
Mulhouse-Beauvais	1-2
Valence-Troyes	3-1
Louhans-Cuiseaux - Saint-Etienne	3-0
Epinal-Sochaux	0-1
Charleville-Laval	0-1

Classement : 1. Toulouse, 69 pts ; 2. Châteauroux, 69 ; 3. Niort, 64 ; 4. Martigues, 61 ; 5. Gueugnon, 58 ; 6. Beauvais, 58 ; 7. Lorient, 55 ; 8. Le Mans, 55 ; 9. Sochaux, 54 ; 10. Valence, 54 ; 11. Laval, 52 ; 12. Toulon, 51 ; 13. Red Star, 50 ; 14. Mulhouse, 50 ; 15. Amiens, 49 ; 16. Saint-Etienne, 49 ; 17. Perpignan, 47 ; 18. Louhans-Cuiseaux, 45 ; 19. Troyes, 44 ; 20. Charleville, 44 ; 21. Epinal, 26 ; 22. Saint-Brieuc, 0.
Le club de Saint-Brieuc, en liquidation judiciaire, est exclu depuis le 24 mars.

HOCKEY SUR GLACE

Mondial
● **Poule A**

France-Rép. tchèque	3-9
Slovaquie-Allemagne	0-1
Russie-Finlande	4-7

Classement : 1. Rép. tchèque (+ 1), 8 pts ; 2. Finlande (– 1), 8 ; 3. Russie, 7 ; 4. Slovaquie, 3 ; 5. France (+ 1), 2 ; 6. Allemagne (– 1), 2.
● **Poule B**

Italie-Canada	0-6
Etats-Unis-Suède	1-3
Lettonie-Norvège	6-3

Classement : 1. Suède, 9 pts ; 2. Canada, 7 ; 3. Etats-Unis, 6 ; 4. Lettonie, 4 ; 5. Italie, 3 ; 6. Norvège, 1.

MOTOCYCLISME

Grand Prix d'Espagne
● 125 cc : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia), 42 min 30 s 678 ; 2. N. Ueda (Jap., Honda), 42 min 31 s 034 ; 3. J. Martinez « *Aspar* » (Esp., Aprilia), 42 min 31 s 176 ; 4. M. Tokudome (Jap., Aprilia), *42 min 32 s 019 ; 5. T. Manako (Jap., Honda)*, 42 min 32 s 184.
Classement du Championnat du monde : 1. N. Ueda (Jap.), 61 pts ; 2. V. Rossi (Ita.), 50 ; 3. K. Sakata (Jap.), 49.
● 250 cc : 1. R. Waldmann (All., Honda), 46 min 3 s 640 ; 2. T. Harada (Jap., Aprilia), 46 min 16 s 364 ; 3. M. Biaggi (Ita., Honda), 46 min 23 s 068 ; 4. T. Tsujimura (Jap., Honda), 46 min 33 s 897 ; 5. H. Aoki (Jap., Honda), 46 min 34 s 384.
Classement du Championnat du monde : 1. T. Harada (Jap.), 58 pts ; 2. M. Biaggi (Ita.), 50 ; 3. R. Waldmann (All.), 49.
● 500 cc : 1. A. Criville (Esp., Honda), 47 min 30 s 824 ; 2. M. Doohan (Aus., Honda), 47 min 38 s 260 ; 3. T. Okada (Jap., Honda), 47 min 38 s 294 ; 4. T. Aoki (Jap., Honda), 47 min 53 s 327 ; 5. N. Aoki (Jap., Honda), 47 min 59 s 038.
Classement du Championnat du monde : 1. *M. Doohan (Aus.), 70 pts ; 2. A. Criville (Esp.)*, 65 ; 3. T. Okada (Jap.), 38.

SPORTS ÉQUESTRES

Concours complet de Compiègne
1. G. Flament (Fra., *Typhon de Rouhet*), 44,95 pts ; 2. C. Weerts (Bel., *Azimut de Monfort*), 47,80 ; 3. D. Strube (Fra., *Cursus*), 50,60.
Coupe du monde de saut d'obstacles
1. h. Simon (Aut., « *E. T. FRH* »), 00,00 pt ; 2. J. Whitaker (G-B, « *Grennusch* », « *Welham* »), 03,50 ; 3. F. Sloothaak (All., « *San Patrignano Joly* »), 06,00.

TENNIS DE TABLE

Championnats de monde
Quatrième tour
J-P. Gatien (Fra.) b. W. Tao (Chi.), 21-19, 21-17, 21-14.
Quarts de finale
J-O. Waldner (Sué.) b. J.-P. Gatien (Fra.), 21-7, 22-20, 21-14 ; K. Linghui (Chi.) b. M. Wenge (Chi.), 18-21, 22-20, 14-21, 21-15, 21-12 ; V. Samsonov (Bul.) *b. D. Song (Chi.), 21-13, 21-9, 21-10 ; Y. Sen (Chi.)* b. h. Zhi Wen (Esp.), 21-19, 19-21, 21-13, 21-19.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97089

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III			■			■						
IV							■					
V						■						
VI					■					■		
VII		■						■				
VIII				■					■			
IX			■				■					
X												

HORIZONTALEMENT

I. C'est la raison du plus fort, mais ce n'est pas la meilleure. – II. Concerne le boulot des ouvrières. N'a pas un goût de miel. – III. En crise. Démonstratif. Peint sur les murs. – IV. Jettent un froid quand ils arrivent. On lui doit les accords de Latran. – V. Hallyday pour ses fans. Fit répéter. – VI. Physicien et Nobel français. Pour passer de l'autre côté. Possessif. – VII. Retourné, on n'en parle pas. Formula. – VIII. Facteur dans le vent. Pour la bonne prise. Lettres d'opinion. – IX. Fait le tour. Jamais mais vieux. Procède par la bande. – X. Pour lui, le pape a moins d'importance que *tous les évêques.*

VERTICALEMENT

1. Passe sa vie dans les décors. – 2. Point d'orbite. Sculpteur et peintre dada. – 3. Négation. Prononcés avant de se retirer. – 4. Peintre de la Renaissance. Pose problème. – 5. Etoffe aux reflets changeants. Public au jardin. – 6. Personnel. Un accord pour y aller. – 7. Ecole pratique. Supportent les charges. – 8. Descente verticale. Prénom féminin. – 9. Décore les murs. Pronom. – 10. Très proches quand elles sont petites. L'heure du réveil pour le démon. – 11. Prise en considération une nouvelle fois. – 12. Met le feu aux tissus.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97088

HORIZONTALEMENT

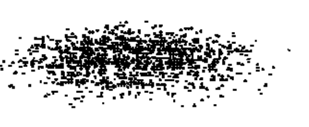
I. Autoportrait. – II. Isopet. Aigre. – III. Gamelan. Pion. – IV. Un. Licorne. – V. Ite. Agées. Ib. – VI. Lestais. Tuer. – VII. Pire. Ter. – VIII. Erre. Soir. Lu. – IX. Ueidg (guide). Planes. – X. Rationaliste.

VERTICALEMENT

1. *Aiguilleur.* – 2. *Usante.* Réa. – 3. Tom. Esprit. – 4. Open. Tiédi. – 5. PEL. Aar. Go. – 6. Otalgies. – 7. Nies (*sein*). OPA. – 8. Ta. Ce. Till. – 9. Riposteral. – 10. Agir. Ur. Ns. – 11. Ironie. Let. – 12. Ténébreuse.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 16

Brutalité sur le terrain



Quatre équipes de rugby participent à un tournoi sélectif destiné à former l'équipe nationale. Malheureusement, si le jeu est de qualité, les esprits s'échauffent, au point que chacun des soixante joueurs en présence a volontairement envoyé un coup de pied à exactement l'un des autres joueurs.

Au moment d'établir la liste des vingt joueurs retenus (quinze titulaires et cinq remplaçants), le sélectionneur manifeste le désir qu'aucun des vingt membres de la sélection n'ait frappé un autre membre de cette sélection.

Est-il toujours possible de respecter son vœu ?

Même question si la sélection comporte vingt et un joueurs.

Solution dans *Le Monde* du 13 mai.

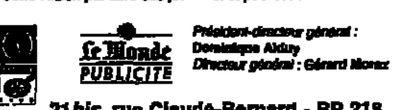
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 15 paru dans *Le Monde* du 29 avril
Les chiffres à « double lecture » sont 0, 1, 6, 8 et 9.
Pour chaque centaine commençant par 1, 6, 8 ou 9, il y a 17 cartes à double lecture. Seule la moitié de ces 68 cartes sera imprimée, soit en tout 900 – 34 : le jeu comporte 866 cartes.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Pluvieux, orageux et venteux

LE VASTE SYSTÈME dépressionnaire s'étendant des pays scandinaves au nord de la France génère de nombreuses limites pluvieuses qui traverseront le pays. C'est donc un temps maussade qui attend mardi la plupart de nos régions, avec des nuages, de la pluie, des orages, du vent et des températures en chute.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le matin le ciel sera couvert et pluvieux ; l'après-midi des orages se développeront. Il fera 10 ou 11 degrés au maximum. Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h près des côtes de la Manche.

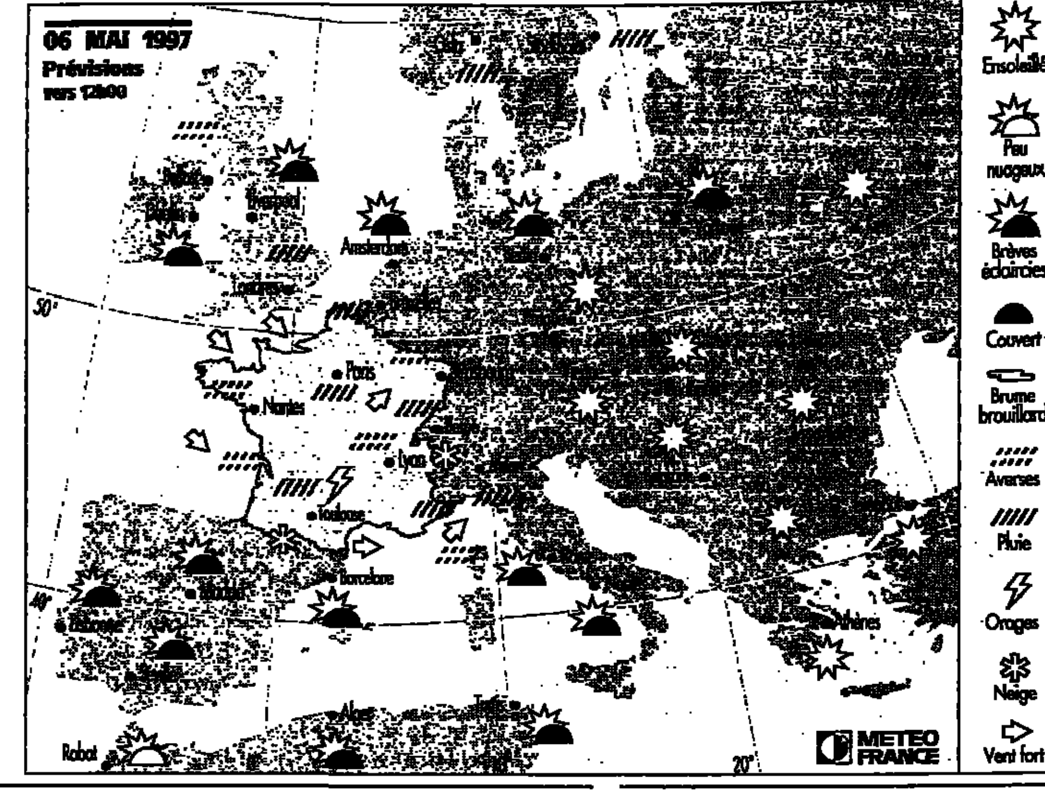
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera très chargé et accompagné de nombreuses averses. Les températures s'échelonneront de 9 à 13 degrés. Le vent soufflera jusqu'à 70 ou 80 km/h en rafales.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront nombreux et souvent accompagnés de pluies. Il fera 12 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages seront fortement présents et souvent accompagnés de pluies ou d'averses orageuses. Le vent soufflera près des côtes, jusqu'à 100 km/h en rafales. Sur les Pyrénées il neigera au dessus de 1300 mètres. Les températures seront comprises entre 11 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps sera maussade avec de la pluie et des orages. En cours d'après-midi, la limite pluie-neige sur les Alpes s'abaissera autour de 1500 mètres. Il fera 12 degrés au maximum.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Les nuages seront nombreux toute la journée avec des pluies ou des averses parfois orageuses. La tramontane se renforcera l'après-midi, soufflant jusqu'à 100 km/h en rafales. Il fera 15 à 18 degrés au maximum.



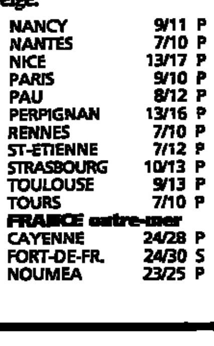
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** La compagnie aérienne Delta Airlines doit, d'ici l'été, améliorer le service à bord des vols transatlantiques de sa classe affaires, notamment le confort des sièges, le choix des menus et le nombre de films proposés sans supplément de prix.

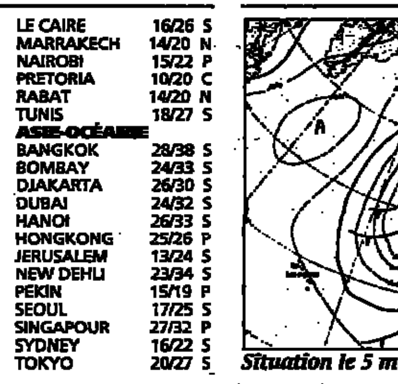
■ **FÉRIÉS.** Les services publics et les banques sont fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses dans les pays suivants : jeudi 8 mai : Andorre, Autriche, Belgique, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Danemark, Egypte, Finlande, France, Allemagne, Islande, Indonésie, Côte d'Ivoire, Koweït, Lesotho, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Monaco, Namibie, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Portugal, Sénégal, Slovaquie, Suisse ; vendredi 9 : Azerbaïdjan, Belgique, Géorgie, Kazakhstan, Kirghistan, Moldavie, Pakistan, Russie, Turkménistan, Ukraine.

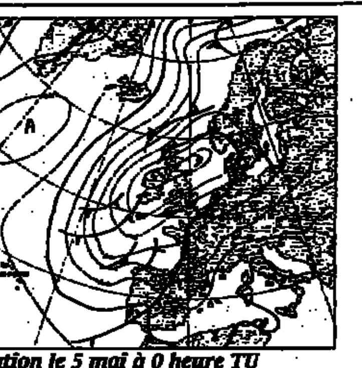
PRÉVISIONS POUR LE 06 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

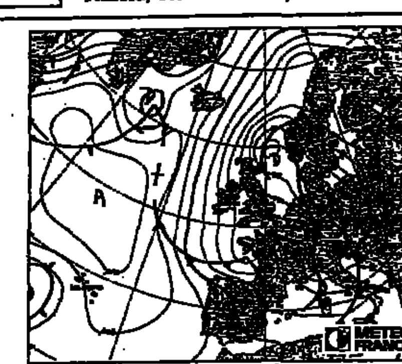
Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	10/18	P
BIARRITZ	9/14	P
BORDEAUX	9/13	P
BOURGES	8/10	P
BREST	6/10	P
CAEN	8/10	P
CHERBOURG	6/10	P
CLERMONT-F.	8/12	P
DIJON	11/11	P
GRENOBLE	10/16	P
LILLE	8/10	P
LIMOGES	8/10	P
LYON	11/13	P
MARSEILLE	14/17	P
NANCY	9/11	P
NANTES	7/10	P
NICE	13/17	P
PARIS	9/10	P
PAU	8/12	P
PERPIGNAN	13/16	P
RENNES	7/10	P
ST-ETIENNE	7/12	P
STRASBOURG	10/13	P
TOULOUSE	9/13	P
TOURS	7/10	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/28	P
FORT-DE-FR.	24/30	S
NOUMEA	23/25	P
PAPEETE	25/29	P
POINTE-A-PIT.	23/31	S
ST-DENIS-RÉ.	22/28	S
EUROPE		
AMSTERDAM	6/13	N
ATHENES	13/20	S
BARCELONE	11/18	N
BELFAST	3/7	P
BELGRADE	13/25	S
BERLIN	13/21	N
BERNE	6/13	P
BRUXELLES	6/15	P
BUCAREST	14/26	S
BUDAPEST	16/23	S
COPENHAGUE	9/14	S
DUBLIN	3/8	N
FRANCFORT	12/16	P
GENEVE	6/13	P
HELSINKI	1/10	S
ISTANBUL	13/19	S
KIEV	16/26	S
LISBONNE	13/17	N
LIVERPOOL	3/8	S
LONDRES	4/12	P
LUXEMBOURG	7/14	P
MADRID	9/16	N
MILAN	13/19	P
MOSCOU	3/17	P
MUNICH	10/20	S
NAPLES	15/23	S
OSLO	4/13	P
PALMA DE M.	13/22	S
PRAGUE	12/22	S
ROME	13/22	S
SEVILLE	16/23	S
SOFIA	11/23	S
ST-PETERSB.	0/13	N
STOCKHOLM	2/11	P
TENERIFE	13/19	S
VARSOVIE	16/22	S
VENISE	15/19	P
VIENNE	16/25	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	15/24	S
BUENOS AIR.	15/26	S
CARACAS	24/30	S
CHICAGO	8/16	S
LIMA	20/25	S
LOS ANGELES	16/23	S
MEXICO	12/24	S
MONTREAL	6/14	P
NEW YORK	12/17	P
SAN FRANCIS.	12/20	S
SANTIAGO/CHI	4/27	S
TORONTO	4/11	S
WASHINGTON	13/21	S
AFRIQUE		
ALGER	14/23	S
DAKAR	19/23	C
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	16/26	S
MARRAKECH	14/20	N
NAIROBI	15/22	P
PRETORIA	10/20	C
RABAT	14/20	N
TUNIS	18/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	28/38	S
BOMBAY	24/33	S
DJAKARTA	26/30	S
DUBAI	24/32	S
HANOI	26/33	S
HONGKONG	25/26	P
JERUSALEM	13/24	S
NEW DEHLI	23/34	S
PEKIN	15/19	P
SEOUL	17/25	S
SINGAPOUR	27/32	P
SYDNEY	16/22	S
TOKYO	20/27	S








Situation le 5 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 7 mai à 0 heure TU

AUTOMOBILE

Les voitures coréennes montent en gamme

Présentés lors du Salon de Séoul, des véhicules plus sophistiqués et plus chers s'apprêtent à débarquer en Europe

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas un mais deux Salons de l'automobile qui ont eu lieu à Séoul du 24 avril au 5 mai. L'un s'est tenu dans le monumental hall principal du Centre des expositions où se sont installés les constructeurs coréens Hyundai, Kia, Daewoo ou Sangyong. L'autre a pris place tant bien que mal au premier étage, un espace mesuré et plutôt bas de plafond où les productions américaines et européennes ont joué des coudes. Les constructeurs japonais s'étaient fait excuser, invoquant le gentleman's agreement (coopération industrielle mais stricte répartition des marchés) conclu depuis longtemps avec les firmes coréennes.

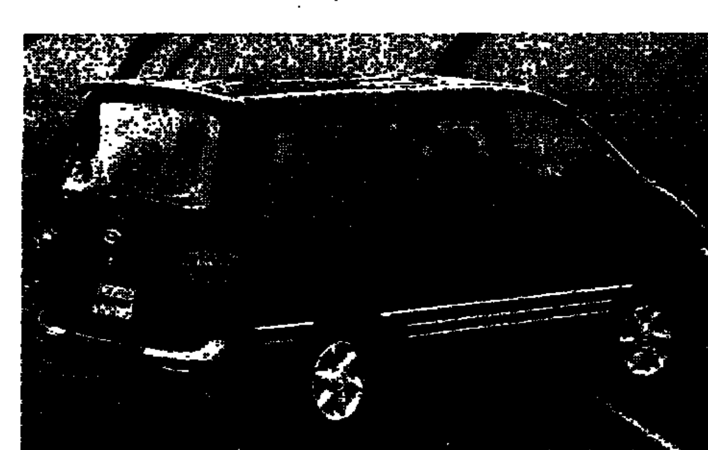
Cette hiérarchie est le reflet fidèle d'un pays où les voitures étrangères tiennent du produit exotique : à peine dix mille unités sur un marché annuel d'un million et demi de véhicules. Ce patriotisme automobile, qui doit moins aux droits de douane qu'au prix trop élevé des modèles importés, aux difficultés de distribution (et aux multiples contrôles routiers... ou fiscaux auxquels s'exposent les amateurs de belles étrangères), est d'autant plus marqué que la voiture est un luxe récent.

Au pays du Matin-Calme, où l'on travaille cinquante heures hebdomadaires pour une semaine de vacances par an (mais dix-sept jours fériés), l'auto constitue le principal signe extérieur de réussite. On la préfère grande, même avec un petit moteur, et de couleur sobre. Ici, les modèles les plus prestigieux s'appellent Potentia (Kia), Dynasty voire Grandeur (Hyundai).

Or la croissance de l'économie du pays n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Les temps changent : le gouvernement encourage les petites voitures pour tenter d'atténuer les embouteillages monstres de la capitale, et les conflits sociaux de janvier ont fait comprendre que les salariés n'entendent plus supporter stoïquement les sacrifices qu'on leur demande.

L'industrie automobile coréenne, qui reste sous la menace de nouvelles grèves et dont le marché intérieur est en panne, ne peut plus exclusivement jouer sur ses coûts de main-d'œuvre – en forte hausse – et exporter des modèles peu sophistiqués. Pour trouver un nouveau souffle, il faut imposer des modèles de meilleur standing, plus modernes et... plus chers. Perceptible au Salon de Séoul, cette stratégie va se concrétiser par l'apparition en Europe d'une nouvelle génération de voitures coréennes.





Première grosse berline coréenne réalisée par Daewoo, la Leganza va venir tenter sa chance auprès des acheteurs européens au mois de novembre. Cette voiture équipée d'un moteur 2 litres sera commercialisée à partir de 135 000 francs. Hyundai de son côté doit proposer en 1998 un monospace de 4,69 mètres de longueur équipé d'un moteur Diesel. Spacieux et bien équipé, ce véhicule sera proposé à partir de 140 000 francs. Un modèle plus luxueux devrait suivre.

D.R.

TROIS NOUVEAUTÉS

Entre juin et novembre, Daewoo lancera en France pas moins de trois nouveautés qui sont les premiers véhicules développés de A à Z par la firme. Dérivés d'anciennes Opel, les deux modèles connus chez nous (Nexia et Espéro) poursuivront leur carrière à côté de deux voitures moyennes inédites mais au style passe-partout : la Lanos (65 000 francs environ) et, un cran au-dessus, la Nubira (à partir de 95 000 francs).

Plus originale, la Leganza sera la première grosse berline coréenne à tenter sa chance en Europe. Equipée d'un moteur 2 litres (115 ou 136 chevaux), elle sera disponible en novembre à partir de 135 000 francs, alors que jusqu'à présent la gamme Daewoo débutait à 59 900 francs. De son côté, Kia va importer en France deux modèles guère novateurs (la Pride est une variante de l'ancienne Mazda 121 et la Clarus de l'ancienne Mazda 626) mais s'apprête à relancer l'élégant 4 x 4 Sportage avec une version diesel en attendant la nouvelle Séphia.

Après le bon accueil réservé à son coupé, le numéro un coréen Huyndai, importé en France par Sonauto, amorce lui aussi un virage avec un monospace, le H 1, attendu début 1998. Haut perché, ce modèle à roues arrière motrices n'est pas très facile d'accès (il ne dispose que d'une seule porte latérale coulissante) et sa motorisation diesel, un Mitsubishi de 2,4 litres pour 80 chevaux, est lymphatique.

En revanche, ce monospace de 4,69 mètres de longueur, également décliné en fourgonnette, est silencieux, spacieux, bien équipé quoique rustique, stable sur route et, surtout, bon marché (à partir de 140 000 francs). Dans deux ou trois ans, un monospace plus luxueux sera introduit.

UN PUBLIC PLUS EXIGEANT

L'autre nouveauté de Hyundai est la HMX, une petite voiture (3,49 mètres), présentée à Séoul, avec des lignes italianisantes assez excentriques. Pour ce premier modèle compact commercialisé en Europe (son prix sera voisin de 55 000 francs), Hyundai ne nourrit pas d'ambitions excessives face aux Renault Twingo ou aux Ford Ka.

Cette drôle de petite cinq-portes au moteur de 1 000 cc pourrait cependant contribuer à modifier la perception des voitures coréennnes. A moins que, redoutant d'effaroucher les Européens – qui ne détestent pourtant pas le non-conformisme –, la firme ne gomme les aspérités de la HMX.

En montant en gamme, les constructeurs coréens (1 % du marché français) vont s'adresser à un public plus exigeant car moins sensible au paramètre du prix de vente. Les habitués des voitures étrangères (Fiat, Ford et les marques japonaises, principalement) sont les premières cibles de cette offensive menée par des firmes toujours très à l'aise dans un contexte de guerre des prix. La partie n'est cependant pas gagnée d'avance. Qu'il s'agisse de fiabilité, de design ou de comportement routier, les consommateurs n'attendent pas d'une voiture de 100 000 francs ce dont ils se contentent avec un modèle de 60 000 francs. Les Coréens ne manquent pas d'arguments mais ils doivent encore démontrer leur aptitude à placer la barre plus haut. Aussi n'ont-ils guère le droit à l'erreur. Hyundai le sait, qui vient de repousser de quelques mois le lancement européen de son monospace afin d'en peaufiner la mise au point.

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **FORD** : selon une étude réalisée par le constructeur, les acheteurs français de la Ford Ka (10 000 commandes enregistrées dans l'Hexagone depuis quatre mois) appartiennent plutôt à des catégories aisées et les hommes sont aussi nombreux que les femmes. Les ventes, bien orientées dans les grandes villes et le sud de la France, paraissent en revanche décevantes dans la moitié nord et les régions peu urbanisées.

■ **PIRELLI** : le fabricant italien Pirelli vient de présenter un nouveau pneu destiné aux véhicules tout-terrain. La série Scorpion comporte plusieurs types de pneus ultralarges ou standards, polyvalents ou spécialisés en fonction du type de terrain.

■ **YAMAHA** : Sonauto (groupe Porsche) et Yamaha, partenaires depuis 1962, ont décidé de reprendre leur indépendance. Ce choix se traduit par le retrait de Sonauto (importateur en France de Hyundai, Porsche et Mitsubishi) de Yamaha Motor France qui devient filiale à 100 % de la marque japonaise.

■ **ASSURANCE** : l'Assurance mutuelle des motards propose une garantie casse-moteur gratuite aux acheteurs de moto d'occasion ayant satisfait au bilan santé moto (BSM) mis en place par Shell. Ce contrôle, effectué dans un laboratoire spécialisé, consiste à réaliser des tests très sophistiqués sur les pièces du moteur par analyse de l'huile. Les moteurs en bon état de fonctionnement obtiennent un « BSM vert ».

■ **MAZDA** : le petit roadster MX-5 fait l'objet d'une série limitée JVC Jazz Festival de 180 exemplaires. Le prix de vente fixé par Mazda est de 119 900 francs. Depuis 1989, ce cabriolet, qui a largement contribué à relancer la mode des roadsters, a été produit à plus de 400 000 exemplaires.

■ **GUIDE** : les éditions EMH publient le guide *Circuler malin*, destiné aux Franciliens qui se déplacent en voiture mais aussi en taxi, en métro, à pied ou en deux-roues. Illustré, cet ouvrage (252 pages, 89 francs) donne des conseils pour le stationnement et fournit des itinéraires.

■ **LOTO** : **résultats des tirages n° 36 du samedi 3 mai.** Premier tirage : 6, 24, 25, 42, 46, 47, numéro complémentaire 35 : rapports pour 6 bons numéros : 4 182 125 F ; rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 195 615 F ; pour 5 bons numéros : 7 045 F ; pour 4 bons numéros : 154 F ; pour 3 bons numéros : 15 F. Second tirage : 6, 20, 27, 38, 39, 41, numéro complémentaire : 29 ; rapport pour 6 bons numéros : 30 877 695 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 132 160 F ; pour 5 bons numéros : 8 595 F ; pour 4 bons numéros : 192 F ; pour 3 bons numéros : 19 F.

ARTS **La collection constituée par Josef Mueller, depuis plus de quatre-vingts ans, et poursuivie par Monique et Jean-Paul Barbier, est l'une des plus importantes qui soient dans le domaine des arts dits primitifs, tant par le nombre que par la qualité. Plusieurs expositions, dans différents pays d'Europe, permettent d'en mesurer la richesse. ● À GENÈVE, le Musée Barbier-Mueller rend hommage au parcours du fondateur, avec une rétrospective : « De Cézanne à l'art nègre ». ● À PARIS, la Fondation Mona-Bismarck présente des pièces conçues par les Mélanésiens de Nouvelle-Irlande, tandis que le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie montre l'ensemble de sa section Nigeria, dont l'essentiel (278 pièces) a été acquis auprès de la collection suisse. ● À BARCELONE, enfin, dès le 27 mai, le Museo Barbier-Mueller de arte precolombino ouvrira ses portes.**

Comment Josef Mueller transmit le virus de la « collectionnite » à ses héritiers

Ce Suisse, fils d'industriel, puis son gendre, Jean-Paul Barbier, ont patiemment constitué l'un des plus beaux ensembles d'œuvres d'art dit primitif. Après Munich et avant Barcelone, trois expositions, à Genève et à Paris, en montrent la richesse. Mais la dispersion a commencé

DE CÉZANNE À L'ART NÈGRE, Musée Barbier-Mueller, 10, rue Jean-Calvin, Genève. Tél. : (41) 22-312-02-70. Jusqu'au 15 septembre. Catalogue, 122 pages, 90 FS (environ 360 F).

GENÈVE
de notre envoyé spécial

En 1908, Josef Mueller, de passage à Vienne, se rend à une rétrospective consacrée à Van Gogh, en compagnie de sa sœur Trutti. Les tableaux sont à vendre. Trutti convoite un *Champ de blé*. Finalement elle se décide pour le portrait du gardien de l'asile de Saint-Rémy, tandis que son frère se rend acquéreur de *L'Asile*. Les deux jeunes Suisses ont respectivement vingt et un et vingt ans. Ce sont les enfants d'un petit industriel de Soleure décédé quatorze ans auparavant. Josef Mueller a de longues années devant lui : il n'achèvera sa vie qu'en 1977, après avoir accumulé une considérable collection. Collection qui est simultanément à l'origine de plusieurs expositions : deux à Paris, une à Genève, une autre à Munich, qui vient de s'achever, et bientôt une dernière à Barcelone. Ces manifestations n'ont pas été concertées mais le hasard permet de célébrer ainsi le vingtième anniversaire de sa disparition.

Celle de Genève est un hommage à l'homme, timide, secret, rigoureux, qui, à la fin de sa vie, écrivait à la rubrique « profession » de ses papiers officiels : « collectionneur ». Sa maison de Schanzmühle, près de Soleure, était remplie, de la cave au grenier, de toiles, de sculptures, de masques ou d'objets, venus des quatre coins du monde, dont il modifiait régulièrement l'accrochage. *« Durant trente ans*, indique son gendre, Jean-Paul Barbier, *de 1945 à 1975, date à laquelle il tomba gravement malade, Josef Mueller ne cessa de retoucher et de travailler à son grand œuvre : la combinaison des différentes collections qui composaient cet ensemble varié, protéiforme et pourtant extrêmement cohérent, d'œuvres d'art de natures et d'origines si diverses. »*


D.R.
Dans la maison de Schanzmühle, combinaison de tableaux de Léger et d'« art primitif ».

La fortune de Josef Mueller n'était pourtant en rien comparable à celle d'un Paul Getty. En 1911, il achète à Ambroise Vollard son premier Cézanne : le portrait du jardinier Vallier. Dix ans plus tard, le maître d'Aix sera trop cher pour sa bourse. En 1914, il peut emporter coup sur coup un grand Picasso (*Deux Sœurs*), deux Kandinsky (*Composition V* et *Improvisation 31*) et *La Blouse bulgare*, de Renoir. Sans parler des œuvres de Hodler, peintre helvétique qui l'a initié à la peinture. En 1919, il paye 4 000 francs suisses – une grosse somme pour lui – une *Vue de Notre-Dame de Paris*, par Matisse, bientôt rejointe par *Le Manteau écossais* et *Fatma la Mulâtresse*. L'usine paternelle est dirigée par son beau-frère, l'époux de Trutti : Josef peut s'établir à Paris, où il loue, boulevard du Montparnasse, un studio spartiate. Il se lance dans une carrière de peintre qu'il ne poussera guère, tout en courant les ateliers pour augmenter sa collection. Sa moisson est abondante : en moins de dix ans, il acquiert sept Braque, trois Juan Gris, une dizaine de Léger (sans compter les dessins), dix peintures de Miró d'un coup, une trentaine de Rouault, mais aussi des Utrillo, des Max Ernst (cinq toiles) et des sculptures de Laurens et de Maillol. Il entasse sur ses murs trop petits Dufy, Segonzac, Bonnard, Masson, Friesz, La Fresnaye, sans parler de peintres mineurs comme Laprade ou Chabaud.

PLUS DE 2 000 PIÈCES

En 1929, il se marie et s'installe plus bourgeoisement avenue de la Bourdonnais. Il sort peu, fréquente les galeries et rencontre quelques artistes – dont Giacometti, son compatriote, qui réalise deux bustes de lui. La crise économique va bousculer ses habitudes et changer l'orientation de sa collection. L'entreprise familiale ne lui verse plus de dividendes. Il est obligé de vendre quelques toiles et se tourne vers l'art nègre, moins cher. En 1934, il divorce et retrouve son atelier de Montparnasse. Sa « collectionnite » tourne à la manie. Il fréquente, raconte Jean-Paul Barbier, *« le marché aux puces, où il se rend chaque samedi en compagnie de sa petite fille, muni de deux valises qu'il ramène pleines »*.

A partir de 1938, il ne se soucie plus seulement d'accumuler des *« jouets »* peu coûteux. Il achète – pour des sommes relativement élevées – une plaque de bronze du Bénin ou un bijou en or de la Côte-d'Ivoire. La guerre arrive. En 1942, il est de retour à Soleure. Il s'installe dans la vaste maison, d'où il ne bougera plus. Complétant sa collection de peintures avec de nouvelles œuvres signées Klee, Jawlensky ou Dubuffet et augmentant sa section d'art primitif jusqu'à posséder plus de 2 000 pièces.

En 1955, sa fille unique, Monique, se marie avec Jean-Paul Barbier, Genevois fortuné dont la passion est la bibliophilie. Au contact de son beau-père, ce dernier va attraper le virus du « primitivisme ». Avant de mourir, le vieil homme léguera une cinquantaine de toiles au musée de sa ville natale, déjà enrichi par les dons de sa sœur. Mais il ne connaîtra pas le petit musée, ouvert par son gendre, en juin 1977, à Genève, qui rend aujourd'hui hommage au collectionneur taciturne.

L'histoire de la collection n'est pas achevée. Epurée et considérablement enrichie, par ses héritiers, Monique et Jean-Paul Barbier, elle est devenue l'une des plus considérables dans le domaine des arts dits primitifs : près de 6 000 pièces venues d'Océanie, d'Afrique, d'Insulinde ou d'Amérique précolombienne. Pourtant, la galaxie Barbier-Mueller est aujourd'hui en passe d'exploser. Jean-Paul Barbier en a dit maintes fois la raison : *« J'ai soixante-sept ans. Les autorités suisses ne s'intéressent pas à mes collections. Mes enfants ont d'autres centres d'intérêt. J'aimerais que certains grands ensembles ne soient pas démembrés. D'où mon désir de les vendre par blocs à des institutions. »*

Un premier bloc de 278 pièces, toutes venues du Nigeria, se trouve désormais à Paris, au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie. Un deuxième pan est à Barcelone, où 150 pièces d'art précolombien sont prêtées à la municipalité catalane jusqu'au 31 décembre de l'an 2000, avec une option d'achat. Un troisième ensemble (un millier d'objets) constitué par les « primitifs » de l'Insulinde, particulièrement rares, n'est toujours pas casé. Des négociations ont été menées en France et aux Etats-Unis, pour l'instant sans résultats. Reste, pour Jean-Paul Barbier, la part inaliénable de sa collection : celle qui concerne l'Océanie. La part du rêve.

Emmanuel de Roux

Des pièces rituelles venues de Nouvelle-Irlande dont l'onirisme le dispute à l'ingéniosité

ARTS RITUELS D'OCÉANIE, LA NOUVELLE-IRLANDE. Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-38-88. Jusqu'au 28 juin. Catalogue, sous la direction de Michael Gunn, Fondation Bismarck/Skira éd., 162 pages, 180 F.

L'Océanie est l'enfant chéri de Jean-Paul Barbier. Et, dans cette famille, les rejetons venus de l'archipel de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande – à l'est de la Nouvelle-Guinée – sont particulièrement choyés. Une cinquantaine d'entre eux font l'objet d'une exposition à la Fondation Mona-Bismarck. Quelques-uns ont été achetés par Josef Mueller, avant la dernière guerre, à l'inévitable Charles Ratton. Mais la plupart, et les plus beaux, ont été acquis par Jean-Paul Barbier auprès des musées allemands de l'Est (Dresde, Leipzig) et hongrois (Budapest), qui se sont délestés d'une partie de leurs collections – des *« doubles »*, disaient-ils – entre les années 1960 et 1985. *« Le catalogue du Musée de Dresde, c'était un peu comme le catalogue de La Redoute*, se souvient Jean-Paul Barbier. *Avec des prix nettement plus élevés. »* Les musées de la République fédérale allemande ont eu, en moins marquée, la même politique. Or ces institutions avaient été alimentées par les premières expéditions scientifiques envoyées dans ces colonies relevant, à l'époque, de l'empire allemand, ou par les planteurs qui s'y étaient installés – en particulier Richard Parkinson.

La signification de ces pièces anciennes est en partie connue, notamment par les travaux de l'ethnologue Edgar Walden. Ce dernier, hélas !, n'a pas eu le temps de mettre en forme ses notes avant de disparaître au cours de la première guerre mondiale. Et comme les pratiques culturelles ont évolué avec une très grande rapidité, une partie des informations ont été perdues.

L'art des îles du Pacifique, et surtout celui des îles mélanésiennes, est un art du rêve, de l'idée. Rien à voir avec les formes rigoureuses, toutes d'équilibre et de géométrie, de l'art africain. On est ici dans le monde de la légèreté, de l'éphémère, du vent : formes ajourées, matériaux légers, fugaces, composites, colorés. L'apparition des outils métalliques, vers le milieu du XIXe siècle, a permis l'exécution de pièces de plus grande taille, encore plus aériennes. Un grand nombre de ces compositions sont faites pour être exposées temporairement au cours de cérémonies ponctuelles, puis abandonnées aux intempéries. En particulier, ces objets liés au rite malagan (et dits de style malagan) : masques de danse, grandes effigies et larges panneaux rectangulaires, préparés par l'artiste pendant six mois, pour des cérémonies relativement brèves.

UN BESTIAIRE COMPLEXE

Toutes ces sculptures mêlent un bestiaire complexe associé à des représentations humaines, symboliquement emboîtées les unes dans les autres. Ici, un personnage, sorte de Prométhée marin surmonté d'une chouette, se fait dévorer le foie par un poisson. Là, un oiseau aux ailes ramifiées à l'infini comme les branches d'un arbre cosmique relie le monde d'en bas, mauvais, au monde d'en haut, bénéfique. C'est l'emblème de l'un des clans de l'île. Ingéniosité et rythmes parfaits : un grand panneau à dominante rouge est formé de deux oiseaux, face à face, tenant dans leur bec des serpents dont le corps délimite le cadre de la sculpture.

Si cet art est aux antipodes de la réalité, certains détails – ce coq surmontant une statue aux bras tendus, par exemple – montrent que l'artiste la maîtrise parfaitement quand il en a besoin. Mais il préfère greffer une tête humaine sur des corps de tortue ou de poisson, jouer avec les couleurs, inventer des formes bizarres. Ce qui n'empêche pas ces formes torturées d'être liées à des rituels précis et de renvoyer à des codes ou à des croyances, identifiés ou plus obscurs. Comme ces très curieux ornements de bouche.

A ne pas rater, non plus, quelques pièces de facture moins onirique. Le masque lorr, qui ouvre l'exposition, venu des îles d'York, luciférien, avec sa bouche fendue et largement dessinée ; le masque lali, en écorce et raphia, qui aurait ravi Dubuffet ; ou ce formidable crâne humain surmodelé à la cire, la gueule entrouverte, dont les yeux sont formés d'opercules de coquillage et la chevelure de petites coquilles d'escargot. C'est un de ces objets dont Charles Ratton disait qu'ils étaient *« méchants »*, en ajoutant : *« Plus ils sont méchants, plus ils sont beaux. »*

E. de R.

L'acquisition du fonds Nigeria met fin à une longue indifférence

ARTS DU NIGERIA, Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01-44-74-85-00. Jusqu'au 18 août. Catalogue sous la direction de Franck Willett et Ekpo Eyo, RMN, 320 pages, 300 F.

Ce sont les aléas de la colonisation qui avaient privé, au départ, les collections françaises d'œuvres venant du Nigeria, chasse gardée de la Grande-Bretagne. La longue indifférence de la direction des musées de France (DMF) vis-à-vis des arts africains en général n'avait pas permis de combler cette lacune. L'acquisition du fonds Nigeria de la collection Barbier-Mueller change considérablement cette situation : aux quelque quarante œuvres originelles viennent s'adjoindre les deux cent soixante-dix-huit pièces achetées (40 millions de francs) à Jean-Paul Barbier. Le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) organise donc une sobre exposition – des grandes vitrines claires où les objets sont classés par ethnies – pour montrer sa nouvelle section Nigeria. Le saut quantitatif, mais aussi qualitatif, est considérable, même si toutes les sculptures ne sont pas des pièces exceptionnelles.

La civilisation Nok (Ve-IIe siècle av. J.-C.) est représentée par quelques beaux fragments d'effigies. Il y a mieux aujourd'hui sur le marché, mais ce sont, pour la plupart, des pièces exportées illégalement, il est donc difficile pour un musée d'en acquérir ! La délicate petite tête en terre, dont le naturalisme est une caractéristique de la production du royaume d'Ifé (XIIe siècle), est aussi belle que celle récemment achetée par le musée de Minneapolis (1 million de dollars). Parmi les pièces historiques, il faut citer cette splendide tête en alliage cuivreux du Bénin (XVe siècle) ou cette plaque de bronze du palais de l'Oba (XVe) qui vient compléter celle du Musée de l'Homme. Entrent également dans les collections du MAAO deux poteaux de véranda anthropomorphes du sculpteur yoruba Osamuko, dont l'un, féminin, est un chef-d'œuvre.

LA LONGUE QUÊTE

Autre pièce déjà exposée, cette grande femme urhobo allaitant, à rapprocher de l'homme mmembe assis qui figurait déjà dans les collections du MAAO. Les objets rassemblés sur ce grand plateau ejagham sont les insignes d'une société vouée au culte de l'esprit du léopard – une sorte de franc-maçonnerie. Arman, au mieux de sa forme, n'aurait pas réussi une telle « accumulation ». Les deux grandes stèles phalliques en pierre de la Cross River sont des archétypes.

Très impressionnant aussi, ce masque anang, de la société ekpo, dont l'allure macabre est renforcée par les deux crânes qui le surmontent. Ou cet énorme masque-éléphant idoma réalisé dans les années 50 par un sculpteur réputé – Oba. Presque toutes ces pièces, que ce soit cette belle statuette féminine polychrome idoma ou cette étonnante effigie mambila, ont été maintes fois publiées. Elles ont été patiemment rassemblées au cours de nombreuses années. Certaines sont introuvables aujourd'hui.

« La longue quête est l'apanage du collectionneur, qui profite d'une mobilité et d'une rapidité interdites aux institutions », reconnaît Jean-Hubert Martin, directeur du MAAO, qui ajoute : le collectionneur *« a surtout le privilège insigne de prendre des risques, d'oser suivre ses intuitions quitte à se tromper. (...) Le conservateur de musée est astreint à un système de pondération qui limite l'exercice de ses facultés. »* Vingt-huit spécialistes du Nigeria ont été mobilisés pour aborder, dans un épais catalogue, toutes les dimensions de cette collection.

E. de R.

Quand les muses passent à l'attaque, à Grenoble

La critique américaine Laura Cottingham a conçu, pour Le Magasin, une exposition sur le féminisme et l'art, des années 70 aux années 90, en mettant l'accent sur les pionnières

VRAIMENT : FÉMINISME ET ART. Le Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat 38028 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 25 mai.

GRENOBLE
de notre envoyée spéciale

En France, contrairement aux Etats-Unis, l'approche de la création des artistes en tant que femmes n'est pas entrée dans les mœurs, pas même chez les femmes, qui y voient volontiers une manière de les cantonner dans une dimension artistique mineure. Ce en quoi elles n'ont pas forcément tort. Le thème du féminisme en art continue en effet de susciter les pires rejets, et le travail des pionnières en la matière est passé aux oubliettes.

La présence toujours accrue depuis les années 70 des femmes sur la scène artistique mériterait qu'on prenne un peu plus sérieusement la mesure de leur apport à la dynamique de la scène artistique d'aujourd'hui. Et pas seulement à travers la prise en compte de la représentation du corps, pas seulement à travers les images de la sexualité, thèmes privilégiés par celles qui sont montées au créneau dans les années 80, quand *« les muses sont passées à l'attaque »*, comme le dit la critique anglaise Sarah Wilson, dans un texte pour la récente exposition « Fémininmasculin » à Beaubourg.

Conçue par la critique américaine Laura Cottingham, l'exposition du Magasin de Grenoble « Vraiment : féminisme et art » est l'esquisse d'une histoire de la création des artistes femmes dans les années 70, au temps du MLF et des manifestations pour l'avortement libre. Le contexte est évoqué en introduction, par quelques-uns des rares documents filmés dûment archivés (*notamment la marche de* Bobigny de 1972), et une salle fait état des publications françaises et américaines des groupes et mouvements de femmes, ainsi que des échanges épistolaires entre artistes de part et d'autre de l'Atlantique. *On peut regretter cette limitation*, regretter aussi que les années 80, années de grandes conquêtes de la scène artistique côté institution et côté marché, aient été occultées.

ORIGINALITÉ VISUELLE

Mais en mettant l'accent sur les années 70, en reliant aux œuvres d'alors celles de jeunes artistes des années 90, l'exposition permet de rappeler l'existence de pionnières méconnues, sans lesquelles les « battantes » des années 80, de Jenny Holzer et Barbara Kruger à Cindy Sherman et Kiki Smith, ne seraient pas montées au créneau avec autant d'armes et d'originalité visuelles.

L'exposition propose donc un regard sur les œuvres d'artistes américaines comme Marta Rosler, Mierle Laderman Ukeles, Hannah Wilke ou Adrian Piper, et, côté français, sur Nil Yalter, Nicole Gravier, Françoise Janicot, Dorothée Selz, Tania Mouraud, Gina Pane – la plus connue sans doute parce qu'elle est morte – ou Orlan, au temps où elle jouait les putains à la FIAC en vendant ses baisers pour 5 francs... Artistes conceptuelles produisant des performances, des photos et des vidéos, elles étaient cette autre moitié de l'avant-garde qui ne faisait pas forcément de séparation entre les problèmes d'identité et les questions politiques, entre les contraintes domestiques et l'environnement social. De Nil Yalter proposant, en 1974, *un film sur l'enfermement* des femmes à la prison de la Roquette à Adrian Piper qui commence alors à développer une imagerie sur les minorités, le racisme et les exclusions, le champ thématique alors ratissé est large.

On peut citer la perfomance « Dissolution dans l'eau » de Léa Lublin qui, un jour de 1978, balance à la Seine, depuis le pont Marie (le choix du pont n'est pas un hasard !)un grand calicot couvert d'interrogations du genre : « La femme est-elle une machine sexuelle ? La femme est-elle une sainte mère ? La femme est-elle un sac à sperme ? La femme est-elle une propriété privée ? », etc. Et Tania Mouraud, qui elle aussi s'interroge sur l'identité des femmes à travers le regard des autres dans ses séries de photos « on m'appelle... », où elle se montre à tous les âges, dans des situations et vêtements de différents styles...

L'exposition manque d'ouvertures sur la période actuelle. Elle permet toutefois de faire le lien entre les démarches d'hier et d'aujourd'hui, notamment entre les couseuses, brodeuses et tricoteuses silencieuses et un rien perverses. Comme une Ghada Amer dont l'oeuvre-ouvrage consiste à noyer patiemment une imagerie érotique de magazines sous une quantité de bouclettes et de fils de couleur. Dommage qu'Annette Messager ait refusé d'être de la partie !

Geneviève Breerette

Le Louvre célèbre le centenaire de la Société de ses amis

Un hommage au mécénat privé et une petite leçon d'histoire du goût

La Société des amis du Louvre fête son centenaire. Le musée parisien a conçu une exposition qui rend hommage aux contributeurs anonymes et illustres qui ont permis d'enrichir les collections. Mais il s'agit aussi d'encourager les mécènes d'aujourd'hui à se déclarer. Les cotisants sont aujourd'hui soixante mille.

DES MÉCÈNES PAR MILLIERS. UN SIÈCLE DE DONS PAR LES AMIS DU LOUVRE, Hall Napoléon, Musée du Louvre, 75001. Paris. Tél. : 01-40-20-51-51. Du *mercredi au lundi de 10 heures à* 21 h 45. Jusqu'au 21 juillet. Catalogue 360 p., 320 F, Réunion des musées nationaux.

Quel est le meilleur moyen, pour un musée, d'enrichir ses collections ? Recevoir des dons, naturellement. Pour démontrer la pertinence de cette affirmation et pour fêter le centenaire de la Société des amis du Louvre, le musée parisien a conçu une exposition qui pourrait n'être que de courtoisie, mais vaut mieux que cela, pour peu qu'on la visite en plongeant de temps à autre sur les cartels qui flanquent les œuvres. Au premier regard, il ne s'agit que d'une manifestation d'hommage et d'encouragement.

L'hommage est rendu, avec ce qu'il faut de lyrisme et de solennité, aux contributeurs anonymes et illustres qui ont permis, en réunissant leurs efforts, d'offrir aux départements du musée des antiquités égyptiennes et le diadème de l'impératrice Eugénie, des céramiques d'Iran et des vases de Sèvres, deux La Tour, la *Folle monomane du jeu*, de Géricault, la *Pieta*, d'Enguerrand Quarton, et les portraits de famille de Degas, des dessins de Claude Lorrain et des dessins de Delacroix. Et encore David, Manet, Watteau, Cézanne...

DES PRODIGES D'ENTÊTEMENT

Parfois l'opération fut simple et rapide : une découverte sur le *marché* de l'art, *le vote d'une* somme par la Société des amis et le don aussitôt après. Plus souvent, elle fut difficile : tractations discrètes, négociations financières, montages pour réunir la somme, efforts pour convaincre *les Amis de la nécessité de l'achat*. Pour que le *Bain turc* d'Ingres ou l'*Atelier* de Courbet entrent enfin au Louvre, respectivement en 1911 et 1920, il fallut des prodiges d'entêtement, de diplomatie et de générosité.

Le *Bain* était licencieux, sinon lubrique. Etait-ce bien raisonnable de le placer sous les yeux des dames et des enfants ? Il fut accepté par une seule voix de majorité. Courbet avait des opinions socialistes. Etait-il vraiment indispensable d'offusquer les convictions de tant d'Amis que leur fortune et leur milieu défendaient *contre toute tentation égalitaire ?* Il y eut des lettres anonymes dénonçant *« la négation de l'art sérieux »*. Chaque fois, le problème fut cependant résolu et le tableau donné au musée. Pour ces hauts faits et bien d'autres la Société mérite la reconnaissance universelle.

L'exposition a aussi pour dessein *d'encourager les mécènes* d'aujourd'hui à se déclarer. Ils peuvent adhérer sur le champ, au sortir des salles. Il leur coûtera 300 francs pour obtenir le titre d'adhérent, 600 francs pour celui de sociétaire et 4000 francs pour celui, plus flatteur, de bienfaiteur. Les entreprises, les fortunes bancaires et industrielles, les particuliers amateurs sont priés de se faire connaître afin de grossir le chiffre des cotisants – lequel s'élève actuellement à soixante mille. Plus nombreux ils seront, plus leur puissance d'intervention grossira, plus le Louvre comblera ses quelques lacunes, par exemple en matière de peinture anglaise et espagnole.

C'est à cela, d'abord, que sert une telle association : à remédier aux *baisses qui peuvent affecter* les crédits d'acquisition et à intervenir dans des domaines très précis de façon plus rapide et légère que l'institution elle-même. Plus rapide en effet : c'est là une des leçons de l'exposition, leçon qui touche à l'histoire du goût et à celle des institutions. Il faut étudier les dates des dons pour s'apercevoir que la Société a quelquefois anticipé sur l'évolution de la curiosité quand trop de conservateurs hésitaient encore à sauter le pas par crainte d'un excès d'audace. C'était une excellente idée de s'intéresser très tôt aux Primitifs français. C'était une excellente idée, en 1922, d'offrir l'*Eva Prima Pandora*, de Jean Cousin, alors que le maniérisme français n'était pas encore à la mode, comme ce fut une réussite que d'obtenir *Le Baptême du Christ*, de Cornelis Van Haarlem, en 1983, alors que le maniérisme nordique avait peu d'admirateurs.

Ces anticipations ont un avantage : *payées au plus haut de leur* vogue, les œuvres coûtent évidemment plus cher. Cas plus rare : les dons de rattrapage. En 1834, un marbre de Pradier, *Satyre et bacchante*, ne fut pas acquis parce que *« certes ce n'est pas dans une institution de jeunes personnes qu'il devra trouver sa place »*. Il l'a trouvée au Louvre depuis 1980. Les jeunes personnes ne sont plus ce qu'elles étaient.

Philippe Dagen

Un grand tableau méconnu de David

Il fallait le don d'un grand tableau pour fêter le centenaire des Amis du Louvre. Leur choix s'est porté sur un grand portrait de David, celui de Juliette de Villeneuve, née Clary, nièce de Joseph Bonaparte, frère de l'empereur. La toile s'impose au regard par sa monumentalité un rien rigide et la dextérité de l'exécution, dont la fluidité remédie à la rigueur de la construction. *Elle a d'autres mérites : da*tant de 1824, elle est l'une des dernières du peintre, qui mourut en exil à Bruxelles l'année suivante. On ne sait ni l'identité du vendeur – français, sans doute –, ni le prix d'achat. Qu'il demeure secret ferait même partie des conditions de la transaction. Celle-ci s'est accomplie par l'intermédiaire de Christie's et grâce à la conjonction de plusieurs mécènes, la Société des amis du Louvre, un don anonyme, une contribution *« particulièrement généreuse »* du groupe LVMH et une autre – *« importante »* – du Fonds du Patrimoine.

DÉPÊCHE

■ *CINÉMA : l'année 1996 a été la* meilleure année pour la fréquentation des salles de cinéma dans l'Union européenne (UE) depuis dix ans, a annoncé, vendredi 2 mai, à Strasbourg, l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Avec quelque *706 millions* d'entrées, le niveau de la fréquentation des salles dans les quinze pays de l'UE a augmenté de 7,3 % par rapport à 1995 (658 millions d'entrées). Cette reprise de la fréquentation bénéficie surtout aux films américains dont le *nombre d'entrées est passé* de 397 millions à 513 millions entre 1985 et 1993, leur part de marché des entrées en salle passant ainsi en dix ans d'environ 56 % à environ 78 %. Entre 1985 et 1993, analyse l'Observatoire, les entrées pour les *films nationaux, chacun sur leur* propre marché national, sont passées de 177 millions à 89 millions, soit une chute de 25 % à 14 % en part de marché. Quant aux films européens et aux films du reste du monde, leurs entrées ont chuté de 133 millions à 58 millions, la part de marché baissant de 19 % à 10 %. L'Observatoire européen de l'audiovisuel est un organisme de service public paneuropéen consacré à la collecte et à la diffusion de l'information sur l'industrie audiovisuelle. Il regroupe trente-trois Etats européens.

هكذا من الإهمل

L'Opéra de Montpellier sort de l'oubli « Le Roi Arthus », d'Ernest Chausson

Première intégrale en France du drame lyrique de ce compositeur à la mélancolie poignante

Créé à Bruxelles, en 1903, *Le Roi Arthus*, d'Ernest Chausson, n'avait jamais été représenté intégralement sur une scène française. Exhumé par l'Opéra de Montpellier, ce drame lyrique souffre d'une mise en scène dont la faiblesse, associée à des forces musicales bringuebalantes, risque de le renvoyer au purgatoire. Bien qu'inégale, l'œuvre est souvent d'une force et d'une beauté musicale bien dans la manière du compositeur.

LE ROI ARTHUS, drame lyrique en trois actes et six tableaux d'Ernest Chausson. Avec Jayne Casselman (Genièvre), Marcel Vannaud (Arthus), Stephen O'Mara (Lancelot), Philippe Fourcade (Mordred), Alain Vernhes (Merlin), Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, Chœurs des opéras de Montpellier et de Nantes, Emmanuel Joel (direction). John Dew (mise en scène). Coproduction Opéra de Montpellier-Opéra de Dortmund. Opéra-Comédie de Montpellier, mardi 29 avril (dernière).

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le 10 juin 1899, Ernest Chausson perdait le contrôle de sa bicyclette et se fracassait le crâne contre la porte cochère d'une maison non loin de Mantes-la-Jolie. Agé de quarante-quatre ans, le compositeur laissait une poignée d'œuvres au lyrisme et à la mélancolie poignantes : *Concert pour violon, piano et quatuor à cordes*; *Poème pour violon et orchestre*; *Poème de l'amour et de la mer* pour mezzo et orchestre ; *Les Serres chaudes* sur des textes de Maeterlinck ; la *Chanson perpétuelle* sur un poème de Charles Cros.

A cette énumération il faudrait ajouter la magnifique *Symphonie en si bémol* et *Le Roi Arthus*, un opéra qui avait occupé le compositeur durant dix années et qui fut créé le 30 novembre 1903, à Bruxelles, grâce à l'entêtement de Vincent d'Indy. Cette poignée d'œuvres devraient classer Chausson (*« Un musicien qui me botte »*, écrivait Willy, le mari de Colette qui signait ses critiques musicales du nom de L'Ouvreuse) parmi les grands compositeurs de la fin du XIXe siècle. Ce que fait Jean Gallois, son biographe inspiré, chez Fayard. Hélas ! En dehors de son *Concert*, sa musique n'est plus guère jouée.

Elève de César Franck, admirateur de Beethoven, de Bach, de Wagner et des grands maîtres anciens (Rameau, Lully, Roland de Lassus, Haendel, Josquin des Prez), ce compositeur était avide de littérature contemporaine (il fréquenta le jeune André Gide et eut Mallarmé comme professeur d'anglais), et d'art (comme Ernest Chabrier). Les murs de son hôtel particulier parisien étaient recouverts des toiles de Degas, Delacroix, Manet, Berthe Morisot, Renoir, Vuillard, Odilon Redon, Bonnard, Courbet... Riche, il fut également un mécène discret et un ami fidèle, faisant éditer à ses frais *La Damoiselle élue*, de Debussy.

Une existence à l'abri de tout souci matériel, un mariage heureux auraient dû combler Ernest Chausson, mais ses exigences artistiques, ses doutes le taraudaient tant qu'une tristesse diffuse irrigue son œuvre. Est-ce la raison pour laquelle le premier tableau du premier acte de son *Roi Arthus*, donné en création scénique française par l'Opéra de Montpellier ne convainc guère ? Cette vigueur guerrière, ces tonnerres des cuivres, ces grandes envolées sonnent un peu pompier par manque de conviction. A moins que ce ne soit la faute de l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon dont, du parterre de l'Opéra-Comédie, on n'entend que les cuivres. A l'unisson du ténor, de la soprano et des chœurs, ils jouent si faux que l'on s'interroge sérieusement à la chute du rideau : faut-il fuir devant cet enterrement ou prendre de la hauteur pour entendre la suite ?

> Elève de César Franck, il était avide de littérature contemporaine ; les murs de son hôtel particulier parisien étaient recouverts de toiles. Il fut aussi un mécène discret

L'événement étant historique, on monte au balcon. Ce n'est pas que l'orchestre joue mieux, mais les cordes viennent adoucir l'ensemble, les graves de l'orchestre soutenir les voix. On retrouve avec bonheur les tournures mélodiques dépressives du compositeur, ces thèmes qui montent aux bois, ces tapis de cordes mêlées, ces superbes envolées des violoncelles et ces grandes lignes vocales qui associent idéalement déclamation et chant.

Cette lumière indéfinissable, cette atmosphère marine sentent, certes, leur Wagner, mais elles sont tellement typiques du Français qu'elles distinguent la musique de Chausson ; parfois – bigre ! –, on pense aux passages les plus lyriques de la musique écrite par Bernard Herrmann pour les films d'Alfred Hitchcock.

Mieux chantée (y compris Lancelot et Genièvre), dirigée par un chef qui avance toujours, qui manie les masses avec aplomb, n'insiste jamais sur l'aspect dépressif de cette musique, mais en exalte la violence, la sensualité diffuse sans jamais couvrir les voix, la suite fait oublier la mise en scène. John Dew associe l'*heroic fantasy* de costumes sortis d'un Moyen Age de science-fiction plastifié, métallisé, à une simple mise en espace qui annihile toute psychologie, toute direction d'acteur.

Mais on admire le chant des prophéties de Merlin et l'abattement d'Arthus magnifiquement incarnés par Alain Vernhes et Marcel Vannaud – comme on avait admiré Philippe Fourcade à l'acte I (hélas ! il ne reste pas longtemps en scène, tué d'un coup d'épée). Leur diction parfaite et leur interprétation si juste provoquent l'enthousiasme. On se met à croire à cet avatar symboliste de légendes usées jusqu'à la trame.

La fin de l'opéra est d'une grandiloquence étrangère à l'ouvrage. Après le suicide de Genièvre et la mort de Lancelot, Arthus demande à Dieu de le délivrer de sa souffrance. Le metteur en scène a une idée : Arthus monte au paradis *« où se dévoilent les ultimes mystères et où il dormira dans la paix éternelle »* en escaladant un monumental escalier. On imagine qu'il en *« reviendra pour reprendre son grand œuvre »* en glissant sur la rampe sous les feux des projecteurs, plein de plumes partout.

Alain Lompech

Strasbourg renoue avec le fil d'Ariane

A l'Opéra du Rhin, l'œuvre de Bohuslav Martinu a été couplée avec « Le Château de Barbe-Bleue », de Béla Bartok. Confrontation

ARIANE, de Bohuslav Martinu. *Avec Laurence Janot, René Massis*, Patrick Labiche, Jean-Louis Georgel, Jean-Marc Salzmann, Francis Richert. LE CHÂTEAU DE BARBE-BLEUE, de Béla Bartok. Avec Nikita Storojev, Hedwig Fassbender, Jean-Marc Salzmann. *Mise en scène* : Dieter Kaegi. Orchestre philharmonique de Strasbourg, Claude Schnitzler (direction). Strasbourg : Opéra, les 6, 7, 9 mai à 20 heures ; Mulhouse : La Filature, le 17 à 20 h 30. Tél. : 03-88-75-48-00. Durée 2 h 15.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A travers le dédale des sentiments, le labyrinthe des inclinations, les portes des passions, les êtres s'efforcent de tisser entre eux des liens d'amour durables, mais leur tentative est sans espoir. Le mythe d'Ariane tout comme le conte de Barbe-Bleue sont de bonnes clés pour essayer de percer ces mystères (Maeterlinck et Paul Dukas les réunirent d'ailleurs dans leur ouvrage lyrique, *Ariane et Barbe-Bleue*). Leur double présence sur la scène de l'Opéra du Rhin tient aussi à des raisons musicales : la confrontation de deux opéras en un acte de musiciens d'Europe centrale. *Ariane*, du Tchèque Bohuslav Martinu, a été créé avec succès en 1961, deux ans après la mort de son auteur, mais reste une rareté. *Le Château de Barbe-Bleue* de Béla Bartok, éreinté pour sa première à Budapest en 1918, est entré au répertoire.

« UNE CANTATE DE CHAMBRE »

Plus qu'un opéra, *Ariane* est, comme l'écrit le musicologue Guy Erismann, *« une cantate de chambre »*. A partir d'une pièce de Georges Neveux, Martinu a écrit une partition de quarante-cinq minutes, fraîche et sans prétention. Elle s'ouvre sur une *sinfonia* plutôt joyeuse, baigne dans une lumière méditerranéenne et s'achève par une grande aria d'Ariane. La soprano Laurence Janot y déploie un joli timbre de colorature, qui manque encore un peu d'ampleur. Face à sa jeunesse rayonnante, René Massis est un Thésée bien émoussé. L'Orchestre philharmonique de Strasbourg, sous la direction expérimentée de Claude Schnitzler, sait faire scintiller cette musique un peu mineure, mais qui ne manque pas de charme.

Dans *Le Château de Barbe-Bleue*, dont Béla Balazs écrivit le livret, la formation strasbourgeoise domine les embûches d'une partition très riche en couleurs et en dynamique. Entre les trilles des flûtes et des hautbois, les rafales des cuivres et des percussions, les grands crescendos des cordes, les soli de clarinettes et de violons, la musique ne perd pas un moment de son intensité. Dans le « parlé-chanté » à la hongroise qui caractérise la ligne de chant, Hedwig Fassbender est plus à l'aise que Nikita Storojev. La voix profonde de la basse russe bouge un peu trop et manque de la violence contenue d'un Samuel Ramey. La cantatrice allemande est émouvante, vibrante : sa Judith se cogne à un Barbe-Bleue muré comme un bloc dont elle s'épuise, à travers les sept portes symboliques, à arracher les secrets un à un. Pour ces deux opéras en un acte, l'équipe de mise en scène, Dieter Kaegi, Muriel Gerstner (décors et costumes), Roberto Venturi (lumières), a pris comme fil conducteur l'eau. L'eau matricielle dans laquelle Ariane se love pour mourir et où Judith trouve le chemin de son anéantissement. On pense à Mélisande penchée sur sa fontaine, comme un écho de l'influence que Maeterlinck et Debussy eurent sur Martinu et Bartok. La traduction scénique d'*Ariane*, chantée dans la version originale française, est claire, intelligente, drôle.

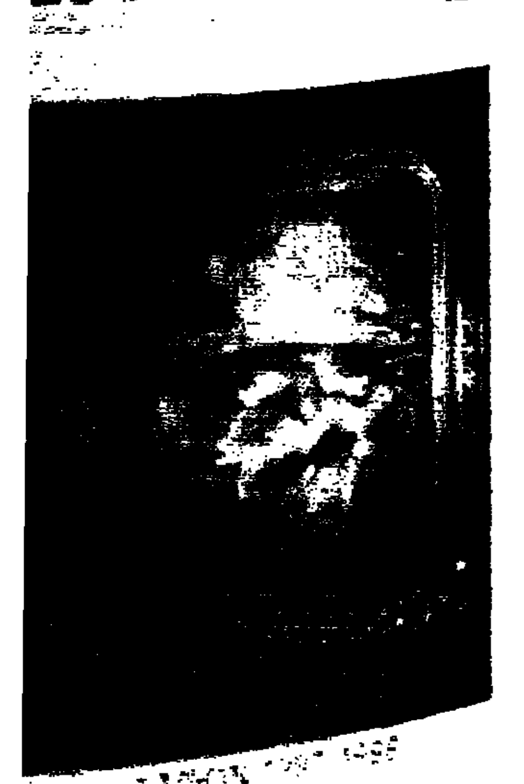
Le spectacle devient plus abscons dans *Le Château de Barbe-Bleue*, donné en hongrois, sans sur-titres. Pourtant, les mains qui se tendent l'une vers l'autre pour des étreintes déchirées, les éclairages qui captent au-delà des corps l'angoisse des âmes semblent jaillir naturellement de cette musique si sombre. Dans la scène finale, Barbe-Bleue, resté seul, rejette à l'eau les clés. La septième, la dernière, celle des amours recluses, tombe sur la dernière note. On ne pouvait rêver conclusion plus tragiquement limpide.

Pierre Moulinier



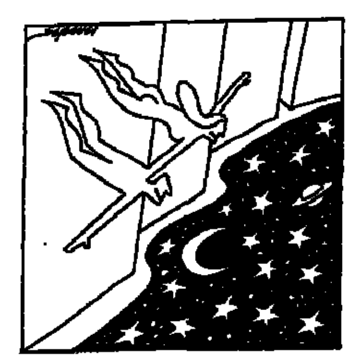






La compagnie Alis au pays de l'inattendu

Dominique Soria et Pierre Fourny inventent des danses de formes



ON LES DIT chorégraphes, ils sont en réalité des poètes, malhabiles à faire connaître leurs œuvres. Les membres de la compagnie Alis sont au travail depuis plus de quinze ans, et c'est un enchantement. Ils se situent dans la lignée des futuristes et des artistes du Bauhaus pour l'esprit, mais les formes qu'ils développent n'ont rien de géométrique, d'anguleux, elles possèdent la mouvance du rêve éveillé, des hallucinations douces. Ils empruntent à la magie ses miroirs biseautés. Dans *Numéro Sept*, chiffre du bonheur, on voyage en Egypte, en Orient, aux pays de leurs fantaisies, qui toujours relancent la curiosité. Ils sont des adeptes éclairés du temps, comme seuls les sages mathématiciens savaient le maîtriser. Alis présente deux autres pièces, dont *100 mobiles à part un*. Une exposition dévoile quelques-uns de leurs procédés. On peut jouer avec eux.

★ **Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité Universitaire. 20 h 30, lundi, mardi et vendredi ; 19 h 30, jeudi ; intégrale : 18 h 30 et 21 heures, samedi ; 16 h 30 et 18 h 30, dimanche. Jusqu'au 16 mai. Tél. : 01-45-88-81-54. De 50 F à 110 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Krystian Zimerman
Depuis son premier prix au Concours Chopin de Varsovie en 1980, le jeune pianiste polonais s'est hissé au premier plan des pianistes de son temps. Musicien secret, anti-démonstratif au possible, Krystian Zimerman est l'incarnation d'une perfection qui n'enfante pas la froideur, mais développe une intimité paradoxale avec le public. Il reste des places que tous les mélomanes devraient prendre d'assaut... de façon que le pianiste ne joue pas devant des bancs vides comme lorsqu'il vint jouer les deux cahiers de préludes de Debussy, au TCE. Haydn : *Sonate pour piano nº 59*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 109*. Schubert : *Sonate pour piano D 959*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 290 F.

Il Matrimonio segreto
La troupe du jeune théâtre lyrique de France s'attaque au délicieux ouvrage de Cimarosa. Avec notamment Jael Azzaretti (Carolina), Barbara Morihien, Peimin Yu (Elisetta), Karine Ohanyan, Patricia Fernandez (Fidalma), François-Nicolas Geslot (Paolino), Frédéric Goncalvès (comte Robinson). Orchestre du conservatoire Hector-Berlioz, Andreas Stoehr (direction), Michael McCaffery (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15 et 16 mai. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Mico Nissim Trio
Ce pianiste rare ne se sent pas de rester accroché à un genre, jazz, chansons, musique contemporaine... Depuis l'ONJ Barthélemy, il mène un parcours de leader en trio ou en soliste. Ces deux versants pour un soir.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Eric Lareine
Ecorché vif, chanteur passionné, anarchiste du sentiment, Eric Lareine navigue dans le sillage de Ferré, de Philippe Léotard. Ses récitals, que le rock et l'humour traversent, sont aussi des numéros d'acteur.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe. Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-47-00-02-71. De 80 F à 100 F.

Compagnie le Marietta Secret
En quoi la danse du spectacle vivant diffère-t-elle de la danse entre amis, en boîte de nuit ? A quel moment perd-elle son côté spontané, joyeux, immédiat ? Hervé Robbe dans *V. O.* tente quelques réponses avec des danseurs japonais (*V. O. Mito*), avec ceux de sa compagnie La Marietta Secret (*V. O. Brest* – le chorégraphe est en résidence au Quartz de Brest), et avec un Américain, Wally Cardonna (*V. O. US*).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 5, 6, 7 et 8 mai. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AGENT SECRET
Film britannique de Christopher Hampton, avec Bob Hoskins, Patricia Arquette, Gérard Depardieu, Jim Broadbent, Christian Bale, Eddie Izzard (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LA DIVINE POURSUITE
Film français de Michel Deville, avec Antoine de Caunes, Emmanuelle Seigner, Elodie Bouchez, Denis Podalydès, Robert Plagnol, Richard Gotainer (1 h 42).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA FÊTE BLANCHE
Film russe de Vladimir Naoumov, avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena Maïorova, Robert Voulfov (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

GRACE OF MY HEART
Film américain d'Allison Anders, avec Illeana Douglas, Matt Dillon, Eric Stoltz, Bruce Davison, Patsy Kensit, Jennifer Leigh Warren (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC George-V, 8e.

LA PLANTE HUMAINE
Dessin animé canadien de Pierre Hébert, (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LE POLYGRAPHE
Film franco-canadien-allemand de Robert Lepage, avec Patrick Goyette, Marie Brassard, Peter Stormare, Maria de Medeiros, Linda Lepage-Beaulieu, Josée Deschenes (1 h 37).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

TORTILLA Y CINÉMA
Film français de Martin Provost, avec Carmen Maura, Marc Duret, Michel Aumont, Marina Tomé, Marianne Groves, Mouss Diouf (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).

TURBULENCES A 30 000 PIEDS (*)
Film américain de Robert Butler, avec Ray Liotta, Lauren Holly, Hector Elizondo, Ben Cross, Rachel Ticotin, Catherine Hicks (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e.

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
Film français de Thomas Gilou, avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde *à Paris et en Ile-de-France*

CLASSIQUE

LUNDI 5 MAI

Ensemble 2e2m
Méfano : *Création*. Xenakis : *Kaï*, *Kullenn*. Pape : *Makbénach, création*. Polard : *Au dehors de la nuit, création*. Agnès Heidmann (soprano), Christophe de Villeneuve (récitant), Daniel Kientzy (sopxophone), Atelier Upic, Paul Méfano (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

MARDI 6 MAI

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Luc Berthomieu, Dominique Ploteau (Pelléas), Régine Blanes, Angélique Greuter, Anne Lapalus (Mélisande), Frédéric Guieu, Claude Massoz, Alain Zürcher (Golaud), Philippe Degaëtz, Olivier Peyrebrune (Arkel), Gaëlle Caro, Patricia Palamara (Geneviève), Lucie Bouroche, Marie-Charlotte Laborne (Yniold), Akémi Souchay-Okumura (piano), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17 et 19 mai ; 15 heures, le 18 mai, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Orchestre national de France
Enesco : *Suite pour orchestre nº 3 « Villageoise »*. Prokofiev : *Le Pas d'acier*. Stravinsky : *Jeu de cartes*. Gershwin : *Un américain à Paris*. Lawrence Foster (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 6 mai. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre KV 364*. Chostakovitch : *Symphonie nº 14*. Françoise Pollet (soprano), Stafford Dean (basse), Christian Crenne (violon), Serge Soufflard (alto), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-08-00-42-67-57. De 60 F à 190 F.

A Sei Voci
Œuvres de Campra, Danielis, Brossard et Vigné.
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 20 h 45, le 6 mai. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Sibelius : *Finlandia, Concerto pour violon et orchestre, Symphonie nº 2*. Tedi Papavrami (violon), Jacques Mercier (direction).
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-30-96-99-00. De 65 F à 120 F.

Quatuor Ludwig
Œuvres de Schubert, Hersant et Franck. Pascale Le Corre (piano).
Romainville (93). Salle des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-49-15-55-26. 40 F.

Henrique Brescia-Aragon (piano)
Œuvres de Fabini, Albeniz, Tchaïkovski et Gershwin.
Saint-Denis (93). Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté. Mº Saint-Denis - Basilique. 19 heures, le 6 mai. Tél. : 01-49-40-65-28. Entrée libre.

La Trilogie minuscule
de Schöllhorn, d'après la comtesse de Ségur. Elisabeth Baudry, Cyrille Gerstenhaber, Donatienne Michel-Dansac (sopranos), Sylvie Grégoire (comédienne), Marie Leca, Pierre Boileau, Sylvain Espagnol, Eric Domeneghetty (danseurs), Carole Lalaurie (harpe), Pascal Pons, François Papirer (percussions), Sophie Grattard (piano), Caroline Gautier (mise en scène), Pierre Droulers (chorégraphie).
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, le 6 mai. Tél. : 01-46-82-83-88. 90 F.

MERCREDI 7 MAI

Nabucco
de Verdi. Sergeï Leiferkus (Nabucco), Maria Guleghina (Abigaïlle), Daniel Galvez-Vallejo (Ismaël), Ferruccio Furlanetto (Zaccaria), Violeta Urmana (Fenena), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 7, 10, 13, 16 et 19 mai. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

La Clémence de Titus
de Mozart. Keith Lewis (Titus), Anne Sofie von Otter, Angelika Kirchschlager (Sextus), Cynthia Lawrence (Vitellia), Christine Schäfer (Servilia), Angelika Kirchschlager, Elizabeth McCormack (Annius), David Pittsinger (Publius), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Willy Decker (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 7, 10, 13, 16 et 19 mai, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 mai ; 15 h 30, les 11 et 18 mai, jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

JEUDI 8 MAI

Octuor de France
Barber : *Quatuor à cordes op. 11*. Bernstein : *Sonate pour clarinette et piano*. Schiff : *Divertissement sur « Gimpel the Fool »*.
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 8 mai. Entrée libre.

Académie de l'Ile Saint-Louis
Grieg : *Suite Holberg*. Haydn : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Chostakovitch : *Symphonie de chambre op. 110*. Marc Vieillefon (violon), Emmanuel Gaugué (violon).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 17 heures, le 8 mai ; 20 h 45, le 10 mai. Tél. : 01-44-62-70-90. De 75 F à 120 F.

Ensemble Ars Nova
Essyad : *Marthiyah, Le Cycle de l'eau, extraits, Yasmina, Aurélia, création*. Pierre Roullier (flûte), Serge Garcia (violon), Isabelle Veyrier (violoncelle), Philippe Nahon (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 8 mai. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

VENDREDI 9 MAI

Orchestre philharmonique de Radio-France
Segerstam : *Avril*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Nielsen : *Symphonie nº 4 « L'Inextinguible »*. Imogen Cooper (piano), Leif Segerstam (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 9 mai. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

SAMEDI 10 MAI

Orchestre philharmonique de Radio-France
Goubaïdoulina : *Introïtus*. Oustvolskaïa : *Octuor*. Hindemith : *Kammermusik nº 1*. Rihm : *Gesungene Zeit*. Vera Beths (violon), Reinbert de Leeuw (piano, direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 10 mai. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

DIMANCHE 11 MAI

Cadence
Bach : *Suite pour flûte et orchestre BWV 1067, Cantate BWV 78*. Zelenka : *Miserere*. Corette : *Psaume*.
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 11 mai. Entrée libre.

JAZZ

François Constantin Jam Session
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 5, 12 et 19 mai, jusqu'au 26 mai. Tél. : 01-42-33-37-71. Entrée libre.

Betty Carter
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Wallace Roney Quartet, Lenny White
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sylviane Cedia Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, les 6 et 7 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 100 F.

Laurent Fickelson et Yannick Rieu Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 6 mai. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 6, 13 et 20 mai, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Claire Martin Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Nguyen Le, Dieter Ilg, Francis Lassus
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 7 et 8 mai. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Maison Klaus
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7 mai. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Patrick Bebey, Georginho Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 8 mai. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

André Persiani Trio
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 8 mai. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Roy Haynes Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10 mai. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Nuit de la batterie
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 heures, le 11 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Gilda Solve et Patrice Galas Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 11 mai. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Collectif Hask invite le VIC
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 6 et 7 mai. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Derek Bailey, Joëlle Léandre
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 9 mai. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Supertramp
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, les 5 et 6 mai. Tél. : 01-44-68-44-68. 225 F.

Karma to Burn
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-53-79-00-11. 89 F.

Monster Mike Welch Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 8 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Asian Dub Foundation
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 9 mai. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

13 NRV
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 10 mai. Tél. : 01-47-00-02-71. 79 F.

La Nuit reggae
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 10 mai. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Raeo
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 10 mai. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 50 F.

Make up
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 7 mai. Tél. : 01-69-43-03-03. 79 F.

CHANSON

Nuit Télérama
Avec, entre autres : Arthur h, Anne-Sofie von Otter, Gianmaria Testa, Compay Segundo, David Sanchez Trio, Maxime Leforestier.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-49-52-50-50.

Procédé Guimard Dalaunay
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 6 mai. Tél. : 01-45-24-52-65. Location Fnac, Virgin.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17 et 20 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Lambert Wilson
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 mai. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Jean-Jacques Debout
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-49-95-99-99. De 100 F à 140 F.

Soulngue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées - Clemenceau. 21 heures, les 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17 et 20 mai ; 17 heures, les 11 et 18 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Arthur h, Giovanni Wurzbuger
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 9 mai. Tél. : 01-44-92-77-66. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Odja Llorca
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 23 heures, les 9 et 16 mai. Tél. : 01-40-21-90-95. Entrée libre.

Kalifa
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 11, 12 et 13 mai. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Dick Rivers
Aubervilliers (93). 287 Rock'n'Roll Café, 33, avenue Victor-Hugo. 22 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-48-34-00-00. 100 F.

Catherine Ribeiro
Elancourt (78). Le Prisme, Centre des Sept-Mares. 21 heures, le 10 mai. Tél. : 01-30-51-46-06. 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

Chants du monde, créations polyphoniques
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Masséna. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-45-86-55-83. 40 F.

Stéphane Gallet, John Boswell
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, les 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17 et 20 mai, jusqu'au 3 juin. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Gnawa Diffusion, Rafik et les Dupuiz
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 7 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 80 F.

Mikis Theodorakis, Zülfü Livaneli
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 20 h 30, le 7 mai. Tél. :. 253 F.

Jacinta
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 7, 8, 9 et 10 mai. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Cheik Tidiane Seck
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 8, 15 et 21 mai, jusqu'au 29 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Yaki Kandru
Cartoucherie-Théâtre de l'Epée de Bois, route de la Pyramide, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 22 heures, le 8 mai. Tél. : 01-48-08-39-74. 55 F.

Musiciens et chanteurs du village d'Ichebakenne
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 9 et 10 mai. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Edith Lefel
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 9 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Idrissa Diop
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 9 mai. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Tania Saint-Val Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières - Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, les 9 et 10 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 100 F.

Pukawara
Cartoucherie-Théâtre de l'Epée de Bois, route de la Pyramide, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 22 heures, le 9 mai. Tél. : 01-48-08-39-74. 55 F.

Misaal
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10 mai. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

Les Cheikhs, les Rwayès
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 11 mai. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Djeli Moussa Condé
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 18 heures, le 11 mai. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Ensemble Inis
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 18 heures, le 11 mai. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

Yaki Kandru, Qhantati, Pukawara
Cartoucherie-Théâtre de l'Epée de Bois, route de la Pyramide, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 22 heures, le 11 mai. Tél. : 01-48-08-39-74. 55 F.

Sandra Rumolino
Rungis (94). Arc-en-Ciel-Théâtre de Rungis, 1, place du Général-de-Gaulle. 21 heures, le 6 mai. Tél. : 01-45-60-79-05. 60 F.

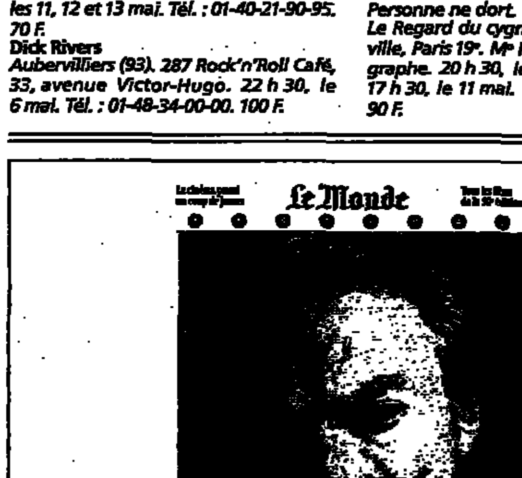
DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

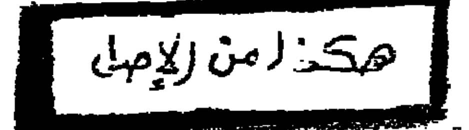
Kalpana (*)
Maria Kiran (**)
Danse de l'Inde, bharata natyam.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 6 mai (*) ; 15 h 30, le 11 mai (**). Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 80 F.

Compagnie Christine Bastin
La Polka du roi.
Saint-Brice (95). Théâtre Silvia-Monfort, 20, rue Pierre-Salvi. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 01-39-90-35-85.

Compagnie Toujours après minuit
Brigitte Seth, Roser Montillo Guberna : *Personne ne dort.*
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mº Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, les 7, 8, 9 et 10 mai ; 17 h 30, le 11 mai. Tél. : 01-43-58-55-93. 90 F.







AUDIOVISUEL La commercialisation du bouquet numérique AB Sat est très décevante, à côté des *scores réalisés* par ses grands rivaux, CanalSatellite et TPS. Avec seulement 4 600 abonnés fin mars, le groupe maintient quand même son objectif de 75 000 à la fin de l'année. ● LES INVESTISSEMENTS réalisés par le groupe AB de Claude Berda dans la télévision numérique et le rachat de la société de production Hamster ont pesé fortement dans les comptes 1996. Les bénéfices du groupe ont baissé de 26,8 %, s'établissant à 120,1 millions de francs en 1996. ● LE COURS du groupe AB à Wall Street a perdu 65 % depuis son introduction en décembre 1996, essentiellement en raison d'une renégociation à la baisse de ses contrats avec TF 1. ● CE CONTEXTE difficile n'empêche pas AB d'envisager sa cotation sur le marché français au premier semestre de 1998.

Le groupe AB de Claude Berda traverse une passe délicate

Les investissements dans la plate-forme numérique AB Sat ainsi que l'achat de la société de production Hamster ont pesé sur les comptes 1996 du groupe. Malgré sa déconvenue à Wall Street, où le cours a chuté de 65 %, AB envisage une introduction à la Bourse de Paris en 1998

LE TATI du numérique : en complet décalage par rapport à l'establishment audiovisuel français, Claude Berda et Jean-Luc Azoulay, les producteurs d'« Hélène et les garçons », souhaitent conquérir une part du marché prometteur de la télévision numérique, aux côtés des deux poids lourds du secteur, CanalSatellite et Télévision par satellite (TPS). Mais, pour l'heure, les premiers résultats d'AB Sat, le bouquet de dix-huit chaînes thématiques lancé en décembre 1996, se révèlent très décevants.

Le groupe, qui commercialise mais ne loue pas ses décodeurs, revendiquait 4 600 abonnés fin mars, tandis que CanalSatellite affichait 300 000 abonnés à son service numérique et TPS 116 000, à la mi-avril. Sans jamais se démonter, Claude Berda, président du groupe, affirme au *Monde* qu'il maintient son objectif de 75 000 abonnés à la fin de l'année. L'incendie qui a ravagé, le 24 avril, une partie des studios du groupe AB à la Plaine Saint-Denis n'a pas remis en question la commercialisation du bouquet numérique, dont la diffusion a été arrêtée *« pendant vingt-quatre heures »*.

Pour doper ses ventes, Claude Berda compte notamment sur son accord technologique avec CanalSatellite (les deux bouquets seront accessibles via un décodeur unique) qui sera mis en place le 20 mai. *« L'accès aux films érotiques de la chaîne XXL pourra être un moteur pour les abonnements »*, ne cache pas un analyste. Pour d'autres, cet accord permet à Canal Plus de prouver sa bonne volonté aux pouvoirs publics, qui souhaitent l'émergence d'un décodeur universel, tout en désignant clairement TPS comme le mauvais élève du trio du numérique.

En tout cas, les investissements pour AB Sat ont pesé dans les comptes 1996 du groupe AB à hauteur de 122,3 millions de francs (en pertes d'exploitation). Les résultats publiés la semaine dernière sont en baisse de 26,8 %, à 120,1 millions de francs, tandis que le chiffre d'affaires, réalisé à plus des deux tiers par l'activité de production, a augmenté de 17,1 %, à 966 millions de francs – 3,3 millions seulement du volume d'affaires sont générés par les ventes des chaînes d'AB Sat à des câblo-opérateurs. Malgré sa contre-performance, le groupe AB a réussi à payer deux fois moins d'impôts en 1996 qu'en 1995 (66,3 millions, contre 116,1 millions l'année précédente).

Le rachat, pour 82,5 millions de francs, de la société de production Hamster au cours de l'été 1996 a également grevé les comptes du groupe d'un montant de 38,6 millions. *« Les méthodes comptables ont été modifiées en profondeur dans les comptes d'Hamster »*, affirme un proche du dossier. Aujourd'hui, à l'exception notable du fondateur Pierre Grimblat, une dizaine de cadres dirigeants de la société productrice de « Navarro », « L'Instit » ou « Quai nº 1 » ont quitté l'entreprise depuis qu'AB l'a reprise et a procédé à la fermeture de certaines filiales ou départements (comme les documentaires ou les divertissements).

Sans doute l'image de patron très monarchiste qui colle à Claude Berda a-t-elle joué dans cette cascade de départs. Tout comme le fait que les salaires du groupe AB sont bien moins élevés que ceux d'Hamster. Et, plus sûrement, que Jean-Luc Azoulay, le *« créatif »* – il fait partie des vingt auteurs les mieux rémunérés par la Sacem pour ses chansons en 1996 –, *n'a pas réussi à convaincre* les cadres de rester.

DÉPENDANT ET RIVAL DE TF 1

En rachetant Hamster et son intéressant catalogue de droits, le groupe AB comptait se placer à la fois sur « l'access prime-time » avec ses propres sitcoms, mais aussi accéder aux heures de forte audience, notamment de TF 1. Aux yeux d'un producteur, *« le fait qu'AB soit aussi dépendant de TF 1 est un handicap d'autant plus important qu'ils sont désormais rivaux dans la télévision numérique »*.

En comprimant les coûts de sa grille, TF1 a d'ailleurs réduit, en janvier, ses contrats avec AB. Aujourd'hui, tempère Claude Berda, les émissions de Dorothée ne représentent qu'un peu plus de 7 % du chiffre d'affaires du groupe. *« Nous avons l'habitude de nous adapter à tous les cas de figure »*, assure-t-il. En revanche, la Bourse de New York a fortement sanctionné cette réduction du contrat avec TF 1. Depuis son introduction à Wall Street le 12 décembre 1996, le cours du groupe AB a perdu 65 % de sa valeur pour clôturer à 7 dollars le 30 avril.

La valorisation initiale (5,5 milliards de francs) du groupe AB lors de son entrée à Wall Street a permis à Claude Berda, Marc Sillam, directeur général, et Denis Bortot, vice-président, de réaliser leur patrimoine, en cédant 1,15 million d'actions, tout en levant 889 millions de francs (en net), dont 600 millions sont destinés aux développements dans le numérique. D'ailleurs, Claude Berda ne désespère pas de faire son entrée en Bourse à Paris, au cours du premier semestre 1998. *« Les banques qui ont réalisé notre introduction à New York, Morgan Stanley et Donaldson, Lufkin et Jenrette, travaillent sur ce dossier »*, nous a-t-il précisé.

Pour l'heure, Claude Berda n'envisage pas l'arrivée de nouveaux partenaires dans son groupe. *« Nous ne sommes quasiment pas endettés et, après avoir mis sur le marché 22 % du capital, nous n'avons pas encore touché à nos réserves financières »*, précise-t-il.

Selon plusieurs analystes, le groupe AB peut tenir trois ans pour financer son développement dans le numérique. *« Il est toujours difficile de prévoir la stratégie de Claude Berda, qui, généralement, laisse les options plus longtemps ouvertes que les autres joueurs*, estime un producteur. *Il reste le plus important exportateur de programmes français et fait travailler chaque mois 1 500 intermittents. Sans jamais avoir eu un souci de financement auprès des banques. »*

Nicole Vulser

L'immeuble qui a brûlé était de type Pailleron

« *L'immeuble qui a brûlé a été construit selon les normes Edouard-Pailleron,* explique Claude Berda. *C'est à la suite d'un contact électrique défaillant que le feu a pris à une vitesse incroyable* », précise-t-il, en saluant « *le travail remarquable effectué par les pompiers* » pour éteindre cet incendie qui a ravagé une partie des bâtiments du groupe à La Plaine Saint-Denis le 24 avril (*Le Monde* du 26 avril). « *Mon bureau s'est affaissé de deux étages. Malgré cela, toute l'équipe s'est remise à l'œuvre très rapidement, tout a été déménagé et les régies rebranchées, si bien que, en vingt-quatre heures, toute la diffusion des chaînes a pu reprendre* », a-t-il ajouté. L'incendie d'AB Sat n'a pas eu d'incidence directe sur le cours de Bourse du groupe à Wall Street.

Le petit écran passé à la loupe

Quarante années d'innovations télévisuelles retracées par une exposition

EST-CE à cause du mépris dans lequel les universitaires l'ont longtemps tenue ? La télévision n'a été que tardivement l'objet d'un travail scientifique sérieux. Elle a accompagné si quotidiennement le demi-siècle écoulé que sa présence était comme d'évidence. Tout juste s'interrogeait-on sur son inféodation au pouvoir politique. L'appel de certains chercheurs, comme Jean-Noël Jeanneney, à ouvrir un chantier d'investigation sur la télévision n'a trouvé un écho qu'à la fin des années 80. Aujourd'hui, de Pierre Bourdieu à Dominique Wolton, les efforts de compréhension et d'explication de l'histoire contemporaine commencent à passer par la loupe du petit écran.

L'exposition organisée par le Musée d'histoire contemporaine et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) s'inscrit dans cette démarche. Tout comme l'épais livre-catalogue qui l'accompagne. *« C'est le dernier état de la recherche »*, explique Laurent Gervereau, conservateur du musée. Pour lui, comme pour les autres promoteurs de l'exposition, l'entreprise reposait sur une double exigence : la rigueur du travail historique et le respect de la magie de la télévision. Pour Francis Denel, directeur de l'Inathèque de France, *« il était temps de marquer une pause pour analyser une histoire qui couvre déjà trois générations »*.

LE FRÉMISSEMENT DE 1953

Accueilli par une statue de Belphégor et l'antique mire de la RTF, le visiteur est convié, selon son âge, à une promenade nostalgique ou, au contraire, à une quête de découverte. Pour les uns, le cheminement sera une manière de revisiter leur propre histoire. Les plus jeunes, ceux qui ont pris l'aventure du petit écran en marche, comprendront-ils pourquoi cette rétrospective s'arrête à 1975, alors que l'odyssée technologique continue avec le numérique et que les métamorphoses se succèdent en accéléré ? *« Dans les années 70, toute l'histoire des genres et des formes télévisuelles était déjà créée »*, justifie Francis Denel. Le journal télévisé et son homme-tronc ont vite trouvé leur niche de 20 heures. Les feuilletons (*Thierry la Fronde*), les jeux (« La Tête et les jambes »), les émissions littéraires (« Lectures pour tous ») ou d'informations (« Cinq colonnes à la une ») ont aussitôt fait l'ordinaire des téléspectateurs. Le petit écran était déjà satirique (« La Boîte à sel »), voire corrosif (« Le Petit Rapporteur »), encyclopédique (« *Alain Decaux raconte* »), léger (« Dim Dam Dom »), insolite (*Les Shadoks*) et familial (« Intervilles », « Au théâtre ce soir »).

La concurrence exacerbée de ces vingt dernières années n'aurait rien inventé. Surtout pas le frisson du direct, auquel la télé des années 60 était condamnée. *« De Jean Nohain à Jean-Pierre Foucault, les émissions de variétés s'appuient sur les mêmes recettes »*, remarque Francis Denel. Les vraies innovations dans ce domaine remontent à 1963, lorsque Jean-Christophe Averty proposa, dans « Les Raisins verts », une écriture télévisée puisée au meilleur de l'art contemporain.

Cette mythique émission est l'une des étapes de l'exposition, qui ne se limite pas à la projection d'extraits choisis. *« L'image obéit à une logique d'illustration, pour scander les époques »*, explique Laurent Gervereau. Depuis le premier téléviseur, conçu par René Barthélémy en 1931, à la reconstitution d'un studio des années 60, le visiteur observera, selon M. Denel, que *« la notion d'exploit technologique est une constante dans l'histoire de la télévision, mais ce sont les grands événements qui ont développé le parc des récepteurs »*.

Le frémissement date de 1953, avec la retransmission en direct du couronnement d'Elisabeth II : à Paris, 5 000 téléviseurs seront vendus en une semaine. Puis il y eut l'avènement de la couleur, accéléré par les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble en 1968. Les Jeux d'été de Mexico inaugureront la mondovision. Antenne 2 naîtra en 1964, puis la troisième chaîne en 1973. 85 % des foyers étaient équipés en 1974, lorsque Jacques Chirac fit éclater le monopole, contre 1 % vingt ans plus tôt.

L'exposition montre la place grandissante de la télévision par la reconstitution d'intérieurs des années 30 et 60. On la mesure aussi avec l'essor de la presse spécialisée (*Télé-Magazine* tire à 30 000 exemplaires en 1955) et le développement des produits dérivés (porte-pyjamas Nicolas et Pimprenelle, boîtes de jeux de société comme « Le Mot le plus long », ou la voiture-jouet de Starsky et Hutch). Dès les années 60, la littérature populaire et la BD intègrent le phénomène qui envahit tout : déjà, rappelle Laurent Gervereau, *« il y a de la télé hors de la télé »*.

Jean-Jacques Bozonnet

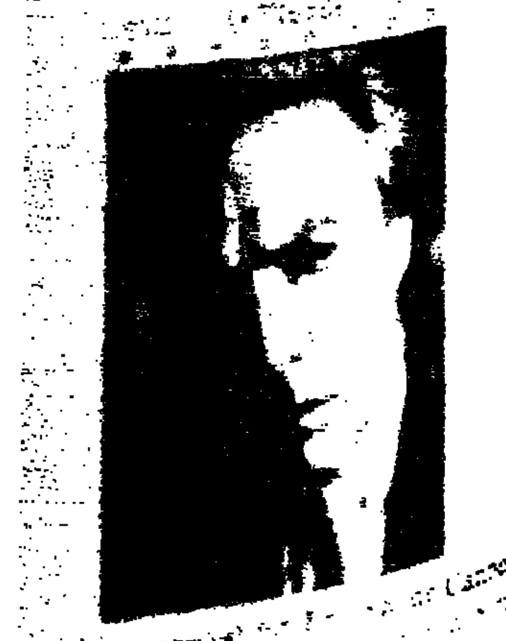
★ « La grande aventure du petit écran, la télévision française 1935-1975 ». Jusqu'au 28 juin, sauf le lundi et les 8 et 18 mai, au Musée d'histoire contemporaine, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : BSkyB, la** *compagnie de télévision payante* anglaise contrôlée par Rupert Murdoch, va annoncer, mercredi 7 mai, un accord de joint-venture de 1,1 milliard de dollars (6,3 milliards de francs) avec British Telecom (BT) pour lancer 200 chaînes numériques en Grande-Bretagne, accompagnées de services interactifs, selon le *Financial Times*. – (*AFP.*)

■ **Le groupe allemand Bertelsmann,** *désormais allié* à la CLT dans l'audiovisuel, souhaite acquérir les parts de Canal Plus (24,9 %) dans la chaîne privée Vox, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Si cette opération se concluait, CLT-UFA porterait sa participation à 49,8 %, soit presqu'autant que celle de Rupert Murdoch. – (*AFP.*)

■ **Preston Padden, dirigeant du** groupe News Corp, contrôlé par Rupert Murdoch, a démissionné de la présidence d'ASkyB, projet américain de bouquet de programmes par satellite. Ce départ est lié aux difficultés rencontrées par Rupert Murdoch dans son projet de fusion avec le satello-opérateur EchoStar, dans laquelle News Corp prévoit d'investir 1 milliard de dollars.



Jeux de tréteaux

par Alain Rollat

ILS SONT en représentation. « *Il y a une part de mise en scène,* admet le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande. *C'est comme pour les pièces de théâtre : pour que la scène soit bien jouée, il faut qu'elle ait été travaillée.* » Ils sont en tournée, et le reconnaissent sans détours. De préférence sur Canal Plus, au « Vrai journal » de Karl Zéro, le lieu dominical à la mode quand on cherche à rajeunir son image. M. Hollande y analyse en expert la grande scène des retrouvailles : il fallait montrer que les socialistes et les communistes se remettaient en ménage sans se remarier : on a donc vu Lionel Jospin et Robert Hue côte à côte au sortir de leur accord civil, puis séparément à la messe médiatique, et encore ensemble pour la poignée de main symbolique. Images gigognes. M. Hollande est content : « *Plutôt du beau théâtre.* » Du vaudeville.

Le chef de la troupe concurrente, Alain Juppé, reste dubitatif. Il n'a pas trouvé le duo Jospin-Hue « *très bon* ». Mais il s'en tiendra à cette « *litote* ». Son propre metteur en scène lui a recommandé de se montrer charitable : « *Il paraît qu'il faut être gentil, je suis gentil...* » Clin d'oeil. Le premier ministre accepte de tutoyer Karl Zéro, dont il est l'invité une semaine après Lionel Jospin. Il joue le jeu de la dérision. Non, cela ne le dérange pas qu'on le surnomme « *Tignous* » : un « *tignous* », dans les Landes, « *c'est quelqu'un qui s'accroche, ne renonce pas facilement. C'est plutôt gentil.* » Non, il ne consulte pas l'astrologue Elizabeth Teissier. Elle lui a bien écrit pour lui prédire de « *bonnes nouvelles* » en 1997, « *mais,* dit-il, *nous en sommes restés là dans nos échanges épistolaires* ». Non, il n'a jamais goûté au haschisch : il préfère fumer des havanes. M. Juppé tient à merveille son rôle de faire-valoir de Karl Zéro, qui fait l'apologie de la farce. Dur métier.

Mais certaines des bouffonneries de Karl Zéro sont d'authentiques polars. Le spectacle de Pierrette Lalanne révélant que son ancien mari entretenait des relations mystérieuses avec un « parrain » de Pigalle, devenu celui de sa fille, et avec certains financiers soupçonnés de blanchir l'argent sale valait à lui seul le déplacement. Il y avait quelque chose de shakespearien dans son récit anecdotique du jour où, leur divorce étant consommé, son ancien époux lui expédia avec délicatesse les cendres de sa défunte mère... « *dans un sac-poubelle* ». En bonne équité, Canal Plus devrait donner la parole à l'ancien compagnon de cette mégère peu apprivoisée, un certain Jean-Marie Le Pen.

Plus classique, Jack Lang, hôte d'Anne Sinclair, sur TF 1, fit sien, avec son talent habituel, le répertoire de Pierre Mendès France : « *Respect des électeurs, vérité, transparence* », etc. Sa référence était appropriée. « *L'usage de la télévision*, disait en effet Pierre Mendès France, *a entraîné une dégradation civique supplémentaire : le théâtre politique est plus ouvert, mais plus faussé que jamais. Il est plus que jamais un théâtre de vedettes...* »

La Belgique, du grotesque au tragique

Cette soirée d'Arte consacrée à nos proches voisins suggère la métaphore d'un pays longtemps expert dans l'art de renvoyer à demain ce qui dérange

QU'Y A-T-IL DE COMMUN entre un sosie de Séraphin Lampion, lourdement assis dans le fauteuil du bourgmestre de Bruxelles, et un poète lisant des vers dans sa modeste maison, quelque part en Wallonie ? Ils sont belges, c'est tout, placés chacun à une extrémité de cet arc national qui va du grotesque au tragique, aussi inattendus l'un que l'autre dans le rôle qui leur échoit dans ce pays aussi proche qu'exotique.

La soirée d'Arte – « Belgique, le pays où Icare s'est noyé » – a été conçue par Claudio Pazienza, assisté de Robert Neys, bien avant les événements qui ont bouleversé le pays : découverte des crimes abominables de Marc Dutroux, marche blanche de Bruxelles, choc de la fermeture de Renault-Vilvorde. Pourtant cette « Thema » n'est pas à remettre en question au contraire. Son point de départ, sa construction, les thèmes abordés témoignent d'une vision prophétique de ce qui allait se passer, de ce qui devait se passer.

Tableau avec chutes, de Claudio Pazienza, part d'une toile de 1555 attribuée à Pieter Bruegel, *Paysage avec la chute d'Icare*. Un mythe revu « à la belge » par le peintre. Dans un paysage d'une antiquité trop rêvée pour être réelle, au bord d'une mer d'un vert improbable, un laboureur trace consciencieusement son sillon, l'oeil rivé au soc de sa charrue, tandis qu'un berger fixe le ciel. Au loin, un port que l'on devine prospère attend l'arrivée de galions aux voiles gonflées. En bas du tableau, presque invisibles,



émergent les jambes d'un personnage en train de se noyer, et quelques plumes sont emportées par le vent sur la crête des vagues. C'est la chute d'Icare, dans l'indifférence générale. Métaphore d'une Belgique où le drame reste celui de l'homme seul, puni d'avoir tenté de fuir la médiocrité collective.

Ce pays qui n'avait pas demandé à naître a été obligé de vivre, de se forger bien malgré lui une histoire, de se plonger dans des passions, des affrontements politiques et communautaires. Il s'en est sorti jusque-là, ou plutôt il a fui son destin, grâce à ces fameux « *compromis à la belge* », manière inimitable de renvoyer à plus tard ce qui dérange. *Un pays si tranquille*, de Wilbur Leguèbe et Robert Neys, chronique douce-amère de ces pirouettes, n'est pas dénué de cette autodérision sympathique que les Belges pratiquent comme les Anglais l'humour. Une manière élégante d'éviter les problèmes, de se dire qu'au fond tout cela n'a guère d'importance, que les vraies valeurs sont ailleurs, dans l'amour, la tendresse, les petites choses de la vie qui font le véritable bonheur et les grands chagrins.

On ne peut comprendre la Belgique si l'on n'y voit qu'une déclinaison un peu particulière des cultures auxquelles se rattache chaque partie du pays : française au sud, néerlandaise au nord. Ainsi, ce parler franco-belge, tant moqué chez nous, se révèle souvent plus apte à saisir, décrire, interpréter les sentiments et les passions humaines, à analyser les situations politiques et sentimentales que le langage réglementé et aseptisé de l'Hexagone. On peut rire certes, nul ne vous en tiendra rigueur à Bruxelles, Liège ou Anvers. Mais en sachant qu'en riant d'eux on rit aussi de nous et de nos travers de Français persuadés que la grandeur de notre histoire nous dispense d'un regard lucide sur nous-mêmes.

Entre le grotesque et le tragique émergent des figures singulières dont les autres éléments de la soirée donnent un aperçu. On pourra estimer que *Portrait en son absence*, le court-métrage dédié au sculpteur flamand Panamarenko, alias Henri van Herrewegge, présente tous les défauts du documentaire « dur », sans concession et résolument antipédagogique. En revanche, le film de Gérard Preszow sur le poète William Cliff est un bonheur. Ses vers, qu'il lit d'une voix admirablement modulée, sont à la poésie ce que la « ligne claire » d'Hergé est à la bande dessinée : l'absolue évidence de leur nécessité.

Luc Rosenzweig

★ « Thema » : « Belgique, le pays où Icare s'est noyé », Arte, mardi 6 mai à 21 h 40.

LUNDI 5 MAI

TF 1

20.45

COLUMBO
A chacun son heure.
Série O d'Alan Levi, avec Peter Falk, Joanna Going (95 min). 558989
Le neveu du lieutenant Columbo vient d'épouser un célèbre mannequin. Le soir des noces, elle est enlevée par un dangereux psychopathe...

22.20

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve.
La voyance : mensonges et vérités (85 min). 1141056
23.45 Ex libris. Magazine. Besoin de mer et désirs d'ailleurs (70 min). 8052698
0.55 et 1.55, 2.55, 4.05, 4.45 TF 1 nuit.

1.10 7 sur 7 (rediff.). 2.05 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [1/6]. 3.10 et 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.20 Cas de divorce. Série. Gallonet contre Gallonet. 4.55 Musique (20 min).

France 2

21.15

UNE FEMME EN BLANC
Feuilleton d'Aline Issermann, avec Sandrine Bonnaire, Christian Brendel.
[6/6] (110 min). 8346834
Un dernier épisode dans lequel on retrouve Margaux à la croisée des chemins.

23.05

TAGGART
Assurance sur la mort.
Série d'Alan Bell, avec Mark McManus (110 min). 9185940
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine. Littérature. Invités : Alain Jouffroy, Philippe Sollers, Bernard Chambaz, Florence Delay, Pascale Casanova (70 min). 5585032

2.20 Histoires courtes. Court métrage. Le radar mental. 3.10 Vagabond du pôle Nord. Documentaire. 4.00 24 heures d'info. 4.15 Météo. 5.20 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3 (30 min).

France 3

20.50

L'INSPECTEUR HARRY EST LA DERNIÈRE CIBLE
Film O de Buddy Van Horn (1988, 95 min). 814018
Satire des faits divers et des médias. Clint Eastwood a l'air de s'ennuyer.
22.25 Journal, Météo.

22.55

LES DESSOUS DE CANNES
Le bêtisier.
Une émission proposée par André Halimi (55 min). 6035037
Les dessous du Festival vus au travers du regard décalé de grands comiques.
23.50 Défense traquée. Téléfilm de Deborah Reinisch, avec Gregory Harrison (90 min). 2591853

1.20 Lignes de mire. Magazine (rediff.). 2.15 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 2.25 1944 la France libérée. Documentaire (50 min).

Arte

20.45

KAGEMUSHA (L'OMBRE DU GUERRIER) ■ ■ ■
Film d'Akira Kurosawa, avec Tatsuya Nakadai, Tsutomu Yamazaki (1980, v.o., 150 min). 1482768
Luttes féodales dans le Japon du XVIe siècle. Le grand chef d'un clan est blessé. Pour le remplacer, on fait appel à un « Kagemusha », un guerrier fantôme, son sosie parfait.
23.15 Kinorama. Magazine.

23.30

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (LETIAT JOURAVLI) ■ ■
Film de Mikhaïl Kalatozov, avec Tatiana Samoïlova, Alexeï Batalov (1957, N., v.o., 90 min). 40834
L'émouvante histoire d'un amour brisé, un film qui a marqué le « dégel » idéologique et artistique du cinéma soviétique.
1.00 Court circuit. Magazine. L'Œil du père, court métrage de Mohammed Raza Sarhangi ; La Maison de poupée, de Spiro Taraviras (30 min). 7149188
1.30 Une journée au Luxembourg. Téléfilm de Jean Baronnet, avec François Bourcier (rediff., 50 min). 6754761
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

20.45

CONAN LE BARBARE ■ ■
Film Δ de John Milius, avec Arnold Schwarzenegger, James Earl Jones (1982, 135 min). 518894
Tiré d'un cycle « Heroic Fantasy » de Robert E. Howard.

23.00

ENQUÊTE À CHINATOWN
Téléfilm de Michael Pressman, avec George Peppard (105 min). 3824495
Deux clochards, témoins de l'assassinat d'un membre de la mafia chinoise, sont pris en chasse par les tueurs...
0.45 Jazz 6. All Stars Swing Festival and Tribute to Louis Armstrong (65 min). 1209341

1.50 Best of Dalida. 3.00 Fréquenstar. Françoise Hardy (rediff.). 3.50 Coulisses. L'Affaire Louis Trio (rediff.). 4.15 L'île aux plongeuses nues (rediff.). 4.40 Fan de (rediff.). 5.05 Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

MON HOMME ■
Film de Bertrand Blier, avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin (1995, 95 min). 786124
22.10 Flash d'information.
22.12 Spécial infos net. Législatives 97.
22.17 Qu'en pensez-vous ? Magazine.

22.30

SANG POUR SANG ■ ■
Film de Joël Cohen, avec John Getz, Frances McDormand (1983, v.o., 95 min). 7480582
Un patron de bar charge un détective privé de tuer sa femme et l'amant de celle-ci. Le privé le tue après avoir fait croire qu'il a éliminé le couple.
0.05 Desperado. Film de Robert Rodriguez (1995, v.o., 99 min). 4874709
1.45 Crossing Guard ■ ■ Film de Sean Penn (1994, ♦, 110 min). 6880902

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. 1979 : Exode en mer de Chine, les boat people vietnamiens.
21.30 Fiction. Amour en 74, de Catherine de la Clergie.
22.40 Toit ouvrant. Laura Cottingham, Jacques Nichet.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Deforge (Le Festival des cadavres). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct de la salle Estonia, à Tallinn, par le Chœur de la Philharmonie estonienne et l'Orchestre de chambre de Tallinn, dir. Tõnu Kaljuste : Œuvres de Pärt, de Tüür.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pagliarani, Chango Elegua.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claude Debussy et André Caplet. Œuvres de Debussy : Le Martyre de saint Sébastien, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Salonen ; Gigues (transcription Caplet) ; Epiphanie pour violoncelle et orchestre, de Caplet, par le Philharmonique Orchestra, dir. Dutoit ; Parsifal : enchantement du vendredi saint, de Wagner, par l'Orchestre symphonique Columbia, dir. Bruno Walter. Œuvres de Debussy, Caplet.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Roman, Tartini, Stanley, Bach, Couperin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 2/5/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invitée : Liane Foly (France 2 du 27/4/97).
0.00 Festival franco-ontarien. "Garoloup [1/2]".
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Olivier Messiaen et les oiseaux.
21.50 La Colline aux milliardaires.
22.35 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe.
23.30 Une jungle en naufrage.
0.00 L'Autre Amérique. [5/6]. Les fautes de nos pères.

Animaux

20.30 Faune ibérique. [1/2]. Le vautour noir.
21.00 Le Monde sauvage. Une classe laborieuse.
21.30 Flipper le dauphin. L'appel du dauphin.
22.00 Korup.
23.00 Mors aux dents. Boss.
23.30 Beauté sauvage. Les insectes.
0.00 Le Monde sauvage. Tropical.

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première.
21.00 Rue Barbare ■ Film de Gilles Béhat (1983, 105 min). 71212360
22.45 Le J.T.S. Magazine.
23.20 Tricky - Spearhead. Concert enregistré à l'Astoria de Londres en 1994 (55 min). 88927650

France Supervision

20.30 Osterman Week-end ■ ■ Film de Sam Peckinpah (1983, 100 min). 28567853
22.10 Au bonheur des artistes. Magazine.
23.15 La Chute d'Icare.
0.05 Concert Mozart. Enregistré à l'abbaye Saint-Georges de Boscherville (95 min). 48266438

Ciné Cinéfil

20.30 Le Défroqué ■ Film de Léo Joannon (1953, N., 115 min). 3570414
22.25 L'Histoire d'Hester Costello ■ Film de David Miller (1956, N., v.o., 100 min). 34695124
0.05 Deux nigauds aviateurs (Keep 'em Flying) Film d'Arthur Lubin (1941, N., v.o., 85 min). 15665490

Ciné Cinémas

20.30 Mort d'un commis voyageur ■ ■ Film de Volker Schloendorff (1985, 135 min). 22888563
22.45 A vingt-trois pas du mystère ■ Film de Henry Hathaway (1956, v.o., 100 min). 99606230
0.25 L'Ami retrouvé ■ ■ Film de Jerry Schatzberg (1988, 110 min). 12558438

Festival

20.30 Le Cri du papillon ■ Film de Karel Kachyna (1990, 115 min). 52680414
22.25 Vendredi ou la vie sauvage. Téléfilm de Gérard Vergez [1/3] Avec Michael York (95 min). 88320105

Série Club

19.50 Les Années coup de coeur. Le piston.
20.15 L'île aux naufragés. Opération : Steam Heat.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Charmes de l'été.
21.45 et 1.30 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. Le trésor du roi Richard.
23.00 Two. Malheureux anniversaire.
23.45 Lou Grant. Le héros.
0.40 Sam et Sally (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Tire quand ça bouge.
20.30 Souvenir. Eddy Mitchell.
21.25 New York Police Blues. Alice a disparu.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Driver ■ Film de Walter Hill (1978, 90 min). 85807105
23.45 Vélo. Magazine.
0.10 Farm Aid and Friends. Concert enregistré à Indianapolis, le 7 avril 1990 (60 min). 85894457
1.10 Star Trek. La machine infernale (50 min).

Eurosport

15.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Phases finales. 1er groupe A - 3e groupe B (150 min). 9140327
17.30 et 22.30 Tennis. En direct. Open d'Allemagne. Tournoi messieurs de Hambourg. 1er jour (90 min). 825360
19.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Phases finales. 1er groupe B - 3e groupe A (150 min). 7932114
21.30 Sumo. Tournoi Basho d'Osaka (Japon). 4e partie. (60 min) 502766
23.00 Eurogoals. Magazine (60 min).

Disney Channel

19.00 Petite fleur. L'attente.
19.30 Dinosaures. Y a-t-il quelqu'un pour tondre la pelouse ?
20.10 La Belle au bois dormant. Téléfilm (90 min). 1478853
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney. Magazine.
23.50 L'Africain volant (70 min).

Téva

20.30 et 23.15 Téva interview.
20.55 Les gens ne sont pas forcément ignobles. Téléfilm de Bernard Murat avec Christian Clavier (1990, 90 min). 500849327
22.25 Murphy Brown. Envoyé spécial.
22.50 Téva débat (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Madras.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.30 Anton Webern. De Thierry Knauff.
21.00 La Traviata. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Enregistré en mars 1997 (180 min). 30397691
0.00 Classic Meet Jazz. Concert. La musique multidimensionnelle (60 min). 27148
1.00 Le Journal de Muzzik.
1.30 La Musique de la Prague rudolphienne. Concert enregistré à l'All Saints Church du Château de Prague (55 min). 7380525

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT - Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

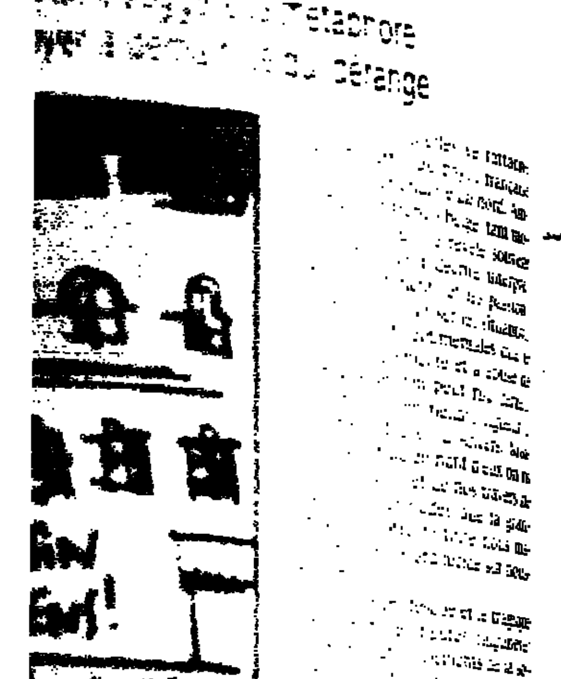
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.



Johan Cruijff, « immortel » d'Ajax

Les Néerlandais exaltent les vertus du grand footballeur, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, et en font un héros national

LA NATION néerlandaise s'identifie au grand footballeur. La « Cruijffmania » s'est emparée des Pays-Bas. Alors que l'ancien numéro 14 de l'équipe d'Ajax d'Amsterdam fête ses cinquante ans à Barcelone, où il entraînait le « Barça », les médias néerlandais affichent sa photo en Une, et les éditorialistes célèbrent la grandeur de celui *« qui ne connaît qu'une route, celle qu'il s'est choisie »*. Six livres, des biographies pour la plupart, ont été publiés ou remis à jour, tandis que télévision et radio publiques lui consacrent émissions spéciales en prime time, portraits – « Cruijff, *génial et têtu* » – et interviews.

Car Johan Cruijff est un véritable héros populaire, l'un des inventeurs du « football total », donnant le primat à l'attaque plutôt qu'à un jeu de défense. Celui qu'un journaliste sportif du quotidien *Het Parool* qualifie de *« Noureev du stade »* affiche sur vingt ans de carrière un palmarès digne des véritables géants du football : 520 matches joués, 291 buts marqués, trois fois vainqueur de la Coupe des champions sous le maillot rouge et blanc de l'Ajax, sacré trois fois meilleur joueur européen. Même sa défaite face à l'Allemagne en finale de la Coupe du monde de 1974 a laissé des souvenirs émerveillés chez les journalistes sportifs qui y ont assisté.

Le Telegraaf vient donc de consacrer une page entière au fils d'épicier du « Betondorp », le village de béton, ce quartier d'Amsterdam adossé à l'ancien stade de l'Ajax. *« Par sa façon si particulière de vaincre, Cruijff restera immortel »*, écrit le quotidien populaire, en légende d'une quinzaine de photos retraçant les grands moments de sa vie privée (Johan, adolescent pensif en compagnie de sa mère) et sportive (les meilleurs buts, la première coupe d'Europe, la visite de l'équipe nationale au palais de la reine Juliana). Un peu plus iconoclaste, le *Volkskrant* se penche sur la période 1981-1982, sa saison la moins glorieuse. L'hebdomadaire *Vrij Nederland* lui consacre un dossier spécial.

« L'ORANGE MÉCANIQUE »

Pour son éditorialiste, celui que l'on surnomma *« l'orange mécanique »*, en raison de la couleur du maillot de l'équipe néerlandaise, est plus qu'un roi du ballon rond : *« Avec son talent artistique, son sens de la justice sociale, sa capacité à relativiser, son désir d'indépendance, la logique personnelle, et grâce au rayonnement de toutes ses qualités, Cruijff a maintenu les Pays-Bas sur la carte du monde. »*

Sans doute est-ce là le secret de l'immense popularité dont jouit cet as du ballon rond, en dépit de son mauvais caractère. En faisant de cette petite contrée *l'un des temples mondiaux du* foot, Cruijff a permis aux Néerlandais d'exprimer un chauvinisme qui reste généralement enfoui sous le tabou qui pèse sur toute expression de fierté nationale. Depuis lors ce peuple, habituellement réservé et ne supportant pas les expressions de liesse populaire, s'est jeté dans l'adoration de ses héros des stades. L'un d'entre eux aurait pu s'appeler Jordi Cruijff. Mais l'héritier a délaissé les polders pour le club britannique de Manchester United.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

THE OBSERVER

■ La démocratie fonctionne. Le pays, étouffé si longtemps par un conservatisme qui n'était pas le reflet profond de sa culture et de ses valeurs – s'il l'a jamais été – a agi de manière décisive. Votant tactiquement pour frapper aussi fort qu'ils le pouvaient, les Britanniques ont bousculé le conservatisme pour une décennie au moins, peut-être même plus. La nouvelle Chambre des communes renvoie l'image d'une Grande-Bretagne libérale qui avait été submergée trop longtemps – rassembleuse, équitable, l'esprit ouvert et profondément démocratique – et qui montre tous les signes de durabilité.

M. Blair et son cabinet ont donné à la Chambre des marges de manœuvre et une dimension qui étaient bien au-delà de leurs espoirs. Ils se doivent maintenant, à l'égard de leur électorat, de prendre l'initiative intellectuelle et politique et d'exercer le pouvoir de manière aussi créative et imaginative que possible. Ils ont bien et vraiment gagné ; les fantômes du conservatisme peuvent être exorcisés. (...) *Le cabinet travailliste dispose d'une immense opportunité pour redéfinir les termes du débat politique et reconquérir le langage pour la confrontation politique ouverte.* (...) Les premiers signes montrent que M. Blair et son équipe ont à chaque fois l'intention d'aller dans cette direction. Nous allons être vraiment les témoins d'un extraordinaire moment de transformation de la politique britannique. Les années de traversée du désert sont passées.

THE INDEPENDENT ON SUNDAY

■ Pas encore installé à Downing Street, M. Blair a promis : *« Nous avons été élus comme New Labour et nous gouvernerons comme New Labour. »* Dans un sens, c'est rassurant : le parti a réuni une vaste coalition de supporteurs qui s'est rassemblée derrière sa version du socialisme, laquelle n'est pas celle de ses récents prédécesseurs. Si le programme favorise les classes les plus faibles au-delà des catégories les plus larges de salariés, ou abaisse les impôts pour les travailleurs pauvres en renforçant les ponctions sur la minorité la plus riche, ou s'il abolit le marché en contrepartie de dépenses supplémentaire pour le service national de santé, alors c'est pour cela que des millions d'électeurs – qui n'ont pas voté pour Kinnock ou Foot ou Callaghan – *sont eux aussi favorables à cette politique*. Les travaillistes ont appris à écouter. Ce qu'ils entendent de leurs petits groupes témoins dont on s'est beaucoup moqué, peut apparaître conservateur de manière décevante et égoïste, et même ne pas sembler vraiment reconnaissable en tant que socialiste ; mais c'est la voix de beaucoup dans le pays.

THE GUARDIAN

■ Une victoire écrasante qui, en d'autres termes, est une perte de la foi collective plutôt que l'expression d'un rejet *généralisé*. C'est la pensée qui précède l'acte plutôt que l'acte lui même. (...) Les gens ont décidé de faire *confiance* aux travaillistes il y a longtemps. Il est temps maintenant que les travaillistes comprennent qu'ils peuvent faire confiance aux gens.

EN VUE

■ La marine de guerre des Etats-Unis, qui a récemment donné à l'une de ses unités le nom de **Bob Hope**, comique aux armées, vient d'expérimenter avec succès un navire imitant la nage des pingouins. *« C'est en observant les spécimens du New England Aquarium que nous avons réalisé que la nature avait la solution »*, ont déclaré **James Czarnowski** et **Michael Triantafyllou**, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

■ **Cristina**, fille de **Juan Carlos** et de **Sofia**, s'est officiellement fiancée, samedi 3 mai, avec **Inaki Urdangarin**, handballeur, médaillé de bronze aux jeux d'Atlanta *(lire page 4)*. La presse du cœur avait auparavant prêté à la princesse deux aventures sentimentales : avec **Alvaro Bulto**, champion d'Espagne de motocyclisme, et **Fernando Leon**, champion olympique de voile. L'infante est passionnée de sport.

■ Un détenu de la prison pour hommes de Villabona, en Espagne, qui s'était plaint de devoir porter des pantalons, a obtenu gain de cause : le juge a estimé que **Maria Jesus Lastra** avait le droit de s'habiller en femme, tant qu'il restait *« décent »*. C'est que, récemment, **Ugur Kilic**, un travesti turc incarcéré dans le quartier des femmes de la prison de Manisa (nord d'Izmir), avait abusé d'une codétenue et l'avait mise enceinte.

■ *Au mois d'avril*, à Clermont-Ferrand, le Secours populaire a dû mettre aux enchères des bretelles de **Michel Charasse**, portant l'inscription « I am the Boss », et un pull-over gris ayant appartenu à **Valéry Giscard d'Estaing**. Les bretelles ont rapporté 400 francs, le pull 200 francs.

MARDI 6 MAI

TF 1

17.05 Melrose Place. Série. Frères ennemis.
18.00 Sous le soleil. Série. A qui la faute ?
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Légendes de Cannes, Tiercé.

20.45

RIPOUX CONTRE RIPOUX ■ ■
Film de Claude Zidi, avec Philippe Noiret (1989, 110 min). 477051
Cinq ans après Les Ripoux, *une suite qui n'est pas une reprise des mêmes effets comiques, mais une comédie de mœurs.*

22.35

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar
Thème : Changer de vie (110 min). 2176490
0.25 et 1.05, 2.10, 3.10, 4.15 TF 1 nuit.
0.35 Reportages. Magazine. L'or des terroirs (rediff., 30 min). 2886397
A la découverte du Sud-Ouest de la France, où des hommes restent épris de leur terroir.

1.15 et 3.25, 4.30, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [2/6] *La rivière enchantée* (rediff.). 5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2

16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Une soirée de menteurs.
17.45 Walkiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.30 Studio Gabriel. Invité : Michel Delpech.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal. Invitée : Isabelle Adjani.

21.00

LA BOUM 2 ■
Film de Claude Pinoteau, avec Sophie Marceau, avec Brigitte Fossey (1982, 115 min). 8581498
Une comédie plaisante.
22.55 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.05

SUBWAY ■
Film de Luc Besson, avec Isabelle Adjani (1985, 105 min). 9151983
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. A quoi sert la critique de cinéma ? Invités : Michel Ciment, Antoine de Baecque, Aldo Tassone (85 min). 5812026

3.00 Les Grands Travaux du monde. Documentaire. Les eaux fertiles. 3.50 24 heures d'info. 4.00 Météo. 4.05 Aventures en montgolfière. Documentaire. 5.00 Crocodile ballon. Documentaire. 5.15 Chip et Charly. Le violon de Melody Goat (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 0.55 Un livre, un jour. *Sous l'Occupation*, de Jean Grenier.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

DALIDA, PASSIONNÉMENT
Divertissement réalisé *par André Flédérick* (95 min). 196235
Une émission-hommage dans laquelle on redécouvre, mais l'avait-on oubliée, Dalida.
22.25 Journal, Météo.

23.00

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire d'Yves Philippe et Philippe Frey.
Le marcheur des déserts (55 min). 28235
Parti à la découverte des déserts nord-américains, Philippe Frey, ethnologue, a parcouru seul avec ses chevaux 7 000 kilomètres durant sept mois.
23.55 Cinéma étoiles. (30 min). 6876964

0.25 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano . 0.30 Rencontres à XV. Magazine (rediff.). 1.05 1944 la France libérée. Documentaire de Jim Damour (60 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [38/50] 1984.

Arte

19.00 Ivanhoé. Série. [10/30] Le mercenaire.
19.30 7 1/2. En mai, fais ce qu'il te plaît. Cinecitta.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 9438
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : OUVERT PENDANT LES TRAVAUX, ALLEMAGNE 1996
Documentaire de Bernard Mangiante (55 min). 4212167

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA BELGIQUE
LE PAYS OÙ ICARE S'EST NOYÉ
● Lire page 30.
21.45 Un pays si tranquille. Documentaire de Wilbur Leguèbe et Robert Neys (60 min). 4806167
22.45 Panamarenko. Portrait en son absence, documentaire (20 min). 3974772
23.05 Tableau avec chutes. Documentaire de Claudio Pazienza (100 min). 3229902
0.45 William Cliff, poète. Documentaire de Gérard Preszow (40 min). 7295674
1.30 Au hasard Balthazar ■ ■ Film de Robert Bresson, avec Anne Wiazemsky (1966, N., rediff., 95 min). 15788939

Canal +

15.45 Crossing Guard ■ ■ Film de Sean Penn (1994, 105 min). 8845709
17.30 et 0.00 Surprises.
17.50 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MORT OU VIF ■ ■
Film de Sam Raimi, avec Gene Hackman, Sharon Stone (1995, 100 min). 223032
22.15 Flash d'information.
22.17 Spécial infos net. Législatives 97.
22.22 Qu'en pensez-vous ?

22.35

CHUCKY, LA POUPÉE DE SANG 3
Film de Jack Bender, avec Justin Whalin (1991, 85 min). 9038490
Huit ans après les crimes de la poupée Chucky, le responsable de l'usine de jouets relance la fabrication.
0.10 Tue et fais ta prière ■ *Film de Carlo Lizzani* (1966, 103 min). 7748736
1.55 Le Journal du hard.
2.00 La Princesse Film classé X *(1996, 90 min).* 7412194

M 6

17.30 Classe mannequin.
18.00 Highlander. Série. Prise de conscience.
18.55 Lois et Clark. Série. Ce n'est qu'un au revoir.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. La patronne.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les poissons.

20.50

LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série (110 min). 821419
L'invasion de la Terre. Bataille terrestre.
De nouvelles aventures inédites.

22.40

LE MUR DU SILENCE
Téléfilm △ de Robert Iscove, avec Gregory Harrison (100 min). 5913544
Une avocate, chargée de défendre un adolescent accusé du meurtre de son père qui le battait, demande l'aide d'un brillant collègue.
0.20 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.10 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.05 Fréquenstar. Magazine. Jean-Paul Gaultier (rediff.). 3.45 Movida opus 1. Documentaire (rediff.). 4.35 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.00 Fan de. Magazine (rediff., 30 min).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine.
21.32 XVI[es] rencontres franco-allemandes. Etat et Nation en France et en Allemagne.
22.40 Nuits magnétiques. La fin du travail. 1.
0.05 Du jour au lendemain. Yves Ravey (Moteur). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de l'Orchestre national de France. Donné en direct de la salle Olivier-Messiaen, à Radio-France, dir. Lawrence Foster : Troisième suite pour orchestre op. 27 Villageoise, de Enesco ; Pas d'acier, suite symphonique op. 41a, de Prokofiev ; Jeu de cartes, de Stravinsky ; Un Américain à Paris, de G. Gershwin.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Amy.
23.07 Atout Chœur. Œuvres de Brahms, Schubert, R. Schumann.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Canova da Milano, Asencio, Brotons, Bennett. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Yehudi Menuhin et le Sinfonia Varsovia. Concert enregistré le 2 décembre 1996, au Théâtre des Champs Elysées, par le English String Orchestra, dir. Yehudi Menuhin. Œuvres de Beethoven, Bartok.
22.30 Les Soirées... (suite). Archives. Yehudi Menuhin. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Schœnberg, Bach. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 1/5/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 2/5/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers. [5/11]. Super Etendard, la surprise des Malouines.
21.25 Damia, concert en velours noir.
22.25 Le Géant tombé du ciel. Le dernier voyage.
23.05 Olivier Messiaen et les oiseaux.

Animaux

20.30 Faune ibérique. [2/2]. Le vautour noir.
21.00 Le Monde sauvage. Quand la brise fut venue.
21.30 La Vie des zoos. Rhino in the Brink.
22.00 Siarau, la forêt amphibie.
23.00 Fauna. Ilôts et récifs d'Australie.
23.30 Beauté sauvage. Terres africaines.
0.00 Le Monde sauvage. Les rapaces de l'Idaho.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Anna et les loups (Ana y los lobos) ■ ■ ■ Film de Carlos Saura (1972, v.o., 100 min). 88839544

France Supervision

20.45 *Taraf de Haïdouks.* Concert enregistré à Gand (60 min). 48395888
21.45 Bix ■ ■ Film de Pupi Avati (1990, 115 min). 42129780
23.50 Marseille, le temps d'un détour, D'Alain Bergala.
0.45 Aventures himalayennes (40 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Pension Jonas Film de Pierre Caron (1941, *N., 100 min*). *5320525*
22.10 Griseries (I Dream Too Much) ■ ■ Film de John Cromwell (1935, N., v.o., 95 min). 78628341
23.45 Simplet ■ Film de Fernandel (1942, N., 85 min). 82707983

Ciné Cinémas

20.30 Les Gens de Dublin ■ ■ ■ Film de John Huston (1987, 80 min). 46052085
21.50 Mon cousin Vinny ■ Film de Jonathan Lynn (1991, v.o., 120 min). 27422419
23.50 Les Trois Jours du Condor ■ ■ Film de Sydney Pollack (1975, 115 min). 91999964

Festival

20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et M. Lindsay-Hogg [1/6] (1981). Avec Jeremy Irons (115 min). 52687188
22.25 *Noces de carton.* Téléfilm de Pierre Sisser, Avec Jean-Michel Dupuis (90 min). 40822148

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. L'adieu.
20.15 L'île aux naufragés. Will the Real Mr. Howell please Stand Up.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Planète des amazones.
21.35 et 1.30 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. La vengeance manquée.
23.00 Les Charmes de l'été.
23.50 Lou Grant. Regain.
0.40 Médecins de nuit. L'entrepôt (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Le puissant.
21.30 Le Fugitif. Les murs de la nuit.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Cambouis. Magazine.
23.15 Star Trek : La Nouvelle Génération. L'essence du mal (v.o.).
0.05 Elvis : Good Rockin' Tonight. Bodyguards (v.o.).
0.30 L'Homme invisible. Le roi de la cavale.
0.55 Classic Trucks. [2/3]. Ticket to Ride (25 min).

Disney Channel

20.10 Danny, le champion du monde ■ Film de Gavin Millar (1989, 90 min). 1445525
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley. Les serpents et les sonnettes.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart.
23.35 Zorro. Monastorio tend un piège (25 min).

Téva

20.55 Pour la vie d'un enfant. Téléfilm de John Herzfeld, *avec Lukas Haas* (95 min). 505960780
22.30 Murphy Brown. Profession comédienne.
23.00 Téva débat (30 min).

Eurosport

17.30 et 22.30 Tennis. En direct. Open d'Allemagne. Tournoi messieurs (90 min). 314877
19.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Phases finales (150 min). 1237326
21.30 Boxe. Poids légers.
23.00 Basket-ball. En différé. Championnat Pro A. Play-off : *demi-finale aller :* Pau-Orthez-PSG Racing (90 min) 101525

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Jaipur.
22.30 L'Heure de partir Magazine (120 min).

Muzzik

21.00 Symphonie n° 8, de Beethoven. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (30 min). 983
21.30 Partita en ré mineur, de Bach. Concert enregistré à St John's Smith Square, à Londres en 1997 (35 min). 75864
22.05 Mozart en tournée. De János Darvas. Mannheim, Aloysia et Constance.
23.05 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.20 Jazz at the Smithsonian : Alberta Hunter. Concert (65 min). 9126780

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30* et *22.00*, 2.00 World News. 21.00 IMPACT - Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. *0.00* World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, *23.09* Europa. *19.50, 20.50*, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Brigade du diable. Film d'Andrew V. Mc Laglen (1968, 140 min). Avec William Holden. *Aventures.*
22.50 Quand les jumelles s'emmêlent. Film de Jim Abrahams (1987, 100 min). Avec Bette Midler. *Comédie.*
0.30 Le garde-champêtre mène l'enquête. Film de Maurice Delbez (1961, N., 90 min). Avec Louis de Funès. *Comédie policière.*

TMC

20.35 L'Epée enchantée. Film de Bert I. Gordon (1961, 85 min). Avec Basil Rathbone. *Aventures.*

TSR

20.35 Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ? Film de David et Jerry Zucker et Jim Abrahams (1986, 100 min). Avec Danny DeVito. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le cimetière des olifants

par Pierre Georges

QUE D'IMAGES, que de formules ! A la pelle. Des perles, de vrais petits cailloux blancs pour indécis égarés dans la sombre forêt des sondages. L'Agence France-Presse, qui les rapporte dans une rubrique « Ils ont dit : les mots et les phrases du jour », a assuré, bravement, la collecte du week-end.

Prenons, presque au hasard, Pierre Bédier, délégué général aux fédérations du RPR. Il existait donc. La preuve, cette métaphore sportive : *« Ce que nous proposent Mme Royal et ses amis socialistes, c'est de faire du saut à l'élastique sans élastique. »* Activité dangereuse, on en conviendra. Comme ascenseur sans fil à Singapour. Ou, à la réflexion, comme dissolution sans solution.

Prenons Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, qui fait dans la brocante : *« Lionel Jospin a été définitivement intronisé comme le président du MRA, Mouvement pour le retour en arrière. »* Prenons François d'Aubert, en son grand prix de France électoral : *« Faire le pari de la modernité avec Lionel Jospin, c'est courir un grand prix de formule 1 au volant d'une voiture d'occasion. »* Prenons le jeune François Baroin, présidentiel poulain, surpris les doigts dans la confiture un peu poisseuse des jeux de noms : *« On se dit que M. Jospin, c'est Monsieur J'ose pas ou Monsieur J'ose rien. »*

Ah ! qu'est-ce qu'on s'amuse, durant cette campagne de mai, entre ponts et merveilles, farniente et pépites ! Brice Lalonde la joue Dupont et Pontdu, *« Jospé et Juppin »*. Gilles Savary, candidat PS face à Alain Juppé, dénonce les intermittents du pouvoir : *« Nous avons un premier ministre à faible rendement et un maire à temps partiel. »* Philippe de Villiers, insoumis du premier tour, vogue dans cet état cataleptique et vaguement comateux que provoque chez lui *« l'autre campagne (qui) flotte à mi-hauteur entre les gadgets du traitement social et les abstractions de l'euro-somnifère »*.

Pierre Bédier, RPR, a ouvert son dictionnaire. A propos du programme socialiste : *« Il y a un verbe en argot, jaspiner, qui veut dire causer pour ne rien dire. On devrait le réécrire en disant jospiner parce que je trouve cela d'un creux parfait. »* Et c'est un tambour-major qui parle. Simone Bourges, candidate PS face à Alain Madelin, n'hésite pas à en tirer un concentré de portrait *« un idéologue pur jus ! »*. Jean-François Copé, pilote RPR du projet majoritaire, a cru voir passer un iceberg. Il prépare l'orchestre et le pays au schéma socialiste, *« au schéma "Titanic, la mort en chantant", le paquebot va couler comme en 1981 (...) »*

En mai, dis ce qu'il te plaît. *Titanic* ou pas, Pierre Mauroy fait du sauvetage en mer. Il a trouvé un naufragé : *« Philippe Séguin ferait mieux d'être carrément à gauche, plutôt que de traîner les pieds à droite. Il se veut à l'arrière-garde du RPR, mais il n'est jamais nulle part à l'avant-garde de quoi que ce soit. »* Phrase à relire deux fois pour en comprendre le côté très Roncevaux et cimetière des olifants. Comme cet autre, d'ailleurs, du même Pierre Mauroy : *« Ce qui me surprend, c'est le nombre de gens qui veulent le changement ! »* Et ne le savent pas encore. Sauf Arlette Laguiller, qui ne propose rien moins que d'*« inverser le sens de l'austérité et de mettre la bourgeoisie sur la paille »*. Pire, en somme, que le *Titanic* ou que l'incendie du Crédit lyonnais.

91 réfugiés rwandais meurent étouffés dans un train de rapatriement pour Kisangani

Le HCR n'a pu éviter que les réfugiés prennent d'assaut le convoi

KISANGANI
de notre envoyée spéciale

Quatre-vingt-onze réfugiés rwandais sont morts étouffés, dimanche 4 mai, au cours d'un voyage en train qui devaient les conduire du camp de Biaro à Kisangani, où ils devaient emprunter le pont aérien mis en place par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Au départ de Biaro, plus de 2 000 personnes avaient pris d'assaut le train qui avait été affrété par le HCR et l'Alliance rebelle zaïroise de Laurent-Désiré Kabila.

Quand la locomotive a stoppé dimanche en gare de Kisangani, vers 18 heures, et que les portes des cinq wagons se sont ouvertes, une vision d'horreur a frappé les témoins. Aux pieds de ceux qui commençaient à descendre, gisaient des corps tordus, cassés, au visage mort. Les journalistes présents sur les lieux furent les premiers à sortir les cadavres de leur cage. Très vite, les humanitaires travaillant sous l'autorité du HCR se sont organisés. Les corps des morts ont été alignés sur le quai et les blessés les plus graves – une cinquantaine – ont été évacués vers la clinique universitaire. Dans ce lieu privé de lumière et dépourvu de lit, l'équipe médicale zaïroise a établi ses diagnostics : fracture crânienne, membre cassé, asphyxie... Jusqu'au matin, les rescapés ont été emmenés au centre de transit par camions. Hébétés mais presque rassurés d'avoir échappé au mauvais sort.

Lundi matin, le bac reliant le quai de la gare à la rive opposée du fleuve où s'étend la ville n'a cessé ses navettes. A la lumière des torches, Paul Stromberg, porte-parole du HCR sur place, n'a quitté le quai qu'après le départ du dernier réfugié. Comme ses collègues, il était abattu, sous le choc. *« On ne pouvait, au camp, les empêcher de s'entasser dans le train*, a-t-il expliqué. *Il aurait fallu tirer dans le tas. Ils avaient tellement peur de passer une nouvelle nuit dans le camp. »*

Dans de telles conditions, fallait-il alors que démarre ce train ? Au camp, dimanche, la question s'était naturellement posée. Depuis le matin, des réfugiés campaient sur les rails pour être les premiers à partir. Vers 13 heures, quand la locomotive est arrivée, cela a été la ruée.

Les hommes et les femmes avec leur bébé, les fratries d'enfants se tenant par la main, se sont agglutinés dans les compartiments, sur les toits, dans les espaces étroits entre wagons. Les plus faibles ne purent prendre place à bord du train. Les plus sages et tous ceux qui n'avaient pu réussir à s'agripper au convoi repartirent vers les *« sheetings »*, les plastiques délimitant leur espace dans le camps. Munis de bâtons, quelques envoyés humanitaires tentèrent de faire descendre les grappes humaines du train avant son départ. Ce fut l'échec total. Puis la locomotive prit son élan...

« FUIR, FUIR... »

Quinze minutes après le départ, sur le toit d'un wagon, un photographe aperçut un homme dans le compatriment qui brandissait sa chemise comme pour faire signe d'arrêter le convoi. Des cris montaient, mais personne ne prit conscience du drame, sauf les voisins immédiats des victimes. *« Fuir, fuir pour éviter d'être à nouveau massacrés »* : c'est ce sentiment qu'on avait saisi, au fil de la journée passée dans le camp de Biaro.

Peu avant le départ fatal du train, déjà, un violent incident avait suscité la réprobation des réfugiés les plus conscients. *« Organisez les choses ! C'est impossible de survivre comme ça ! »*, avaient lancé des anciens aux responsables humanitaires présents. D'un camion du HCR, une équipe venait de lâcher quelques boîtes de biscuits, avant de repartir aussi sec. Une foire d'empoigne s'était ensuivie. Des adultes avaient frappé à coups de blocs de béton des enfants qui tentaient de s'emparer des précieux biscuits. Deux petits étaient morts écrasés.

Improvisé quelques jours auparavant, le camp de Bario n'avait pu être parfaitement mis en place par les équipes du HCR. Il avait débordé chaque jour sous le flot des réfugiés qui sortaient de leur abri en forêt. Plus de trente mille vendredi dernier, plus de quarante mille le lendemain...

Les évacuations s'étaient poursuivie vers le camp de transit de Kisangani, puis vers le Rwanda par avion. Mais les rotations se sont montrées insuffisantes. D'abord se sont posés des problèmes liés au carburant. L'approvisionnement était de si mauvaise qualité que les allées et venues aériennes ont été ralenties. Puis les formalités fluctuantes imposées par l'Alliance, qui administre le Haut-Zaïre, ont compliqué les transferts. Enfin l'angoisse des réfugiés, leur peur panique de revivre des massacres ont fait le reste.

Danielle Rouard

Le professeur Montagnier va ouvrir un centre de recherche sur le sida à New York

LE PROFESSEUR Luc Montagnier, chercheur au CNRS et à l'Institut Pasteur de Paris, vient d'annoncer sa décision d'enseigner à temps partiel au Queens College de l'université de la ville de New York, où une chaire de professeur émérite a été spécialement créée pour lui et où il va prochainement ouvrir un centre de recherche sur le sida. Le centre sera créé sur le campus de l'université avec l'aide de fonds publics et privés. D'ores et déjà 22,5 millions francs ont déjà été mobilisés, provenant de fonds privés. 75 millions de francs de fonds publics sont attendus.

« Cette initiative permettra d'accélérer les recherches qui restent absolument nécessaires pour vaincre l'épidémie du sida dans le monde, notamment pour la mise au point d'un vaccin et de traitements accessibles à toutes les personnes atteintes par l'infection, dont la majorité se trouve dans les pays en développement », a précisé le professeur Montagnier dans un communiqué.

« Ma décision s'inscrit dans le cadre de l'action que je développe depuis plusieurs années au sein de la Fondation mondiale de recherche et prévention Sida que je préside, a-t-il déclaré au *Monde*. *Nous avons créé, dans ce cadre, des centres de recherche et de traitement à Paris et à Abidjan. D'autres créations sont prévues notamment en Afrique du Sud, en Argentine et en Thaïlande. Au Queens College, nous allons réunir une équipe internationale où l'on s'intéressera à la valeur des gens plus qu'à leur date de naissance. »* En effet, le découvreur du virus du sida a fort peu apprécié la récente décision gouvernementale fixant à soixante-cinq ans l'âge limite d'activité des directeurs de recherche travaillant dans des structures publiques (*Le Monde* du 10 février). Cependant, le professeur Montagnier, qui aura soixante-cinq ans en août, pourrait, parce qu'il a trois enfants, exercer un an de plus en France si ses autorités de tutelle – l'Institut Pasteur et le CNRS – ne s'y opposent pas.

MARGINAL EN FRANCE

Soucieux de développer son activité de recherche, le chercheur français a estimé ne pas pouvoir refuser l'offre américaine. Celle-ci met en lumière la reconnaissance dont jouit le chercheur de l'Institut Pasteur de Paris à l'échelon international, et qui tranche avec sa position quelque peu marginale au sein de son Institut et des organismes scientifiques publics. En définitive, tout s'est passé comme si les responsables de la recherche en France, et plus encore ceux de l'école pasteurienne, n'avaient jamais vraiment reconnu la portée majeure de la découverte historique, celle du virus du sida, faite en 1983 par l'équipe qu'il animait en marge des structures officielles.

Jean-Yves Nau

Stabilité à Paris

LA BOURSE DE PARIS était stable, lundi 5 mai, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,09 %, à 2 657,80 points. La Bourse de Tokyo était fermée, lundi, en raison de la Fête des enfants au Japon.

Sur le marché des changes, le franc cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,3745 francs pour un mark. Le dollar cotait 1,7270 mark, 5,8275 francs et 126,40 yens. Dimanche 4 mai, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin avait réaffirmé l'attachement de la Maison Blanche à un dollar fort, soulignant que cette politique *« est la bonne »*. *« Nous pensons aussi*, avait-il ajouté, *qu'il n'est pas avantageux pour nous ou le commerce mondial d'avoir des monnaies désynchronisées avec leurs données de base économiques. »*

La semaine sera marquée par la publication, mardi, des statistiques du chômage en Allemagne et des commandes à l'industrie aux Etats-Unis. Les opérateurs de marché suivront aussi de près la rencontre, mercredi, à Londres, entre le nouveau chancelier de l'Echiquier Gordon Brown et le gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George. Une hausse du taux de base de l'institut d'émission, actuellement fixé à 6 %, pourrait être décidée à cette occasion.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	05/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	257317	94856349,90
Alcatel Alsthom	137095	87945653
L'Oréal	39436	83363971
Axa	203637	73593377,50
Eaux (Gle des)	88906	72104124
Total	129416	63371733,10
Carrefour	14450	53482124
Elf Aquitaine	82966	47575418
Danone	48786	43681918
LVMH Moet Hen.	27047	38254586

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 5 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19514,80	+1,24	+0,79
Honk Kong index	13081,70	+0,47	-2,74

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/05	Var. en % 30/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2655,31	+0,60	+14,66
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+23,64
Milan MIB 30	—	—	+2,12
Francfort Dax 30	3454,15	+0,47	+19,57
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+23,68
Madrid Ibex 35	—	—	+15,41
Amsterdam CBS	521,50	+0,97	+19,25

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/05	% 30/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1800	[illegible]	325	349
Ecu	6,5750	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,8133	[illegible]	5,5200	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3400	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,7300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4035	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5700	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,6990	[illegible]	8,3000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,3800	[illegible]	8,9300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1195	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,2600	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	395,4700	[illegible]	383	[illegible]
Norvège (100 k)	82,0800	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9050	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9970	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3600	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2019	[illegible]	3,8900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5894	[illegible]	4,3800	[illegible]

PARITES DU DOLLAR 05/05

FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	126,6200

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,18	5,67
Allemagne	3,03	[illegible]
Grande-Bretagne	6,19	[illegible]
Italie	6,45	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]

MATIF

Échéances 02/05	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	142192	[illegible]
Sept. 97	1207	[illegible]
Déc. 97	2	[illegible]
		[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 4-lundi 5 mai1997 : 560 880 exemplaires 1 - 3

« Le Destin » et « Le Baiser du serpent » en compétition à Cannes

LES FILMS de Youssef Chahine, *Le Destin* (prévu hors compétition), et de Philippe Rousselot, *Le Baiser du serpent* (prévu dans Un certain regard), seront présentés en compétition au Festival de Cannes, qui se déroule du 7 au 18 mai, a annoncé le délégué général, Gilles Jacob. Ces changements interviennent après que le Studio Guanxi de la République populaire de Chine, producteur du film de Zhang Yimou *C'est mieux d'en parler* (*Keep cool*), en a interdit la présentation à Cannes. D'autre part, après avoir espéré jusqu'au dernier moment infléchir les autorités de Téhéran, le délégué général du Festival a dû renoncer à inscrire à son programme le nouveau film d'Abbas Kiarostami, *Le Goût de la cerise*. C'est donc désormais *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian, qui fera l'ouverture d'Un Certain regard.

■ **CANTONALES** : Patrice Valentin (div. d. soutenu par la majorité départementale UDF-RPR) a remporté le second tour de l'élection cantonale partielle, dimanche 4 mai, à Esternay, dans la Marne. Conseiller municipal d'Esternay, M. Valentin succède à Henri Saignes, UDF-PR, décédé il y a quelques semaines.

I., 3 682 ; V., 2 322 ; A., 36,93 % ; E., 2 133.

Patrice Valentin, div. d., 1 284 (60,19 %) ÉLU

Albert Michon, div. d., 849 (39,80 %).

27 avril 1997 : I., 3 683 ; V., 2 385 ; A., 35,24 % ; E., 2 309 ; Patrice Valentin, div. d., 778 (33,69 %) ; Albert Michon, div. d., 551 (23,86 %) ; Jean-Pierre Tandin, div. g., 331 (14,33 %) ; Michel Jacquard, div., 306 (13,25 %) ; Ferdinand Le Beherec, FN, 238 (10,30 %) ; Philippe Peuchot, PCF, 105 (4,54 %).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CONJONCTURE
Encore de beaux jours pour la coopération monétaire internationale ? page IV

IDÉES
Sans inflation, l'Etat doit équilibrer ses comptes, Maastricht ou pas page V

Le Monde ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

ENQUÊTE
Les enfants de la transition en Europe de l'Est, une génération sacrifiée page VIII

ANNONCES



CLASSÉES
pages VI-VII et pages IX-X

MARDI 6 MAI 1997

Les nouveaux rouages de l'inégalité

D O S S I E R

Ironie du sort : l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale aura interrompu l'examen du projet de loi contre l'exclusion. La réduction de la fracture sociale, thème-phare du candidat Jacques Chirac en 1995, fait les frais du calendrier électoral. L'examen de ce texte dit « de cohésion sociale » sera repris au lendemain des élections si la droite est reconduite, a assuré Alain Juppé. Mais force est de constater que, depuis deux ans, sous l'action de son gouvernement, la situation des exclus ne s'est pas améliorée.

La montée des inégalités n'est pas l'apanage de la France. C'est même, selon Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon dans le *Nouvel Age des inégalités*, la caractéristique de l'époque. *Elle est commune* à la plupart des pays développés et prend différents visages. Inégalités de revenus dans les pays anglo-saxons, chômage en Europe, montée de l'exclusion un peu partout. La mondialisation est accusée d'en être la cause. Ne sert-elle pas plutôt de bouc émissaire ? Les griefs sont connus : le commerce avec les pays en voie de développement, à la main-d'oeuvre bon marché, serait le grand responsable de cette paupérisation.

Peu convaincante compte tenu de la faiblesse des échanges entre les pays « riches » et les Etats incriminés, cette thèse est réfutée par un grand nombre d'économistes. *« Comment des échanges si limités pourraient-ils avoir des effets si vastes ? »*, s'interroge Mark Pearson, chargé des politiques sociales à l'OCDE. En 1994, la part des biens

▼ Pays riches
Montée de l'exclusion, différences de revenus en hausse dans les pays anglo-saxons, chômage en Europe : les fractures sociales s'aggravent depuis la fin des années 70

échangés entre les pays de l'OCDE et le reste du monde s'est élevée à 3,52 % de leur PIB contre 2,60 % en 1972, *soit une progression d'un peu* moins de 1 % sur une vingtaine d'années. Difficile d'accuser ce « 1 % » du choc survenu dans les années 80 en Europe ou aux Etats-Unis. Le Fonds monétaire international estime, pour sa part, que la mondialisation ne serait à l'origine que de 10 % à 20 % des changements intervenus en matière de distribution des salaires et des revenus dans les économies avancées.

Des estimations que ne dément pas l'économiste Daniel Cohen dans son nouveau livre, *Richesse du monde, pauvretés des nations*. *« Aux Etats-Unis, on estime que la hausse des importations en provenance des pays du Sud a détruit environ 6 % des emplois non qualifiés de l'industrie manufacturière. Or l'industrie manufacturière elle-même ne représente que 18 % de la force de travail américaine. Ces chiffres sont si faibles qu'il est impossible (...) d'attribuer plus du cinquième de la hausse des inégalités à la concurrence du Sud, qu'elle provienne du commerce international ou de l'immigration »*, note-t-il. En France, les échanges avec les pays en voie de développement seraient même générateurs d'emplois non qualifiés, du fait des exportations de la filière agroalimentaire.

Deux économistes, Claude Vimont et François Farhi, ont précisé *le cas français. Dans un ouvrage intitulé Concurrence internationale et balance en emplois* (Economica), ils évaluent les effets du commerce extérieur en termes de création d'emplois (par l'exportation) ou de destruction d'emplois (par l'importation). En 1995, pour la deuxième année consécutive, le solde s'est révélé excédentaire en emplois (+116 000). Non seulement le nombre des ouvriers non qualifiés est élevé à l'exportation, mais il a augmenté de 13,5 % entre 1988 et 1995.

Si la mondialisation n'est pas en cause, comment expliquer le phénomène inégalitaire à l'oeuvre partout ?

Martine Laronche
Lire la suite page II

CHRONIQUE
par Sophie Gherardi

Feu les luttes ?

Sous le soleil du 1er mai, les syndicats français ont défilé ensemble pour la première fois depuis quatorze ans. Campagne électorale aidant, les « manifs » traditionnelles ont fait des scores rondelets par rapport aux années précédentes : entre 60 000 personnes (selon la CGT) et 23 000 (selon la police) à Paris, et plusieurs milliers en province – peut-être à la faveur de la *« décentralisation »* jouée par les têtes d'affiche, Nicole Notat (CFDT) intervenant à Nantes et Marc Blondel (FO) à Bordeaux. Resté parisien, Louis Viannet (CGT) a affirmé qu'*« aggraver la diminution des dépenses publiques, poursuivre l'allègement des charges des entreprises, intensifier les privatisations, comme le souhaite le CNPF et le laisse entendre la majorité actuelle, ne peut que conduire à la multiplication des conflits »*. Cette formulation est bien défaitiste. Déplorer le risque de multiplication des conflits ? Mais ils n'ont jamais été aussi peu nombreux ! La CGT doit bien le savoir, puisque ce syndicat est à l'origine, bon an mal an, du tiers des mots d'ordre de grève. La triste vérité, c'est que la combativité des travailleurs est au plus bas.

6 316
1 148
600
500
400
300
200
100
0
GRÈCE
ESPAGNE
NLLE-ZÉLANDE
ITALIE
IRLANDE
FRANCE
ÉTATS-UNIS
PAYS-BAS
GDE-BRETAGNE
ALLEMAGNE
1986-90
1991-95
Source : UK Office for national statistics

Journées de travail perdues pour 1 000 salariés (moyenne)

En 1996, les journées perdues pour cause de grève dans les entreprises ont péniblement atteint 390 000, selon les estimations du ministère du travail. Il y a deux décennies, les grèves faisaient perdre, chaque année en France, trois millions de journées de travail ; dans la première moitié des années 80, on en était à 1,5 million ; on est passé au-dessous du million dans la seconde moitié, et pour la première fois au-dessous du demi-million en 1992. Et en 1995 ?, dira-t-on. 1995 est une année exceptionnelle, historique elle aussi, avec un nombre de jours de grève total de 5 883 000, du jamais vu depuis mai 1968. Mais si l'on retranche de ce score les journées de grève de la fonction publique en novembre et en décembre (3,8 millions) et des salariés des entreprises publiques à statut (1,3 million), on se retrouve, même pour l'année 1995, avec un faible nombre de conflits dans les entreprises privées.

On serait tenté d'expliquer cette faiblesse par le chômage. Les statistiques du ministère du travail ne confirment qu'en partie cette hypothèse, car au plus fort de la récession, en 1993, la défense de l'emploi n'était la cause que de 50 % des conflits dans les entreprises, les autres motifs concernant les salaires, les conditions de travail, voire, de plus en plus, les primes et avantages annexes. D'ailleurs, la baisse du recours à la grève est vraie dans presque tous les pays de l'OCDE, qu'ils soient ou non frappés par le chômage, qu'ils aient ou non des syndicats forts, qu'ils aient ou pas une tradition revendicative. *« Les luttes »* – comme on ne dit plus guère – souffrent d'une crise de langueur profonde dans les pays développés. Peut-être est-ce à cause de la perte de la référence marxiste qui les légitimait, bien au-delà de l'influence politique du communisme ? Peut-être. Le paradoxe, c'est que les salariés mécontents tendent maintenant à se tourner vers les partis politiques pour chercher des défenseurs. Les socialistes ne se sont-ils pas prononcés pour une hausse des salaires ? Les expériences passées devraient pourtant inciter à la prudence. Les années 80 ont été celles de la décélération salariale, tandis que la véritable période d'euphorie pour le pouvoir d'achat, ce sont les années 70 : après la très *forte augmentation du salaire minimum arrachée en* 1968, *« les luttes »* – sous forme de nombreuses grèves – accompagnent des revalorisations permanentes. *Les gouvernants, alors, ne voyaient pas les hausses de* salaire comme une nécessité « keynésienne » pour relancer la demande. Ils faisaient comme le patronat, ils cédaient à la pression et aux revendications.

Les salariés du privé devraient retrouver la vigueur de leurs collègues du public : eux, les luttes, ils connaissent encore. Et ça marche. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est le seul à progresser, leurs retraites sont en moyenne 40 % plus élevées, ils cotisent moins, et moins longtemps que leurs homologues du privé, sans parler du temps de travail. Les salariés des entreprises publiques à statut sont à peu près logés à la même enseigne, et le gouvernement Juppé a trouvé à qui parler lorsqu'il a cherché à remettre en cause leurs régimes spéciaux de retraite. Qu'en conclure ? Que les catégories qui sont aujourd'hui en meilleure posture sont celles qui n'ont pas hésité à exercer des pressions. Les fonctionnaires, mais aussi les agriculteurs, virtuoses à capter les aides en tout genre, le patronat, imbattable pour obtenir tous les allègements d'impôts et de charges sans rien lâcher en échange. Travailleurs, comme dit l'Evangile : *« Frappez, et on vous ouvrira. »*

...eurent étouffés
...ient pour Kisangani

RAFAL

GRANDS FORTS

...s outils de travail

DALLOZ

Anton Brender, professeur associé à Paris-Dauphine

« L'exclusion peut mettre en cause la paix civile »

Ancien directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), Anton Brender est directeur des études économiques de la CPR (Compagnie parisienne de réescompte).

« Vous estimez que la mondialisation ne supprime pas la concurrence, mais qu'elle l'accroît. Est-ce une source supplémentaire d'inégalités ?

– La concurrence entre les entreprises a toujours existé et n'est pas près de disparaître. Mais paradoxalement, la mondialisation a exacerbé une deuxième forme de concurrence, entre nations, dans laquelle les différents pays sont mis en concurrence par le biais, notamment, de leurs entreprises. En effet, plus l'économie est mondialisée, plus ce qui bouge – capitaux et entreprises – met en concurrence ce qui ne bouge pas. *Ce qui ne bouge pas, ce sont les* pays. Il y donc aujourd'hui une très forte concurrence entre pays au niveau de la fiscalité, des rémunérations des travailleurs, de la législation sociale... Voilà pour la concurrence entre Etats.

» Mais, à l'intérieur de ces mêmes Etats, apparaît un autre phénomène. Les individus ne sont pas, à proprement parler, mis en concurrence, mais leurs situations face à cette concurrence mondiale sont de plus en plus différentes. Certains sont assez bien placés, d'autres beaucoup moins bien. A en croire Robert Reich, l'ancien secrétaire américain au travail de Bill Clinton, ceux qui s'en sortent bien, ceux qu'il appelle *« les manipulateurs de symboles »*, peuvent se désolidariser assez vite des autres. Ils peuvent prospérer même si leurs compatriotes moins fortunés s'enfoncent dans la détresse.

» L'idée que je défends est qu'il y a là dans cette thèse quelque chose de profondément erroné. Peut-on durablement avoir, au sein d'une même société, une partie de la population qui vit à l'heure mondiale et n'est pas menacée par la concurrence parce qu'elle est capable de lui faire face ? Et l'autre partie de la population qui peu à peu est exclue et voit son niveau de vie régresser ? Il y a toujours eu une minorité d'exclus. Le fait nouveau aujourd'hui est que cette minorité augmente dangereusement.

» Il faut faire très attention : une part importante de notre productivité est liée au capital social dont nous disposons, à une série de constructions, de conventions, d'accords sociaux patiemment mis en place au fil des ans. Trop d'exclusion peut progressivement miner ce capital social. Or même les fameux « manipulateurs de symboles » doivent largement leur productivité, leur efficacité, à l'existence de ce capital social qui leur a notamment permis de se former. Si on n'y prend pas garde, il peut arriver que la montée de l'exclusion atteigne un niveau tel qu'elle mette en cause ce capital, voire un jour la paix civile. On découvrira alors que la productivité d'un pays ne repose pas seulement sur des machines et sur des compétences techniques, mais parce que tout cela fonctionne ensemble de manière efficace grâce à des rouages sociaux bien huilés. Une solidarité sociale lucidement assumée est un facteur central de compétitivité.

– L'autre danger que vous évoquez est celui qui concerne le sort des classes moyennes. En quoi consiste-t-il ?

– Nous assistons en ce moment à un laminage des classes moyennes. D'une part, la France est en concurrence avec des pays à bas salaires. Mais aussi, de plus en plus, avec des pays où les salaires ont progressé. Aujourd'hui, quand la Chine ou le Vietnam font irruption dans la concurrence internationale, ils ne nous retirent plus rien. Ils retirent à la Thaïlande, à la Corée. Ce qui était importé de Corée, vient aujourd'hui de la Chine ou du Vietnam. C'est désormais entre eux que ces pays se battent pour conquérir des parts de marché.

» Mais on assiste également à une montée en puissance d'un certain nombre de pays qui sont de plus en plus développés et qui gagnent des parts de marché sur les secteurs où ils bénéficient certes de salaires plus bas que les nôtres, mais avec des niveaux de productivité élevés : on a là un puissant facteur d'érosion des classes moyennes. Surtout si l'on ajoute qu'entre pays de même niveau de salaires, une bonne part de la concurrence se fait par compression des coûts salariaux, par des gains de productivité.

– Pourtant dans votre récent ouvrage, *L'Impératif de solidarité* (La Découverte, 1996), vous insistez sur le fait que les gains de productivité peuvent être un des remèdes à la montée des inégalités. Comment ?

– D'abord, il faut répéter que sans croissance, le problème du chômage ne peut que s'aggraver. Mais, à elle seule, la croissance ne suffira pas à le résoudre. Une grande partie du problème provient du manque de redéploiement : des emplois sont détruits par le progrès technique, et par les importations de produits à fort contenu en main-d'œuvre. C'est normal. Ce qui l'est moins, c'est que nous ne parvenions plus à créer suffisamment de nouveaux emplois dans de nouveaux secteurs.

La seule façon de réduire les inégalités consiste à faire croître un peu plus vite les revenus les plus bas sans prélever de façon trop lourde sur les autres. Pour cela, il faut que les gains de productivité soient relativement importants et qu'ils bénéficient en priorité à ceux qui sont en retard. Cela passe par une meilleure qualification. L'idée est qu'il faut redoubler d'effort sur la formation, la qualification, l'insertion de tous ceux qui sont au bord de l'exclusion, pour qu'ils puissent peu à peu occuper des emplois à productivité plus forte où ils pourront donc aussi être mieux rémunérés. C'est ainsi que l'on peut tenter d'arrêter l'érosion des classes moyennes.

– Pourtant, on a l'exemple des Etats-Unis, qui connaissent une croissance durable, qui ont retrouvé des gains de productivité et qui demeurent un des pays les plus inégalitaires...

– Je vous ferai remarquer que les gains de productivité aux Etats-Unis sont très médiocres. L'Allemagne connaît des gains de productivité de 3 % par an. Aux Etats-Unis, on est à moins de 1 %. D'où, effectivement, pour une croissance donnée de l'activité, des créations d'emplois plus fortes. Mais la fascination pour le modèle américain ne doit pas faire oublier que nous sommes confrontés à deux problèmes : celui, immédiat, de résorber le chômage, et celui, qui viendra juste après, de pallier la baisse du nombre des actifs. Ces deux problèmes doient être traités en même temps. On ne peut pas se plaindre qu'il n'y ait personne pour payer nos retraites et, de l'autre, se dire qu'il ne faut pas se préparer à être toujours plus productifs.

» Demain, il faudra que de moins en moins de personnes au travail permettent à de plus en plus de gens qui ne sont pas en activité de vivre sans baisse de leur niveau de vie. *Cela ne peut se faire* qu'avec des actifs qui sont plus productifs qu'aujourd'hui. Surtout si, d'ici là, nous voulons réduire les inégalités et consolider ainsi ce qui, aujourd'hui, est l'un des fondements de notre richesse : notre capital social. Or, pour permettre à tous les Français de vivre *au début* du siècle prochain comme vivent aujourd'hui, en moyenne, la moitié des Français les plus favorisés, il faudrait que la productivité du travail de l'ensemble de la population active soit supérieure d'au moins 50 % à ce qu'elle est aujourd'hui. *Nous sommes loin d'en* prendre le chemin. »

Propos recueillis par Serge Marti

Comment la mondialisation réduit la pauvreté... en Asie

En Asie, les économies émergentes affrontent des défis fort différents des nôtres. Chez nous, les exclus sont réapparus depuis 1980, après un entracte de quelques décennies. En Asie, il s'agit d'éliminer la misère implantée depuis des millénaires, comme elle l'était en Europe pendant longtemps. La Corée du Sud et Taïwan y sont parvenues. La Malaisie s'en approche.

Mais en Indonésie, de larges couches de la société progressent trop lentement, et c'est pire encore au Bangladesh, victime de calamités naturelles. Au Vietnam, malgré le boom actuel, la route s'annonce longue. En Inde, depuis des décennies, même avant l'indépendance en 1947, les écarts se sont creusés entre, d'une part, les campagnes avancées du Nord-Ouest, du Sud-Est et de vigoureux centres urbains, et, d'autre part, les pauvres plaines de l'Est et des zones isolées de la péninsule.

Reste le cas très particulier de la Chine. *« Il est glorieux de s'enrichir »*, devait proclamer le successeur de Mao, Deng Xiaoping. La vive croissance de l'économie a entraîné des progrès considérables, mais inégalement répartis selon les régions. Les Chinois ont davantage accès à la consommation, mais la pauvreté reste massive dans les plateaux du Nord-Ouest, dans bien des vallées de Chine centrale et du sud, touchant des dizaines de millions de personnes.

Si la pauvreté reste le défi majeur en Asie, sa mesure est problématique. Précédant de peu la Banque mondiale, l'Inde a lancé en 1971 le concept du « seuil de pauvreté », d'ailleurs contestable car plus un homme est pauvre (dans le tiers-monde) plus il est difficile de mesurer sa pauvreté. *« On est obligé de multiplier les suppositions arbitraires, de s'en remettre à une documentation peu sûre ou à des informations forcées »*, écrivait l'indianiste Louis Dumont. D'où des évaluations contradictoires. Ainsi, selon les autorités chinoises, le nombre de pauvres est tombé de deux cent cinquante millions en 1978 (31,5 % de la population) à soixante-cinq millions en 1995 (5 %). Mais, d'après les critères de la Banque mondiale, ils étaient trois cent cinquante milions sur un milliard deux cent vingt-cinq millions d'habitants en 1996.

ÉVALUATIONS DISCORDANTES

Mêmes discordances en Inde. Ces dernières années, on estimait qu'il ne restait plus que 19 % de la population en dessous du seuil. Or, selon de nouveaux calculs de la Commission du plan, la pauvreté aurait à peine reculé depuis 1990 et toucherait 37 % des neuf cent trente-cinq millions d'habitants. Une chose est sûre, les retombées d'une forte croissance sur les pauvres (*trickle down effect*) sont substantielles dans la plupart des cas : les salaires des paysans sans terre sont plus élevés et les possibilités d'emploi plus nombreuses. Faut-il craindre que la globalisation et l'ouverture des économies suscitent l'aggravation des inégalités et la hausse de la pauvreté ? La question cadre mal avec les réalités de l'Asie aujourd'hui. D'abord parce que le degré d'internationalisation des grands pays reste modeste. Avec 160 milliards de dollars d'investissements privés étrangers versés depuis 1980 et 2,8 % du commerce mondial, la Chine vient loin devant l'Inde avec 7,6 milliards de dollars et 0,60 %.

Ensuite, les pays très exportateurs comme la Corée du Sud et Taïwan peuvent difficilement passer pour *« libéraux »* : l'Etat y garde un rôle très important dans l'économie, les investissements privés étrangers y sont limités et les barrières douanières aussi élevées qu'efficaces...

Si les avantages d'une certaine libéralisation sautent aux yeux, la nécessité demeure d'une impulsion de l'Etat, notamment en matière d'infrastructures et de grandes orientations : la lutte de longue haleine contre la pauvreté passe par là.

Dans l'industrie et les services, la mondialisation contribue indéniablement à l'accélération de la croissance, comme le montre l'exemple du textile. En Inde, au Pakistan, en Chine, se répète le même constat : dans les années 80, les équipements étaient désuets, les produits médiocres et peu concurrentiels. Avec la libéralisation des importations de machines et l'essor des fabricants locaux, souvent en joint-venture avec des firmes étrangères, la production et les exportations progressent. Même si des emplois peuvent être perdus dans un premier temps, les effets indirects sur le marché du travail sont substantiels : sous-traitance, nouvelles PME, développement du commerce et – des grands magasins au vendeur ambulant de tissus –, stimulation des activités en aval...

INFRASTRUCTURES

Dans d'autres domaines, la globalisation ne joue qu'un rôle modeste. Sur les 244 milliards de dollars d'investissements privés dans le tiers-monde, seuls 22 milliards ont financé des travaux d'infrastructure, selon le rapport 1997 de la Banque mondiale sur le développement. Or, pour maintenir son taux de croissance, l'ensemble de l'Asie aurait besoin, dans la prochaine décennie, de 1 000 milliards d'investissements dans les infrastructures, dont 400 milliards pour la seule électricité.

Comme me l'expliquait récemment, à Delhi, le Dr. Manmohan Singh, ancien ministre des finances, architecte des réformes indiennes, une forte croissance reste le facteur-clé dans la lutte contre la misère. Et tant pis si le mouvement s'accompagne d'un étalage de richesse peu séduisant pour le moraliste...

Gilbert Etienne

Les nouveaux rouages de l'inégalité

Suite de la page I

Dans les pays anglo-saxons, qui ont opté pour des politiques libérales (Etat moins interventionniste, baisse des impôts, protection sociale réduite), on constate une augmentation des inégalités des revenus et des salaires. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les différences de salaires entre pauvres et riches s'envolent à partir de 1979. Les études montrent que plus l'échelle des salaires est haute et plus il y a de gens coincés en bas. Un quart des travailleurs américains à plein temps gagnent moins des deux tiers du salaire médian contre moins de 7 % en Belgique, en Finlande et en Suède (OCDE, Perspectives de l'emploi, juillet 1996). Sur les 38 millions d'Américains classés au-dessous du seuil de pauvreté, 22 millions ont un emploi ou sont rattachés à une famille au sein de laquelle une personne travaille.

Trois pays anglo-saxons ont connu un recul des salaires réels (compte tenu de l'inflation) pour les hommes : les Etats-Unis (– 10 % entre 1985 et 1995), la Nouvelle-Zélande (– 10 % entre 1984 et 1994) et l'Australie. Dans le même temps, les plus fortes rémunérations progressent. En 1995, les rémunérations des PDG américains étaient 173 fois supérieures à celles de leurs salariés. Les salaires des femmes ont progressé durant cette période en raison d'un rattrapage, sauf aux Etats-Unis pour les salaires les plus faibles. En Europe, exception faite du Royaume-Uni, la progression des inégalités de salaires a été contenue. Elle recule même en Finlande et en Allemagne.

Le tableau mérite toutefois d'être nuancé. La France a un profil particulier en Europe : elle était, en 1970, le pays le plus inégalitaire. L'éventail des salaires s'est resserré dans les années 70 et au début des années 80. *« Entre 1968 et 1983, le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 90 %, sous l'impulsion des accords de Grenelle, alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen ne progressait que de 50 % »*, explique Thomas Piketty, du Cepremap. Par la suite, la situation s'est de nouveau dégradée – si l'on considère non plus les salaires, mais le niveau de vie –, notamment du fait des revenus du patrimoine. Selon l'Insee, les écarts de niveau de vie se sont accrus entre 1989 et 1994 : les revenus stagnent chez les ménages modestes (+ 0,5 %), progressent un peu pour les ménages moyennement aisés (+ 1,5 %) et nettement pour le haut de la distribution (près de 3 % par an).

Il n'empêche, en France comme dans la plupart des pays européens, les vingt dernières années se caractérisent avant tout par la montée du chômage. L'une des révélations les plus troublantes des recherches économiques récentes est le parallélisme entre l'évolution du chômage dans certains pays et des inégalités dans d'autres. Quels sont les points communs des deux phénomènes ? Premier point, les inégalités de salaires comme le chômage frappent majoritairement les travailleurs non qualifiés. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de chômage des actifs les moins instruits ont augmenté pendant les années 80 par rapport à ceux des personnes plus instruites. En France, ces disparités ont eu tendance à se réduire dans les années 90, mais, aujourd'hui encore, trois chômeurs sur quatre sont employés ou ouvriers (alors que ces catégories représentent moins d'un actif sur deux). Entre 1985 et 1995, le taux de chômage des ouvriers est passé de 10 à 16 %, tandis que celui des cadres et des professions intellectuelles n'a pas dépassé 4 %. Deuxième point, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se caractérisent tous deux par une faiblesse des syndicats dans la régulation des salaires. Or, remarque l'OCDE, un taux de syndicalisation élevé et une importante couverture conventionnelle contribuent à réduire la proportion d'emplois à bas salaires. Chômage et inégalités salariales seraient donc les deux facettes d'un phénomène qui frappe les travailleurs non qualifiés.

REGROUPEMENTS SÉLECTIFS

Peut-on incriminer la désindustrialisation et le basculement de l'activité économique vers les services, en cours de part et d'autre de l'Atlantique ? La nébuleuse des services recouvre certes des emplois peu qualifiés, mais aussi des emplois hautement qualifiés (technologies de l'information, services financiers, conseil juridique, santé...). Et la moyenne des salaires y est plus élevée que dans le secteur industriel. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas que des petits boulots, mal payés, qui ont remplacé les ouvriers qualifiés de l'industrie. Selon les économistes de la Maison Blanche, plus des deux tiers des postes de travail créés correspondent à des emplois qualifiés et offrent des rémunérations supérieures à la moyenne.

Le progrès technique induirait la création de métiers qualifiés au détriment de ceux qui ne le sont pas. *« La nature du choc qui frappe les travailleurs faiblement qualifiés peut trouver ses origines dans la modification des techniques de production, et notamment dans les développements liés à l'informatisation et à la maîtrise de ces techniques »*, explique François Bourguignon, directeur d'études à l'Ehess. Robert Reich, ancien secrétaire américain au travail, s'inspire également de cette théorie dans *The Work of the Nations*. Daniel Cohen n'hésite pas à parler, dans son livre, de *« troisième révolution industrielle »*.

Une révolution qui engendre, selon l'économiste de l'Ecole normale supérieure, de nouvelles inégalités. Fondée sur l'excellence, elle favorise des regroupements sélectifs : *« Les meilleurs vont ensemble ; les médiocres aussi. »* Les inégalités de salaires vont se creuser au sein d'une même profession, d'une même classe d'âge, d'une même catégorie de diplômes. *« La nouvelle misère du capitalisme contemporain est donc de créer au sein de chaque groupe social, au sein de chaque vie, des tensions qui étaient jusqu'alors l'apanage des rivalités intergroupes. Cette propriété* « fractale » *du phénomène inégalitaire (la plus infime partie représente le tout) est incompréhensible aux tenants de l'idée que la mondialisation, l'immigration ou n'importe quel phénomène sectoriel est la cause principale du phénomène inégalitaire. »* Un principe d'homogénéité que l'on retrouve à l'oeuvre dans l'ensemble du corps social, l'école, la famille. Pour le meilleur et pour le pire.

« On trouve désormais des familles riches en travail et des familles pauvres en travail », souligne Mark Pearson de l'OCDE. Ce phénomène est particulièrement marqué en Grande-Bretagne, où, dans une famille sur cinq, personne ne travaille. Mais pourquoi donc le progrès technique aurait-il désormais des effets contraires à ceux observés par le passé ? *« Les analyses actuelles mettent en avant le fait que nous sommes passés – avec cette évolution technologique – d'une production extensive à une production intensive*, poursuit François Bourguignon. *L'informatisation a ceci de spécifique qu'elle peut conduire à des économies d'échelle qui ont des proportions colossales. »* Mais, dans ce cas, les gains de productivité devraient être considérables, ce qui n'est pas le cas. Faut-il y voir un simple retard d'adaptation à une nouvelle ère technologique ?

CONCURRENCE ACCRUE

« Tout ce qui est avancé à l'heure actuelle pour expliquer le phénomène inégalitaire relève de la théorie, et nous manquons de preuves », explique prudemment Mark Pearson, avant de faire valoir ses arguments. Ni progrès technique ni mondialisation Nord-Sud, il met en avant l'intensification de la compétition entre les pays développés. Une concurrence plus grande conduirait à rechercher davantage de productivité.

Deux jeunes économistes du Cepii, Olivier Cortes et Sébastien Jean, ont tenté de chiffrer ce phénomène. Une augmentation de 1 % du taux de pénétration des importations s'accompagnerait d'une hausse de la productivité de 0,5 % à 0,8 %. Celle-ci serait d'autant plus élevée que le niveau de vie du partenaire commercial est faible. *« Les échanges poussent les firmes du secteur manufacturier à augmenter leur demande relative de travail qualifié et à réaliser des gains de productivité,* estiment-ils. *La main-d'œuvre excédentaire bascule alors vers les services qui requièrent une qualification moyenne supérieure à celle des activités manufacturières. Cela augmente donc la demande relative de travail qualifié au niveau de l'économie dans son ensemble. »*

Pas question pour autant de revenir à des forteresses protectionnistes, car un pays fermé serait – peut-être – moins inégalitaire, mais aussi moins riche. Les experts de l'OCDE plaident pour davantage de flexibilité, notamment la suppression du salaire minimum là où il existe. Une solution insatisfaisante du point de vue de la justice sociale puisqu'elle contribue à creuser les inégalités salariales.

Certains économistes remettent en selle l'idée d'une allocation de base inconditionnelle, l'équivalent d'un revenu minimum pour tous. D'autres explorent les mécanismes à l'œuvre aux Etats-Unis avec, pour les plus bas salaires, une redistribution sous forme de crédit d'impôts. Une formule qui a l'avantage de créer une incitation au travail en subventionnant les bas salaires. Thomas Piketty, économiste proche du PS, explore les différentes pistes dans un ouvrage intitulé *L'Economie des inégalités*. Il y dessine les grandes lignes d'une réforme fiscale propre à corriger les inégalités de salaires sans favoriser la substitution du capital au travail.

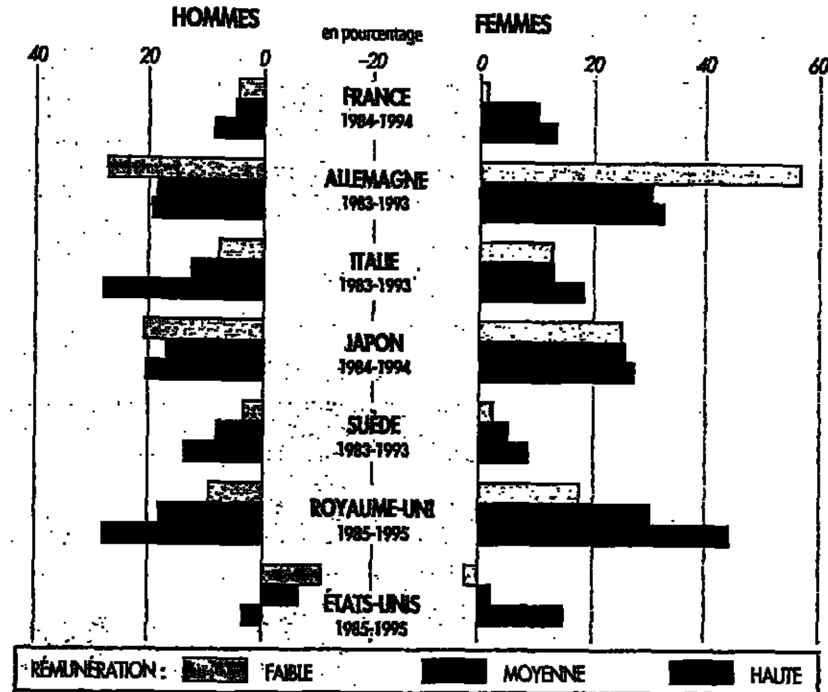
La réduction de la fracture sociale promise par Jacques Chirac sera-t-elle la grande absente des élections législatives ? Le sociologue Emmanuel Todd, qui a annoncé qu'il voterait communiste au premier tour, semble le penser. Patrick Stéfanini, secrétaire général adjoint du RPR, a assuré que la majorité n'y avait nullement renoncé. La démonstration reste à faire.

Martine Laronche

Des inégalités croissantes

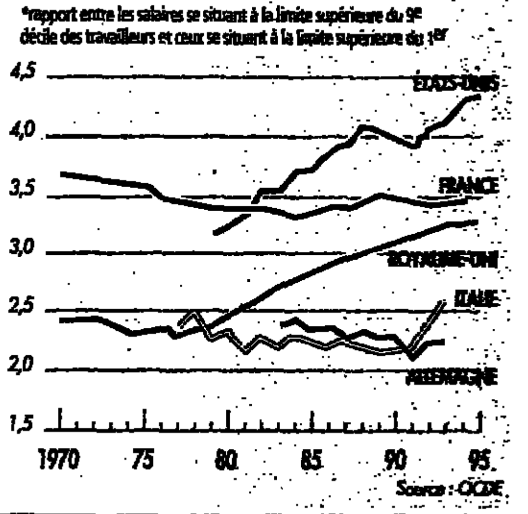


▼ L'évolution des salaires



Source : OCDE

▼ Evolution de la dispersion des salaires masculins : D9/D1*



Les inégalités de salaires ont très fortement progressé aux Etats-Unis et au Royaume-Uni depuis vingt ans, alors qu'elles sont plutôt stables en France. En revanche, la répartition de la richesse entre le capital et le travail est plus favorable aux salariés américains et britanniques.

▼ Le partage de la valeur ajoutée des entreprises

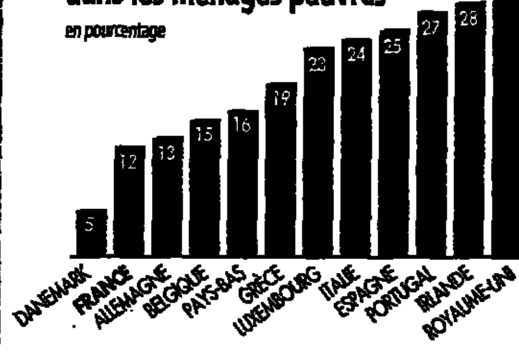
en pourcentage

	ÉTATS-UNIS		FRANCE	ROYAUME-UNI	
	Capital	Travail		Capital	Travail
1950	34,9	65,1	[illegible]	33,2	66,8
1960	32,9	67,1	[illegible]	31,2	68,8
1970	30,7	69,3	[illegible]	32,4	67,6
1980	33,9	66,1	[illegible]	29,2	70,8
1990	33,8	66,2	[illegible]	28,2	71,8
1995	33,5	66,5	[illegible]	31,5	68,5

Source : L'économie des inégalités, T. Piketty

▼ Proportion d'enfants vivant dans les ménages pauvres

en pourcentage



Source : Eurostat

« Ascenseur social » : l'école pourrait mieux faire...

L'« école de la République » se doit de favoriser l'égalité des chances. Plus qu'un devoir, c'est un espoir et un credo pour les responsables politiques de la fin du XIX[e] siècle qui s'attellent aux fondations de cette exception française qu'est l'école républicaine. Il ne s'agit pas de procurer à tout le monde un statut social égal, mais de substituer *« aux hiérarchisations sociales dues à la naissance, une hiérarchisation due aux aptitudes et aux mérites »*, comme le rappelle Alain Mougniotte dans *La Revue française de pégagogie* (no 118, janvier-mars 1997). Noble ambition. Aujourd'hui, alors qu'un actif sur cinq possède un diplôme de l'enseignement supérieur, soit dix fois plus qu'en 1950, les positivistes des années 1880 pourraient-ils jurer que l'école a rempli son contrat égalitaire ?

Dès les années 70, on mesure l'illusion de la démocratisation par le nombre, alors même que l'enseignement de masse ne mérite pas encore tout à fait son nom. *L'idée selon laquelle il suffirait* d'ouvrir largement les portes de l'école pour réduire les *« différences de scolarisation entre groupes sociaux »* est déjà battue en brèche, ainsi que l'écrit Marie Duru-Bellat (séminaire sur l'évolution des inégalités sociales dans le système éducatif français, DEP-Iredu, mai 1996).

Les travaux de Bourdieu et Passeron ou ceux de Baudelot et Establet écornent, en 1970 et 1971, la vision idéale de l'école « ascenseur social ». Les premiers confirment dans *La Reproduction* (Editions de Minuit) que le système scolaire, par sa nature même, reconduit les inégalités sociales et les légitime, tandis que les seconds démontrent que la société est responsable de l'inégalité devant l'école. Parallèlement, d'autres sociologues relèvent l'importance de l'ambition des familles, différente selon le milieu, sur le destin des élèves. Aux initiés, les bons parcours, les bonnes écoles, les « bons » profs, aux autres – mais aujourd'hui un peu plus tard qu'autrefois –, les filières de relégation, les établissements-repoussoirs et un certain rejet du système scolaire.

Un livre d'Annie Ernaux (*Les Armoires vides*, Gallimard, 1974), cité comme un *« roman de la fracture sociale »* par Béatrice Compagnon et Anne Thévenin dans *L'Ecole et la Société française* (Complexe, 1995), illustre le fossé qui existe entre la culture dispensée à l'école et celle du milieu populaire. Pour la jeune Denise, on y parle deux langues, étrangères l'une à l'autre. A l'école : *« Suspendez votre vêtement à la patère. » « Ma mère, elle, elle hurle quand je reviens de jouer : "Fous pas ton paletot en boulichon, qui c'est qui le rangera ?" »* Mais l'exemple d'Annie Ernaux pourrait aussi bien symboliser celui d'une enfant de milieu populaire devenue romancière.

▼ Parallèlement au développement de l'enseignement de masse en France, s'est opérée une « translation vers le haut des inégalités »

Car l'ambition d'une mobilité sociale par l'école, consacrée par le plan Langevin-Wallon de 1947, s'est concrétisée pendant des années, même s'il faut distinguer des variations selon les catégories sociales et les époques. Le baby-boom, la croissance économique, la demande sociale et la volonté politique (surtout fondée sur un besoin de main-d'œuvre qualifiée) se sont greffés sur la tradition historique de l'école française pour donner corps à cette idée.

Faut-il rappeler que l'espérance de scolarisation est aujourd'hui de dix-neuf ans contre seize ans et demi en 1980 ? Que le système éducatif – en particulier l'université – s'est ouvert à des milieux qui en étaient pratiquement exclus ? Le niveau général des conscrits a augmenté de 17,6 % depuis 1981, soit 1,3 % en moyenne par an. Les écarts entre les carrières scolaires des collégiens d'origine modeste et les autres se sont réduits.

Mais cela n'a pas suffi. En 1993, par rapport à 1970, un jeune issu d'un milieu modeste *« n'a toujours guère plus d'une chance sur dix d'être mieux diplômé qu'un enfant de cadre ou de chef d'entreprise »* (Dominique Goux et Eric Maurin, *Revue française de sociologie*, « Origine sociale et destinée scolaire », janvier-mars 1995) ; seule la position relative des enfants d'agriculteurs apparaît en net progrès. Tout se passe comme si, avec le développement de l'école de masse, l'on avait assisté à une *« translation vers le haut des inégalités »* (Duru-Bellat).

A l'aune des résultats scolaires et de l'orientation, les enfants d'origine modeste sont toujours les grands perdants. En 1995, dix-sept points continuent de séparer les scores moyens des enfants d'ouvriers et de cadres supérieurs à l'évaluation de français et de mathématiques en sixième. Au lycée, les enfants de milieu modeste sont de plus en plus nombreux dans les *séries préprofessionnelles, dont* les probabilités d'accès et de succès dans l'enseignement supérieur sont faibles par rapport aux baccalauréats généraux.

De plus, le nombre d'élèves qui quittent le second degré en cours de scolarité est en hausse sensible (20 000 de plus en 1997 qu'en 1996) ; or l'on sait que les enfants des familles les plus favorisées abandonnent moins facilement leurs études lorsqu'ils connaissent des difficultés scolaires. Le taux de sortie du système en troisième est passé de 6 % à 7,5 %. De même, le taux de passage en seconde générale et technologique a cédé 1,4 point pour s'établir à 60,4 %, un niveau proche de celui de 1984. Pour finir, avec 23 000 élèves en quatrième aménagée et 14 400 en troisième d'insertion, le poids des classes d'aide et de soutien continue de progresser.

Dans l'enseignement supérieur, le caractère plus ou moins sélectif de la filière tend davantage à devenir *« un enjeu social »*, comme le souligne Pierre Merle (*Population*, 1996, « Les transformations socio-démographiques des filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 1995 »). Du fait de l'allongement massif de la scolarisation post-bac, la durée des études compte relativement moins que la filière suivie (classes prépas, grandes écoles, ou IUT, DEUG généraux). Claude Thélot et Michel Euriat l'ont montré : les origines sociales de l'élite scolaire restent les mêmes depuis quarante ans. La suite n'est guère plus encourageante : l'Insee souligne que, en 1990, un jeune titulaire d'un diplôme supérieur à bac + 2, dont le père est cadre, a 74 % de chances d'occuper lui-même cette position entre 26 et 33 ans, alors que, à conditions équivalentes, un jeune d'origine ouvrière n'a que 61 % de chances (*Insee Première*, no 469, juillet 1996).

Pourrait-on chercher un réconfort du côté de la géographie ? Les inégalités territoriales tendent-elles à se réduire ? A en croire la dernière édition de la *Géographie de l'école* (*DEP*, no 5, mars 1997), la réponse est plutôt positive. En matière d'accès au baccalauréat, par exemple, l'avance méridionale sur le Nord, encore sensible en 1985, tend à s'effacer. Mais c'est tout de même dans la partie nord de la France (notable exception faite de l'académie de Rennes) que l'on trouve le moins de bacheliers généraux.

Et qui ne voit aujourd'hui que les comportements « consuméristes » des parents se renforcent, creusant l'écart entre les établissements « chic » et les établissements « choc » ? En 1993, une étude du ministère de l'éducation nationale prouvait que 6 % seulement des familles d'ouvriers et d'agriculteurs demandaient une dérogation au secteur scolaire, contre un quart des enseignants et des cadres. De plus, à l'intérieur même des établissements s'installent de subtiles ségrégations. Il est vrai que l'école ne peut pas tout. Mais au moins pouvait-on lui assigner comme mission claire cette lutte contre les inégalités, décidément vouée à l'utopie.

Béatrice Gurrey

Bibliographie

● **Richesse du monde, pauvretés des nations**, de Daniel Cohen (Flammarion, 165 p., 95 F).
● **L'Economie des inégalités**, de Thomas Piketty (La Découverte, « Repères », 1997, 128 p., 49 F).
● **L'Inégalité du monde, économie du monde contemporain**, de Pierre-Noël Girand (Gallimard, 1996, 351 p., 39 F).
● **Ce monde qui nous attend. Les peurs françaises de l'économie**, d'Erik Izraelewicz (Grasset, 1997, 265 p., 125 F).
● **Le Nouvel Age des inégalités**, de Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon (Seuil, 1996, 232 p., 110 F).
● **Les Inégalités d'emploi et de revenu. Les années 90** (La Découverte, CSERC, 1996, 111 p., 80 F).

ÉVOLUTION DES REVENUS

Questions-réponses

1 Le monde devient-il plus inégalitaire ?

Avant la première révolution industrielle, les inégalités entre l'Occident et le reste du monde n'étaient pas aussi importantes qu'aujourd'hui. L'écart de revenu par habitant entre l'Europe occidentale, l'Inde, l'Afrique ou la Chine était probablement inférieur à 30 %, estime Daniel Cohen dans *Richesse du monde, pauvretés des nations*. La révolution industrielle va bouleverser la donne et creuser un écart considérable entre pays riches et pauvres. En 1870, le revenu par tête des nations les plus riches est déjà onze fois plus élevé que celui des nations les plus pauvres. En 1995, cet écart est multiplié par cinq.

Vers le milieu des années 70, certaines nations asiatiques sortent de la pauvreté : Hongkong, Singapour, la Corée, Taïwan, bientôt suivies par la Thaïlande, la Malaisie, et maintenant la Chine. Toutes se caractérisent par un fort taux d'investissement, une bonne scolarisation de la population et un taux d'ouverture commerciale élevé. Selon la Banque mondiale, la croissance asiatique pourrait s'élever à 7,5 % l'an, en moyenne, au cours des vingt prochaines années. La question est, bien sûr, de savoir si d'autres zones sauront emprunter le chemin vertueux de l'Asie : comme le rappelle Daniel Cohen, *« l'homme le plus pauvre du monde est la femme africaine »*.

Mais, tandis que la ligne de fracture entre les pays développés et les autres tend à se réduire, les inégalités se développent au sein même des pays riches depuis la fin des années 70.

2 Les inégalités inter-générationnelles se creusent-elles ?

Dans pratiquement tous les pays, depuis une vingtaine d'années, les jeunes ont vu leurs salaires diminuer par rapport à ceux des travailleurs plus âgés, note l'OCDE dans son rapport annuel, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1996. Mais l'ampleur et la date d'apparition de cette baisse varient selon les pays. Aux Etats-Unis et au Canada, la chute a été brutale depuis le milieu des années 70. Au Royaume-Uni, elle s'est accentuée à partir de 1985. En Italie, les salaires des jeunes n'ont commencé à diminuer par rapport à ceux des adultes qu'au début des années 90.

En France, le niveau de vie moyen des ménages de moins de 25 ans a baissé de plus de 15 % entre 1989 et 1994, selon l'Insee (*Revenus et Patrimoines des ménages, 1996*). Un retard qui peut provenir d'une moindre formation des jeunes qui travaillent déjà ou d'une réduction de l'expérience professionnelle, à âge donné, compte tenu de l'allongement de la durée des études. Ces inégalités générationnelles sont, en général, accentuées par les revenus du patrimoine. En effet, les ménages jeunes tirent l'essentiel de leurs revenus du travail.

Ce n'est pas pour autant qu'ils sont favorisés sur le marché de l'emploi. Parmi tous les groupes d'âges, ce sont souvent eux qui présentent les taux de chômage les plus élevés, selon l'étude de l'OCDE sur l'emploi publié en 1994. Ce phénomène s'explique en partie par une rotation de la main-d'œuvre plus élevée dans cette classe d'âge. L'Autriche et l'Allemagne, avec leur système perfectionné d'apprentissage, bénéficient de taux de chômage des jeunes inférieurs ou équivalents à ceux des adultes. En France, le chômage des jeunes (15-24 ans) s'élevait à 26,4 % en mars 1996.

3 Comment mesure-t-on les inégalités ?

Toutes une série de critères *« sociologiques »* peuvent servir à définir les inégalités : habitat, modes de consommation, patrimoine, niveau d'éducation, dépenses de santé et même taux de mortalité (les ouvriers continuent de mourir nettement plus jeunes que les cadres ou les professeurs). Mais les économistes qui se penchent sur les inégalités fondent leurs analyses sur des notions plus facilement quantifiables et comparables : les revenus et, en particulier, les salaires.

On divise en général la population d'un pays en dix portions, ou déciles : le premier décile représente les 10 % les moins riches, le dixième décile les 10 % les plus riches. En France, chaque décile représente 2,3 millions de personnes ou 230 000 ménages. L'évolution des revenus des différentes catégories permet de dire si les inégalités augmentent ou non. La fiscalité, qui pèse différemment selon les tranches, vient modifier le seul examen des revenus. Les salaires sont évidemment un aspect important des inégalités, car il représentent l'essentiel du revenu pour le plus grand nombre. Toutefois, ils comptent pour moins de 50 % du revenu pour les quatre premiers déciles (soit les 40 % les moins riches de la population) : pour ces catégories, les retraites, les transferts sociaux et les revenus du travail indépendant forment l'essentiel du revenu.

Thomas Piketty, dans L'Economie des inégalités, donne la mesure des inégalités de salaire en France : le premier décile gagnait en 1994 en moyenne 4 820 francs net, et le dernier 23 700 francs net, soit un rapport de 1 à 5, qui n'a qu'assez peu varié depuis dix ans. Aux Etats-Unis, l'écart est beaucoup plus large, et va croissant.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

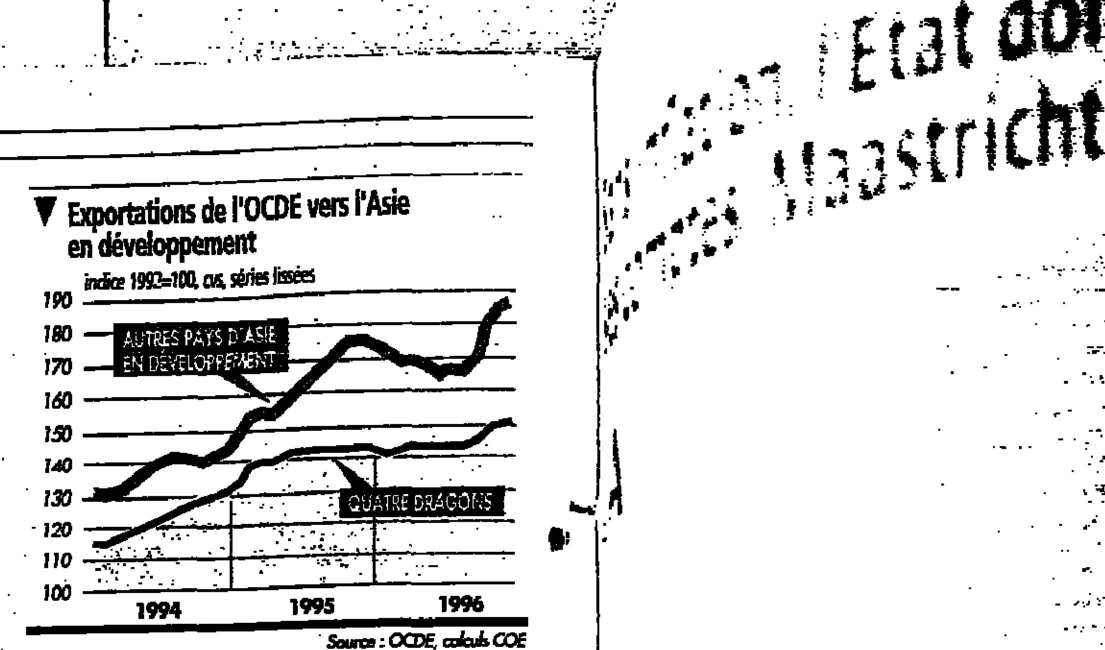
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	mars	fév.	[illegible]	janv.	fév.	janv.
Dernier mois connu	+0,9	-1,6	+1,1	+3,7	+0,5	+0,2	+0,9
Cumul sur 12 mois	+6,6	+8,1	+6,5	[illegible]	+1,5	+1,8	+3,9
Taux de chômage (en %)	mars	fév.	mars	mars	janv.	mars	mars
Dernier mois connu	5,2	3,3	11,2	[illegible]	12,4	6,1	9,3
Un an avant	5,5	3,3	10,4	12,3	12,2	7,8	9,4
Indice des prix (en %)	mars	mars	mars	mars	avt.	mars	mars
Dernier mois connu	+0,1	+0,1	-0,2	+0,1	+0,1	+0,3	+0,2
Sur 12 mois	+2,7	+0,5	+1,5	+1,1	+1,7	+2,7	+2
Solde commercial (en milliards)	fév.	mars	janv.	fév.	janv.	janv.	fév.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-16,9	+448,2	+6,5	+11,4	+ 5 497,2	-0,8	+2,2
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-175,1	+ 6 478,7	+98,8	+108,4	+68 703,8	-10,9	+34,1
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-175,1	+ 57,7	65,3	+19,9	+44,6	-17,1	+25
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,8	+3,9	+0,3	+0,7	-0,9	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+3,1	+3,1	+2,2	2,2	+0,1	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB 1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	[illegible]	124,4	56,1	100,5

VERS UN REBOND DES IMPORTATIONS EN ASIE ?

La croissance économique des pays d'Asie en développement s'est quelque peu modérée l'an dernier. Les effets du resserrement de la politique monétaire dans certains pays fin 1995, une certaine perte de compétitivité vis-à-vis des exportateurs japonais et la contraction de la demande mondiale de semi-conducteurs sont les principaux facteurs à l'origine de ce ralentissement. Il en est résulté un net tassement de la croissance des importations de la zone puisque, selon l'OMC, celle-ci est revenue de 15,5 % en 1995 à seulement 4 % l'an dernier. Les exportations en volume des six principaux pays de l'OCDE n'ont augmenté que de 2,5 % en 1996 vers les quatre « dragons » et de 5 % vers les autres pays de l'Asie en développement.

Des signes de raffermissement de l'activité sont néanmoins perceptibles depuis le dernier trimestre de 1996, tant du côté de la production industrielle que de celui des importations.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris



Source : OCDE, calculs COE

À RETENIR EN FRANCE

[illegible]	[illegible]	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	[illegible]	25 590 000	3 087 500




Encore de beaux jours pour la coopération internationale ?

Une nouvelle phase s'est ouverte dans la partie que mènent, depuis quelques années maintenant, les autorités monétaires des Etats-Unis pour régler au mieux la conjoncture américaine. *Le 25 mars dernier, une hausse de* 0,25 % du taux des fonds fédéraux a été décidée par le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale. Un mois plus tard, la réunion des ministres des finances du G 7 a rappelé que, dans le domaine de la coopération monétaire internationale, on était également arrivé *à un tournant : le mouvement* de hausse du dollar souhaité par les autorités avait, en février dernier déjà, atteint les limites qu'elles s'étaient fixées. Depuis, la hausse du dollar s'est poursuivie. Les autorités vont-elles désormais tenter effectivement d'y mettre fin ? Ou bien, derrière des déclarations visant *d'abord à éviter tout risque* d'emballement trop brutal, sont-elles prêtes à accepter, voire à favoriser, une appréciation supplémentaire de la devise américaine qui viendrait freiner l'économie outre-Atlantique et éviter, peut-être, à la Réserve fédérale d'avoir à monter encore ses taux ?

La nécessité d'un freinage préventif de l'économie américaine a déjà été soulignée à maintes reprises. La forte croissance des derniers mois a conduit, outre-Atlantique, à une tension toujours plus

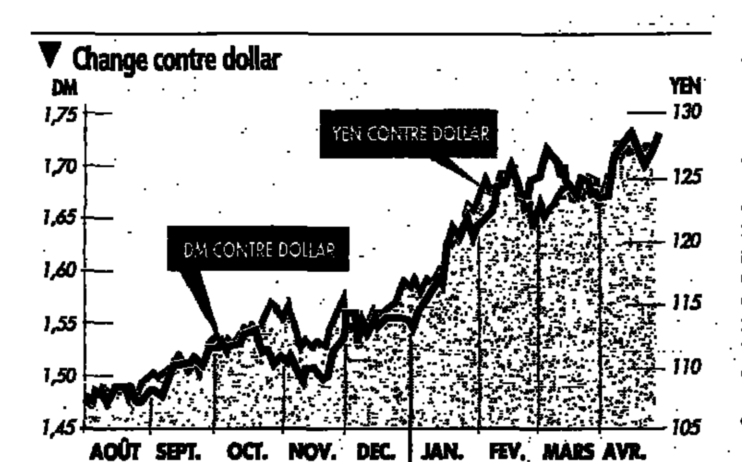
▼ Politique monétaire
Pour prévenir l'inflation, la banque centrale américaine doit freiner la progression de l'activité

nette sur le marché du travail, tension qui s'accompagne d'une accélération continue des hausses de salaires. Jusqu'à présent toutefois, la croissance du coût total du travail pour les entreprises américaines a été beaucoup plus modérée, compte tenu de la très faible progression de la partie indirecte des salaires. Au dire même de la Réserve fédérale, cette évolution favorable semble toutefois aujourd'hui être arrivée à son terme.

Dès lors, seules des hausses de productivité ou une érosion des marges des entreprises pourront permettre d'éviter que les hausses de salaires ne conduisent peu à peu à une accélération des hausses de prix. Or les gains de productivité restent, au niveau de l'ensemble de l'économie américaine, extrêmement faibles. Et la tension croissante sur les capacités de production peut laisser craindre qu'une part de l'augmentation des coûts salariaux ne se répercute dans les prix. Pour prévenir ce risque, la banque centrale doit freiner la progression de l'activité.

Elle peut, pour y parvenir, emprunter différentes voies. La première, la plus classique, consiste à relever encore ses taux directeurs et à faire remonter, ce faisant, le niveau général des taux américains. Au bout de quelque temps, cela provoquera immanquablement un ralentissement de la croissance. *Une autre voie passe par le* change : une hausse supplémentaire du dollar peut, si elle est suffisamment forte, freiner la conjoncture outre-Atlantique. Une appréciation du dollar face au mark pourrait se produire si la Bundesbank décidait de baisser ses taux et affichait clairement son acceptation, *sinon son souhait*, d'une dépréciation supplémentaire de sa monnaie. Une telle évolution aurait un intérêt évident : la reprise européenne s'en trouverait sérieusement confortée. Au premier abord, cette deuxième voie peut donc sembler séduisante pour les deux parties. Sa mise en œuvre est pourtant plus délicate qu'il n'y paraît.

Elle suppose d'abord que les autorités monétaires portent, de part et d'autre de l'Atlantique, le même diagnostic sur la conjoncture mondiale et sur la meilleure manière de la régler. Depuis quelques mois, la forte appréciation du dollar contribue à transférer des parts de mar*ché mondial des producteurs amé*ricains aux producteurs européens. Amplifier encore ce mouvement, et l'accompagner d'une baisse des taux européens sans hausse de taux américains ferait plus que redistribuer la demande mondiale : la croissance de cette dernière serait accélérée par une détente monétaire plus grande. *Les hésitations* de la reprise, la mise en œuvre, tant en Europe d'ailleurs qu'au Japon, de politiques budgétaires fortement restrictives pourraient, aux yeux de beaucoup, le justifier.



Source : Datastream

Il importe toutefois de rappeler que les mouvements de change, comme la politique monétaire, produisent leurs effets avec des re*tards de plusieurs trimestres. Or les* pays européens qui ont, depuis de longs mois maintenant, des taux d'intérêt relativement bas, ont depuis l'hiver bénéficié d'un mouvement de change particulièrement puissant. La Bundesbank a l'habitude de souligner que la politique d'une banque centrale doit toujours être menée d'une « main ferme » : on imagine mal qu'elle baisse précipitamment ses taux, avant même d'avoir donné le temps à la reprise qu'elle escompte de se produire. Au mieux peut-on attendre, à l'horizon des prochains mois, qu'elle accepte encore quelques pfennigs de hausse du dollar.

Là n'est toutefois pas le seul obstacle à une poursuite de la hausse du dollar. D'une certaine façon, du côté américain aussi, la prudence *devrait inciter* la banque centrale à ne pas laisser le mouvement engagé aller trop loin : les phases de coopération monétaire aussi exemplaires que celle que nous venons de connaître ne sont pas monnaie courante : seule une telle coopération, pourtant, donne aux autorités un réel pouvoir d'influen*cer les marchés.*

Régler la conjoncture d'une économie nationale en s'appuyant largement sur le change, c'est parier que l'on pourra, demain encore, bénéficier de conditions aussi favorables lorsque l'on voudra enrayer le mouvement enclenché, voire l'inverser. Et la monnaie *américaine, pas plus que les autres*, n'est ici à l'abri d'un emballement qui l'emporterait irrésistiblement vers des sommets.

Le plus probable, dans ces conditions, est que l'on assiste à un effort de stabilisation du dollar autour de ses niveaux actuels en même temps que la Réserve fédérale remontera, d'un ou deux crans encore, le niveau de ses taux directeurs.

Anton Brender
Economiste (CPR)

Rectificatif

Dans le texte de Patrick Messerlin intitulé « Une mondialisation plus calme et mieux répartie », dans « Le Monde Economie » du 29 avril, une erreur nous a fait donner de mauvais chiffres concernant l'évolution des échanges et de la production au niveau mondial. Il fallait lire : *« Pour la première fois depuis 1990, le taux de croissance (4 %) du volume des exportations des biens est moins du double du taux de croissance (2,5 %) du volume de la production manufacturière. »* Ce qui permettait de comprendre la phrase suivante : *« Ceci contraste fortement avec les années 1990-95, pendant lesquelles la croissance du commerce mondial a été, en moyenne, quatre fois supérieure à celle de la production. »*

Le chômage des villes, jusqu'ici caché, devient manifeste

Après vingt ans de réformes économiques qui lui ont valu une croissance exceptionnellement rapide, une amélioration du niveau de vie et une percée remarquable dans les échanges internationaux, la Chine est confrontée à un problème majeur resté jusqu'ici à l'état latent : le chômage.

La montée du chômage dans les villes est un phénomène récent et ne se confond pas avec le sous-emploi rural qui pousse des millions de migrants à rechercher un emploi dans les villes. Les statistiques officielles affichent toujours un taux de chômage très bas (3 % de la population active urbaine), soit 5 millions de personnes. En effet, les nouveaux sans-emploi ne sont pas recensés comme chômeurs, car ils demeurent enregistrés sur les listes du personnel de leurs entreprises, qui leur versent une indemnité minimale (un quart du salaire moyen) ; ils conservent aussi leur logement et les prestations sociales fournis traditionnellement par l'employeur.

Ces deux dernières années, le phénomène a pris assez d'ampleur pour être mesurable et faire l'objet d'estimations convergentes. 10 millions de personnes auraient perdu leur emploi ces dernières années, ce qui représente environ 10 % des emplois urbains. Les économistes chinois situent le taux de chômage dans les villes entre 10 % et 15 %. Dans certaines grandes villes, comme dans les centres industriels des provinces du Nord-Est, il dépasse 15 %.

Il n'y a pas, en Chine, de système d'allocations chômage généralisé. Depuis 1986, il existe des fonds d'assurance-chômage, gérés au niveau local et alimentés par des cotisations des entreprises à hauteur de 1 % de leur masse salariale. Les ressource de ces fonds assurent actuellement l'indemnisation des chômeurs officiels qui peuvent y prétendre (moins de 2 millions de personnnes), mais elles sont insuffisantes pour faire face à l'extension du nombre des sans-emploi qui continuent donc à dépendre des allocations et versées par leur « employeur ».

▼ Chine
Les effectifs excédentaires représentent entre 15 % et 20 % de la population active urbaine

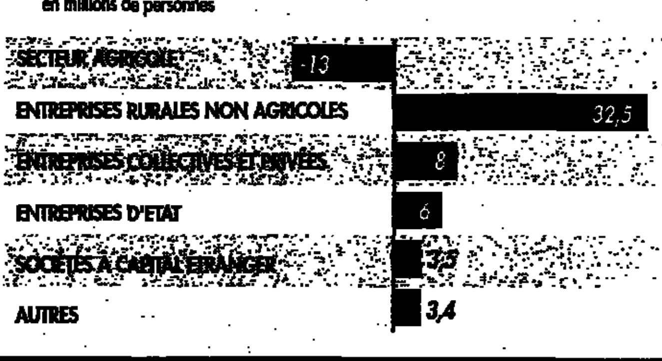
Selon des estimations faites à la fin des années 80 et au début des années 90, les effectifs excédentaires, principalement dans les entreprises d'Etat, représentaient entre 15 et 20 % de la population active urbaine. La décision du gouvernement, en décembre 1995, de transformer les « contrats à vie » de l'ensemble des employés du secteur d'Etat en contrats à durée déterminée, témoigne de la volonté de faciliter l'extériorisation du chômage.

Ces suppressions d'emplois font partie d'un mouvement de restructuration du secteur d'Etat, concurrencé par les entreprises dynamiques du secteur collectif et privé, ainsi que par les sociétés à capital étranger, notamment dans la production de biens de consommation. La politique de rigueur monétaire mise en place en 1994-1995 a aggravé la situation financière des entreprises d'Etat car elle a réduit leur accès à des crédits bancaires à taux privilégiés. En 1996, pour la première fois, les pertes ont été globalement supérieures aux bénéfices dans le secteur d'Etat.

Le programme de réforme adopté à l'automne 1993 a fait sentir ses effets : les autorités locales, qui disposent d'une large marge de manœuvre pour décider du sort réservé aux petites entreprises qui se trouvent sous leur tutelle (au nombre de 90 000, 40 millions d'emplois, soit 40 % des effectifs du secteur d'Etat), ont accéléré les mesures de restructuration des entreprises en difficulté : les opérations de fusion, de vente à d'autres entreprises étatiques, collectives ou privées, à des sociétés étrangères ou au personnel se sont multipliées.

Dans certains cas, les restructurations répondent à des contraintes et des objectifs spécifiques. Ainsi, à Shanghaï, elles s'inscrivent dans le projet de promouvoir les industries technologiquement avancées et les services financiers. Ces dernières années, 800 000 emplois ont été supprimés, surtout dans l'industrie textile. Le niveau relativement élevé des salaires à Shanghaï (près de deux fois la moyenne nationale) rend ces industries non compétitives face à la concurrence des autres provinces ; ces dernières, qui ont développé leurs capacités de production, ont non seulement des coûts salariaux plus bas, mais aussi un meilleur accès aux matières premières, produites localement. Nombre d'usines textiles shanghaïennes ont été fermées et « délocalisées » dans les provinces avoisinantes ou de l'intérieur du pays.

Dans les grandes métropoles urbaines, l'évolution des salaires tend à créer un marché du travail dualiste : d'un côté, la main-d'œuvre locale, relativement chère, pâtit des suppressions d'emplois ; de l'autre, les travailleurs migrants venant des zones rurales, avec un niveau de salaire inférieur de moitié à celui des locaux, pourvoient à la plupart des emplois créés par les secteurs en rapide expansion comme le bâtiment, les travaux publics.



Source : Cepii

Si pour ces emplois pénibles, dédaignés par les travailleurs urbains, il n'y a pas d'effet d'éviction, dans d'autres industries à forte intensité de main-d'œuvre, les écarts de salaires créent une incitation pour les entreprises à remplacer la main-d'œuvre locale par des travailleurs « immigrés », ce qui accroît la flexibilité de gestion puisque ces travailleurs sont engagés sur des contrats temporaires.

Les campagnes chinoises surpeuplées offrent en effet une réserve quasi inépuisable de main-d'œuvre. Les entreprises rurales, industrielles ou commerciales, absorbent certes une partie de l'excédent de main-d'œuvre agricole puisqu'elles emploient plus de 120 millions de travailleurs ruraux hors de l'agriculture. Le nombre des paysans (320 millions d'actifs agricoles) a commencé à baisser mais il reste largement supérieur à ce qui serait nécessaire pour assurer la production (150 à 200 millions).

Les mouvements de migrations temporaires vers les villes devraient donc aller en s'amplifiant, alors qu'ils touchent déjà quelque 80 millions de ruraux qui retournent dans leur village une fois par an. La politique des autorités chinoises consiste à éviter que cette population mobile ne se fixe dans les grandes villes, entraînant une hausse des coûts d'infrastructures considérable (logements, services sociaux).

Pour créer suffisamment d'emplois et contenir le chômage dans des limites compatibles avec la stabilité sociale au cours des prochaines années, la Chine n'a guère d'autre choix que de soutenir une croissance forte et de concilier la recherche des gains de productivité dans les secteurs « exposés » à la concurrence internationale avec le maintien de secteurs abrités.

Françoise Lemoine
Cepii

Sans inflation, l'Etat doit équilibrer ses comptes, Maastricht ou pas

par Jean-Marc Daniel

Actuellement, le débat sur les critères de convergence pour l'entrée dans la monnaie unique se focalise sur les finances publiques et, singulièrement, sur la limitation du déficit à 3 % du PIB. Ceux qui dénoncent ce critère estiment qu'il est restrictif. Même s'ils n'osent pas le dire, ils sont, de fait, partisans du maintien d'un déficit élevé, qu'ils associent à un soutien de la demande et, par là, de la croissance. Pourtant, avec ou sans Maastricht, la réduction du déficit et son évolution tendancielle vers zéro *sont devenues une nécessité*.

En effet, la gestion de la politique économique dépend d'abord de l'acceptation ou du refus de l'inflation. En termes d'histoire économique, on constate qu'émergent des périodes marquées par l'inflation, due à une croissance forte de la masse monétaire. Dans ces périodes, l'Etat conduit une politique budgétaire active et supporte un important secteur public, souvent déficitaire, grâce à un effacement rapide de ses dettes ; l'inflation joue un rôle actif de redistribution des revenus et de réduction des charges financières.

Ces périodes finissent lorsque l'indexation *des revenus se généralise*, moment où l'inflation ne permet plus ni l'allègement du coût du travail, puisque les salaires augmentent comme les prix, ni celui du poids des dettes, parce que les taux d'intérêt grimpent régulièrement. A ce stade, l'inflation devient une menace pour la monnaie, et le gouvernement doit la réduire. C'est ce qui s'est passé à la fin du XVIIe siècle, ou dans les pays industrialisés à partir de 1979 lorsque, après l'explosion du système monétaire international en 1973, *l'échec des relances de 1975* a montré que l'inflation minait le système monétaire sans réduire le chômage.

Commence alors une période sans inflation, en général durable : en 1913, le niveau des prix anglais était le même qu'en 1660. Une nouvelle donne s'installe qui oblige l'Etat à rechercher l'équilibre budgétaire.

En effet, le premier constat *qui s'impose* est que les deux aspects principaux de la politique économique se hiérarchisent avec la disparition de l'inflation. *La politique budgétaire* est plus dépendante de la politique monétaire que l'inverse. La politique budgétaire a une mémoire qui est la dette publique ; cette dernière, qui est la somme des déficits accumulés et des emprunts mobilisés pour leur financement, a un poids sur le budget de l'Etat qui dépend des taux d'intérêt, et donc de la politique monétaire. L'absence d'inflation s'appuie sur des taux d'intérêt réels positifs qui accentuent rapidement les conséquences du déficit.

Ces conséquences sont amplifiées par le rapport particulier de l'Etat à ses dettes. Pour se désendetter, Etat et secteur privé disposent de l'inflation ou du remboursement. Mais, à la différence de l'Etat, lorsqu'une entreprise n'est pas capable d'assumer le remboursement, ses créanciers peuvent la mettre en faillite : le processus d'endettement privé est régulé car il connaît un terme, fixé par la loi, qui est le moment où la dette est égale à l'actif et qui signe l'arrêt de mort de l'entreprise.

L'Etat, supposé éternel, ne connaît pas de règle fixant sa mort financière : pour les économistes, cette mort est à l'infini des temps ; pour l'histoire, c'est le jour très concret où l'Etat ne trouve plus de prêteur, *comme en* 1788 en France. Sans inflation, quand s'accumulent les déficits, la dette et sa charge *croissent jusqu'au moment où la rupture* financière tourne au drame politique : révolution naguère, mise en tutelle du FMI aujourd'hui.

> Le déficit public a trois inconvénients majeurs : il réduit les capacités de dépenses utiles de l'Etat ; la dette est un *mécanisme* anti-redistributif : les impôts servent à payer les intérêts versés aux gens assez riches pour avoir acheté les emprunts publics ; l'Etat est obligé d'emprunter quels que soient les taux d'intérêt

Avant d'en être là, le déficit public a d'emblée trois inconvénients majeurs :

– il réduit les capacités de dépenses utiles de *l'Etat. Déjà, en France, la charge de la dette est* le deuxième poste du budget civil ; elle absorbe 20 % des recettes fiscales et représente plus de deux fois l'investissement de l'Etat ;

– la dette est un mécanisme anti-redistributif : les impôts payés par tous, y compris les pauvres, servent à payer les intérêts versés aux gens assez riches pour avoir acheté les emprunts publics. La rémunération de la dette de la Sécurité sociale absorbe l'équivalent des deux tiers du RMI... On parle souvent de la dette comme d'un poids pour les *générations* futures. Il n'en est rien puisque, dans les générations futures, il y a les héritiers des souscripteurs *qui* recevront *des* intérêts, ce qui pour eux ne sera pas un poids... Si la dette ne joue pas comme transfert entre générations, elle constitue une ponction sur les contribuables pauvres pour rémunérer des épargnants aisés ;

– l'Etat, qui ne peut pas faire faillite, est obligé d'emprunter indépendamment du niveau des taux d'intérêt. Il maintient sur les marchés une demande prédéterminée et sûre, *ce qui permet aux offreurs de capitaux de* réclamer des taux élevés.

Conscients de ces problèmes, certains *économistes distinguent* le *déficit structurel*, dû à un trop grand laxisme et donc mauvais, du déficit conjoncturel. Ce dernier serait la conséquence des *irrégularités de la croissance* : en cas de ralentissement économique, les recettes fiscales diminuent, et l'Etat se devrait de maintenir ses dépenses d'activité ; recettes en moins et dépenses maintenues signifient déficit accru, mais positif puisqu'il favoriserait la croissance.

Cette thèse ignore que la dette pèse sur les comptes publics, quelle que soit son origine. Le rentier qui en reçoit les intérêts n'a pas plus de plaisir ou moins de honte à voir rémunérer le financement d'un *déficit conjoncturel* que celui d'un déficit structurel. Néanmoins, gérer la montée vers le drame financier ultime, avec *l'objectif de réussir à l'éviter, serait acceptable* si le déficit conjoncturel avait les aspects positifs qu'on lui prête. Or ce que l'Etat dépense grâce à ses emprunts, les épargnants qui les souscrivent ne le dépensent pas : l'accroissement de la demande publique obtenue par le déficit repose sur une diminution de la demande privée, phénomène déjà décrit par Ricardo au XIXe *siècle*.

Pour éviter cela, les politiques keynésiennes proposaient que le déficit ne soit financé par *personne, c'est-à-dire en pratique par les* banques créant de la monnaie. Plus de monnaie en circulation signifiait pas d'augmentation de l'épargne des ménages, donc plus de demande et plus de croissance, mais aussi de plus en plus d'inflation. Même dans ce cas, certains liaient déficit et réduction de la demande privée : les particuliers, anticipant les remboursements futurs aux banques, augmenteraient leur épargne. Cette construction intellectuelle abracadabrante, dite d'anticipation *rationnelle*, n'a *plus lieu d'être pour justifier le* lien entre déficit public et baisse de la demande privée. L'absence d'inflation, c'est-à-dire la limitation voulue de la création de monnaie, a rendu à Ricardo toute son actualité : le déficit public se finance, comme l'impôt, par ponction sur les ménages, au détriment de la demande privée.

Sans inflation, Maastricht ou pas, il faut repenser la politique budgétaire : les questions à se poser ne sont pas plus ou moins de déficit, mais quelle structure de dépense et de fiscalité pour quel service rendu.

Jean-Marc Daniel, économiste, est maître de conférences à l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

La leçon de Bruxelles au gouvernement de Romano Prodi

par Sergio Romano

Le gouvernement de Romano Prodi va chercher à expliquer que le jugement de la Commission de Bruxelles sur les chances de l'Italie de remplir à temps les conditions d'accès à l'euro est le résultat d'un malentendu ou d'un préjugé anti-italien. Il va se lancer dans une longue diatribe technique sur les prévisions de la Commission et sur les fondements de son analyse. Je ne crois pas qu'une telle *discussion soit utile ou justifiée*. M. Prodi et son ministre du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi, ont commis l'erreur de penser que le vote concernant *l'Italie s'appuierait sur l'interprétation* littérale de quelques critères quantitatifs. Il n'en est rien.

Même quand ils utilisent des arguments techniques, les *« comptables »* de Bruxelles – comme les a un peu vite définis le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro – parlent de politique. Les critères de convergence fixés à *Maastricht – dette, déficit* public, taux d'inflation, taux d'intérêt – sont nécessaires, mais pas suffisants. Ils servent à attester qu'un pays remplit les conditions pour être pris en considération. C'est un peu l'équivalent d'un niveau de diplôme qui permet de se présenter à un concours administratif. Mais le résultat final dépend toujours du jugement porté sur *les mérites du candidat*. L'Italie, en dernière analyse, ne sera pas jugée sur la base de critères quantitatifs, mais qualitatifs. L'un sera économico-financier, l'autre politico-institutionnel.

Premier critère. Nos partenaires de l'Union européenne sont prêts à fermer les yeux sur la dette publique accumulée par les gouvernements italiens depuis 1980, mais *ils* veulent être certains que MM. Prodi et Ciampi ont pris les mesures nécessaires pour la résorber dans des délais raisonnablement brefs. Ils veulent être certains, autrement dit, que la réduction du *déficit est durable*, que nous ne serons pas de nouveau, dans quelques années, un facteur d'instabilité et d'échec. Dans le cas contraire, ils seraient contraints d'endosser notre dette publique et d'en supporter les frais. Qu'a fait le gouvernement Prodi pour tranquilliser ses partenaires ? Qu'a-t-il fait pour mériter un jugement différent de celui qui vient d'être émis par la Commission ? Rien, ou pas grand-chose. La loi de finances et le collectif budgétaire de printemps ne modifient pas les facteurs permanents de la dépense publique. Pire, le gouvernement se déclare convaincu de la nécessité de réformer le système des retraites, mais ne cesse de remettre à plus tard la confrontation avec les principaux problèmes que cela pose, comme s'il s'agissait d'une échéance uniquement italienne, alors qu'elle *est aussi européenne*.

> Le vote concernant l'Italie pour l'accès à l'euro ne s'appuiera pas sur l'interprétation littérale de critères quantitatifs, mais qualitatifs. L'un sera économico-financier, l'autre politico-institutionnel

Le second critère permettant de juger l'Italie est *politico-institutionnel*. Que le *président* Scalfaro ne s'y trompe pas : derrière les batteries de chiffres des comptables de Bruxelles, il y a une évaluation politique sur la crédibilité de la classe dirigeante italienne. En Allemagne, Helmut Kohl a annoncé qu'il se présenterait aux élections de 1998. Il entend ainsi montrer qu'il confirme sa ligne politique européenne, qu'il ne se dérobe pas à ses responsabilités, qu'il se soumet au jugement de *ses électeurs*. En France, Jacques Chirac dissout l'Assemblée et sollicite l'avis de l'électorat. Il est prêt à perdre une partie de sa majorité pour obtenir un mandat européen clair et fort. L'un et l'autre donnent à l'Europe la plus sérieuse des garanties : eux-mêmes. C'est ainsi que se comporte une classe politique qui veut donner à ses concitoyens et aux pays partenaires un signal européen. Quand un pays est gouverné par des hommes de cette trempe, il est crédible.

Qu'a fait Romano Prodi pour mériter la même crédibilité ? Il a courtisé Fausto Bertinotti, le chef de Rifondazione Comunista, et *cultivé les relations avec cette force politique* qui ne croit pas à l'Europe, et encore moins à la nécessité de mettre l'Italie en phase avec la politique économique et sociale des autres pays de l'Union. Il a refusé les propositions de l'opposition. Il a sans cesse renvoyé la clarification politique dont le pays a besoin. Est-il surprenant, dès lors, que le jugement soit *celui que nous avons lu la semaine dernière* dans le document de Bruxelles ?

C'est la deuxième fois que Romano Prodi reçoit de l'étranger une leçon européenne. *La* première lui a été donnée par le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, au cours d'un mémorable voyage en Espagne à la fin de l'été 1996. La deuxième date du mercredi *23 avril. Il a réagi à la première en changeant* de politique financière. Je ne sais pas, franchement, s'il pourra réagir à la deuxième, ou s'il ferait mieux de céder sa place. Quoi qu'il en soit, si l'actuelle majorité parlementaire italienne continue comme elle est partie, elle ne nous conduira pas à l'euro. Beaucoup le savaient depuis un moment. Aujourd'hui, nos gouvernants ne sauraient plus l'ignorer.

Sergio Romano est éditorialiste à « La Stampa ».

LIVRES

Les entrepreneurs et l'Etat en Amérique latine

par Guy Herzlich

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS : LE CAS DU CHILI
de Cecilia Montero Casassus.
L'Harmattan, 334 p., 140 F.

BRÉSIL ET ARGENTINE : LA COMPÉTITIVITÉ AGROALIMENTAIRE EN QUESTION
de Jean-Pierre Bertrand et Guillermo Hillcoat.
L'Harmattan/INRA, 320 p., 160 F.

Comment se développe un pays ? Qu'est-ce qui fait naître et alimente durablement l'activité économique ? Evoquant des aspects assez mal connus d'expériences latino-américaines récentes, deux livres mettent en évidence la complexité des processus. L'ouvrage de Cecilia Montero Casassus, sociologue, montre l'apparition au Chili d'un groupe d'entrepreneurs dynamiques qui a contribué à la croissance de l'économie depuis les années 80. Ceux-ci *« ne sont ni des self-made-men ni des héritiers, mais des professionnels bien éduqués connaissant le monde, soucieux de gestion, d'organisation et d'innovation »*, résume Alain Touraine dans sa préface. Ils ne se recrutent pas, comme les dirigeants du passé, parmi *l'oligarchie foncière ou parmi les familles étrangères qui s'y sont intégrées* par leur succès dans le commerce ou l'industrie. Issus des classes moyennes, ils possèdent à la fois une bonne formation universitaire – souvent un diplôme d'ingénieur – et le goût du risque ; ils ont su détecter les nouveaux secteurs porteurs, qu'il s'agisse de cultures fruitières, de nouvelles technologies, de services, des fonds de pension, de la santé ou de l'éducation.

La rupture apportée par la dictature militaire avec le modèle antérieur de développement par *« substitution des importations »* et par protection de l'industrie locale a sans doute facilité cette naissance, mais de façon involontaire. Les nouveaux entrepreneurs se sont souvent *dirigés vers le privé parce qu'ils ne trouvaient pas, comme* leurs aînés, de débouchés dans le secteur public, mais aussi, comme le dit l'un d'eux, par *« besoin impérieux de faire quelque chose »*. Ayant *fait leurs études dans de bons établissements, ils savent utiliser le* réseau de relations que cela leur a apporté ; ils ont bénéficié de la déréglementation et de l'acceptation de la nouvelle logique du marché. Et ont simplement tiré parti des occasions et de la conjoncture : contrairement à leurs prédécesseurs, ils ne cherchent pas la protection de l'Etat ni à se couler dans un système de rente : c'est par leur investissement, leur entreprise, qu'ils entendent obtenir leur richesse et leur statut social.

L'existence de ce groupe, encore restreint mais dynamique, est-elle, comme l'estime Alain Touraine, *« un facteur important, peut-être décisif, d'un processus de véritable développement »*, et non plus seulement *de croissance économique, au Chili ? Elle a en tout cas contribué à* son insertion internationale : ces entrepreneurs, plus ouverts et plus cosmopolites que leurs prédécesseurs, ont voyagé et voyagent, connaissent les pays et les marchés étrangers.

L'Etat a-t-il toujours été inefficace ? Pas nécessairement. L'étude de deux économistes, Jean-Pierre Bertrand et Guillermo Hillcoat, montre comment au Brésil et en Argentine, pendant les deux dernières décennies, il a favorisé la transformation de l'agriculture, notamment l'« explosion » de la culture du soja, devenu un des principaux produits d'exportation dans les deux pays. Certes, ceux-ci bénéficient, face à leurs concurrents comme les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne, d'*« avantages comparatifs »* dus à l'existence d'une réserve de terres cultivables et à des coûts de production moins élevés (structure des exploitations, coût du travail), malgré des frais *de transport et de commercialisation plus importants en raison de* l'insuffisance des infrastructures. Mais d'autres éléments ont été décisifs.

Au Brésil, l'Etat a aidé à la modernisation de l'agriculture, au cours des années 70, d'abord par une politique de crédits bonifiés. Lorsque la crise de la dette a réduit les moyens de l'Etat, contraint d'abandonner le crédit au privé, moins généreux, le gouvernement y a substitué une politique de prix garantis, malgré les difficultés provoquées par la lutte contre une inflation galopante. En outre, il a laissé se développer une précarisation de la main-d'œuvre agricole ; enfin, il a permis aux producteurs de se constituer une clientèle étrangère par des accords de troc entre soja et pétrole.

L'Etat argentin a aussi subventionné l'équipement agricole au départ : les entrepreneurs de travaux *(contratistas)* ont ainsi bénéficié de *taux de crédit pratiquement négatifs. Mais, manquant de ressources* et donnant la priorité à l'industrialisation, il a abandonné cette politique beaucoup plus tôt que le Brésil. Continuant à taxer fortement les exportations agricoles, il les a en outre entravées par un taux de change défavorable. Mais par des taxes à l'exportation moins élevées pour la production des huiles, il a permis à l'industrie, en offrant des débouchés croissants aux agriculteurs, de jouer un rôle moteur et de multiplier par vingt la production.

Différentes, les politiques publiques ont largement renforcé les *« avantages comparatifs »*, aidé à la constitution de puissantes agro-industries et permis de diversifier les exportations agricoles. Le libéralisme actuel ne met pas nécessairement en cause ces acquis, même s'il a changé la donne en supprimant taxes et prix garantis.

PARUTIONS

■ **LES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES, d'Alain Bavelier et Jean-Christophe Donnelier.** Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les grandes nations ont voulu développer une intégration économique qui apparaissait comme un gage de prospérité et de stabilité politique. A partir du milieu des années 80, les échanges de capitaux et les échanges commerciaux entre les pays industrialisés se sont accélérés. Les auteurs décortiquent les différentes étapes des relations économiques mondiales jusqu'à la concurrence des pays émergents qui nécessite un nouveau mode de coordination (PUF, « Que sais-je ? », 120 p., 42 F).

Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

هكذا من زلاصل

هكذا من الإمل



Informatique Réseaux Télécommunications

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

La France a décollé sans la Bourse

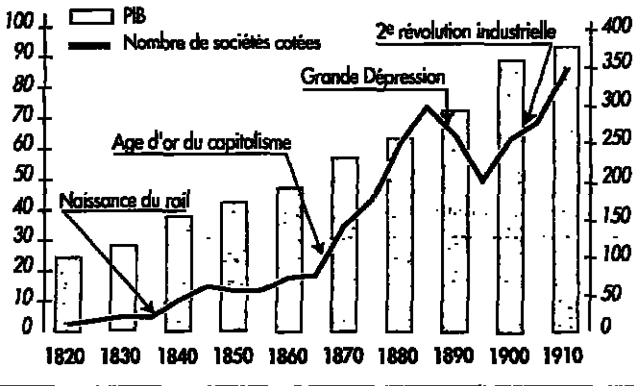
Si le petit manuel du *« parfait pays capitaliste »* existait, la Bourse y figurerait en bonne place. En témoignent les récentes initiatives des pays en forte croissance qui veulent tous avoir *leur* marché financier. Pourtant la France, pays « émergent » au XIXe siècle, a décollé dans un premier temps sans l'appui de la Bourse de Paris. Du reste, on n'y trouve en 1801 qu'une seule et unique action, celle la Banque de France. En fait, la Bourse n'a joué un rôle prépondérant que dans la seconde partie du XIXe siècle, alors que la révolution industrielle était déjà engagée.

Au début du siècle dernier, le capitalisme familial est la règle. L'essor industriel est une réalité en Angleterre depuis 1760, mais les troubles de 1789 interdisent la propagation du développement britannique de notre côté de la Manche. Entre Anglais et Français, on échange alors plus de coups de feu que de marchandises. Et l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, en 1799, ne va pas arranger les choses. De guerres en blocus, la France belliqueuse ne pourra pas jouir des progrès de son éternelle rivale.

Si la Restauration, de 1815 à 1830, est marquée par un premier élan de l'activité économique, le capitalisme à la française reste frileux. Les capitaines d'industrie sont peu nombreux. Le but de la bourgeoisie est avant tout l'anoblissement. On investit plus volontiers dans le foncier que dans l'entreprise. La reconnaissance sociale qui est attachée à la terre détourne les capitaux de l'initiative privée. Ce qui empêche un réel décollage économique. L'autofinancement est de rigueur et aucune entreprise industrielle ne fait appel à la Bourse. La « Haute Banque », représentée par les très puissants Rothschild ou Laffitte, contrôle le crédit. Mais elle ne prend pas de risque industriel. Son activité se limite à prêter à court terme ou à placer les emprunts d'Etat.

La révolution de 1830 amène Louis-Philippe sur le trône. Son règne, qui dure jusqu'en 1848, est placé sous le signe de la paix et de la prospérité. Après les progrès réalisés dans le textile et l'agriculture, c'est la naissance du rail qui va entraîner, de façon irréversible, la France sur le chemin du capitalisme. Elle fait les beaux jours de la sidérurgie en lui imposant un rythme de production sans cesse croissant. Mais, du fait de ses considérables besoins, la montée en puissance de l'industrie ferroviaire va surtout redessiner le paysage financier français.

▼ La Bourse rattrape la croissance



Source : J.-C. Toutain et P. Arbulu (LEO-IOF)

En 1837, Emile Pereire réussit le premier à réunir les capitaux des épargnants à la Bourse pour financer la construction de la ligne entre Paris et Saint-Germain. Chacun constate le succès de son projet, et sa démarche fait école. Les valeurs ferroviaires représentent plus de la moitié de la capitalisation boursière en 1845. Les mines et les filatures prennent aussi le chemin de la Bourse, où se retrouvent désormais 60 sociétés cotées.

Pour autant, la révolution industrielle reste inachevée et les entreprises se finançant en Bourse ne représentent qu'une minorité. La France est essentiellement rurale. D'ailleurs, ce sont les crises agricoles de 1846 et 1847 qui précipitent l'année suivante la fin du régime.

La révolution populaire de 1848 suscite des inquiétudes dans le monde des affaires. Mais l'élection à la tête de l'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, en décembre 1848, rassure la bourgeoisie. En 1852, après un coup d'Etat, le président Bonaparte devient l'empereur Napoléon III. On entre alors dans l'âge d'or du capitalisme.

Les entrepreneurs épousent les idées de Saint-Simon, qui considère l'industrie et la science comme les sources d'une société en progrès. Ils perdent leurs inhibitions et sont de toutes les initiatives. C'est la glorieuse époque du canal de Suez. Ferdinand de Lesseps, inlassable promoteur du projet, lève plus de 200 millions de francs en actions. Emile et Isaac Pereire donnent naissance, en 1852, à la première banque d'affaire : le Crédit mobilier. Les banques de dépôt (à guichets) voient aussi le jour : le Crédit lyonnais en 1863 et la Société générale, un an plus tard. Les banques jouent un double rôle qui va doper le marché financier : elles se financent à la Bourse et en facilitent l'accès à leurs clients.

La capitalisation boursière double de 1845 à 1855, passant de 1,5 à plus de 3 milliards de francs. En 1870, elle dépasse les 5 milliards. La cote du Palais Brongniart s'enrichit de nouveaux secteurs, comme la construction navale, les transports urbains et même l'alimentation. La Bourse devient le passage obligé du capitalisme triomphant. Elle joue son rôle naturel d'intermédiaire entre épargnants et entreprises.

Politiquement, l'empereur applique les préceptes libéraux. En 1860, le traité Chevalier-Cobden (réduisant les droits de douane) est signé avec les Anglais. Le statut des sociétés anonymes est conçu en 1867. Il permettra plus de souplesse dans la création et la croissance des entreprises.

Mais la défaite de Sedan en 1870 met un terme au Second Empire. L'économie rentre alors dans une zone de turbulences. Les entreprises sont secouées par des chocs répétés : baisse de la demande, krach boursier en 1882, faillites bancaires et industrielles. Les affaires vont mal. Echaudées par ces déboires successifs, les banques se désengagent de l'aventure industrielle et désertent le palais Brongniart. La France se replie sur elle-même. Les droit de douane sont relevés en 1892 avec l'instauration des « tarifs Méline ». Cette première « Grande Dépression » fait comprendre aux acteurs économiques que le capitalisme a ses limites.

Heureusement, à partir de 1896, un nouveau cycle haussier entraîne l'économie vers l'expansion. C'est la seconde révolution industrielle. Celle de l'électricité et de la chimie. D'emblée le marché boursier est sollicité. Il absorbe à la Belle Epoque près de 35 % de l'épargne des ménages. A l'aube du siècle naissant, on avance en territoire connu. Les mécanismes du capitalisme sont rodés et maîtrisés. La France n'est plus un pays émergent.

Les enfants de la transition en Europe de l'Est, une génération sacrifiée

Cela se passe à nos frontières de l'Est. C'est le revers caché et silencieux de ce qu'on a appelé, depuis la chute du mur de Berlin, la *« transition »* (vers la démocratie et l'économie de marché). Une réalité effrayante, expédiée en quelques lignes dans les rapports des organismes économiques internationaux, quand ils parlent de *« coût social élevé »* ou de *« développement préoccupant de la pauvreté »*. Il faut lire le rapport que vient de publier l'Unicef, *« Children at risk in central and eastern Europe »* (Les enfants en danger en Europe centrale et orientale : périls et promesses), pour prendre la mesure de la catastrophe. Tandis que les observateurs occidentaux scrutent les indicateurs de la reprise de la production à l'Est pour en inférer la *« réussite »* ou le *« retard »* de la transition, les indicateurs de l'organisation des Nations unies pour l'enfance, eux, font apparaître le sacrifice des générations montantes qui pèsera, à terme, sur l'avenir économique de ces pays.

Depuis sept ans, des millions d'enfants des anciens pays communistes ont subi les effets d'une guerre, sans la guerre. A part les foyers de conflit armé comme l'ex-Yougoslavie ou le Caucase, il n'y a eu ni bombes, ni troupes ennemies, ni tortionnaires, et pourtant les enfants ont été victimes à grande échelle de malnutrition, d'abandon, de violence. Rien qu'en Russie, entre 1990 et 1995, au moins 700 000 enfants sont devenus orphelins par la mort prématurée d'un de leurs parents (généralement leur père). Toutes les statistiques montrent une dégradation dans le bien-être matériel, physique, psychologique, affectif, éducatif de cette frange la plus fragile de la population, les enfants.

▼ Revers
Malnutrition, abandon, violence... frappent aujourd'hui la classe d'âge qui était l'objet des principaux soins des anciens régimes communistes

Le rapport de l'Unicef étudie les risques très en amont, au moment de la formation des familles. Les taux de mariage ont diminué partout, ainsi que les taux de fertilité (déjà bas à la fin des années 80) : la Bulgarie, avec à peine plus d'un enfant par femme, a désormais l'un des taux de fertilité les plus bas du monde. En revanche, les naissances hors mariage et chez les adolescentes ont augmenté, de même que les taux d'avortement. Les divorces ont monté en flèche, jusqu'à dépasser, en Estonie, le nombre des mariages. Or, une enquête a montré qu'en Russie, par exemple, le tiers des enfants de divorcés ne revoient jamais leur père.

La déstructuration des familles est à la fois la conséquence et l'une des causes de la pauvreté des ménages avec enfants. En Russie, plus de 60 % des familles ayant des enfants en bas âge vivent dans la pauvreté, et 28 % dans le dénuement complet. Ces taux ont doublé depuis 1992.

Associés à la pauvreté, viennent les risques pour la santé : les enfants naissent plus petits, la mortalité infantile est en hausse dans les pays baltes par exemple, les maladies et handicaps liés à la pollution nucléaire ou chimique ont progressé à divers degrés en Biélorussie, Ukraine, Bulgarie. La mauvaise alimentation (sauf dans des pays comme la République tchèque, la Hongrie ou la Slovaquie) affecte les femmes enceintes (32 % sont anémiées en Russie, un taux proche de ceux d'Afrique) et compromet le développement des enfants.

Pathologies physiques et sociales vont de pair : les taux de suicide de jeunes ont connu des progressions effrayantes dans toute la région (surtout en Russie et dans les pays baltes, moins dans le sud), ainsi que les cas de criminalité dont les jeunes sont coupables ou victimes. L'alcoolisme touche près d'un demi-million d'adolescents en Russie, et l'usage de la drogue se développe partout, alors que les taux de scolarisation reculent dans les pays les plus dégradés économiquement.

SUICIDES

La cruauté de ces chiffres – que l'Unicef prend soin de relativiser en mettant en regard les quelques améliorations qu'on peut trouver ici ou là – est d'autant plus grande qu'elle touche l'enfance, la classe d'âge qui avait fait l'objet des principaux soins des défunts régimes communistes. Au moins dans la partie européenne de l'ancien bloc soviétique, les enfants bénéficiaient dans les dernières décennies d'un bon degré de protection sanitaire, soit dans le cadre des entreprises d'Etat où travaillaient leurs parents, soit dans le cadre d'une prise en charge collective (crèches, écoles, colonies). Malgré un niveau de vie en moyenne médiocre, la grande pauvreté n'existait pratiquement pas. La situation désastreuse des orphelinats de Roumanie, que le monde avait découvert avec horreur après la chute du régime Ceaucescu, était sans nul doute l'un des pires aspects du sort des enfants à l'Est. Or, non seulement les efforts du début pour améliorer les choses se sont vite enlisés, mais le nombre d'enfants abandonnés à la charge de l'Etat, partout impécunieux, a augmenté et pas seulement en Roumanie.

Perte des repères, perte de l'emploi, perte de la sécurité, perte des revenus : des millions d'Européens de l'Est ont vécu de cette façon la transition, mal compensée par les libertés démocratiques et économiques dont le plus grand nombre n'a pas tiré avantage. La révélation du récent rapport de l'Unicef, c'est la surexposition des enfants à tous les risques à la fois.

Sans surprise, on constate que la Russie cumule les pires *« performances »*, que ce soit en termes de santé, de revenus, de pathologie sociale. Mais des Etats dont on considère généralement qu'ils *« s'en tirent bien »* ont des résulats tout aussi inquiétants : en Hongrie, les enfants menacés de pauvreté sont passés de 50 000 en 1989 à 240 000 cinq ans plus tard ; en Pologne, 60 % des nourrissons souffrent à divers degrés de malnutrition, et 10 % sont en permanence sous-alimentés ; la petite Slovénie, pays sans histoire de l'ex-Yougoslavie, a vu doubler le taux de suicide chez les enfants et adolescents ; l'éclatement des familles atteint des records dans les pays baltes. Le fait que les mêmes maux soient apparus, dans tous les anciens Etats communistes, révèle, mieux que tous les indicateurs économiques, la profondeur du traumatisme et du stress qu'ont vécus ces sociétés.

Sophie Gherardi

Cornel, de l'orphelinat aux égouts de Bucarest

BUCAREST
de notre correspondant

A deux cents mètres du palais présidentiel, Cornel émerge de sa tanière, au beau milieu d'un parc public. Les cheveux ébouriffés, les yeux gonflés et le regard absent, il sort les trois quarts de son torse de la bouche d'égout où il a élu domicile, indifférent au regard des promeneurs et aux quolibets des jardiniers. Cornel est ce que l'on appelle en Roumanie un *« aurolac »*. Ce mot, devenu commun ces dernières années, désigne les enfants des rues ou les jeunes adultes sans domicile fixe qui s'étourdissent en respirant des vapeurs d'Aurolac, un vernis bon marché qu'ils inhalent dans un sac en plastique.

Comme Cornel, plusieurs centaines de marginaux se réfugient jour et nuit sous le bitume de Bucarest, soulevant les plaques de fonte posées dans les rues pour aller se recroqueviller le long des conduites d'eau chaude qui approvisionnent les appartements de la ville, à l'abri du froid et de la méchanceté gratuite dont ils sont souvent victimes.

Abandonné à la maternité de l'hôpital, où sa mère avait accouché sous un faux nom, Cornel a été ballotté dans le réseau des 600 institutions spécialisées pour mineurs, conçu dans les années 70 par Ceausescu. Interdisant formellement les avortements pour des raisons de politique nataliste, l'Etat voulait se substituer aux familles en difficulté. Des dizaines de milliers d'enfants ont ainsi été « institutionnalisés ».

Ce système pervers, qui a déresponsabilisé l'acte d'abandon, s'est transformé en calvaire pour les enfants. Cornel a vécu dans un monde clos, isolé de l'extérieur pendant toute son enfance et son adolescence. Sans aucun contact avec sa famille, que personne n'a jamais cherché à retrouver, il a finalement été jeté à la rue peu après le jour de ses dix-huit ans.

Parce qu'il n'y a pas assez d'assistantes sociales pour courir les tribunaux, aucun juge ne l'a officiellement déclaré abandonné. Cornel n'a donc pas de papiers d'identité. Scolarisé à l'intérieur de la maison pour enfants, il n'a reçu qu'une formation très sommaire. Sur les quelque 2 000 jeunes qui quittent chaque année les institutions pour mineurs, ils sont ainsi plusieurs centaines à sortir broyés de ce système et à se retrouver dans la rue, où ils vivent de la charité publique et de menus larcins.

▼ Quand les enfants placés dans les institutions de l'Etat roumain atteignent la majorité, se pose le problème de leur réinsertion...

Après 1989, la jeune démocratie roumaine, héritant de ce lourd passif, a surtout cherché à oublier ce problème qui a si mauvaise presse à l'étranger. D'une part, disaient tout bas les autorités, le sort de quelques centaines d'*« aurolac »* ne pèse guère face à la dégradation généralisée de l'environnement social dont souffrent bon nombre des six millions de jeunes Roumains.

DÉGRADATION GÉNÉRALISÉE

D'autre part, au plus fort de l'émotion provoquée par la diffusion des images de ces jeunes dépenaillés hantant la gare du Nord de Bucarest, une armée d'ONG étrangères débarqua dans le pays, laissant l'impression aux autorités d'alors qu'elles pouvaient se décharger de la question.

Mais l'action d'urgence ne consistait bien souvent qu'à améliorer les conditions matérielles dans les institutions – installer le chauffage ou réparer la toiture –, des tâches indispensables mais qui n'avaient pas pour objectif de résoudre un problème de fond qui incombait à l'Etat roumain. Résultat : faute d'une réforme sociale sans cesse repoussée, d'une modification des textes sur l'abandon, la population dans les institutions n'a jamais diminué. Actuellement, ils sont encore plus de 50 000 mineurs à s'entasser dans des établissements surpeuplés pour la seule raison qu'ils ont vu le jour dans un foyer en difficulté. Ils sont sans cesse plus nombreux à en sortir ou à s'enfuir.

Sous la pression de l'opinion publique internationale et avec l'aide de financements extérieurs, la situation s'est pourtant améliorée. Plus personne aujourd'hui ne saurait raisonnablement défendre l'idée que l'éducation des enfants échoit à l'Etat. De même, les gens sont aujourd'hui convaincus de la nécessité d'adapter en permanence le système, d'ouvrir les institutions sur le monde extérieur, de maintenir le plus possible le contact entre les enfants placés et leurs familles lorsqu'elles sont connues, d'accompagner les jeunes issus des institutions à leur sortie.

Mais, sept ans après le changement de régime, la réorganisation de la protection sociale est toujours à l'ordre du jour. L'arrivée au pouvoir des chrétiens-démocrates en novembre dernier a certes levé un tabou. *« Nous reconnaissons qu'il existe un véritable problème, alors qu'auparavant il était presque subversif de parler du problème de ces enfants »*, affirme Cristian Tabacaru, secrétaire d'Etat chargé du tout nouveau département pour la protection de l'enfance.

Dans ce pays hypercentralisé, l'objectif principal des nouvelles autorités est de décentraliser la protection de l'enfance et la réinsertion des jeunes adultes au niveau des autorités locales, ainsi que de multiplier les partenariats avec les ONG étrangères et des associations roumaines. Une réforme balbutiante dictée par la raison autant que par la nécessité en cette période d'extrême austérité budgétaire.

Les plus jeunes enfants institutionnalisés bénéficieront peut-être des effets de ces bonnes intentions. Pour leurs aînés, l'avenir paraît sombre. *« Paradoxalement, ils ont été surprotégés. Nourris, blanchis, logés pendant des années, ils sont maintenant handicapés par un retard d'intégration sociale. Lorsqu'ils sortent des institutions, ils estiment que l'Etat a une dette envers eux et qu'il doit toujours les prendre en charge »*, explique Cristian Tabacaru.

Avant 1989, dans la logique de l'économie administrée, ils obtenaient obligatoirement et automatiquement un travail. La libéralisation de l'économie et la crise ont changé la donne. Pour beaucoup de ces laissés-pour-compte, l'alternative se résume donc à squatter les institutions pour enfants après leur majorité ou bien à opter pour la « galère » et la délinquance.

Car, si le sort des enfants institutionnalisés a drainé l'intérêt et l'argent d'une multitude d'ONG, en revanche, la question de la réinsertion des jeunes adultes n'a été que tardivement abordée. *« Ce problème échappe à tout contrôle »*, admettent les officiels.

DÉCENTRALISATION

Un programme de l'Unicef, lancé il y a quelques mois, a pourtant démontré que tout n'est pas perdu, notamment lorsque le travail se déroule en étroite collaboration avec les autorités locales, les seules qualifiées pour apporter des réponses concrètes (emploi, logement...) à des cas précis. *« Nous ne pouvons pas tout changer du jour au lendemain. Il faut être conscient que pour certains jeunes adultes c'est déjà trop tard. On ne fait pas de réformes sans pertes »*, analyse froidement M. Tabacaru. Etourdi par les vapeurs de l'Aurolac, Cornel replonge dans son antre. Pour lui, sans doute, il est déjà bien tard.

Christophe Châtelot

هكذا من الأصل

Europe de l'Est,

rts de Bucarest



Informatique
Réseaux Télécommunications

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Rejoignez l'univers européen des réseaux d'entreprises.

NORTEL
NORTHERN TELECOM
Un Monde de Réseaux

A la pointe de l'innovation technologique depuis plus de 100 ans, NORTEL met en œuvre partout dans le monde les réseaux de télécommunications numériques les plus performants. En France, Nortel donne la priorité aux applications multimédia, aux centres d'appels évolués et aux réseaux intégrant voix et données.

Dans le cadre de son expansion, la Division Réseau d'Entreprises recherche des professionnels (H/F) performants:

Responsable opérations ENA01247

Vous aurez pour mission de gérer les projets d'installations, d'assurer le support après vente, auprès de nos clients, assisté d'une équipe d'experts. A la tête d'une équipe de plus de 25 personnes, vous travaillerez en étroite collaboration avec l'organisation européenne. Vous devrez faire évoluer l'organisation, afin d'aborder de nouvelles opportunités, d'accroître l'offre de services et d'améliorer la valeur ajoutée apportée aux clients.

Vous êtes ingénieur, de préférence télécom. Vous avez plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine. Vous savez gérer un centre de profit et votre capacité à animer une équipe n'est plus à démontrer.

Ingénieur commercial grands comptes ENA01347

Vous aurez pour mission de développer un portefeuille clients, d'anticiper et de répondre à leurs besoins. Vous bénéficierez d'un support marketing et technique pour atteindre des objectifs ambitieux. Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos grands comptes stratégiques.

Vous êtes de formation Bac + 4/5 télécom, électronique, informatique. Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la vente de systèmes de communication d'entreprise et de centres d'appels évolués à des clients grands comptes, ainsi que de la gestion d'un portefeuille de prospects.

Ingénieurs support ENA01447

Vous aurez pour mission d'assurer la maintenance 2ème et 3ème niveau et/ou le support à distance des systèmes de commutation auprès de nos clients stratégiques, opérateurs et partenaires, en accord avec notre démarche qualité.

Vous êtes jeune ingénieur ou vous avez une expérience confirmée en téléphonie. Des connaissances réseaux locaux seraient appréciées. Poste évolutif.

EN BREF

- Nous générons un revenu mondial de plus de 12,8 milliards de dollars.
- *Nortel emploie plus de 16 000 personnes en Europe.*
- Nortel a réalisé une croissance en France de 40 % en 1996.

Responsable installateurs ENA01547

Vous aurez pour mission de négocier des accords avec nos partenaires installateurs, de suivre leurs performances et de définir et mettre en place la charte qualité.

Vous êtes ingénieur informatique, électronique ou télécom. Vous êtes rigoureux, apte à la négociation et vous disposez d'une expérience dans le domaine de la qualité.

Une expérience significative des relations avec les installateurs serait un plus.

Responsable marketing ENA01647

A l'écoute des besoins du marché, vous aurez pour mission de gérer notre politique produits en liaison avec les équipes européennes.

Responsable de leur positionnement et de leur introduction sur le marché français, vous animerez un groupe de chefs de produits. Votre expertise sera reconnue auprès de notre force de vente.

Vous êtes de formation supérieure, vous avez une expérience de 5 ans dans les télécommunications et dans le marketing. Vous disposez d'une réelle capacité à motiver une équipe.

**Pour tous ces postes basés à La Défense, une bonne connaissance des technologies télécom et réseaux, une réelle capacité à participer au changement et à nos perspectives de croissance sont requises.
Votre action sera axée sur l'amélioration constante de la satisfaction clients.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV en français et si possible en anglais) et de mentionner la (les) référence(s) choisie(s) sur la lettre et sur l'enveloppe à : NORTEL, Service Recrutement Europe, 33 quai Paul Doumer, Paris La Défense, 92415 Courbevoie Cedex.

D'autres opportunités existent au sein de notre société: vous pouvez nous envoyer votre candidature sous référence ENA01747.

Etablissement Financier Français de tout premier plan, au rayonnement international recherche deux collaborateurs :

Ingénieur Systèmes et Réseaux

Vous participez à la mise en place et à l'administration des technologies Windows NT au sein de l'entreprise. Vous assurez le bon fonctionnement des systèmes d'information qui vous seront confiés et effectuez un travail de veille technologique, qui vous permet d'être une vraie force de proposition..

Vous disposez d'une expérience réussie de 3 ans au moins en tant qu'Ingénieur Système Windows NT, Micro ou UNIX, et possédez une bonne maîtrise des technologies et protocoles réseaux. ***Réf. SLX16258***

Développeur Lotus Notes / Support Bureautique

Au sein de l'équipe informatique, vous développez dans un environnement Lotus Notes. A l'écoute des utilisateurs, vous les assistez sur les questions bureautiques et participez à des actions de formation sur les nouveaux outils informatiques que l'entreprise est amenée à déployer.

A 28 ans environ, vous maîtrisez *Lotus Notes* et l'environnement Micro bureautique et disposez d'une expérience d'au moins 2 ans dans un poste de développement. ***Réf. DT16256***

Vous souhaitez évoluer au sein d'une *équipe à taille humaine de haut niveau*, vous êtes animé d'un fort esprit de service, prêt à adhérer aux valeurs de l'entreprise, curieux techniquement et intéressé par le monde de la banque et de la finance :

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Stéphane Lehideux** ou **Dimitri Tsamados**, **Michael Page Informatique**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV **sur 3617 MPage** (Coût: 1,49F/mn) sous la référence choisie.

MP **Michael Page Informatique**
Le spécialiste du recrutement Informatique









ROVER FRANCE ***filiale du groupe*** **BMW/ROVER** ***recherche pour son siège basé à Argenteuil (150 personnes, CA 4 Milliards de Francs) un(e)***

Chef du Service Informatique

Argenteuil (95)

Directement rattaché au Directeur Financier, en liaison permanente avec notre Groupe basé en Grande-Bretagne, votre mission vous conduira principalement à :

- ❑ Assurer la forte disponibilité des systèmes en environnement HP 3000 (MPEX) et HP9000 (UX/ORACLE) et optimiser notre parc Micro sous les aspects *performance, organisation* et *sécurité*.
- ❑ Mener l'analyse des besoins utilisateurs, maintenir nos applicatifs existants, obtenir du Groupe les améliorations applicatives nécessaires à la filiale, et encadrer nos projets d'évolution internes et externes (informatisation du personnel itinérant, communication siège/terrain, Internet,...).
- ❑ Administrer notre architecture de réseaux LAN sous NOVELL et WAN (LS, X25) en intégrant de nouvelles solutions (WINDOWS NT, INTRANET, LOTUS NOTES).
- ❑ Encadrer l'équipe en place (5 personnes), en développant sa compétence et sa polyvalence.
- ❑ Proposer le plan stratégique annuel, ainsi que les budgets d'investissement et de fonctionnement.

Agé de 35/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4/5, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 années en informatique, dont 2 à 3 ans dans des fonctions similaires, acquise dans un groupe international. ***Pour ce poste, un anglais courant est impératif.***

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Stéphane Amiot, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV **sur 3617 MPage** (Coût: 1,49F/mn) sous référence SAM16625.

MP **Michael Page Informatique**
Le spécialiste du recrutement Informatique

Ingénieurs Commerciaux

Depuis plus de 40 ans,

SONOVISION ITEP

Ingénieur commercial (H/F)

Ingénieur commercial (H/F)

Paris

Ingénieur commercial (H/F)

Paris — Aéronautique ou Spatial - réf. EX/AER

C'est votre expérience de la vente de prestations de services dans les domaines de l'étude et de l'intégration de systèmes d'information qui fera la différence. De plus, vous connaissez le domaine de l'espace ou de l'aéronautique civil.

Ingénieur commercial (H/F)

Sophia-Antipolis — Industrie et divers - réf. EX/DIV

Vous participerez à la diversification et au développement des activités de notre agence de Sophia-Antipolis. Votre démarche consistera à établir, établir et appliquer ... de prospection, décelez les évolutions d'environnement ... stratégie clients. Une expérience dans les domaines de l'étude et de l'intégration de systèmes est nécessaire pour réussir cette mission.

Pour ces quatre postes, vous avez environ ... de préférence, de formation école de commerce ... des contacts à haut niveau ... dirigeants). Votre autonomie ... sûr votre anglais courant ... qui vous permettront d'évoluer ... responsabilités au sein de ...

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils, ... votre candidature, ... SONOVISION ITEP - Isabelle ... rue Réaumur - 75652 Paris Cedex 13.

---

poly(om

Polycom, opérateur international de télécommunications par satellites, est une filiale commune entre France Télécom FCR, / Agence France Presse / Société des Bourses Françaises, avec un *chiffre d'affaires de 40 millions de Francs. Afin de* renforcer notre présence auprès de nos clients, nous créons le poste de

Responsable développement Affaires — *H/F*

Vous prenez en charge la gestion d'un portefeuille de grands comptes français et étrangers dont vous êtes l'interlocuteur privilégié pour les actions de vente de nos services. Vous avez également un rôle prépondérant dans l'élaboration de propositions marketing destinées à optimiser et développer nos ventes : études, veille, structuration des nouvelles offres de services. Vous avez notamment la responsabilité du développement de nouveaux projets pris en charge par la société.

De formation Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous justifiez d'une expérience de 6 à 8 ans acquise dans la vente *et/ou dans le marketing de services télécoms, et* plus particulièrement satellites, auprès de grands comptes. La pratique courante de l'anglais est indispensable ; des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Pour ce recrutement urgent, merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. LM/JMC/POLY1 à France Télécom FCR - DRHA - 124 rue Réaumur - 75091 Paris cedex 02.

---

ingénieurs DEBUTANTS

Dès votre première expérience donnez de l'air à votre ambition

Prêt pour votre première expérience ? Adressez rapidement votre dossier de candidature à EUROMESSAGES 78 bd de la République 92514 Boulogne cedex en précisant la référence choisie sur l'enveloppe.

Nous sommes l'un des leaders mondiaux (14.000 personnes) implanté dans 22 pays dans le secteur des gaz industriels et de la chimie.

Nous accordons une grande confiance aux femmes et aux hommes que nous recrutons et nous vous proposons d'intégrer notre «Career Development Programme».

Diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile géographiquement.

Vous effectuerez dans un premier temps 3 missions de 8 mois dans différents départements, marketing, vente, applications en France et à l'étranger.

Une fois familiarisé avec nos métiers, vous vous verrez confier des responsabilités COMMERCIALES (réf. IC) ou TECHNIQUES (réf. IT) au sein de l'une de nos divisions.

AIR PRODUCTS

Formation Professionnelle

ESEM - Université d'ORLÉANS



INGÉNIEUR GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

"Le pari d'une double compétence"

Formation d'un an aux bases de la gestion de l'environnement, du traitement des pollutions, de la gestion des déchets, des risques technologiques et naturels, de la conduite des études d'impact.

Formation supérieure ouverte aux diplômés ingénieurs ou 3e cycle universitaire et à la formation continue.

Date limite d'inscription : 15 juin

Renseignements - Tél. : 02.38.49.45.43 - Fax : 02.38.41.73.29

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



Chef de la Division des satellites géostationnaires et Responsable du Programme Meteosat Seconde Génération

En tant que Chef de la Division des satellites géostationnaires (GEO) et Responsable du Programme Meteosat Seconde Génération (MSG), vous serez responsable de la gestion d'ensemble du Programme MSG, de la gestion du personnel de la Division GEO ainsi que de la définition et de la préparation du programme qui succédera au système de satellites géostationnaires MSG d'EUMETSAT.

Vous aurez la responsabilité globale de toutes les activités techniques, financières, de planification et de gestion du Programme MSG, ainsi que de la recette et de la réception du système MSG par la Division Opérations. Ces activités exigent un haut niveau d'interfaces, interactions et de coopération avec l'extérieur, en particulier avec l'Agence spatiale européenne pour l'approvisionnement des trois satellites MSG, ainsi qu'avec d'autres entités pendant toute la durée du développement, de la fabrication, des essais, du lancement et du service LEOP et de la recette en vol des satellites. Dans le cadre de la préparation du programme de satellites post-MSG, vous serez chargé(e) d'initier et de suivre toutes les activités stratégiques et préparatoires et de coordonner toutes les tâches associées à la définition des besoins du système et à la préparation de la proposition de programme.

Vous possédez une formation universitaire ou équivalente, assortie d'au moins dix années d'expérience dans le développement de systèmes satellitaires, acquise de préférence dans un environnement international (secteurs sol et spatial). Une *expérience prouvée de la gestion de projets et/ou de programmes est nécessaire,* de même qu'une bonne connaissance des opérations.

Fin négociateur, vous avez un sens de l'animation et une excellente capacité relationnelle qui vous permettent de motiver les équipes de projets. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ou le français et avez de bonnes connaissances pratiques de l'autre langue.

Basé a Darmstadt, le poste est proposé pour une période initiale de quatre ans. En retour, EUMETSAT offre un salaire très compétitif et de nombreux autres avantages auxquels vient s'ajouter l'opportunité de relever le défi que constitue la gestion *d'un programme européen majeur d'observation de la Terre au sein d'une organisation unique.*

Les candidatures (lettre d'accompagnement, curriculum vitae, mentionnant le numéro de référence VN 97/3) sont à adresser en anglais ou en français à EUMETSAT, F. Jayawant, Postfach 10 05 55, 64205 Darmstadt, Allemagne.

Les candidats doivent être de la nationalité de l'un des Etats-membres d'EUMETSAT.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 1997.

Etats-membres: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni



Europe's Meteorological Satellite Organisation

Organisation Européenne de Satellites Météorologiques